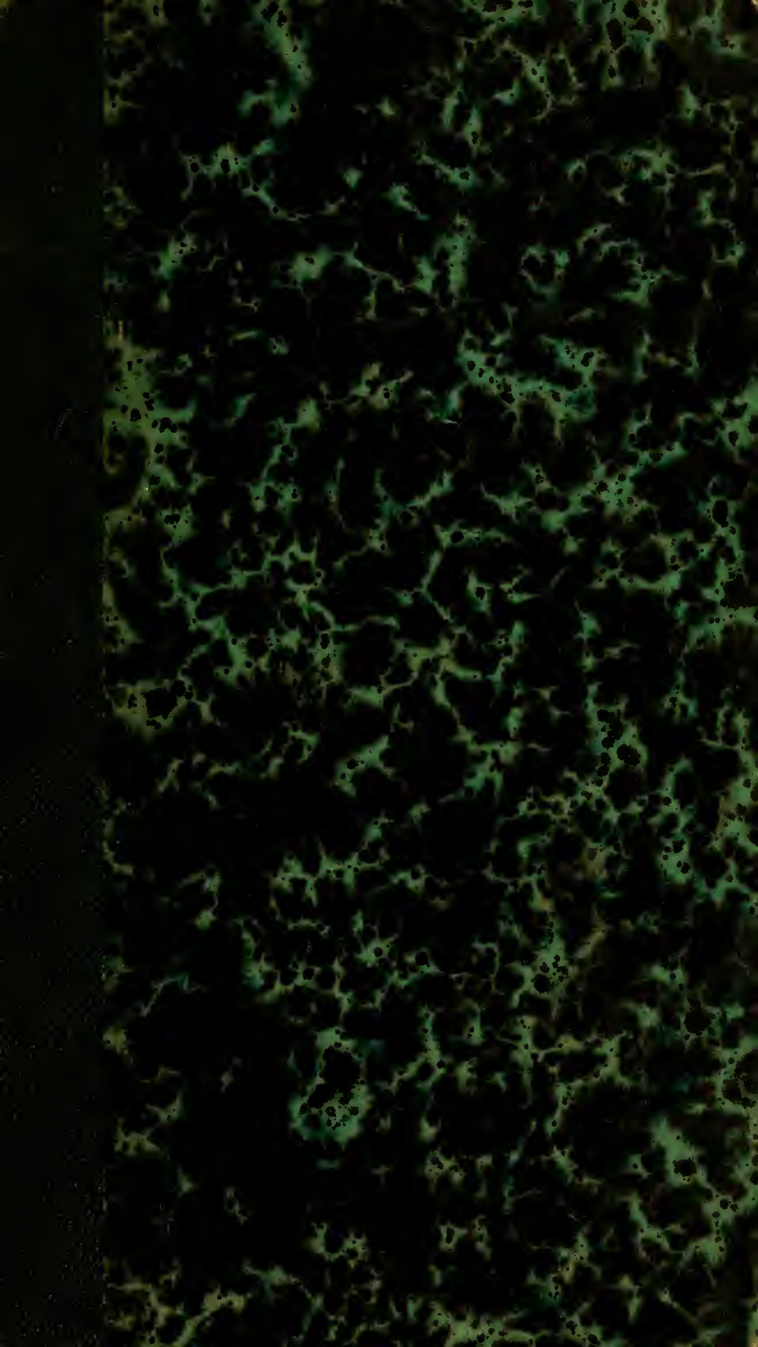
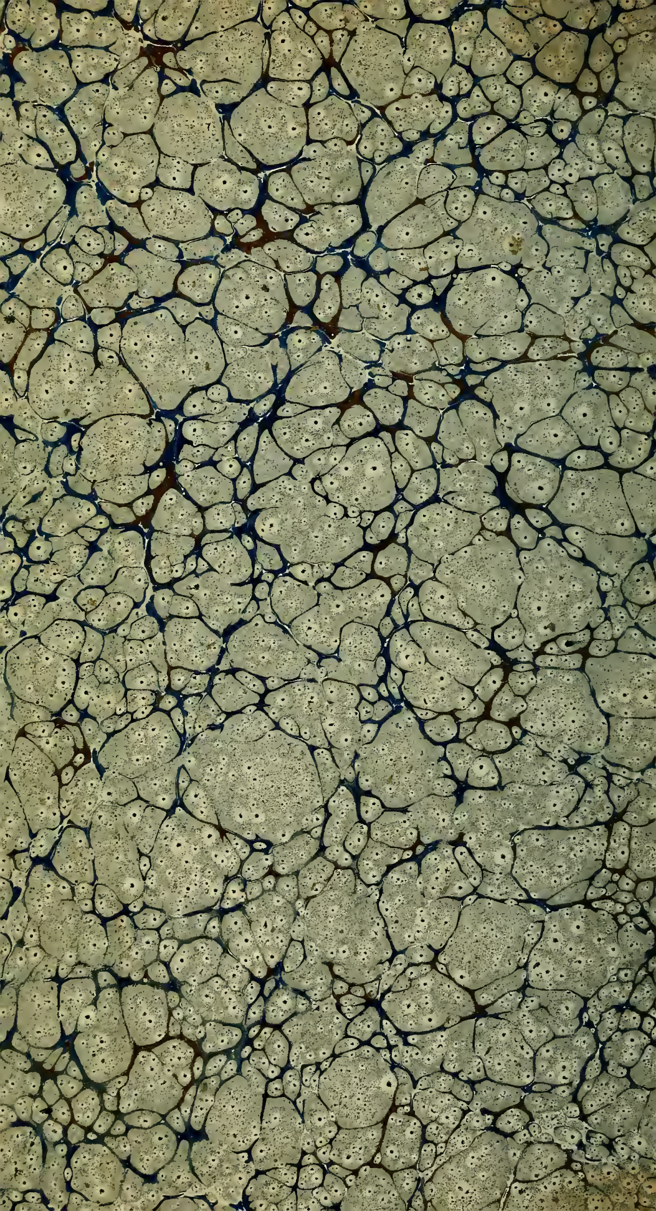
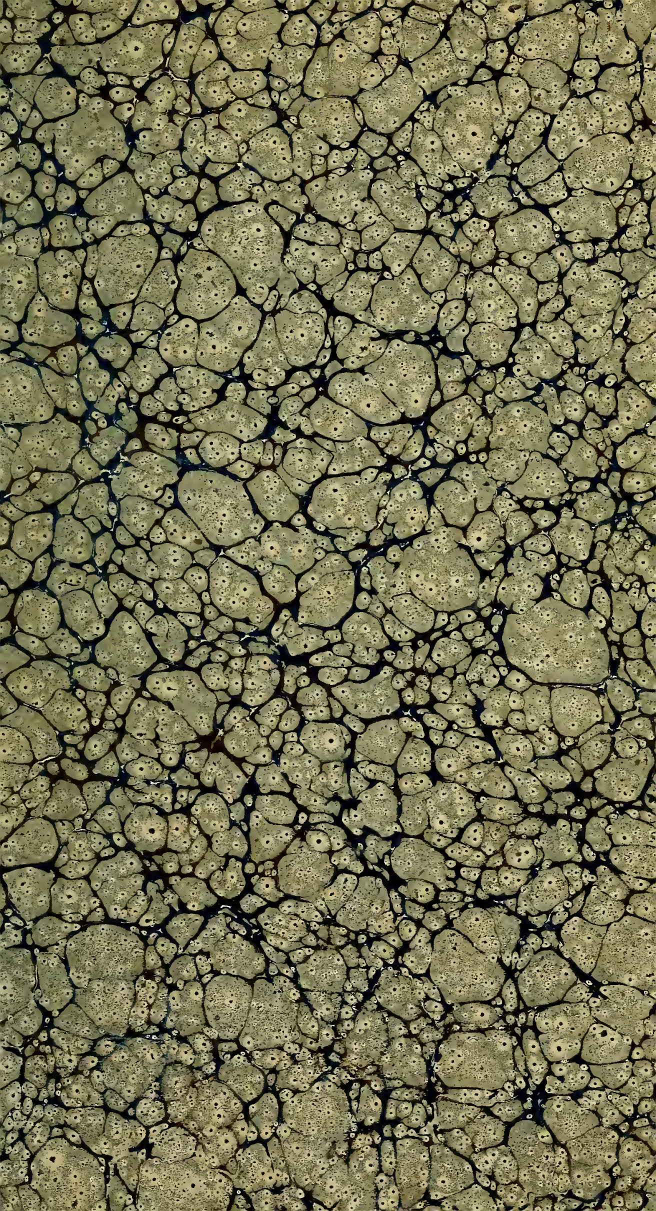








MANUEL DE SANTÉ.

NOUVEAU TRAITÉ

DE MÉDECINE USUELLE.



LYON. — Imprimerie de GUYOT.

MANUEL DE SANTÉ

Nouveau Traité

DE MÉDECINE USUELLE

A L'USAGE

DES FAMILLES ET DES MAISONS D'ÉDUCATION,

CONTENANT :

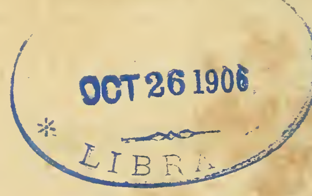
Notions de médecine nécessaires à tout le monde.
Manuel d'hygiène pour les familles et les maisons d'éducation.
Médecine usuelle. — Chirurgie des accidents.
Art de l'oculiste. — Art du dentiste. — Art du pédicure.
Pharmacie domestique ; recettes pharmaceutiques.

PAR UN DOCTEUR DE LA FACULTÉ DE PARIS,
MÉDECIN DES HOPITAUX.

IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE ECCLÉSIASTIQUES
DE GUYOT FRÈRES,

A PARIS (MÊME MAISON) A LYON
25, RUE SAINT-SULPICE, 2, RUE DE L'ARCHEVÊCHÉ,
Ci-devant Petit-Bourbon. Hôtel de la Manécanterie.

1853.


OCT 26 1906
LIBRA

INTRODUCTION.

Cet ouvrage est le fruit d'une expérience de vingt années dans les hôpitaux; il se présente comme une œuvre de philanthropie qui se recommande sous un triple point de vue : éclairer le public sur les dangers de la routine et des préjugés populaires en fait de médecine, le mettre en garde contre les charlatans de toute espèce qui l'exploitent, enfin le préserver des erreurs et des paradoxes dont fourmillent la plupart des manuels médicaux à l'usage des gens du monde ; tel est le but que nous nous sommes proposé, et nous n'avons négligé aucun soin pour l'atteindre.

On ne saurait croire combien l'impéritie et la routine aggravent les maladies ; on en peut dire autant de l'incurie : qui n'a été frappé de l'empressement du paysan à se procurer les meilleurs remèdes pour ses bêtes malades, tandisque, s'il s'agit de lui, de sa femme ou de ses enfants, il se passe de secours ou se contente des conseils du premier venu, quelque dangereux qu'ils puissent être ? — Les préjugés et la superstition du public l'exposent aux pratiques les plus absurdes et les plus meurtrières C'est un devoir pour la science d'éclairer sa religion et de pourvoir au soin de sa conservation. Le célèbre Tissot n'a rendu qu'une partie de la vérité, en écrivant dans l'*Avis au peuple sur sa santé* : « Mon but a été de remédier aux abus qui se commettent dans le traitement des maladies aiguës (et des accidents), et d'indiquer la vraie manière de traiter ces maladies qui (dans les campagnes) ne permettent pas d'attendre les secours ou de transporter les malades au loin pour aller se faire examiner. »

Comment d'ailleurs le peuple pourrait-il, par ses propres lumières, se sauvegarder des charlatans qui l'as-

siégent de toutes parts? Les rebouteurs, les somnambules, les magnétiseurs, les sorciers, les prétendus guérisseurs par les urines, etc., exploitent à l'envi sa santé et sa bourse. On a dit d'eux avec raison : « C'est là un fléau qui fait plus de mal que toutes les maladies... — Chaque jour de l'année est marqué par le nombre de leurs victimes...— Ils empirent les maux légers, et rendent mortels ceux qui sont le moins graves... — Quiconque ordonne des remèdes sur la seule inspection des urines est *un fripon*, et celui qui les avale *une dupe.* » (TISSOT.) — Eh! quoi, l'art le plus simple réclame un apprentissage, et la médecine, qui est le plus difficile et le plus long de tous les arts, n'en exigerait aucun!... Comment peut-on confier sa vie à des hommes ignares qui n'ont fait aucune étude, et qui ne sauraient cacher leur ineptie sous le masque d'un prétendu don du ciel? Il ne faut pas se lasser de combattre le déplorable aveuglement du public à cet égard. Le premier remède à ces abus c'est de dévoiler les maux qu'ils occasionnent; ce sera déjà un progrès immense que d'inspirer une crainte salutaire des charlatans et des mauvais livres.

Il faut convenir que la plupart des manuels médicaux à l'usage du peuple ne sont pas des livres sérieux (1); ils sont faits sans soin et sans conscience; le plus souvent ils sont écrits par des personnes étrangères à l'art, qui parlent de la médecine sans la connaître, et se mêlent d'enseigner ce qu'elles ignorent. Aussi sont-ils remplis de recettes absurdes, de paradoxes étranges et d'erreurs préjudiciables à la santé publique. Ce sont réellement des *livres dangereux* dans toute la force du terme. Il y a tel manuel trop fameux de nos jours qui compte dix fois plus d'erreurs que de pages, et qui devient cha-

(1) Nous aimons à citer, comme d'honorables exceptions, les livres de Tissot, de Buchan, de Rosen, de Pougens, etc., qui n'ont eu malheureusement que des successeurs dégénérés.

que année la cause d'un certain nombre d'empoisonnements !...

Nous avons voulu opposer des notions exactes à des idées fausses et substituer la vérité à l'erreur. Eh ! par exemple, quel esprit éclairé pourrait croire aux *panacées* ? Nous ferons observer que les causes morbides sont trop variées et les maladies elles-mêmes trop diverses pour se prêter à une médication unique ! « Quiconque annonce un remède universel est un *imposteur* ; un tel remède est impossible et contradictoire. » (Tissot.)

Notre Manuel s'adresse à tous ceux qui ont pour objet moins d'approfondir la science que de connaître les bienfaits qu'elle peut répandre, moins d'étudier ce qu'il y a d'abstrait dans l'art que d'apprendre ce qu'il y a d'usuel et de pratique. Nous avons voulu venir en aide tant à l'ouvrier indigent des villes qu'aux malades de la campagne, et en général à tous ceux qui n'ont pas sous la main les secours nécessaires. Nous avons voulu servir de guide aux personnes charitables dont on vient implorer le ministère dans les maladies subites, dans les accidents imprévus et dans tous les cas où l'imminence du danger réclame des soins immédiats. Pour cela, nous n'avons pas la prétention d'improviser des médecins, l'art médical ne s'improvise pas. On a dit avec vérité : « Si l'on pouvait être médecin d'emblée, je ne dis pas avec un livre de médecine, mais encore avec une bibliothèque, rien n'empêcherait d'être peintre avec une palette, des pinceaux et des couleurs. » (Munaret.) — Notre intention a été d'éclairer sur les premiers secours à administrer dans les maladies et de prévenir des erreurs funestes. Nous avons cherché à composer un manuel qui pût devenir le *vade mecum* de chacun et de tous, et offrir des règles de conduite aux pères de famille et aux chefs d'institution dans les principales circonstances de la vie.

Ce ne sera pas un de ses moindres avantages d'appren-

dre à connaître quand le mal est grave, quand il y a péril, afin qu'on sache qu'il n'y a pas de temps à perdre, et qu'il est urgent de recourir aux lumières d'un homme de l'art. Tant de malheureux périssent pour avoir trop temporisé !

Nous avons tâché d'être clair et méthodique et aussi complet que possible. Nous avons commencé par l'*Hygiène*; car il nous a semblé que, avant de guérir, il importait de chercher à prévenir les maladies. La *Chirurgie des accidents* paraîtra d'un grand intérêt pratique, si l'on songe qu'elle présente des applications journalières. La section qui traite des *maladies des nerfs*, des *organes des sens*, de la *poitrine* et du *ventre*, etc., est de nature à être consultée chaque jour dans les familles. Nous osons espérer (et ce sera notre plus douce récompense) que les chapitres consacrés aux *empoisonnements*, aux *asphyxies*, aux *morts subites*, à la *mort apparente*, etc., nous procureront un jour l'inexprimable satisfaction d'avoir sauvé la vie à plus d'un malheureux.

Nous avons la confiance d'avoir élaboré un livre utile ; on nous pardonnera nos défauts en faveur de nos efforts et de nos intentions philanthropiques. C'est toujours un but louable que de travailler à détruire les préjugés et les maux qui s'opposent au bonheur des peuples. A ce point de vue, il nous semble qu'on a eu tort de se récrier contre les *Manuels de médecine domestique*, quand ils sont composés avec méthode et conscience. Nous nous bornerons, pour toute justification, à citer ici la réponse de Tissot qui nous paraît péremptoire : « Il serait à souhaiter sans doute que la médecine ne fût exercée que par des médecins ; mais, aussi longtemps qu'on n'aura pas trouvé le moyen d'y remédier, on doit s'occuper, en attendant que la source du mal soit tarie, d'en diminuer les effets autant qu'il sera possible. »

MANUEL DE SANTÉ.

NOUVEAU TRAITÉ

DE MÉDECINE USUELLE.

La médecine, dans son acception générique, s'entend de l'ensemble des sciences médicales.

A notre point de vue, elle comprend : 1° l'*hygiène*, qui est l'art de conserver la santé et de préserver des maladies ; — 2° la *médecine curative*, qui est l'art de guérir les maladies et de rétablir la santé ; — 3° la *chirurgie usuelle*, qui est l'art de remédier aux accidents et de traiter les maladies externes ; — 4° la *pharmacie domestique*, qui fait connaître les remèdes et les recettes pharmaceutiques le plus en usage, de manière à mettre chaque famille en état de parer à toutes les éventualités ; — 5° enfin les *notions de médecine nécessaires à tout le monde*, tant pour l'intelligence complète de cet ouvrage, que pour l'exposition des principes généraux qui doivent diriger les gens du monde, en fait de médecine, dans les principales circonstances de la vie.

LIVRE PREMIER.

NOTIONS DE MÉDECINE NÉCESSAIRES A TOUT LE MONDE.

Il n'appartient qu'à peu de gens d'approfondir la science médicale ; mais il est des notions de médecine nécessaires à tout le monde.

Chacun a besoin de connaître les règles de la conduite à tenir en cas d'accident ou de maladie. Nous débuterons par un *avis aux gens du monde sur la médecine* où nous développerons les principes généraux qui régissent cette matière ; et nous montrerons avec quelle circonspection le public doit aborder la pratique.

Pour y réussir, il faut posséder l'art de distinguer les maladies les unes des autres et d'en apprécier le degré d'intensité, afin de se former une idée exacte de leur nature, en estimant chaque symptôme à sa juste valeur. Nous formulerons les *éléments* sommaires de *diagnostic médical*.

En fait de traitement, on doit se tenir en garde contre certains préjugés ; nous montrerons la confiance qu'on peut avoir dans *les remèdes de précaution*.

Il importe par dessus tout à chaque lecteur de bien saisir le sens des expressions médicales, afin de savoir en faire une juste application et d'éviter les erreurs fâcheuses qui suivent les méprises ou l'ignorance. Nous donnerons un *Dictionnaire des principaux termes de médecine* employés dans cet ouvrage.

Nous terminerons enfin par l'examen des *moyens propres à prévenir les inhumations précipitées*. Sous ce rapport, rien n'est plus utile que d'étudier les signes de la mort pour empêcher qu'on enterre vivants nos parents ou nos amis.

Avis aux gens du monde sur la Médecine.

On a trompé le public en prétendant lui enseigner d'emblée *la médecine sans le médecin*. Rien ne saurait remplacer un médecin expérimenté ; sa présence n'est jamais superflue, elle est souvent nécessaire. On ne saurait trop répéter qu'il est imprudent et dangereux de s'immiscer, sans connaissances suffisantes, dans le traitement des maladies.

Mais il serait essentiellement regrettable qu'on ignore les principes qui doivent diriger dans les premiers soins à donner aux malades, comme dans les secours d'urgence que réclament la plupart des accidents.

Le succès dans le traitement des maladies dépend en grande partie des commencements ; qnand on sait s'y prendre convenablement dès l'invasion, on parvient souvent à les faire avorter ou du moins à amoindrir les accidents qui les accompagnent. Pour cela on ne doit pas oublier que, si les maladies graves semblent parfois éclater tout-à-coup, elles ont cependant des jours préparatoires pendant lesquels la nature développe les symptômes caractéristiques qui les constitueront dans la suite. — Aussi devra-t-on toujours procéder avec toute l'attention dont on a besoin pour s'occuper d'un objet de cette importance, car il s'agit de notre propre conservation ou de celle de nos semblables.

Dans le but d'être prêt à toute éventualité, les gens du monde devront lire et étudier cet ouvrage d'un bout à l'autre, pour prendre connaissance de l'ensemble des matières ; ils auront à méditer successivement chacune des cinq parties afin de se pénétrer des principes généraux de la science. Quand ensuite on aura besoin d'un secours pour un accident quelconque, on n'aura qu'à recourir au chapitre spécial qui en traite, et l'on se trouvera tout préparé pour le mettre à profit. C'est le seul moyen d'en retirer un fruit réel.

Nous ne saurions trop nous récrier contre la paresse et la négligence qui veulent agir sans étude préalable ; les méprises les plus meurtrières peuvent en être la conséquence. Buchan disait de sa *médecine domestique* : « Nous avons pensé que, lu et relu avec une attention soutenue, ce livre serait à nos lecteurs ce que fut jadis à Thésée le fil d'Ariane, qu'il les aiderait à sortir du labyrinthe qu'offre à tout autre qu'à des gens de l'art la foule des maladies auxquelles est exposé le genre humain. »

Dans chaque article de médecine et de chirurgie, nous avons exposé les difficultés à résoudre qui dépendent de la maladie ; il est d'autres difficultés qui proviennent des malades eux-mêmes ; beaucoup d'entre eux déguisent la vérité : les uns, ne se rendant pas compte de leur mal, trompent sans le vouloir ; les autres se plaisent à vous induire en erreur ; tantôt ils exagèrent leurs souffrances, ou simulent même des douleurs qui n'existent pas, pour vous apitoyer sur leur sort ; tantôt ils cachent une partie de leurs sensations pour n'être pas condamnés au régime ; il en est qui se figurent être en proie à des maux qui n'existent que dans leur imagination ; il en est d'autres qui ne veulent pas convenir qu'ils sont malades, et,

bien que leur santé dépérisse visiblement, ils refusent de rien avouer. En un mot il y a des maladies *simulées*, *imaginaires* et *dissimulées*. Il ne faudrait donc pas toujours s'en tenir aux rapports du malade ; il est nécessaire de questionner l'entourage ; on doit s'attacher à distinguer les symptômes prédominants, à débrouiller les causes essentielles, à pressentir les accidents et complications dont on est menacé. On cherchera à connaître les maladies antérieures, et les remèdes qui ont été les plus salutaires ; on comparera les analogies et les différences, les circonstances relatives, l'état des fonctions ; on s'informera s'il y a des sympathies instinctives ou des antipathies invincibles : en médecine il faut tirer parti de tout.

Quant au traitement, le régime en forme la partie la plus importante ; il faut commencer et finir par le régime. L'étude approfondie de l'*hygiène* fournira des renseignements précieux, et des indications appropriées pour tous les cas. Dans toutes les maladies aiguës ou avec fièvre, il est opportun de prescrire de suite un régime sévère ; le peuple nourrit beaucoup trop les malades, sous le prétexte de les soutenir ; cela ne fait qu'activer la fièvre. *On meurt souvent de trop manger, on ne meurt jamais par le fait du régime.* Il faut d'abord défendre tout aliment solide ; on ne prendra qu'une nourriture légère et rare ; en cas de nécessité, on ne permettra que des panades légères, des pommes cuites, quelques fruits ou des végétaux faciles à digérer. On fera boire peu à la fois, mais souvent, de manière à ingérer beaucoup de liquide. On recommandera le repos du corps et de l'esprit, une température douce, etc.

« Le même préjugé, dit Tissot, *qui tue les malades*

en les forçant à manger pendant que le mal est dans sa force, rend aussi la *convalescence* longue et fâcheuse, ou produit soit des rechutes quelquefois mortelles, soit des maladies chroniques. »

Dans le traitement, il faut généralement éviter les remèdes compliqués qui sont difficiles à manier; il est préférable de choisir des moyens simples, à la portée du plus grand nombre. On procédera avec une prudente réserve. On assume toujours une lourde responsabilité en voulant se substituer au médecin. On doit avant tout rechercher si le mal est d'une gravité imminente; car alors la première chose est de quérir l'homme de l'art. Nous répéterons avec Tissot : « Je suis bien éloigné de croire que mes directions puissent tenir lieu de médecin, même dans les maladies que j'ai traitées le plus au long; et, au moment où il arrive elles doivent être mises de côté. »

Éléments de Diagnostic médical.

Le *diagnostic* est l'art de distinguer et de juger les maladies; il est fondé sur la connaissance des symptômes caractéristiques qui sont propres à chacune d'elles.

On place en première ligne l'étude des *symptômes locaux* qui appartiennent à l'organe malade. Savoir interpréter les phénomènes par lesquels chaque organe exprime ses souffrances constitue l'essence du diagnostic médical. Il faut y joindre la connaissance des *symptômes généraux* qui dépendent de la réaction de l'organisme entier. — Nous avons énuméré les symptômes *locaux* à propos de chaque maladie; nous allons rapidement passer en revue les symptômes généraux,

1° POULS. — On explore le *pouls* à l'artère radiale : on applique sur son trajet, à un pouce au-dessus du poignet, l'index et les deux doigts suivants, tandis que le pouce est placé sur le dos de la main pour fournir un point d'appui qui permette de juger, par la pression, de la force impulsive du cœur. Le *pouls naturel* est régulier, égal, ni dur ni mou, modérément développé. La maladie dérange le pouls ; il faut savoir que le nombre des pulsations varie selon l'âge : on en compte 115 à 120 chez le nourrisson, 90 à 100 à trois ans, 85 à 90 à sept ans, 80 à 85 à quatorze ans, 65 à 75 chez l'adulte, 50 à 65 chez le vieillard.

Le pouls est *fréquent* quand il bat plus souvent ; s'il bat plus de 85 fois chez l'adulte ou de 90 chez l'adolescent, et qu'en même temps il se manifeste de la chaleur à la peau, il y a *fièvre*. Tant que le pouls reste *fébrile*, l'état du malade ne s'améliore pas, lors même que les autres symptômes deviennent plus favorables.

Le pouls n'indique pas seulement s'il y a fièvre ; il nous fournit encore le moyen d'apprécier l'état des forces vitales : il est dit *dur* et *fort* quand on le sent vibrer sous le doigt ; *mou* et *faible* dans le cas contraire ; *plein*, quand l'artère se distend largement sous l'impulsion de la colonne sanguine ; *déprimé* si ce phénomène manque ; enfin *inégal* quand les pulsations ne sont pas identiques, et *intermittent* quand il en manque une ou deux dans un intervalle donné.

En voici la signification : le pouls *plein* indique la pléthore ; *dur* et *fort*, un état inflammatoire ; *mou* et *faible*, de la faiblesse ou le déclin d'une maladie ; *dur* mais *petit*, un état de spasme nerveux ; *petit* et *filiforme*, de l'adynamie ; le pouls *plein* et *vibrant* est l'indice d'une crise ou d'une hémorrhagie. Dans les maladies du cœur, il est souvent *intermittent*.

2° Respiration. Dans l'état de santé, la *respiration* est facile, douce, égale, insonore. Chez l'homme, chaque mouvement respiratoire est composé de deux temps : l'*inspiration*, qui introduit l'air dans les poumons, et l'*expiration*, qui rejète ce fluide au dehors. Le nouveau-né respire environ 30 à 35 fois par minute ; l'enfant, 25 à 30 ; l'adolescent, 20 à 24, et l'adulte, 18 à 20. Mais les mouvements respiratoires varient beaucoup dans les maladies : la respiration devient fréquente, irrégulière, entrecoupée, convulsive, suspirieuse, etc. Il y a *orthopnée* lorsque le malade ne peut respirer que debout ou sur son séant. Quand on applique l'oreille sur une poitrine saine, on entend le murmure respiratoire que produit l'air en pénétrant dans les cellules du poumon. La respiration est *crépitante* dans la pneumonie ; il y a des *râles* muqueux dans le catarrhe. La *voix de chèvre* (œgophonie) dénote une pleurésie avec épanchement. Les *bruits de râpe* ou de *scie* indiquent une maladie du cœur ou une chlorose.

3° Toux. La *toux* dénote un état d'irritation des bronches ou du poumon. La toux est *humide* quand il y a expectoration ; *sèche*, dans le cas contraire. Il y a des toux *nerveuses*. La toux devient *grasse* quand le rhume passe à l'état de coction. La toux n'éclaire le diagnostic qu'autant qu'elle est unie à d'autres symptômes.

4° Expectoration. — Les crachats sont le produit d'une sécrétion surabondante des cryptes muqueux des bronches, du larynx et du gosier. Ils sont *muqueux* dans le catarrhe ; *sanglants* quand ils sont formés par du sang presque pur comme dans l'hémophysie ; *striés*, quand le sang est répandu par filets dans les mucosités ; ou *rouillés* s'il est fondu avec le mucus et lui donne une

teinte brunâtre analogue à celle de la rouille, comme dans la pneumonie; *bilieux* quand ils semblent contenir une bile jaune ou verte; *nummulaires* et sous forme de flocons, ils font craindre des tubercules pulmonaires; *puriformes*, ils indiquent la phthisie confirmée; ils sont *fétides* dans la gangrène du poumon.

5° LANGUE. — On a dit que la *langue* est le miroir de l'estomac : *large et blanche*, elle dénote un état muqueux; *rouge* sur les bords et à la pointe, *fendillée* à la surface, elle annonce une irritation gastro-intestinale; *jaunâtre*, elle est un symptôme de l'embarras gastrique. Elle est *fuligineuse* et comme couverte de suie dans la fièvre typhoïde. *Sèche* et *aride*, elle révèle un état fébrile, à moins que cette disposition ne vienne seulement de ce que le malade dort la bouche ouverte; en somme la langue ne fournit des données sûres pour le diagnostic qu'autant que cela concorde avec d'autres symptômes.

6° ESTOMAC, VOMISSEMENTS. — La perte de l'appétit démontre toujours un dérangement dans l'appareil gastrique. Les renvois proviennent d'une mauvaise digestion; *bilieux*, ils supposent un embarras gastrique. — Les *vomissements* proviennent de causes nombreuses, (voyez liv. 3); ils peuvent être produits par une maladie autre que celle du tube digestif : ils sont parfois sympathiques d'une lésion du cerveau, de la matrice ou de tout autre organe. — La soif avec fièvre est l'indice d'un état inflammatoire de l'appareil digestif ou vasculaire.

7° INTESTINS. — Des selles fréquentes peuvent résulter d'une indigestion, d'une sub-inflammation intestinale, ou d'une affection nerveuse, (voyez *diarrhée*). La constipation dénote soit une mauvaise digestion, soit

une faiblesse de l'intestin, soit une irritation de cet appareil.

8° PEAU, SUEUR. — La sécrétion cutanée est modifiée dans les maladies : la peau est *aride* dans l'ascite, les hydropisies, etc ; elle est le siége de *sueurs profuses* dans le rhumatisme chronique, et diverses maladies nerveuses. Elle offre une *chaleur sèche* et *mordicante* dans la fièvre inflammatoire. La *moiteur* qui succède à la sécheresse de la peau est de bon augure.

9° URINES. — Les urines présentent de grandes variétés : la couleur rougeâtre prouve un dérangement dans l'économie ; l'urine est claire et limpide dans les névroses ; elle est graveleuse dans le rhumatisme chronique, la goutte, la pierre. Elle forme un dépôt muqueux dans les maladies de la vessie ; le dépôt est coloré et abondant dans les affections aiguës et fébriles ; il augmente quand il y a déclin de la maladie et on le dit *critique*. Au reste les inductions qu'on en retire ne sont pas absolument caractéristiques ; et il n'appartient qu'à un charlatan de vouloir juger les maladies exclusivement sur l'aspect des urines.

10° CERVEAU ET NERFS. — Les maladies des centres nerveux sont difficiles à juger. La valeur des symptômes varie suivant leur cause : le délire qui dépend d'une lésion du cerveau est grave ; il en est de même quand il résulte d'une gastrite, ou d'une pneumonie intense. D'autre part il est des malades qui délirent pour la moindre cause : il suffit d'un simple accès de fièvre, d'une douleur un peu vive, ou d'une émotion brusque. L'abus des liqueurs alcooliques amène souvent un tremblement nerveux, des hallucinations, etc. L'affaiblissement de la mémoire, la difficulté dans l'articulation des mots, l'incertitude des mouvements,

le tremblement de la langue font craindre un ramollissement du cerveau, ou une paralysie. — Nous renvoyons pour le reste aux chapitres sur les *maladies du cerveau*, et des *organes des sens*.

Dans tous les cas, il est très-important de diagnostiquer quand la maladie est grave, et quand la présence du médecin est immédiatement nécessaire, afin de ne pas perdre un temps précieux pour le salut des malades.

Des Remèdes de précaution.

On entend par *remèdes de précaution* ceux qu'on prend sans être malade, mais qu'on s'administre d'avance pour se préserver des maladies dont on présume être menacé.

Il est bon, à propos de chaque maladie, de formuler les conseils les plus sages pour s'en garantir, ou les moyens les plus salutaires pour se mettre à l'abri des rechutes. Voilà les seuls *véritables préservatifs*. Malheureusement le vulgaire ne l'entend pas ainsi.

La plupart des *remèdes de précaution*, pris sans indication, dérangent la santé. Car il n'existe pas de remèdes indifférents, et c'est un préjugé populaire très-fâcheux que de croire que *s'ils ne font pas de bien, ils ne font pas de mal*. Quand ils ne sont pas utiles, ils sont nuisibles. Quand on prend des remèdes par habitude, on en perd le bénéfice; il y a plus : donnés ainsi mal-à-propos, s'ils ne rendent pas malade tout d'abord, ils laissent au moins plus de disposition aux maladies. On n'a que trop d'exemples, dit Tissot, de gens qui, ayant la manie des remèdes, ont ruiné leur santé par l'abus de ces dons que la Providence a faits aux hommes pour

la rétablir ; un autre inconvénient de cet abus, c'est que dans la maladie, ce corps, à qui les médicaments sont devenus familiers, n'en ressent presque plus les effets et se trouve privé du secours qu'il en aurait reçu s'il ne s'en était servi que dans le besoin.

Concluons donc que, s'il est dangereux et même criminel de négliger les remèdes quand ils sont nécessaires, il ne l'est pas moins d'en prendre sans nécessité. Ce sont surtout les purgations et la saignée dont le peuple fait le plus grand abus. Nous allons exposer quelques brefs avis à cet égard.

On peut établir que la pléthore ou le trop de sang, et un sang enflammé sont les deux seules causes nécessaires de la *saignée* ; et encore faut-il bien se garder de décider sur un seul symptôme ; il faut réunir le concours de plusieurs et s'assurer qu'ils ne dépendent point d'une cause toute opposée. Une seule saignée, pratiquée mal-à-propos, peut jeter dans un état absolument incurable, et les maux qu'elle fait ne se réparent point. Si la saignée n'est pas nécessaire, elle nuit. On a tort de dire que le sang est bien vite réparé, car ce n'est point un sang aussi bien travaillé ; et cela est si vrai que, si quelques jours après on avait réellement une plus grande quantité de sang semblable, on pourrait démontrer que quelques saignées jetteraient nécessairement dans une maladie inflammatoire ; ce qui est absurde. (TISSOT.)

Le peuple est persuadé que la première saignée sauve la vie. Si cela était vrai, il serait impossible que personne mourût de sa première maladie ; or, c'est cependant ce qui arrive journellement. J'ai l'exemple de plusieurs malades qu'on a laissé mourir, sous le prétexte de réserver la première saignée pour un cas plus important.

L'abus des *purgatifs* peut, comme l'abus de la saignée, entraîner des inconvénients graves ; ils peuvent ruiner l'estomac et les intestins. On fait un tort considérable à la santé des enfants par les purgatifs pris mal-à-propos. Chez les adultes même, les superpurgations ont parfois amené la mort.

Quand on est maître du temps, il faut éviter les saisons extrêmes du chaud et du froid. Mais toute considération tirée des astres ou de la lune, est ridicule et dénuée de fondement. Quand on veut se purger avec fruit, il faut s'y prendre un jour ou deux d'avance en buvant des bouillons d'herbes; on prend peu d'aliments la veille, et le lendemain on se purge à jeûn afin que les remèdes ne trouvent pas d'embarras dans l'estomac.

Si l'on veut se passer soit de saignées, soit de purgatifs, dans quelques cas où ils semblent nécessaires, on s'astreint à un régime sévère, ténu, végétal ; on boit des tisanes appropriées ; on fait beaucoup d'exercice, on prend moins de sommeil ; on change ses habitudes, on évite les circonstances qui prédisposent à la maladie qu'on redoute. — Les mêmes moyens servent aussi à éloigner le danger qu'il peut y avoir à omettre une saignée ou une purgation à l'époque ordinaire quand l'habitude est déjà contractée.

Il est bien entendu qu'il ne s'agit ici que des *remèdes de précaution*. On voit qu'ils sont indignes de ce nom, car généralement ils dérangent la santé au lieu de prévenir les maladies ; ils conduisent à la nécessité des remèdes, tout en voulant les éviter ; finalement ils rendent les maladies plus difficiles à guérir parce que les médicaments ont déjà épuisé leur action par l'influence de l'habitude.

Des moyens de prévenir l'inhumation des personnes vivantes.

On compte quinze maladies qui peuvent suspendre la vie animale et produire un état de mort apparente. Cette léthargie peut se prolonger ainsi plusieurs jours, et l'on attend à peine quelques heures pour couvrir le mort de son linceul, et le clouer dans une bière !..... On frémit quand on songe aux terribles conséquences de cet usage : M. Julia Fontenelle a recueilli plus de deux cents exemples d'inhumations précipitées de personnes qui n'étaient point mortes ; et chaque année les journaux viennent ajouter de nouveaux faits à ce lamentable catalogue.

Une chose étonne et afflige, c'est qu'on tienne autant à la vie, et qu'on prenne si peu de précautions contre la mort, en négligeant les secours de la science pour vérifier les décès ! Et pourtant que de motifs pour le faire ! Le docteur Froriep va jusqu'à prétendre qu'il y a un cas de mort apparente sur 200 cas de mort réelle. Les statisticiens les plus modérés avouent 1 sur 4000. La *vérification des décès par un médecin* expérimenté serait nécessaire pour ne plus s'exposer à enterrer des individus encore vivants, et pour ôter aux assassins les moyens de se soustraire à la justice humaine. Tous les philanthropes appelleront, comme nous, de leurs vœux la réalisation d'une institution aussi utile : elle existe déjà à Paris et dans plusieurs villes où l'on en a constaté les bienfaits. Il serait à désirer qu'elle se généralisât dans toutes les cités, et qu'elle pût s'étendre aux campagnes. Il est regrettable qu'elle manque en-

core dans quelques grands centres de population, comme Lyon, etc.

Les *maisons mortuaires*, où l'on entrepose les cadavres, en permettant une surveillance plus complète, seraient aussi un bon moyen de prévenir les inhumations précipitées. Elles offrent en outre un grand avantage pour la classe ouvrière où toute une famille, n'ayant souvent qu'une seule chambre, est obligée de passer péniblement, à côté du mort, les jours et les nuits qui séparent le décès de la sépulture; ajoutons que cette réunion peut devenir funeste en temps d'épidémie.

En attendant que les gouvernements se décident à promulger une loi qui rassure enfin la morale et l'humanité à l'endroit des inhumations précipitées, nous allons exposer les moyens les plus sûrs pour en conjurer les dangers.

La *mort apparente* est cet état dans lequel les fonctions et les propriétés qui font reconnaître la vie sont suspendues ou affaiblies au point de faire croire à la mort. Dans cet état, la vie échappe aux sens des personnes qui sont étrangères à la connaissance des phénomènes de l'organisme. — Dans la *mort apparente*, qui n'est qu'une image de la mort, il y a suspension de la vie animale, sans que la vie organique ait cessé. Dans la *mort réelle* la vie organique a subi le même sort que la vie animale; l'une et l'autre sont abolies : c'est surtout dans les cas de *mort accidentelle* ou de *mort subite* qu'on doit se tenir en garde contre la léthargie et les inhumations précipitées.

Il importe de bien connaître les *signes de la mort*; nous les diviserons en deux catégories : 1° *signes probables* : absence de la respiration et de la circulation;

vacuité des carotides; refroidissement général du corps; face cadavéreuse, front ridé, yeux caves, tempes affaissées, pommettes saillantes, nez pointu et bordé d'un cercle violet, lèvres pendantes; menton raccorni, couleur de la peau plombée; poils des cils et des narines parsemés d'une poussière blanc-jaunâtre; flaccidité et obscurcissement du globe oculaire, formation d'une toile glaireuse sur la cornée transparente; enfin insensibilité aux incisions, aux cautérisations. Ces signes n'ont de valeur absolue que par leur réunion; encore l'expert ne devra-t-il pas se prononcer en l'absence des suivants qui, réunis aux premiers, donnent seuls une véritable certitude. — 2° *signes certains* : la *rigidité cadavérique* se montre à une époque rapprochée de la mort, sauf dans certaines asphyxies où son apparition est plus tardive. Elle dure d'autant plus longtemps qu'elle est survenue plus tard; sa durée moyenne est de 24 à 36 heures, — *l'absence de contraction musculaire sous l'influence des stimulants électriques ou galvaniques* est un symptôme certain de la mort. La faculté de se contracter disparait plus rapidement dans les muscles de la vie organique que dans ceux de la vie animale. Il faut savoir que le gaz ammoniac, la vapeur du charbon et l'hydrogène sulfuré surtout diminuent singulièrement la durée de cette propriété. — Enfin la *décomposition* et la *putréfaction* sont considérées comme le signe le plus positif de la mort.

Nous avons exposé ailleurs (voyez livre 3), quels sont les secours à appliquer dans les cas de *mort subite* et de *mort apparente*; nous avons ici à faire connaître des secours d'un autre ordre pour conjurer les inhumations précipitées; il s'agit des moyens de

constater les décès : la plupart de ces moyens sont excitants, propres à réveiller la vie dans le cas où elle n'est pas éteinte. Ainsi, l'application du moxa et du cautère actuel à la plante des pieds peut servir à démontrer que l'individu a réellement succombé; et d'ailleurs les phénomènes de la brûlure faite pendant la vie diffèrent de ceux qui se montrent quand elle a lieu après la mort, c'est-à-dire qu'il n'y a plus ni phlyctènes ni réaction inflammatoire. Enfin l'usage de la machine électrique ou mieux de la pile voltaïque est d'une utilité démontrée.

Dans tous les cas, le médecin et l'officier municipal devront veiller strictement à l'exécution de la loi sur le délai qui doit séparer le décès de la sépulture.

Dictionnaire des termes de médecine employés dans ce livre.

Nota. — Pour éviter les répétitions, on ne donnera pas la définition des termes qui se trouvent expliqués ailleurs dans l'ouvrage, comme par exemple les mots *abcès*, *cancer*, *céphalalgie*, *gastrite*, *ophthalmie*, *asphyxie*, etc. qui font le sujet d'articles particuliers. La *table alphabétique des matières* indiquera l'endroit où ils se trouvent.

Accès. — Voyez *paroxysme*, *fièvre*.

Affusion. — Elle consiste à verser de l'eau en nappe sur une partie du corps.

Aiguë. — On appelle *maladies aiguës* celles qui ont

1*

une marche rapide, se compliquent généralement de fièvre, et se terminent en 2 ou 3 semaines ; et *maladies chroniques*, celles qui parcourent lentement leurs périodes, et se prolongent au-delà de 5 à 6 semaines.

ANASARQUE. — Hydropisie générale du tissu cellulaire. Voyez *œdème*.

ANTIDOTE — Contre-poison. Voyez *poison*.

APYREXIE. — C'est l'état dans lequel se trouve le malade pendant l'intervalle des accès de fièvre.

ASTRINGENT. — Synonyme de *styptique*. Se dit des médicaments qui resserrent les tissus.

ATROPHIE. — Amaigrissement ou diminution notable dans le volume et la masse d'un organe. Voyez *hypertrophie*.

ATONIE. ASTHÉNIE. — Atonie diffère d'asthénie : *atonie* exprime un défaut de ton, un état de relâchement des tissus ; *asthénie*, l'affaiblissement de leurs fonctions.

BORBORYGME, *gargouillement*. — Bruit sourd que font les gaz en se déplaçant dans les intestins.

CARMINATIF. — Se dit des médicaments qui ont la vertu d'expulser les gaz contenus dans l'intestin.

CAROTIDES. — Artères du cou qui portent le sang au cerveau.

CAUTÈRE. — Voyez *exutoire*.

CAUTÈRE. CAUSTIQUES. — On appelle *caustiques* des agents qui, mis en contact avec une partie du corps, en altèrent et détruisent l'organisation. Les plus actifs produisent des *eschares* et sont nommés *escharotiques* ; les autres sont appelés *corrosifs*. — Le *cautère* est un agent dont on se sert pour désorganiser un tissu et le convertir en eschare. On distingue le *cautère actuel* qui brûle immédiatement, c'est un instrument métallique, rougi au feu, qui désorganise par combustion ; et les *cautères*

potentiels, qui désorganisent les tissus en vertu de leurs propriétés chimiques; ce sont les *caustiques*. — La *cautérisation* est le résultat de l'action du cautère ou des caustiques. — L'*eschare* est la croûte brunâtre qui résulte de la cautérisation. — *Escharification* est synonyme de cautérisation.

Colliquatif. — Se dit des *sueurs* et du *dévoiement* qui épuisent promptement le malade, comme s'il y avait *liquéfaction* des parties solides du corps.

Collutoire. — Ce médicament diffère du *gargarisme* en ce qu'il est employé pour agir seulement sur les gencives et sur les joues, et non sur la gorge.

Collyre. — Le *collyre* s'entend de toute espèce de médicament topique qu'on applique sur l'œil.

Coma. — Le *coma* s'entend de l'assoupissement plus ou moins profond dans lequel tombe le malade dès qu'on cesse de l'exciter.

Congestion. — On appelle *congestion* tout afflux de sang dans les vaisseaux d'un organe d'ailleurs sain.

Constitution médicale. — On appelle *constitution atmosphérique* l'état de l'atmosphère considérée par rapport à son influence sur l'économie animale; et *constitution médicale* le rapport qui existe entre les constitutions atmosphériques et les maladies régnantes.

Crise. — On nomme *crise* un changement, le plus souvent favorable, qui survient dans le cours d'une maladie et qui précède le retour des fonctions à l'état normal.

Décoction. — Opération pharmaceutique qui consiste à faire bouillir dans un liquide des substances médicamenteuses dont on veut extraire les principes solubles. — L'*infusion* consiste à jeter la substance dans l'eau bouillante, en ayant soin de retirer aussitôt le

vase du feu et de le laisser refroidir, en le tenant couvert.

Drastiques. — Voyez *laxatif.*

Dyspnée. — Difficulté de respirer.

Dysurie. — Dans la *dysurie* il y a difficulté extrême d'uriner. Dans la *strangurie*, il y a sortie de l'urine goutte à goutte, avec douleur, ardeur et ténesme vésical.

Ecchymose. —Tache livide, noirâtre ou jaunâtre, qui résulte de l'extravasation du sang dans le tissu cellulaire.

Effluve. — On appelle ainsi les fluides ou émanations qui se dégagent des différents corps végétaux, animaux ou minéraux. Si l'effluve exerce une action dangereuse sur l'économie animale, il prend le nom de *miasme.*

Endémique. Epidémique. — Voyez *sporadique.*

Eréthisme. — Exaltation des phénomènes vitaux dans un organe, tension de ses nerfs.

Eschare. Escharification. — Voyez *caustiques.*

Exacerbation. — Voyez *paroxysme.*

Exutoire. — Synonyme de *cautère.* Ulcère artificiel que l'on ouvre dans les parties molles et que l'on entretient avec des pois à cautère pour déterminer une suppuration permanente et dérivative.

Fièvre. — On dit communément qu'un malade a la *fièvre* quand son pouls est plus accéléré que de coutume et qu'il éprouve une augmentation de chaleur ou des alternatives dans sa température.

Fistule. — Ulcère en forme de canal étroit, plus ou sinueux, entretenu par une maladie locale.

Fomentation. — Application d'un liquide chaud sur une partie du corps au moyen d'un morceau de flanelle ou de linge trempé dans ce liquide.

GARGARISME. — Médicament liquide que l'on met en contact avec l'arrière-bouche en l'agitant par l'air expiré, jusqu'à ce qu'on le rejette sans en rien avaler. Voyez *collutoire*.

GRAVATIF. — Se dit de la douleur quand elle cause un sentiment pénible de pesanteur.

HECTIQUE. — La *fièvre hectique* est caractérisée par un amaigrissement progressif, avec diarrhée ou sueurs *colliquatives*.

HÉMORRHAGIE. — Effusion d'une quantité notable de sang.

HYDROPISIE. — On donne ce nom à tout épanchement de sérosité dans une cavité quelconque du corps ou dans le tissu cellulaire. Voyez *œdème*.

HYPERTROPHIE. — Accroissement excessif d'un organe caractérisé par une augmentation de son poids et de son volume, sans altération réelle de sa texture. C'est le contraire de l'*atrophie*.

ICHOR. — Sanie ou sang aqueux, mêlé de pus fétide et âcre, qui est le produit d'une inflammation de mauvais caractère.

ICHOREUX. — Qui tient de la nature de l'*ichor*.

INCUBATION. — Temps qui s'écoule entre l'action d'une cause morbifique sur l'économie et l'invasion de la maladie.

INFUSION. — Voyez *décoction*.

LAXATIF. — Purgatif doux, synonyme de *minoratif*; se dit des remèdes qui purgent doucement sans irriter. — On appelle *drastiques* les purgatifs énergiques, plus ou moins violents. — Les *cathartiques* tiennent le milieu entre les laxatifs et les drastiques.

LINIMENT. — Topique onctueux, destiné à être employé en frictions.

MANULUVE. — Voyez *pédiluve.*

MIASME. — Voyez *effluve.*

MINORATIF. — Voyez *laxatif.*

MOLIMEN HEMORRHAGICUM. — Se dit du travail morbide et de la congestion fluxionnaire qui précèdent une hémorrhagie.

MOXA. — Mode de cautérisation produit par la combustion de substances inflammables qu'on fait brûler sur la peau.

NÉVRALGIE. — Nom générique des maladies nerveuses dont le principal symptôme est une douleur vive, intermittente.

NÉVROSE. — Nom générique des maladies apyrétiques, de longue durée, qui ont leur siége dans le système nerveux, et qui consistent en un trouble fonctionnel, sans lésion sensible dans la structure de la partie. Les *névralgies* sont des névroses douloureuses.

NÉVROPATHIE. — Maladie nerveuse.

NUMMULAIRE. — Se dit des crachats qui ont la forme ronde d'une pièce de monnaie.

ŒDÈME. — Tumeur diffuse, sans rougeur, ni tension, formée par de la sérosité infiltrée dans le tissu cellulaire. Général, il prend le nom d'*anasarque*. Dans les deux cas, c'est l'*hydropisie* du tissu cellulaire.

PAROXYSME. — Synonyme d'*exacerbation*. L'*accès* est le retour d'une maladie intermittente ; le *paroxysme*, le redoublement des symptômes d'une maladie continue ou rémittente. L'intervalle qui sépare les paroxysmes est la *rémission* ; c'est l'apyrexie ou l'intermission entre les accès. Voyez *fièvre, rémittent.*

PÉDILUVE. *Bain de pied.* — *Manuluve.* Bain de main.

PÉRIPHÉRIE. — Circonférence ou surface extérieure d'un corps.

Périoste. — Membrane fibreuse qui sert d'enveloppe aux os.

Phlyctène. — Synonyme de *bulle*. Petite ampoule formée par l'épiderme que soulève un amas de sérosité, et semblable aux ampoules que produit l'action de l'eau bouillante.

Pléthore. — Surabondance du sang dans le système sanguin.

Poison. — Nom générique de toutes les substances qui, introduites dans l'économie animale, agissent d'une manière nuisible sur les organes. *Toxique* est synonyme de poison. — Les substances qui neutralisent ou décomposent les poisons s'appellent *antidotes* ou *contre-poisons*.

Prodrôme. — Etat d'indisposition qui est l'avant-coureur d'une maladie.

Prophylaxie. — Synonyme de *préservation*. Partie de la médecine qui a pour objet les précautions propres à prévenir les maladies.

Purgatif. — Nom générique des médicaments qui déterminent des évacuations alvines. Voyez *laxatif*.

Pus. — Liquide morbide, opaque, d'un blanc jaunâtre, de la consistance de la crême, formé à la suite d'un travail inflammatoire.

Pylore. — Orifice inférieur de l'estomac, situé à droite, dans l'épigastre, au-dessous du foie. — L'orifice supérieur, placé plus à gauche, se nomme *cardia*.

Rémittent. — Se dit des maladies qui présentent des *rémissions*, c'est-à-dire qui, sans cesser d'être continues, ont des redoublements ou exacerbations fébriles. — L'*intermittence* est l'intervalle de repos qui sépare les accès d'une maladie et pendant lequel le malade est à peu près dans son état normal. Voyez *apyrexie*, *paroxysme*.

Rénitent. — Se dit des tumeurs dures au toucher, sur lesquelles la peau est tendue.

Répercussif. — Se dit des médicaments topiques qui, appliqués sur une partie malade, font refluer à l'intérieur les liquides qui tendent à l'engorger, ou arrêtent le développement d'une maladie.

Riziforme. — Se dit des selles qui ont l'apparence d'une décoction de riz.

Sérosité. — Partie aqueuse des humeurs animales; c'est elle qui forme l'épanchement dans les hydropisies et qui s'amasse dans les phlyctènes de la brûlure, ou sous l'épiderme soulevé par un vésicatoire.

Sinapisme. — Cataplasme dont la moutarde fait la base, et qu'on applique pour déterminer la rubéfaction de la peau.

Sporadique. — Se dit des maladies qui n'attaquent que quelques individus isolément, et qui surviennent en tout temps et en tout lieu. — Les maladies *endémiques* sont dues à une cause locale particulière à certaines contrées où elles règnent soit constamment, soit à des époques fixes. — Les maladies *épidémiques* attaquent en même temps beaucoup d'individus d'un même pays; mais, dépendant d'une cause commune et générale survenue *accidentellement*, elles cessent avec cette cause.

Superpurgation. — Purgation immodérée, causée par des purgatifs violents. Voyez *laxatif*.

Strangurie. — Voyez *dysurie*.

Susurrus. — Petit murmure avec frôlement.

Sympathique. Symptomatique. — *Sympathique* se dit des phénomènes morbides qui surviennent dans un organe sans aucune cause directe, mais par la réaction d'un autre organe malade qui sympathise avec lui. — *Symptomatique* se dit d'une maladie qui n'est qu'un symptôme d'une autre affection.

SYNOVIE. — Humeur visqueuse exhalée par la membrane interne des articulations.

TÉNESME. — Sentiment douloureux de tension et de constriction, soit à la région de l'anus avec envies continuelles d'aller à la selle ; c'est le *ténesme rectal* ; soit à la région de la vessie, avec besoins incessants d'uriner, c'est le *ténesme vésical.*

THÉRAPEUTIQUE. — Partie de la médecine qui a pour objet le traitement des maladies.

TOPHACÉ. — On nomme *tophus* ou *concrétions tophacées* les dépôts de substance dure qui se forment soit dans l'intérieur des organes (phosphate de chaux), soit aux environs des articulations sous une influence arthritique (urate de soude).

TOPIQUE. — Se dit de tout médicament qu'on applique à l'extérieur, comme les cataplasmes, les emplâtres.

TOXIQUE. — Synonyme de *poison* ou *venin.*

TOXICOLOGIE. — Traité des poisons.

TRAUMATIQUE. — Qui a rapport aux blessures, qui est causé par une violence extérieure.



LIVRE DEUXIÈME.

MANUEL D'HYGIÈNE A L'USAGE DES FAMILLES ET DES MAISONS D'ÉDUCATION.

L'*hygiène* est une science qui a pour objet la conservation de la santé et l'amélioration du système de nos organes ; elle a pour effet de prévenir les maladies, et sans elle la société ne retire pas de la médecine la centième partie des bienfaits qu'elle pourrait recueillir, si de sages pratiques hygièniques formaient la base de l'éducation humaine.

L'hygiène apprend à connaître l'influence que les agents divers, destinés par la nature à remplir nos besoins, exercent sur nos organes et sur leurs fonctions ; son but essentiel est d'enseigner à éviter les choses nuisibles et à faire un bon usage des choses utiles. Elle étend aussi son domaine jusque sur la thérapeutique, en dictant aux malades et aux convalescents les règles diététiques qui leur conviennent.

La santé peut se définir : L'*exercice régulier de l'ensemble des fonctions organiques* ; de tous les dons que la Providence a départis à l'homme, la santé est le premier en importance ; sans elle, que sont tous les autres biens de la vie ? l'Ecriture sainte l'a dit ; c'est la plus grande des richesses de ce monde : *non est census super censum salutis corporis*. (Ecclesiast. c. 30).

La science, qui traite des moyens de conserver et d'améliorer la santé, doit tenir un rang important entre toutes les branches de la médecine usuelle; du reste elle ne se borne point à préserver l'homme des causes de maladies; elle cherche encore à le perfectionner tant au physique qu'au moral. Dans l'antiquité, elle faisait partie de l'éducation publique; elle occupait une large place dans la législation des Grecs et des Romains; on voit par la Bible qu'il en était de même chez les Hébreux. Le Christianisme a fait beaucoup pour les progrès de l'hygiène, comme nous le prouverons. De nos jours, suivant le mémorial de Sainte-Hélène, Napoléon avait conçu le dessein de fonder dans chaque séminaire une chaire d'hygiène, afin que le prêtre pût à la fois sauver l'âme et conserver le corps.

L'hygiène est une science qui s'adresse à tout le monde, et que chacun doit apprendre; elle est utile au bien-être de toutes les conditions, car il importe à tous de pouvoir se conduire d'après l'observation attentive des lois établies par la nature. — Nous la diviserons en *hygiène morale* et *hygiène physique* ou *organique*. Cette division nouvelle n'est peut-être pas la plus scientifique; mais c'est la plus intelligible et la plus fructueuse au point de vue pratique.



HYGIÈNE MORALE.

On a défini l'homme : *une intelligence servie par des organes*. Nous commencerons par l'hygiène de la plus noble partie de son être.

Cette section de l'hygiène est un véritable traité de

morale pratique que la médecine va nous enseigner pour toutes les circonstances de la vie. Elle s'occupe de régler les mœurs et de diriger l'influence des modificateurs moraux sur l'homme; au point de vue individuel, elle a pour objet de perfectionner les organes par une sage éducation, d'améliorer le physique par le moral; et pour résultat de placer le corps humain dans les meilleures conditions de bien-être et de santé par un sage emploi des facultés de l'âme. Au point de vue général, elle sert à améliorer la société par l'individu.

Des facultés humaines et de leurs attributs, comme objet de l'hygiène morale.

L'hygiène morale a pour objet les facultés de l'homme. Or, quelles sont ces facultés? Les philosophes ne sont pas d'accord à cet égard. Nous n'irons pas sur leurs traces nous égarer au milieu de leurs systèmes (1); désireux de rester aussi clairs que le

(1) Une première erreur des philosophes a été de prendre les *attributs* pour des *facultés*, et de confondre l'*acte* ou même la *réaction* avec l'*agent*. Ainsi la *perception*, l'*attention*, l'*imagination*, etc. ne sont point des facultés fondamentales, mais seulement des manières d'être de ces facultés. Ce ne sont pas des forces existant par elles-mêmes, ce sont seulement des qualités de ces forces. En un mot, ce ne sont que les divers modes d'exercice de chaque faculté, c'est-à-dire des *attributs*; et ces attributs ont une portée variable pour chaque organe cérébral. « Ils sont, dit judicieusement M. Londe, comme des adjectifs qui n'ont de valeur réelle qu'autant qu'ils sont joints au substantif, et ne désignent que les modes d'activité d'une faculté quelconque. »

comportent ces matières abstraites, nous nous bornerons, rejetant dans des notes toutes les questions ardues, à distinguer dans l'homme : 1° Des *facultés morales* et *affectives*, qui constituent les penchants et les sentiments, ce qu'on nomme les *qualités du cœur*; — 2° Des *facultés intellectuelles*, c'est-à-dire les *qualités de l'esprit* d'où dépendent les aptitudes et les talents divers.

C'est ici le lieu de dire un mot des préjugés qui placent le siége des facultés dans les viscères, comme la colère et le courage dans le cœur, l'ambition et la haine dans le foie, etc. Des personnes, plongées dans des peines profondes, ont vu leurs cheveux blanchir en une nuit; mettra-t-on pour cela le sentiment dans les cheveux? la peur fait battre le cœur aussi bien que la colère; tous les jours on voit la surprise ou une grande joie provoquer une constriction dans la région du foie et amener une jaunisse subite, des peines morales développer un squirrhe de l'estomac ou un cancer au sein, etc. Placera-t-on pour cela le siége des chagrins dans l'estomac et dans la mamelle, la surprise et la joie dans le foie avec la haine et l'ambition, la peur dans le cœur à côté du courage et de la colère, etc? — Remarquons ici qu'on a confondu la réaction secondaire avec l'acte primitif, et le siége de cette réaction avec l'organe qui produit l'acte lui-même; cette double confusion a enfanté ces théories ridicules.

Le cerveau est, à l'exclusion de tous les autres viscères, le seul organe des facultés morales et intellectuelles; c'est l'instrument que l'âme fait agir. Seulement, toutes les parties du corps étant solidaires, il n'est pas étonnant que, dans les grandes émotions, le cerveau réagisse plus ou moins fortement sur tel ou

tel viscère, comme le cœur, le foie, ou l'estomac, etc.

Nous suivrons l'hygiène de M. Londe qui établit qu'avec la classification de Gall on explique plus complètement l'homme et qu'on se rend mieux compte de ses actions et des motifs de sa conduite qu'avec tous les systèmes des idéologues.

Voici l'ensemble de la classification de Gall :

1° Penchants : Instinct de la génération, de la défense, de la propriété, de la progéniture; attachement, constructivité, ruse ou sécrétivité, etc.

2° Sentiments : Estime de soi ; vanité ou amour de l'approbation ; circonspection ; bienveillance ; vénération ; fermeté ; justice ; espérance ; mimique ; causticité ; poétique.

3° Facultés : *Perceptives* : Sens du coloris, des formes, des lieux, des nombres, de la musique, du langage, etc. — 2° *Réflectives* : comparaison ; causalité.

Les facultés *intellectuelles* comprennent la 3e classe, et les facultés *affectives* les deux premières.

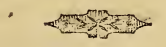
Il nous semble que tout le monde peut reconnaître ces facultés sans effort de pensée, et que le peuple est à même de s'en rendre compte par le simple bon sens tout aussi bien que les philosophes. « Sans cette pluralité d'organes, ajoute M. Londe, comment en effet se rendre raison, dans le même individu, de la prédominance d'un talent et de l'infériorité des autres, ou d'une folie partielle c'est-à-dire roulant sur toute la sphère d'une faculté pendant que toutes les autres sont saines, enfin de la perte absolue d'une faculté par une *lésion* d'une partie de l'encéphale tandis que les autres facultés restent dans l'état où elles se trouvaient avant la lésion, etc. ? »

Nous n'avons pas à nous enquérir ici du plus ou moins d'exactitude soit de la cranioscopie (1), soit de la description du cerveau par Gall. « Ce qui est indispensable pour traiter l'hygiène des facultés intellectuelles et morales, c'est la connaissance seule de ces facultés ; le reste est inutile ; — « cette innovation a pour but de traiter séparément et d'une manière plus pratique l'éducation de celles de ces facultés qui nous ont paru assez importantes pour influer sur la santé et le bonheur de l'homme. » (Londe).

Chacune d'elles peut agir ou être impressionnée à des degrés divers : le *plaisir* et la *peine* sont des affections communes à toutes les facultés fondamentales, parce que toutes peuvent s'exercer avec bien-être ou mal aise.

Les mots *goût*, *désir*, *entraînement*, *passion* expriment des degrés divers d'énergie d'une faculté.

(1) C'est à tort qu'on a accusé le système de Gall de matérialisme ; l'âme fait agir le cerveau pour les facultés, de même que l'estomac agit pour la digestion, le cœur pour la circulation, le poumon pour l'hématose, etc. L'âme a besoin d'un instrument pour agir sur le corps, comme toute force a besoin d'un point d'appui ou d'un levier pour agir ; mais il n'y a point là de matérialisme. La matière vivante suppose toujours au-dessus d'elle une puissance d'où elle tire son principe d'action.



Hygiène de l'éducation.

> J'ai toujours pensé qu'on réformerait le monde, si l'on s'occupait de réformer l'éducation.
>
> LEIBNITZ.

L'*éducation* est l'art de cultiver et de diriger les facultés de l'homme.

L'exercice de l'encéphale est nécessaire pour la conservation de l'individu et de l'espèce. Mais il ne faut point l'abandonner aux seules forces de la nature ; car il pourrait suivre une direction vicieuse ou prendre un développement partiel exclusif, les facultés prédominantes absorberaient les plus faibles. C'est à la culture morale à régulariser tout cela. « Le cerveau est passible d'éducation et susceptible de perfectionnement ; l'exercice le modifie profondément. » (CH. LONDE.)

Toutefois ce serait une erreur de croire que l'éducation donne des aptitudes : elle ne crée rien, mais elle féconde. L'exercice le mieux entendu ne saurait développer des facultés qui n'existent pas ; seulement il en fertilise le germe, en active l'accroissement et le modifie. C'est un beau rôle quand il est bien rempli.

Pour cela il importe de savoir que toutes les facultés ne se développent pas en même temps ; le même âge ne les possède pas toutes au même degré ; l'art consiste à les cultiver successivement au fur et à mesure de leur apparition ; on doit interroger et suivre la nature. Il ne faudrait pas, comme on le fait trop souvent, vouloir tout apprendre à la fois : autrement la plupart des leçons seraient perdues.

L'éducation commence et parfois s'accomplit toute entière au sein de la famille ; c'est son premier berceau. Sous ce rapport on a dit avec raison que le sort de l'humanité est réellement entre les mains des père et mère de famille : La famille peut être considérée comme un moule où l'enfance revêt le caractère moral qu'elle devra conserver plus ou moins intact toute la vie ; les impressions reçues dans la famille sont les plus puissantes parce qu'elles sont les premières, et qu'elles provoquent l'action de cette loi d'habitude qui joue un rôle si important dans l'économie humaine.

Les instituteurs, comme les pères de famille, doivent se pénétrer de l'élévation de leur rôle : ils ne devront jamais donner de mauvais exemples ; l'influence de l'exemple est des plus grandes sur ces jeunes intelligences, la faculté de l'imitation étant la première qui se développe dans l'enfance. Ils se garderont de compromettre leur autorité par le spectacle de la colère, de l'injustice ou des passions ; car ils ont à conquérir le respect et la confiance de leurs élèves.

On ne saurait croire combien la douceur, unie à la fermeté, est précieuse pour l'éducation de l'enfance : les sévices et les brutalités des parents ou des instituteurs rendent les enfants sournois, méfiants et menteurs. Dans le peuple, les mauvais traitements sont journellement une des causes du vagabondage et de la mauvaise conduite des enfants. La sévérité doit être unie à la douceur pour régler convenablement l'éducation : la nature humaine est ainsi faite qu'elle tend à se révolter contre toute correction qu'on lui inflige, si elle n'entrevoit que c'est en vue de ses propres intérêts, et si elle ne découvre, à travers les pénalités, des intentions bienveillantes et dévouées.

Eloignez de la jeunesse tous les plaisirs dangereux ; préparez les esprits aux vérités ; jetez la semence des vertus ; ouvrez les cœurs aux sentiments honnêtes et généreux. Fortifiez l'organisme par les exercices sagement variés de la gymnastique ; endurcissez les tempéraments par les fatigues et les travaux du corps. (*Hygiène des familles*.)

Un choix bien dirigé des lectures est très-propre à cultiver l'esprit et devient d'un grand secours sous le rapport même de la santé et de la médecine morale. On ne mettra rien sous les yeux qui porte atteinte à la moralité. Rien n'influe plus sur la perversité que l'exemple du mal. Les romans pervertissent l'esprit et le cœur : ils font sortir de la vie positive, et enlèvent à la réalité, pour lancer l'imagination égarée dans le champ des illusions les plus funestes qui exposent à des déceptions et à des désespoirs sans nombre. Les mauvaises lectures sont pleines de dangers : Madame de Staël assure que le seul roman de *Werther*, par Goëthe, a produit beaucoup de suicides en Allemagne.

Quant aux théâtres, ils ne sont trop souvent que des écoles de mensonge et de corruption ; la plupart des drames sont devenus un enseignement d'immoralité : « Voyez les théâtres, s'écrie M. Charles Dupin, tenant école de corruption et de scélératesse, foulant aux pieds les vertus les plus simples, avec l'intention patente de faire admirer le duel, le suicide, l'assassinat, l'empoisonnement, etc..., préconisant ces forfaits comme la fatalité glorieuse des esprits supérieurs, comme un progrès des grandes âmes qui s'élèvent au-dessus de la vertu des idiots, de la religion des simples et de l'humanité du commun peuple. Cette littérature empoisonnée nous ramène par la corruption à la barbarie. »

Il faut que l'éducation supérieure parvienne à imprimer un charme secret dans le commerce des génies de l'intelligence ; en initiant les esprits aux beautés des œuvres des grands maîtres, c'est les faire vivre en communion intime avec eux ; c'est un complément de la vie intellectuelle et morale. — Nous ne voudrions pas borner les études aux chefs-d'œuvre de l'antiquité *païenne* ; nous croyons qu'il serait beaucoup mieux d'y joindre des morceaux choisis des Pères de l'Eglise et de tous les génies dont s'honore le Christianisme ; l'esprit et le cœur y gagneraient également ; ce serait un progrès pour le bonheur et la moralisation des peuples.

Dans les colléges et les pensions, l'éducation actuelle laisse aussi beaucoup à désirer sous d'autres rapports : On peut la définir *le déploiement exagéré de l'intelligence et de la sensibilité nerveuse.* En dénaturant les études philosophiques et en en supprimant la partie principale (1), on amènera l'affaiblissement de la raison dans les peuples. La prédominance exclusive accordée aux sciences, en concentrant l'esprit dans le monde physique, le rétrécit aux proportions de la matière. La surcharge du programme universitaire provoque l'exercice exagéré et prématuré du cerveau par les études scolaires, avec le perpétuel stimulant de l'émulation. Dans cette méthode, il y a deux écueils : d'abord elle surabonde en études indigestes pour de jeunes intelligences ; de là des épuisements précoces, des lassitudes cérébrales et des névroses de toute nature comme l'épilepsie, la mélanco-

(1) Il faut étudier les œuvres de cette philosophie spiritualiste qui traite de l'ensemble des lois propres à l'organisme psycologique du monde moral, qui promulgue nécessaires et inviolables les idées du devoir. » (*Hygiène des familles.*)

lie, les névropathies, etc. Ensuite ce mode d'éducation, poussé ainsi dans ses dernières limites, tend à donner un trop grand essor à l'orgueil et à l'ambition ; il a pour résultat de déclasser et de dévoyer les élèves.

On aurait tort de prétendre que l'exercice de l'encéphale affaiblit les forces musculaires et nutritives ; c'est l'abus seul qui cause cet affaiblissement. Il importe d'alterner ces deux espèces d'exercices, c'est le moyen de fortifier à la fois ces deux ordres d'organes. L'exercice de l'encéphale seul, porté à l'excès, en produit d'abord l'excitation et le développement exclusif; il en dénature ensuite les fonctions et jette le trouble dans celles du cœur et de l'appareil digestif. L'espèce de phénomène d'érection qui a lieu dans le cerveau par suite de cet excès d'action, détermine une surexcitation qui se manifeste par l'impressionnabilité des nerfs et la langueur des fonctions viscérales. Il s'ensuit une infériorité de la vie organique.

La sagesse consiste à trouver et à maintenir une pondération exacte ; c'est un abus fâcheux de la civilisation de forcer au plus grand développement que puissent atteindre les facultés intellectuelles : la destination de l'homme n'est pas remplie, ni le problème de son perfectionnement résolu. Il faut chercher l'équilibre qui seul donne la perfectibilité à laquelle on doit tendre : on aura soin de ne pas commencer de trop bonne heure ; les premières années se doivent au développement physique ; le moule doit-être suffisamment formé, avant de recevoir les empreintes. Il ne faudra pas non plus vouloir aller trop vite : car, dès qu'on se fatigue, on recule plus qu'on n'avance. Il faudra alterner entr'eux les exercices des différentes facultés, et varier les travaux intellectuels de manière à

donner tour à tour à chaque organe l'activité et le repos qui lui sont nécessaires ; le grand Boerrhaave recommandait à ses disciples de diviser leurs travaux et se livrer successivement à des études tout opposées. La variété des occupations entretient l'équilibre entre les facultés de l'intelligence et les fonctions des viscères.

Nous devons toujours chercher à établir entre le physique et le moral cette harmonie qui est l'unique condition d'une longue et heureuse existence. « Je ne saurais trop le répéter, dit le célèbre Lancisi ; on cherchera vainement des préservatifs contre les maladies dans les médicaments, quand on néglige les principes d'une sage hygiène.... Le seul secours efficace dans tous les temps et dans toutes les circonstances se trouve dans un régime de vie sagement ordonné. »

Choix d'une Profession au point de vue de l'hygiène.

Le choix d'une profession appropriée est le complément d'une éducation bien entendue.

L'homme est né pour le travail ; l'inaction et l'oisiveté ne sont point dans sa nature. L'action est nécessaire à son existence. Le travail qui est une des fins de l'homme, est aussi pour lui un instrument de bonheur et de santé.

Celui qui veut jouir des prérogatives de la santé, doit se choisir une profession, c'est-à-dire se créer un but d'activité honorable qui, en l'astreignant à des

obligations quotidiennes, exerce les facultés que la Providence lui a départies. L'inaction engendre le dégoût; l'ennui dégénère en mélancolie; car l'être inoccupé ne manque jamais d'être mécontent de lui-même; il ne peut échapper, en ne se rendant point utile à la société, au regret de faillir à ses devoirs et de dépenser inutilement sa vie; tant il est vrai que la violation des lois de la nature porte souvent avec elle son châtiment!

Ce serait peu de tenir compte exclusivement de la *vocation intellectuelle*; il faut, en se conformant aux règles de l'hygiène, considérer une profession comme une cause de bien-être ou de mal-être organique pour l'individu. On ne doit pas se leurrer sur ses aptitudes : la condition fondamentale du bonheur pour l'homme, c'est la recherche de son véritable milieu physique et moral, dans ce monde.

Le choix d'une profession exige un discernement attentif, basé sur le tempérament, la constitution et les aptitudes. On devra, quand il est possible, donner la préférence aux arts qui exercent à la fois le corps et l'esprit (1). Le choix bien entendu d'une profession servira au perfectionnement moral de l'individu, en mettant en jeu le précieux antagonisme des passions et des talents. Il faudra à cet effet considérer la nature des mouvements passionnels que la vie professionnelle peut déterminer, et en refuser l'entrée si les pensées qu'elle fomente offrent trop d'analogie avec les passions mauvaises dont le germe est déposé dans le cœur du postulant; il faut le pourvoir au contraire de fonctions

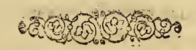
(1) Les enfants du peuple peuvent choisir la vie d'agriculteurs, menuisiers, charpentiers, ébénistes, mécaniciens, facteurs d'instruments, carrossiers, etc.

dont la nature et les habitudes le porteront à des inclinations opposées (*Hygiène des Familles*).

Il importe de prévenir tous ces déplacements de condition qui perdent ceux qui aspirent à des vocations auxquelles rien ne les appelle que leur seule ambition. On sauverait de leur ruine ces jeunes gens qui refusent de suivre la carrière de leur père, qui usent leur vie en études stériles, et qui, faute de moyens pécuniaires ou intellectuels suffisants, n'acquièrent jamais d'état. Que de destinées dévoyées! que d'avenirs compromis! Ces avortons bâtards, lancés dans le monde, s'y consument et s'y perdent, en tournant contre eux ou contre la société l'instruction intempestive qu'ils en ont reçue! (*Debreyme*).

Le travail honore. Une vie laborieuse, qui est un mérite devant le monde et devant Dieu, est aussi le meilleur préservatif du mal et des maladies. L'agriculture en particulier est de tous les arts le plus capable, en donnant la paix de l'âme et conservant les bonnes mœurs, de procurer aux populations le bien-être et la santé.

Telles sont les règles générales pour l'éducation et le choix d'une profession; les règles particulières se tirent de l'hygiène des passions, comme de l'hygiène des penchants et aptitudes, qui sont l'objet des chapitres suivants.



Hygiène des Passions.

La *passion* est le degré le plus élevé d'une qualité morale ou intellectuelle dont l'énergie est portée à l'extrême. Or, toute action exagérée d'un organe ne pouvant jamais être une disposition favorable à l'organisme, il s'ensuit que, tandis que le but et les effets des passions diffèrent, elles ont toutes cela de commun qu'elles sont nuisibles à l'individu. Elles deviennent ainsi une cause de détérioration physique; J. Demaistre a dit avec raison : « Les vices moraux peuvent augmenter le nombre et l'intensité des maladies jusqu'à un point qu'il est impossible d'assigner. » Nous allons voir comment elles engendrent les vices, les délits, les crimes et les maladies; nous montrerons quels remèdes on doit leur opposer.

Un médecin célèbre, Baillou comparait toute passion vive à une fièvre brûlante qui consume et bouleverse le corps. Les passions violentes exposent à de graves congestions sanguines : les médecins attribuent la plus grande fréquence de l'apoplexie, de notre temps, au plus grand essor qu'ont pris les passions sociales. — Les passions oppressives comme l'*envie* et la *haine*, déterminent un mouvement interne de resserrement et d'angoisse. Sanctorius a prouvé que la transpiration insensible diminue, le pouls est affaibli, la respiration languissante, tout le corps se contracte, la chaleur animale baisse, ainsi que la puissance vitale. — Dans la *jalousie*, comme dans l'envie et la haine, le sang est refoulé de la périphérie du corps vers les organes intérieurs; de là des oppressions pénibles, des palpitations

de cœur, des anévrysmes, etc. — Dans la *passion du jeu* et l'*ambition effrénée*, la santé n'est pas moins altérée : les joueurs, presque toujours sous l'empire de la crainte, sont particulièrement sujets aux engorgements des viscères abdominaux et aux maladies du cœur. Les cancers de l'estomac et du foie terminent souvent les jours de ceux dont la vie a été en proie aux tourments de l'ambition. — La *dissimulation* est également funeste : « Rien, dit Hufeland, rien n'est plus contraire à la nature que l'état des hommes qui exercent continuellement la profession de comédien sur le grand théâtre du monde, qui vivent de déguisements, de contraintes et de mensonges... Une semblable vie n'est réellement qu'un état spasmodique permanent ; il en résulte toujours des inquiétudes générales, des désordres dans la digestion et la circulation, etc. » Aussi a-t-il considéré la franchise comme un moyen de prolonger la vie. — La *colère* cause beaucoup de mal ; Saint Ambroise l'assimile à un accès de fièvre : *febris nostra iracundia est* (Hexameron). Les médecins la comparent à une sorte de convulsion qui exalte les forces nerveuses et concentre l'action vitale, de manière à détruire cette loi d'équilibre qui est la santé.

Ainsi, en considérant les passions uniquement sous le rapport de la santé, il est facile de montrer combien elles engendrent de maladies ; il faut ajouter qu'elles conduisent aussi au crime : « L'homme, disent les jurisconsultes, qui agit sous l'empire d'une passion, a commencé par laisser corrompre sa volonté, et c'est sa volonté qui, emportée par la passion, s'est précipitée dans le crime. » En corrompant la volonté, elles altèrent aussi l'intelligence : « Toutes les passions violentes, dit Bossuet, sont une *espèce de folie*, parce qu'elles

causent des agitations dans le cerveau dont l'âme n'est plus maîtresse; aussi n'y a-t-il point de cause plus ordinaire de la folie que les passions portées à un certain excès. »

Toute passion devient funeste quand elle prend le caractère d'une affection déréglée, car elle amène le désordre; et là où il y a désordre, il y a atteinte portée à la liberté morale et à la dignité de l'homme. « La volonté, en se déréglant, dit Saint Augustin, devient passion; cette passion continuée se change en habitude; elle devient besoin. » C'est un vice.

L'hygiène, d'accord avec l'Evangile, recommande de réprimer de bonne heure les passions; la sagesse consiste à les régler dans leur principe primordial d'où partent les mobiles des actions humaines; elle veut qu'on mette un frein à leur trop grand développement, pour en prévenir les fâcheux effets : « Il faut, dit encore Bossuet, nourrir son esprit de considérations sensées et lui donner de bonne heure des occupations et des attachements honnêtes, afin que les objets des passions trouvent la place déjà prise. »

La Providence nous a donné de nombreux moyens de résistance; on doit se persuader que souvent il suffira de lutter pour vaincre : « savez-vous bien, dit Sénèque, pourquoi nous ne pouvons réprimer nos passions? c'est *parce que nous croyons ne le pas pouvoir*; bien plus comme nous aimons tendrement nos vices, nous nous en rendons les protecteurs, et, au lieu de les bannir, nous tâchons de les excuser. La nature nous a donné assez de secours pour réussir à nous soustraire à leur empire, si nous faisions usages de nos forces. »

Si donc on n'a pu prévenir les passions, il reste à les combattre : « le remède le plus naturel, dit Bossuet,

c'est de détourner l'esprit des objets qu'elles lui présentent ;.. Il en est des esprits comme d'une rivière qu'on peut plus aisément détourner que l'arrêter ; ce qui fait qu'on réussit mieux dans la passion en pensant à d'autres choses qu'en s'opposant directement à son cours.» On fournit un aliment utile à l'activité de l'âme, en assujétissant l'homme à la pratique journalière des devoirs de la société. Les exigences d'une profession appropriée sont une distraction efficace. L'exercice et le travail sont d'un puissant secours ; ils apaisent les orages de l'imagination. Les voyages , la gymnastique , la vie champêtre, etc., peuvent aussi venir en aide ; l'hygiène ajoute à tout cela des préceptes diététiques propres à adoucir l'impétuosité de la passion, et à modifier la vitalité des nerfs, ces foyers passionnels : on oppose la frugalité et la tempérance aux passions excitantes. La sobriété épure les sens ; les personnes colères se trouvent bien d'un régime adoucissant.

Nous verrons dans le chapitre suivant quels sont les remèdes *directs* qu'il convient de mettre en usage.

Enfin il existe un art dont l'application exige beaucoup de réserve et d'habileté, mais dont l'influence est des plus étendues : il consiste à calmer les passions en les opposant les unes aux autres. Quand il s'en développe une nouvelle, on parvient à son aide à faire une diversion efficace ; « de là vient, dit Bossuet, qu'une passion violente a souvent servi de frein ou de remède aux autres. » On guérit la nostalgie par l'espérance, les passions basses par les sentiments généreux, les monomanies par les contraires.

On aura soin de se servir surtout des passions expansives, ce sont celles qui exercent la plus salutaire influence ! il sera prudent de s'abstenir de provoquer

celles qui sont violentes ou concentrées : ces sortes de passions sont comme des instruments à deux tranchants qu'il est dangereux de manier.

Hygiène des penchants et des aptitudes.

Jusqu'à ce jour c'est surtout par le régime et la gymnastique qu'on a traité l'*hygiène des penchants et des aptitudes*; mais ce sont là des moyens accessoires et *indirects* qui agissent sur tout le corps aussi bien que sur le cerveau ; et si l'on emploie des débilitants , ils affaiblissent tout l'organisme pour affaiblir une seule faculté.

La véritable voie à suivre est la route directe : les moyens les plus efficaces pour diriger les facultés , consistent dans les impressions morales qui agissent directement sur le cerveau et en sont les excitants fonctionnels. L'expérience prouve que le meilleur agent de l'hygiène propre à développer ou à réprimer une faculté se trouve dans l'exercice méthodique de cette faculté et de son organe pour modifier les actes qu'ils produisent. En règle générale , toutes les facultés seront particulièrement développées par leur propre activité, et restreintes par l'inertie à laquelle on les condamne, surtout si en outre l'on fait agir en même temps une puissance antagoniste.

Nous avons traité d'une manière générale de l'hygiène de l'éducation, des professions et des passions ; nous allons entrer dans des détails pratiques sur l'*hygiène des penchants et des aptitudes* en les passant en revue , avec

M. Londe, suivant la méthode nouvelle qui vient d'être indiquée d'après M. Gall.

Instinct vénérien. — S'il est trop développé, on fuira le contact de l'autre sexe ; on évitera les lectures, les conversations et les peintures qui portent à la volupté. On fera de la gymnastique ; on suivra un régime léger. — S'il y a disposition à l'onanisme, on ne laissera jamais l'enfant seul ; il faut le surveiller toujours, le lasser par l'exercice, le distraire, le faire coucher tard, et lever de bonne heure, sitôt qu'il sera réveillé.

Amour de la progéniture. — Il est parfois trop exalté chez certaines femmes. Il ne faut jamais employer la contrainte pour le réprimer. On fera distraction par tout ce qui peut l'atténuer ; on excitera les autres sentiments ; et l'on développera l'intelligence afin que l'amour maternel n'agisse pas aveuglément.

Penchant aux rixes. — On le corrige en mettant en jeu le sentiment du juste, en blâmant l'abus de la force, en cultivant les sentiments élevés, enfin en privant le coupable de la société de ses camarades quand il a provoqué une dispute ; la récidive sera passible de châtiment.

Instinct de la destruction. — Il importe d'y remédier dès le jeune âge. On le réprimera en le privant d'occasion d'entrer en exercice. On n'excitera jamais l'enfant à battre qui que ce soit ; on ne le laissera pas torturer les animaux ; une bonne leçon sera de lui rendre les douleurs qu'il cause. On évitera tout exemple de cruauté. S'il bat ses camarades, on lui rendra avec usure les coups qu'il donne pour lui ôter l'envie d'y revenir. S'il brise ses jouets, malgré les remontrances, on le privera d'amusements. On cultivera les facultés morales pour servir de contre-poids.

Ruse. — On ne laissera jamais l'enfant mentir sous aucun prétexte ; on lui donnera l'exemple de la franchise. On lui fera comprendre que toutes les ruses se découvrent tôt ou tard; on lui montrera que le mensonge expose plus tard au danger de n'être pas cru même quand on dit la vérité , ou d'être accusé du mal qu'on n'a pas fait, sans pouvoir se défendre ; car on n'ajoute pas foi à la parole du menteur. — S'il persévère dans la ruse, on inflige une pénalité appropriée. Avec l'âge on le retiendra à l'aide du sentiment du juste , et des maximes de la religion. On lui apprendra qu'un homme qui se respecte ne doit jamais mentir.

Sentiment de la propriété. — L'excès et le défaut sont également nuisibles : — Si ce sentiment est en excès, on le réprime en stigmatisant les abus honteux qu'il cause, en excitant l'amour propre! Si l'enfant va jusqu'à voler, on inflige un châtiment qui l'humilie ; on le surveille sans qu'il s'en doute; on le récompense, s'il résiste aux tentations; on cherche à prévenir des fautes nouvelles ; on infligera une pénalité plus forte s'il y a récidive ; on le corrige en cultivant les facultés morales, et invoquant le Christianisme qui condamne la soif d'acquérir. — Si le sentiment de la propriété fait défaut, on le cultivera chez l'enfant; s'il ne tient pas à ses jouets , et qu'il les abandonne sans se soucier de les conserver, on corrige cette imprévoyance par le malaise et l'ennui d'une privation prolongée ; plus tard on lui fait comprendre par des exemples l'inconvénient de la prodigalité et de l'insouciance. — En général les les caisses d'épargne sont un bon moyen de cultiver le sentiment de la propriété dans le peuple et d'attacher toutes les classes au maintien de la choses publique que leur intérêt commun est de défendre.

ORGUEIL. — On doit réprimer l'orgueil de bonne heure : « Il n'y a, dit Rousseau, qu'un seul désir des enfants auquel on ne doive jamais complaire, c'est celui de se faire obéir..... Refusez-leur toujours ce qu'ils ne demandent que par fantaisie ou pour faire un acte d'autorité. » On n'accordera rien à l'enfant de ce qu'il exige impérieusement ; on lui ôtera l'habitude du commandement ; on l'isole quand il devient mutin et exigeant. On éloignera les flatteurs. On sera avare d'éloges, même mérités, et l'on n'en accordera qu'à la modestie et à l'humilité. Pour rabaisser l'orgueil, on fera comprendre, par des exemples, que ce défaut non seulement rend insupportable à tout le monde, mais encore couvre de ridicule celui qui en est atteint ; on corrigera l'élève en le comparant aux supériorités qui l'entourent et qu'il ne peut égaler. Enfin, le contact de ses camarades sera une leçon perpétuelle pour le châtier chaque fois qu'il péchera, la vie de pension ayant des correctifs bien préférables à la vie de famille la mieux ordonnée en ce genre.

VANITÉ. — L'*orgueil* est l'estime de soi trop développée ; la *vanité* est l'amour de l'approbation poussé trop loin ; la répression de ce défaut n'importe pas moins au bonheur de la vie. On ne louera l'enfant sur rien de ce qui le concerne, car toute louange surexcite la vanité. Aussi, pour le faire agir, on emploiera tout autre levier que celui de ce sentiment : c'est un avis que nous donnons aux instituteurs et aux parents qui font précisément tout le contraire ; ils ne doivent point développer une disposition qu'il faudrait étouffer ou affaiblir. On relèvera les bassesses et les tribulations des gens assujettis à l'empire de la vanité ; on fera voir combien elle rend esclave des caprices du monde ; car elle prive

le vaniteux de sa liberté, pour le faire dépendre du respect humain et des fantaisies de l'opinion. On fuira les flatteurs. On développera le raisonnement et l'intelligence pour faire saisir le néant des principaux mobiles de la vanité ; enfin, si l'on ne peut la réprimer complètement, on la dirigera sur des objets qui n'exposent ni à la perte du libre arbitre, ni à une concurrence d'où peuvent naître l'envie et la jalousie. Comme un préservatif de ces deux passions dans le jeune âge, nous recommanderons l'égalité de tendresse et de soins pour tous les enfants : la morale défend les préférences et la médecine en fait voir les dangers.

Circonspection. — C'est une faculté morale fort utile dans les affaires de la vie, et qu'on doit chercher à acquérir ; la discrétion est une grande qualité. — Trop développée, la circonspection rend indécis et irrésolu ; des gens de mérite peuvent perdre leur carrière pour ne savoir pas prendre un parti à temps. La timidité en est aussi la conséquence ; on réprimera cet excès par la sociabilité, en éloignant l'objet propre de la circonspection, et en faisant naître des circonstances qui forcent à prendre une détermination sous peine de danger. — Le défaut de circonspection engendre l'imprévoyance et l'étourderie ; on y remédie en faisant éprouver à l'enfant les effets de son imprudence. Le péril est une punition qui corrige mieux que les remontrances. Plus tard, on montre, par des exemples, les inconvénients du défaut de prévoyance et les avantages de la circonspection.

Sens de la mécanique. — Il importe de cultiver ce sens pour se procurer un remède contre l'ennui, un délassement des travaux intellectuels, enfin un moyen de conserver ses forces et sa santé, ou même, de se suffire dans les circonstances difficiles de la vie. J.-J. Rousseau

fait apprendre un métier à son Emile. — C'est vers l'âge de 12 ans qu'on commencera à exercer le sens de la mécanique; on emploie à cet effet différents jeux, le dessin, la broderie, etc.; l'homme s'habituera à travailler le fer et le bois.

Sens de la musique. — On se servira de la musique pour calmer l'ennui, pour exciter le courage, pour combattre une passion, en éveillant d'autres sentiments; car, en occupant un organe, on distrait les autres de leur objet. On cultivera la musique par les mêmes motifs que le sens de la mécanique.

Sens du calcul. — On l'exercera à l'aide de certains amusements de l'enfance. On oblige à calculer avec une foule de jeux. On habitue peu à peu à des exercices plus forts, sans fatigue, et par le seul attrait du plaisir.

Sens du langage. — On évitera de charger la mémoire de mots abstraits. On développera ce sens par la pratique; rien ne réussit mieux que de mettre l'enfant en rapport avec des personnes étrangères qui lui apprennent leur langue sans contention d'esprit; on l'habitue à parler plus qu'à se servir de grammaires et de dictionnaires qui ne doivent venir que plus tard, afin de ne pas l'ennuyer. Cette méthode rend attentif, captive en amusant, et fait faire plus de progrès que par la routine des écoles.

Sens de l'imitation. — Il se développe de très-bonne heure. On le mettra à profit en l'utilisant pour l'éducation de l'enfance. On le dirigera sur des objets moraux et profitables. On aura soin de placer près des élèves des personnes dont la conduite ne puisse fournir que de bons exemples à imiter.

Bienveillance. — Ce sentiment a besoin d'être dirigé : trop faible ou trop fort, il est nuisible à l'individu.

— S'il est insuffisant, on le développera par des exemples plus que par des paroles. On rendra l'élève témoin du spectacle de la misère; par ses propres souffrances, on lui donnera conscience des maux d'autrui et on l'habituera à y compatir; on l'excitera à s'apitoyer sur les malheureux, en lui faisant partager avec eux sa bourse et ses friandises. On lui montrera que l'indifférence rabaisse au niveau même des brutes qui n'ont pas de pitié pour les autres bêtes. On le punira s'il violente les animaux, et, comme nous l'avons dit, ce sera une bonne leçon de lui rendre les douleurs qu'il leur cause. Plus tard, on lui fera comprendre que celui qui ne se croit obligé à rien envers ses semblables n'a droit de rien exiger d'eux, que l'isolement lui fera payer cher la peine due à sa coupable indifférence, qu'il se verra seul dans les circonstances critiques de la vie, et qu'à son agonie il aura les angoisses de l'abandon. — Si la bienveillance est trop développée, elle nuit au bonheur en faisant à chaque pas éprouver des froissements douloureux; il faut éclairer la philanthropie; elle peut rendre dupe au sein du monde : on la contrebalancera par la circonspection, par le sens du juste. Si elle dégénère en faiblesse, on montrera les inconvénients du trop de tolérance pour les méchants; on dirigera la compassion sur la société entière en déroulant les maux que répandent sur elle les méchants non comprimés.

Vénération. — Il importe de développer ce sentiment dès l'enfance, en habituant les élèves à la déférence et au respect envers tout ce qui est au-dessus d'eux. — Si la vénération se trouve trop développée, on fera sortir de son humilité celui que trop de tendance à vénérer laisse dans une faiblesse préjudiciable; on appellera l'intelligence à le diriger afin qu'il ne prenne pas

pour objet de ce sentiment ce qui n'en serait pas digne.

Sentiment religieux. — Il est représenté par la *vénération* appliquée à Dieu ; pour mieux faire aimer la religion, il ne faut pas vouloir l'inculquer par des leçons prématurées qui ne sont que stériles et ennuyeuses ; il ne faut l'approfondir qu'à mesure que l'intelligence peut comprendre : la religion n'a rien à craindre de la raison. L'enseignement religieux doit être sagement progressif pour être profitable ; il complète alors l'éducation. Le sentiment religieux est une puissante égide contre les passions ; c'est surtout à l'époque où elles se développent, qu'il faudra le fortifier et appeler à son aide l'intelligence pour qu'ils luttent ensemble contre les entraînements des sens. — Quand le sentiment religieux est porté à l'extrême, il expose au fanatisme et à la monomanie : On éloignera les livres ascétiques ; on l'éclairera sur l'inanité des scrupules qu'il peut avoir. On le combattra par d'autres sentiments, des occupations réglées, des voyages, etc.....

Sentiment de la justice. — Il importe de développer ce sentiment dès l'âge tendre. L'instituteur et les parents seront scrupuleux observateurs des lois de l'équité : Un exemple d'injustice peut jeter des germes fâcheux dans l'esprit des enfants ; il ne faut jamais les corriger à tort ni les punir mal-à-propos. On infligera des châtiments qui fassent exemple pour la violation de la discipline. On condamnera sévèrement tout ce qui blesse l'équité ; on stigmatisera, avec l'accent du mépris, toute infraction aux conventions entre enfants, et toute retenue injuste de leurs jouets. — Si ce sentiment était outré, on rectifiera les idées du bien et du mal ; on atténuera par des exemples les principes exagérés de mo-

rale qu'il se propose, et l'on détruira par la discussion l'excès des scrupules qu'il peut nourrir. On fera comprendre que nul n'a droit d'élever son propre sentiment au-dessus du sentiment général qui le condamne.

FERMETÉ. — Cette faculté constitue la volonté et le caractère ; si elle fait défaut, on la développera de longue main : on présentera à l'élève des obstacles faciles à surmonter, on l'exercera à les vaincre ; on aura soin que ces obstacles ne soient pas de nature à le rebuter. On le stimulera par des exemples et en excitant son amour-propre. — Si la fermeté est trop forte, elle rend volontaire et entêté ; on doit la réprimer de bonne heure. On accoutumera l'enfant à se plier à la nécessité ; si, malgré les remontrances, il s'obstine, laissez-le libre ; faites seulement que les conséquences de son entêtement soient assez préjudiciables pour lui donner une leçon qui ne puisse être oubliée. Ce serait un mauvais moyen que de le vexer ou de blesser son amour-propre ; cela ne ferait qu'irriter davantage son opiniâtreté. On lui opposera le sentiment de la justice, de la bienveillance et de la vénération. Il faut lui faire reconnaître dans tous vos préceptes l'empire de la loi et l'expression de la nécessité ; il faut surtout qu'il n'y voie jamais les caprices d'une volonté arbitraire.

Des rapports du Christianisme avec l'hygiène.

L'Evangile a régénéré le monde.

Il faut, pour bien comprendre l'influence bienfaisante du Christianisme sur le système corporel de l'homme, l'étudier dans son origine même. Il fut ap-

porté au moment où la société allait périr dans des excès de tout genre. Le monde païen, perverti par le polythéisme et ses vices dont on faisait l'apothéose, ne savait plus vivre selon la raison ni selon la nature. Les débauches des fêtes du paganisme mettaient le comble à la dégradation morale. Le genre humain était réellement dévoyé.

L'Evangile est venu le ramener dans le sens de la nature, sous les yeux de la philosophie païenne qui n'avait que trop montré son impuissance. Il développa une société nouvelle au sein de l'ancienne qui contempla avec étonnement la troupe des fidèles cherchant l'ordre et la pureté au milieu de l'anarchie et des vices.

Le Christianisme, en relevant la dignité humaine, a régénéré l'éducation de l'homme. Il est venu démontrer que le genre humain est un, qu'il n'y a point de races privilégiées, que la vérité et la liberté appartiennent à tous.

Il a créé les vrais rapports des devoirs domestiques: il a consacré la sainteté du mariage et ramené la chasteté entre les époux; il a imprimé au caractère de la paternité un cachet d'honorabilité et de bienveillance inconnu au polythéisme. Avant le Christ, les enfants étaient considérés comme une chose, comme une propriété dont on pouvait disposer à son gré et pour son avantage.

Le Christianisme a réformé les mœurs de la société. Non-seulement il est venu apporter la loi nouvelle annoncée par les prophètes, mais encore il se présente comme conservateur de la santé physique des peuples; il vint protester par l'exemple et l'enseignement contre les vices et la corruption qui rongeaient les entrailles du paganisme.

Il prêcha la paix entre les sens et l'esprit, et établit un pacte d'alliance entre l'âme et le corps, en faisant servir à l'harmonie des forces de l'individu l'antagonisme naturel entre les mouvements charnels et les mouvements spirituels. Il sut ainsi faire converger ces deux principes vers la même fin, la santé physique et le perfectionnement moral. « Il faut, dit Saint Paul, qu'il n'y ait point de schisme dans le corps, mais que toutes ses parties conspirent au même but d'harmonie. »

L'Evangile enseigna à réprimer les passions, et en même temps il sema le germe des vertus, c'est-à-dire qu'il vint à la fois combattre le mal et en signaler le remède. La pudeur est une vertu qu'on doit au Christianisme; il en est de même de l'humilité. Il corrigea l'indifférence des hommes pour leurs semblables, et fit naître la charité. C'est la pensée chrétienne qui fonda les hôpitaux. Saint Basile, qui dut à sa mauvaise santé de devenir médecin, comprenant toute l'importance hygiénique de l'art de guérir, fut le fondateur des léproseries; il fit bâtir à Césarée, en Cappadoce, un magnifique hôpital qui subsista longtemps sous le nom de *Basiliade*.

Le Christianisme vint en aide à la médecine pour soutenir l'homme dans l'adversité et à l'agonie. Baillou a remarqué son heureuse influence dans les maladies : « *In ritû et remediis divinis remedium remediorum consistit humanis et auxiliis prævalens.* » (Op. omn. t. 3. p. 378).

En somme, il relia les membres de la grande famille humaine par des vertus et des devoirs, en même temps qu'il combattait leurs défauts et leur égoïsme. Saint Paul établit qu'on doit résister à ce qu'il nomme

avec énergie l'*inspiration de la chair*, toutes les fois qu'elle peut compromettre la grande destinée de l'homme, son aspiration vers le Créateur. Il a réussi, en saisissant la profondeur de la nature humaine, à résoudre par le Christianisme le problème important de l'équilibre entre les mouvements de la chair et les justes exigences des forces affectives. Il reconnait que les besoins naturels du corps soient satisfaits, afin que le malaise qui naîtrait de cette infraction n'obscurcisse pas la lumière de l'entendement, et que le sens intime puisse déployer ses manifestations en toute liberté. (*Hygiène des familles*).

Saint Basile, en blâmant les excès de table, blâme aussi les abus de l'abstinence et le rigorisme des fanatiques : « De même qu'il est dangereux de céder à l'intempérance de la table, ainsi il est hors de bon sens de déprimer le corps et de le rendre inutile par une privation excessive...... car ce n'est point à l'aide d'un instrument brisé ou détruit que nous pouvons nous unir convenablement à Dieu par l'étude et la prière, ni accomplir nos devoirs de charité envers nos frères. Aussi est-il nécessaire de donner des soins au corps, non tant à cause de lui-même que pour qu'il nous soit utile à l'étude de la sagesse. »

On est donc autorisé à conclure que l'Évangile a exercé la plus grande influence sur l'hygiène et la régénération de la société. Voici comment Bossuet résume cette question : « On ne peut contester au Christianisme la règle des mœurs : notre morale nous oblige à dompter nos passions, à mortifier nos sens, trop subtils séducteurs de notre raison ; elle va éteindre jusqu'au fond des cœurs l'étincelle qui peut causer un embrâsement ; elle étouffe la colère...... elle retient jusqu'aux yeux

par une extrême pudeur qu'elle a pour garder le cœur : elle a donné au mariage une forme auguste et vénérable qui honore la nature, etc. »



HYGIÈNE DES ORGANES DE RELATION.

La *vie de relation* nous met en rapport avec le monde extérieur par les sens et les appareils du mouvement. Cette section forme une transition naturelle entre l'*hygiène morale* et l'*hygiène des organes de la vie végétative*. Les *organes de relation* servent à l'une et à l'autre.

---

§ I. HYGIÈNE DES SENS.

Les *sens* sont des instruments mis en œuvre par le cerveau pour avertir l'homme de ce qu'il doit fuir ou chercher ; leur usage commun est de recevoir et de transmettre à l'encéphale les impressions propres à lui faire juger les qualités des corps. On doit perfectionner les sens pour qu'ils puissent servir l'intelligence avec plus de prestesse et de précision et lui apporter plus de matériaux. Leur hygiène est une appendice à l'hygiène intellectuelle et morale au perfectionnement de laquelle elle peut concourir.

Hygiène du tact et du toucher.

L'organe du *tact* est la peau, et celui du *toucher*, c'est-à-dire du tact aidé de la locomotion, est spéciale-

ment la main. Ce sens, par les notions qu'il transmet au cerveau, veille à la sûreté et à la conservation de l'individu. La culture peut lui donner une délicatesse extrême : les aveugles en sont une preuve. Il faut, pour le conserver intact, protéger la peau contre tout ce qui pourrait l'altérer en endurcissant l'épiderme; mais, en même temps pour la santé, il importe d'aguerrir la sensibilité de la peau contre l'air, le froid, les vicissitudes atmosphériques, l'influence électrique. (Voyez *Hygiène de la peau.*)

Hygiène du goût.

La langue est le siége principal du *goût* auquel concourent aussi l'arrière-gorge et le voile du palais.

Les corps peu sapides ménagent le sens du goût, et c'est parmi eux qu'on trouve les aliments les plus réparateurs, comme le lait, le pain, la viande, etc. Les condiments épicés sont dangereux. Il importe d'écouter les salutaires indications du goût, non seulement pour l'estomac qui digèrerait mal ce qui répugne, mais encore dans l'intérêt de tout l'organisme. Le goût est la sentinelle de l'estomac. Le meilleur moyen pour le maintenir en bon état, c'est l'abstinence de tout ce qui peut altérer l'organe, comme l'abus des épices, des aromates, des assaisonnements chauds et piquants, des liqueurs fortes, etc. — S'il est blasé, on le ramènera à l'état normal par le régime et les saveurs douces et tempérées.

Hygiène de l'odorat.

L'*odorat* a pour organe la membrane muqueuse qui tapisse les fosses nasales. Il sert à compléter le goût ;

placé sur la route de la respiration, il est appelé à juger aussi les qualités de l'air qui va être introduit dans les poumons. Sans l'odorat, l'homme exposé aux émanations délétères, pourrait être frappé par la mort, avant de savoir par quel chemin elle est arrivée jusqu'à lui. L'habitude viciée empêche certaines professions d'en retirer tous les services qu'elles pourraient en espérer. Il est bon de le perfectionner par un sage exercice. Le tabac émousse l'odorat en épuisant l'excitabilité de l'organe; cette excitabilité sert à rappeler à la vie les asphyxiés (voyez *Asphyxie*). L'abus des odeurs est contraire aux personnes nerveuses; on doit les interdire aux femmes enceintes.

Hygiène de l'ouïe.

L'*ouïe* a pour organe l'oreille; elle peut acquérir une grande finesse par l'exercice; la musique est un moyen de la perfectionner.

Le silence est à l'ouïe comme le sommeil au cerveau; il lui donne le repos nécessaire pour réparer son excitabilité; il remédie à son exaltation morbide; de même la faiblesse de l'ouïe peut être combattue par un exercice méthodique. La surdité s'oppose au perfectionnement de l'intelligence. L'abbé de l'Épée a rendu un grand service à l'humanité en créant l'éducation des sourds-muets par la culture directe de l'ouïe et surtout par le langage des signes qu'il a inventé.

Il faut avoir grand soin de l'oreille : on la débarrassera du cérumen qui s'amasse dans le conduit auriculaire; mais il ne faut pas faire abus de cure-oreilles qui émoussent la sensibilité auditive et peuvent percer le tympan. Les plongeurs auront soin de garnir l'oreille

avec un bourdonnet de coton, afin de prévenir les inconvénients du contact de l'eau sur le tympan.

Hygiène de la vue.

L'œil est l'organe de la *vue*, et la lumière son excitant naturel. L'exercice peut beaucoup modifier la puissance de la vision, témoins les chasseurs, les marins, les sauvages etc., qui distinguent à de grandes distances. Pour que l'exercice ne devienne pas préjudiciable à la conservation de la vue, il faut que les yeux ne soient pas impressionnés par une lumière trop éclatante ou trop faible, ni qu'ils soient continuellement en action ou qu'ils prennent un trop long repos. On doit par dessus tout leur épargner les transitions brusques.

Une lumière trop vive surexcite l'organe visuel, épuise sa sensibilité et finit par produire la cécité ; rien n'est plus défavorable à la vue qu'un travail exécuté à la clarté d'une lumière intense ; c'est à cela qu'on attribue les ophthalmies, les cataractes et les amauroses qui surviennent chez les verriers, cuisiniers, forgerons, fondeurs, etc.

L'obscurité repose l'œil ; mais si l'on travaille à une lumière trop faible, elle causera à la longue une myopie ou un affaiblissement de la vue. La privation prolongée de la lumière augmente la susceptibilité de la rétine ; si alors elle vient à être frappée tout-à-coup par une vive clarté, elle peut perdre à jamais la faculté de voir ; il faut se garder de considérer les éclairs, les éclipses de soleil, etc., qui, par le contraste de l'ombre et de la lumière, exposent à la cécité.

L'usage de la *lumière artificielle* demande beaucoup de précautions : l'inégalité et la vacillation de la flamme fa-

tiguent et usent prématurément la vue, en soumettant l'œil à un stimulant moins uniforme que les rayons du jour et en exigeant de cet organe une action trop forte. « Le gaz hydrogène carboné, dit M. Londe, semble plus convenable à l'éclairage des lieux publics, des salles de spectacles, et des rues et places, que des lieux circonscrits dans lesquels on se livre au travail : l'intensité de cette lumière, son éclat, l'oscillation qui l'accompagne, produisent une grande fatigue des yeux. » Nous pouvons ajouter que depuis que le gaz a été introduit dans les comptoirs, la vue des employés nous a paru en souffrir considérablement. — Jamais les scribes et les hommes de bureau n'avaient présenté tant de maux d'yeux. C'est une innovation dangereuse pour les salles d'études dans les colléges et les pensions ; les pères de famille doivent protester contre cet emploi du gaz, s'il veulent que la vue de leurs enfants ne soit pas altérée (1).

(1) Voici d'autres inconvénients, pleins de danger pour la santé : « Ce mode d'éclairage deviendrait promptement dangereux dans un lieu dont l'atmosphère ne serait point fréquemment renouvelée ; et une lumière au gaz dans une chambre close *y ferait périr d'asphyxie* d'une manière tout aussi certaine que le fait le gaz non enflammé. Mais lors même que l'asphyxie n'a pas lieu, les surfaces respiratoires n'en reçoivent pas moins une atteinte réelle des gaz sulfureux, sulfite de carbone et hydrogène sulfuré qui échappent à la combustion, et même du charbon qui pénètre avec l'air dans la poitrine. Le *gaz est donc un mauvais mode d'éclairage dans les maisons particulières* ; il ne convient qu'en plein air. Tout au plus peut-il être employé dans ces vastes magasins où des courants d'air continuels renouvellent à chaque instant l'oxygène, et balaient les gaz délétères à mesure qu'ils se produisent. » (LONDE, *Hygiène.*)

Le meilleur mode d'éclairage pour les appartements est celui qui résulte de la combustion d'une huile pure dans une lampe mécanique. Le foyer lumineux doit être recouvert d'un chapiteau opaque, blanc à l'intérieur, et bleu ou vert à l'extérieur. — Après les lampes, on préférera les bougies, puis les chandelles.

L'application trop continue de l'œil est pleine de péril; l'hygiène veut qu'on y mette des interruptions multipliées. L'excès est plus pernicieux encore à la lumière artificielle; les interruptions sont alors plus nécessaires. Il faut diviser le travail; il sera préférable d'y consacrer deux heures le soir et deux le matin, plutôt que de travailler quatre heures de suite dans la soirée; on devra en outre en renvoyer au jour le plus possible, pour diminuer d'autant la durée du travail à la lumière artificielle.

Si l'on s'exerce à regarder des objets trop petits, on risque de devenir myope. Pour éviter l'inconvénient de l'exercice visuel sur des objets rapprochés, il conviendra de ne s'y livrer que pendant un temps assez court, afin de prévenir une trop grande fatigue de l'œil, et à des intervalles suffisants pour lui donner le temps de se reposer. Ainsi les ouvriers, adonnés à des arts mécaniques ou qui appliquent leur vue à des objets ténus, devront interrompre souvent leur travail par de courts intervalles de repos.

Si la rétine devient trop impressionnable, on aura recours à des conserves bleues, ou vertes. On ne prendra pas des verres d'une teinte trop sombre; car, en ne laissant passer qu'une très-petite quantité de rayons lumineux, ils obligeraient l'œil à une contention très-fatigante. Il ne faut pas non plus porter les conserves constamment, afin de n'en pas prendre la fâcheuse habitude.

Il y a *myopie* quand on ne peut lire nettement des caractères comme ceux de ce livre au-delà de 15 à 20 centimètres, et *presbytie* si on ne peut les lire en-deça de 80 centimètres.—On réussit à prévenir la myopie chez les enfants, en les empêchant de trop rapprocher les objets pour les voir ou de fixer des corps trop petits. Quand on leur apprend à lire, on devra toujours placer le livre à une certaine distance, et l'on aura soin de l'éloigner graduellement jusqu'à ce que la vue soit rendue à la portée ordinaire. On leur fera prendre l'habitude de considérer des objets lointains. Nombre des jeux de l'enfance peuvent être utilisés à cet effet. — Si l'on n'a pu vaincre la myopie, on choisira des lunettes à verres concaves qui permettent de lire sans fatigue à la distance de 20 à 30 centimètres. Mais on ne devra jamais les porter sans cesse, et il ne faudra les garder qu'autant qu'on en aura un besoin absolu, afin de ne pas détruire l'espoir de rétablir un jour la vue par l'hygiène.

Si la presbytie est accidentelle, on la combattra par un exercice méthodique, pour ramener la vue à la portée naturelle. Si elle dépend des progrès de l'âge, on aura recours aux lunettes. Or, quand faut-il y recourir ? ce sera seulement quand le point de vue a commencé à s'éloigner, quand, pour voir les objets, on est forcé de les placer à une plus grande distance ou de les approcher de la lumière, quand enfin après le moindre exercice les yeux se fatiguent et deviennent impropres au travail.

Voici un moyen simple d'apprécier le numéro des verres convexes pour presbytes : l'épreuve consiste à présenter le verre à une certaine distance d'une surface jusqu'à ce que les objets situés sur un plan éloigné se

peignent sur la surface de la manière la plus distincte possible; on mesure alors directement l'intervalle compris entre le verre et la surface; cet intervalle est ce qu'on appelle le *foyer* ou le *numéro* du verre qui se compte par pouce; c'est-à-dire que le n° 20 est un verre de 20 pouces de foyer.

Les presbytes doivent quitter leurs lunettes pour voir les objets éloignés, comme les myopes les leurs pour voir de près. — Toutes les lunettes affaiblissent la vue par le secours même qu'elles lui prêtent; de sorte qu'après qu'on s'est habitué à certains verres, on ne peut plus s'en passer sans éprouver une diminution sensible dans l'étendue de la vision. Aussi il importe dans l'emploi des lunettes de commencer par les n^os^ les moins avancés et de ne passer à des verres plus forts qu'autant que ceux dont on se sert fatiguent l'œil et sont devenus insuffisants.

Rien n'est plus préjudiciable que l'usage des lorgnons, qui ont généralement des verres trop forts, et qui de plus ont l'inconvénient de ne se placer que devant un seul œil, qu'ils fatiguent. (Voyez *Art de l'Oculiste*).

---

§ II. HYGIÈNE DE L'APPAREIL LOCOMOTEUR.

L'hygiène de l'appareil locomoteur, qui comprend *l'art de la gymnastique*, consiste dans la direction des mouvements et les règles du repos. Il importe de cultiver les exercices, non seulement pour rendre les mouvements plus parfaits et surtout pour en perfectionner les organes, mais encore pour améliorer la

santé générale. — On divise les exercices en *actifs*, *passifs* et *mixtes*.

Exercices Actifs.

Sous leur influence, les mouvements respiratoires augmentent de fréquence, les poumons absorbent plus d'oxygène, la chaleur animale se développe davantage, la sécrétion cutanée est accrue, ainsi que la nutrition générale. — L'encéphale, au contraire, est en quelque sorte condamné au repos, et c'est sous ce rapport qu'on peut dire que, sous l'empire des mouvements, les passions se calment, l'activité de la pensée s'amortit. Ils absorbent à leur profit la force vitale; aussi l'exercice, pris immédiatement après le repas, peut troubler la digestion, tandis que, hors ce temps, il excite la faculté digestive.

Il ne doit jamais être exagéré; sans quoi, il amène la lassitude et l'endolorissement des muscles, et, loin de fortifier, il a pour effets généraux, l'épuisement du système nerveux, et des troubles dans la digestion et la nutrition. Si même il est trop prolongé, la réparation ne pouvant plus suffire aux pertes, il use promptement les forces, et peut vieillir prématurément les individus. Les chevaux de poste en sont un exemple. — Un repos suffisant est le meilleur moyen de favoriser la nutrition et le développement de la force dans les muscles, en permettant à ceux-ci de recouvrer l'excitabilité épuisée par le mouvement. L'homme qui devient le plus robuste est celui qui se livre à des exercices gradués, sans être jamais violents, et toujours interrompus à temps par des intervalles de repos.

Le repos lui-même ne doit pas être trop long; tout

en favorisant la sécrétion graisseuse, il nuirait à la véritable nutrition, et diminuerait la force musculaire par défaut de mouvement. L'excès du repos est contraire aux tempéraments lymphatiques; il expose aux irritations des glandes mésentériques et de tout le système lymphatico-glanduleux, dont l'exercice préviendrait l'engorgement. — L'inaction est également contraire au tempérament pléthorique qui, par la continuité d'un exercice modéré, doit perdre, s'il veut prévenir les apoplexies et autres affections dont il est menacé, le surplus du fluide sanguin qui surabonde dans ses tissus.

1° La *marche* est l'exercice le plus naturel de l'homme, et celui qu'on supporte le plus longtemps sans fatigue, car il contracte et relâche alternativement les muscles. On distingue le *pas grave* et le *pas accéléré*. Dans les deux cas, la marche a l'avantage d'exercer l'ensemble des muscles du corps; elle a une heureuse influence sur toutes les fonctions; elle est utile aux convalescents pour rappeler les forces; elle active la digestion, quand on a soin de prendre un repos suffisant après le repas.

2° La *course* est une marche précipitée; elle est en rapport de durée avec le développement des organes de la respiration et de la circulation, et conséquemment avec le volume d'oxygène et de sang dont ils peuvent opérer la combinaison à chaque mouvement respiratoire. La course demande un exercice spécial pour y exceller; on doit s'y habituer graduellement; il ne faut jamais courir trop vite dès l'abord, pour éviter les crachements de sang et les maladies du cœur et des gros vaisseaux. — La course exerce l'ensemble du système locomoteur; elle développe les muscles et l'ap-

pareil respiratoire. La règle est de tenir la tête renversée, le corps ferme, de ne pas remuer trop les bras pour ne pas ébranler le point d'appui du tronc, et de ne pas trop relever les cuisses pour ne pas faire une perte inutile de temps et de forces, etc. La course convient aux jeunes gens et aux tempéraments lymphatiques. Il ne faut pas s'y livrer de suite après avoir mangé.

3° Le *saut* communique au corps une grande souplesse et développe beaucoup de force dans les membres abdominaux. Il convient aux jeunes gens et aux tempéraments lymphatiques. On ne doit jamais tenter des sauts exagérés, car ils peuvent occasionner des accidents vers le cerveau, la moëlle épinière ou le foie; il faut toujours avoir la précaution de fléchir toutes les articulations en retombant sur le sol.

4° La *chasse* offre les avantages de la marche, de la course et du saut qu'elle réunit; en outre, elle exerce l'ouïe et la vue, et aguerrit contre les vicissitudes atmosphériques; elle peut servir de remède contre les affections tendres. Trop prolongée, elle expose à l'épuisement et aux varices. La chasse de nuit et la chasse au marais sont dangereuses, elles peuvent amener de grands dérangements dans la santé.

5° L'*escrime* détermine une action musculaire énergique quand on réunit l'offensive et la défensive. Bien dirigée, elle développe largement la poitrine, elle exerce la vue et habitue au coup-d'œil rapide, et aux décisions promptes; elle convient aux jeunes gens et aux sujets lymphatiques; c'est un correctif de la vie sédentaire et de la constitution obèse; mais comme elle développe spécialement le bras et la jambe qui occupent le plan antérieur (droit chez les droitiers, gauche chez les gauchers), il faut recourir à d'autres manœuvres gym-

nastiques pour contrebalancer ce résultat, ou même exercer à l'escrime successivement les deux membres.

6° La *natation* est pour l'homme un art qu'il ne peut pratiquer de prime abord et dont il doit faire l'apprentissage. Elle est très-propre à augmenter la force musculaire et à favoriser l'extension de la poitrine. Comme il n'y a pas de perte du côté de la peau, elle est à la fois tonique et sédative du système nerveux. Elle offre une ressource précieuse dans les grandes chaleurs pour remédier à la faiblesse des muscles, relever l'énergie des fonctions nutritives. C'est un des exercices les plus avantageux qu'on puisse prendre en été dans la mer et dans les eaux courantes des rivières. Elle convient aux sujets énervés, aux filles chlorotiques. On aura soin de ne pas se mettre à l'eau si l'on a les hémorrhoïdes, ni pendant que le corps est en sueur. Nous avons indiqué ailleurs les précautions relatives à l'ouïe, à la digestion et au soleil. (Voyez *hygiène de l'ouïe*, *indigestion*, *asphyxie*, *coup de soleil.*)

7° Dans la *danse* quelques fonctions se trouvent portées au-delà de leur rythme, comme la circulation et la respiration qui deviennent accélérées. Elle développe particulièrement les muscles des membres inférieurs et du bassin qui, chez les danseurs de profession, prennent un accroissement marqué aux dépens du reste du tronc et des bras. C'est pourquoi les jeunes gens devront toujours lui associer un autre exercice qui ait pour but le développement presque exclusif des membres thoraciques. — « La danse, pour ne pas nuire à la santé, ne doit pas être exécutée après le repas, ni dans des lieux peu spacieux, ni se prolonger des nuits entières; toutes circonstances qui concourent à produire sur la santé des désordres qui, pour se manifester lentement, n'en sont que plus profonds. » (LONDE.)

8° Les *exercices des organes de la voix* comprennent la *déclamation*, la *lecture à haute voix* et le *chant.* — Leur effet primitif porte sur le larynx, et l'effet secondaire sur les organes respiratoires et digestifs. La voix devient plus sonore, la respiration plus grande et plus complète. Ces exercices servent à corriger les vices de prononciation ; pour concourir à la santé, ils doivent être modérés, gradués et mêlés de repos suffisants. Autrement, ils prédisposent au crachement de sang et aux maladies du larynx. On aura la précaution de débarrasser le cou de toute gêne, de cravate, de fichu, etc.

Exercices passifs.

Les exercices passifs sont ceux dans lesquels le corps, placé dans un véhicule quelconque, est mu avec lui par une force étrangère et n'est plus l'agent du mouvement qu'il éprouve. Leur influence diffère beaucoup de celle des exercices actifs : ils facilitent la digestion, activent l'absorption à la surface de la muqueuse intestinale, augmentent la sécrétion des reins et l'exhalation graisseuse, et favorisent la nutrition par les secousses qu'ils impriment au corps.

1° Les *promenades en voiture* sont très-utiles aux malades et aux sujets faibles ou énervés. Elles donnent plus de vigueur à nos organes sans épuiser l'activité de leurs fonctions, et facilitent l'assimilation sans occasionner de perte. Dans les maladies, elles procurent l'avantage de l'insolation et du changement d'air, sans faire éprouver de fatigue.

2° La *navigation* agit par les mouvements variés qu'elle imprime, par la respiration de l'air de la mer ;

elle développe la force musculaire chez ceux qui travaillent aux manœuvres ; elle excite le courage par l'habitude du danger. Elle a pu combattre la monomanie et l'hypochondrie par le changement de vie, la variété des manœuvres, le mal de mer, le spectacle des orages, etc.; mais alors elle doit être de courte durée, car les longues croisières peuvent engendrer le spleen.

Exercices mixtes.

C'est l'association des exercices actifs et passifs, dont l'influence se trouve combinée.

Equitation. — Le mouvement général qu'imprime l'exercice du cheval est un des moyens les plus propres à fortifier la presque universalité des organes du corps humain. C'est cette propriété tonique par excellence qui le rend avantageux aux personnes faibles, aux convalescents. Les gens de lettres doivent se livrer à l'équitation pour combattre la fâcheuse influence des travaux de cabinet et de la vie sédentaire ; elle repose le cerveau.

L'équitation détermine des lassitudes et des douleurs dans les reins et les membres, d'autant plus prononcées qu'on n'est pas rompu au cheval. Immodérée ou violente, elle peut causer des hémorrhoïdes, un pissement de sang, et même des hernies, si l'allure du cheval est trop dure. Les soldats de cavalerie sont très-exposés à ces maladies. — Après le repas il convient de n'aller qu'au pas. L'amble est l'allure la plus douce après le pas.

Remarques générales. — Il faut procéder par gradation dans tous les exercices.

Ils doivent être proportionnés aux dépenses que peu-

vent faire les organes en faveur des actions musculaires, sans que ce détournement de matériaux épuise la source des forces nécessaires à l'intégrité des fonctions.

Les repas ne doivent jamais suivre immédiatement les exercices violents; la stimulation que ceux-ci déterminent dans l'économie pervertit l'ordre des mouvements vitaux, et enlève momentanément à l'estomac les forces nécessaires à la fonction digestive. Il faut laisser aux phénomènes produits le temps de rentrer dans l'ordre naturel.

L'exercice bien dirigé sert beaucoup à la santé; il augmente la fibrine et l'exhalation d'acide carbonique; il agit comme excitant et tonique dans les divers états morbides avec prédominance lymphatique. Il est efficace dans les névroses, la dysménorrhée, l'asthénie; il peut combattre la prédisposition à la phthisie.

La *gymnastique* est un accessoire utile à l'orthopédie pour le redressement des déviations de la taille et de la déformation des membres.

---

§ III. HYGIÈNE DU SOMMEIL.

Le repos de l'encéphale et des sens constitue le *sommeil* qui est la suspension des fonctions de relation, comme la veille en est l'exercice.

Le sommeil renouvelle dans les organes l'excitabilité épuisée par la veille, et dissipe leur lassitude. — Il ralentit les fonctions et produit le repos relatif de toute l'économie. Il ne donne rien par lui-même; mais, en diminuant les pertes, il permet d'économiser. Il favorise ainsi la restauration des organes et leur rend toute leur énergie.

Le besoin du sommeil s'annonce par un sentiment de langueur et de fatigue, et par l'affaiblissement de l'intelligence et des sens; si l'on y résiste, il y a malaise et douleur. — Quand le sommeil n'est pas assez long, la réparation est imparfaite; il reste dans les organes un état d'irritabilité dont le résultat est leur épuisement; les pertes de la veille ne sont pas réparées. Rien n'est plus propre à faire vieillir avant le temps que l'insuffisance du sommeil. Quand il est trop prolongé, il engourdit et abêtit.

C'est pendant la nuit qu'il convient de se livrer au sommeil; elle a l'avantage de soustraire l'organisme à ses excitants naturels. On ne répare jamais entièrement par le sommeil du jour la perte qu'on a faite en supprimant celui de la nuit. « Les veilles, dit Londe, indépendamment de ce qu'elles ont par elles-mêmes de destructeur pour la santé, ont encore l'inconvénient de priver de l'influence salutaire du calorique, de la lumière solaire, de l'air plus oxygéné du jour et autres avantages que tout l'art possible ne peut remplacer. » — Il n'existe aucune raison qui puisse intervertir la loi générale de la nature qui prescrit de veiller le jour et de dormir la nuit. On s'imagine qu'il faut se coucher plus tard dans l'été parce qu'il fait jour plus tard; c'est une erreur; ne fait-il pas également jour plus matin? Voilà des préjugés qui influent beaucoup sur la santé. — Ce serait aussi une grande erreur que de prétendre doubler son existence en retranchant sur les heures destinées au sommeil : ce serait perdre volontairement sur la somme totale de la vie, sans rien gagner sur sa plénitude pour le présent.

La durée du sommeil n'a pas de limites absolues; elle doit être en proportion des dépenses qui ont été

faites. Les sujets excitables sont ceux qui ont le plus besoin de dormir ; plus ils dorment, mieux ils se portent.— Chez les enfants, l'épuisement rapide de l'excitabilité rend indispensable un fréquent sommeil. Dans le premier âge on laissera dormir le jour, sans préjudice de la nuit. — Un moyen de bien effacer les épaules, c'est de dormir sur le dos, la tête médiocrement élevée, sans avoir un traversin trop épais (et sans se servir d'oreiller) pour ne pas se voûter la nuque. Je ne pense pas, dit encore Londe, que l'habitude d'une bonne position, même pendant le sommeil, soit à dédaigner pour conserver de belles formes.

Un exercice modéré est utile pour provoquer le sommeil ; il est au contraire empêché par une fatigue excessive qui laisse dans nos organes de l'excitation et une lassitude douloureuse. — Pour bien dormir, l'homme de cabinet suspendra ses travaux quelque temps avant de reposer. Ceux qui lisent pour s'endormir, choisiront des lectures peu attachantes. Il importe pour la santé de s'habituer à un lit ferme et même dur, et d'éviter avec le plus grand soin l'humidité, les odeurs, l'air vicié, qui ont une influence plus pernicieuse encore pendant le sommeil.

HYGIÈNE DES ORGANES DE LA VIE VÉGÉTATIVE.

Cette section de l'hygiène comprend la direction soit des organes au moyen desquels tout être vivant assimile à sa propre nature des substances étrangères qui lui servent à le réparer et à l'accroître, soit de ceux qui rejettent de l'économie les matériaux inapplicables ou devenus impropres à la réparation et à l'accroissement.

HYGIÈNE DE L'APPAREIL DIGESTIF.

Hygiène des Dents.

Les *dents* sont des instruments de mastication et de préhension ; elles servent aussi à l'articulation des sons.

La mastication complète est la condition essentielle d'une bonne digestion dont elle est le travail préparatoire. Celui qui ne mâche pas assez ses aliments éprouve toujours des digestions plus longues et plus laborieuses. Il ne faut pas charger l'estomac d'un acte de broiement qu'il est impropre à remplir.

Les causes qui altèrent les dents sont les aliments âcres, les fruits acides, le refroidissement des pieds et de la tête, un froid subit, etc. ; c'est un usage absurde qui prescrit de boire, après un potage souvent brûlant, un verre de vin que, dans le Midi, on sert souvent à la glace comme pour ajouter encore à l'effet pernicieux qu'il doit produire.

L'habitude de fumer, dit M. Londe, noircit les dents ; l'usage d'une pipe de terre les use à la longue ; la proximité de la chaleur du fourneau peut déterminer l'engorgement des gencives et par suite l'ébranlement des dents, et même faire fendre l'émail. Sous ce rapport, les longs tuyaux sont préférables. — L'habitude de mâcher du tabac entraîne des pertes fâcheuses de salive ; l'abus du tabac, ajoute M. Londe, peut contribuer à l'amaigrissement, déterminer l'irritation des voies aériennes, de l'estomac et des intestins, et produire des congestions cérébrales.

Les soins de propreté influent beaucoup sur la conservation des dents : Nous recommandons les gargarismes et les rince-bouche après le repas, et l'usage de la brosse et des dentifrices deux ou trois fois par semaine pour enlever le tartre dentaire. On doit bannir des dentifrices les acides qui agacent les dents et corrodent l'émail, comme l'oseille, le citron, etc. Il faut choisir des poudres inertes qui agissent par le simple frottement plutôt que chimiquement, mais ténues et bien porphyrisées pour ne pas exposer à rayer l'émail qu'il ne faut d'ailleurs frotter ni trop fort ni avec une brosse trop dure. On les mêle à un alcali qui n'attaque pas les dents; voici une formule que nous employons avec succès :

Poudre de charbon...........	2 parties.	Le tout bien porphyrisé.
Magnésie.....................	1 partie.	
Quina, Iris et Cannelle. de chaque	1 partie.	

On frotte doucement les dents avec une brosse qu'on charge de cette poudre, après l'avoir trempée dans un verre d'eau tiède où l'on a versé quelques gouttes de l'eau dentifrice du docteur Pierre ou de l'eau de Botot. (La plupart des dentifrices liquides consistent en une solution alcoolique d'huile essentielle et de résine. L'*Odontine* est un mélange de beurre de cacao et de sous-carbonate de magnésie qu'on aromatise avec des essences.) On se rince ensuite la bouche avec le reste du verre.

Hygiène des Aliments.

La destination des *aliments* est de développer nos organes et de réparer leurs pertes, c'est-à-dire de renouveler leur composition. La quantité des aliments

qu'on ingère doit être en rapport avec les pertes que fait l'organisme et avec l'énergie de l'estomac. La physiologie montre que l'homme est omnivore, c'est-à-dire qu'il doit se nourrir de substances végétales et animales.

L'*art culinaire* agit sur les aliments en modifiant leur cohésion, en changeant leur sapidité et leur odeur qui pourraient causer de la répugnance, en les dépouillant de certains principes amers, âcres ou vireux, soit désagréables, soit nuisibles, enfin en leur communiquant des principes excitants qui en rendent la digestion plus facile à l'aide d'assaisonnements convenables qui les relèvent.

La meilleure manière de classer les aliments est de les distribuer en groupes naturels, rapprochés par une communauté de propriétés. Ces groupes, fondés sur la nature des principes immédiats qui prédominent, ont des effets spéciaux sur l'économie. Disons toutefois que les principes immédiats isolés ne constituent pas des aliments et ne peuvent suffire, chacun en particulier, à la nourriture de l'homme ; mais à l'état de mélange, il en est tout autrement.

1° ALIMENTS FIBRINEUX.

La fibrine est l'élément constitutif des chairs et du sang. L'*aliment fibrineux* (1) est celui qui séjourne le plus dans le tube digestif, en exige le plus de travail, y

(1) *Aliments fibrineux* : bœuf, mouton, cochon, sanglier, chevreuil, lièvre, lapin ; — coq, grive, merle, faisan, canard, oie, dindon, pigeon, alouette, caille, perdrix, bécasse, bécassine, sarcelle, poule d'eau, etc.

développe le plus la chaleur et la circulation locales, et détermine la plus abondante sécrétion des sucs gastriques. Il est aussi l'un de ceux qui sont le plus altérés par le canal digestif et y laissent le moins de résidu. Pendant cette digestion, la circulation générale s'accélère, la chaleur animale s'élève ; c'est l'aliment le plus nourrissant et le plus excitant ; il donne à tous les organes une grande somme de force.

L'excès de cette alimentation peut devenir pernicieux et causer l'apoplexie, la goutte, la gravelle, des hémorrhagies, des congestions. — Les fibrineux conviennent aux professions qui exigent un violent exercice musculaire, aux constitutions molles et lymphatiques. — Les chairs blanches sont préférables pour les sujets bilieux et sanguins, les hommes de cabinet. — La soustraction des fibrineux diminue la force des organes et l'énergie de leurs fonctions.

Préparations. — Les qualités réparatrices et stimulantes se trouvent à un plus haut degré dans les viandes rôties et grillées que dans les viandes bouillies. — Le *bouillon* est une décoction de viandes qui contient une partie des principes nutritifs et excitants des chairs. Le bouillon que l'on prépare en mettant la viande dans l'eau froide est plus riche que celui qu'on fait en la plongeant dans l'eau déjà bouillante. (Chevreul.) Il est formé d'eau, de gélatine, d'osmazôme, de matières azotées provenant de la fibrine et de l'albumine, et de sel marin. Les légumes lui fournissent de la gomme, du sucre, des principes aromatiques, des acides et des sels. — Le *bouillon* est un aliment réparateur ; il se digère facilement à cause du manque de cohésion de ses éléments. Ses propriétés varient suivant son degré de concentration et les viandes qu'on y emploie. Pour les convales-

cents on préfère le bouillon de poulet et de viandes blanches, comme moins excitant.

Les chairs d'animaux malades sont nuisibles à la santé. Il faut éviter les viandes altérées; on a vu en France et en Allemagne les chairs gâtées du cochon (jambon, saucisson, boudin) causer des empoisonnements. — On conserve les viandes avec des épices, en les salant ou les fumant. La salaison est la méthode à préférer. Il faut savoir que par ces modes de conservation qui tous ont pour but la dessication, les viandes perdent leurs sucs séreux et lymphatiques, changent de saveur et de qualité, et acquièrent des propriétés plus ou moins stimulantes; ce qui les rend moins salutaires que les viandes fraîches.

2° Aliments gélatineux.

La gélatine forme la base du tissu cellulaire et des tissus qui en dérivent comme la peau, les ligaments, les tendons, les aponévroses et les os. Elle abonde dans la chair des jeunes animaux plus que la fibrine qui manque chez eux d'osmazôme.

Les aliments gélatineux (1) sont assez aisément dissouts dans le suc gastrique, s'ils ont été préalablement ramollis par l'ébullition; mais comme ils sont peu sapides, il y a nécessité de leur associer des condiments pour activer la faculté digestive qui, n'étant pas suffisamment excitée sans cela, en rendrait la digestion lente et difficile; ils produisent peu de chaleur, ne stimulent que faiblement les organes, et constituent une alimentation in-

(1) *Aliments gélatineux :* veau, chevreau, agneau, poulet, jeune lapin, grenouilles, tortues, cochon de lait, os, etc.

férieure aux fibrineux. — Il conviennent aux tempéraments bilieux, aux constitutions sèches, à l'habitant des pays tempérés, à ceux dont la profession n'exige pas d'exercice violent.

La *préparation* est à peu près la même que pour les aliments fibrineux; seulement elle exige plus d'assaisonnements. Nous ajouterons qu'il ne faut pas choisir des animaux trop jeunes : ainsi le veau, pour être bon, ne devra pas être mangé avant l'âge de 5 ou 6 semaines.

On a conseillé de séparer des os une substance animale destinée à la nourriture des pauvres. Les os peuvent fournir les 2/5 de leur poids en gélatine : il y a avantage à les faire servir à la nutrition, en les employant à la préparation des bouillons. Le bouillon de gélatine, pour être réparateur, a besoin de 1/3 bouillon de viande pour 2/3 solution gélatineuse ; en le préparant ainsi, on économise les 2/3 restant de la viande pour des usages plus réparateurs qu'un simple bouilli.

3° Aliments albumineux.

Bien différente de la gélatine qui est un produit de l'art, l'albumine, qui forme la base des aliments albumineux, se rencontre toute formée dans les organes des animaux, soit à l'état liquide comme dans le blanc d'œuf, le sérum du sang et la lymphe, soit à l'état concret ; elle fournit un principe très-important de l'alimentation ; mais pure, elle ne pourrait pas plus que la gélatine sustenter le corps parce qu'elle manque de plusieurs des éléments constitutifs de l'organisme.

L'aliment albumineux (1) est d'autant plus digestible

(1) *Aliments albumineux :* huîtres, morue, cervelle, riz de

et séjourne d'autant moins dans l'estomac qu'il est moins cuit et moins concret; cru, il se digère rapidement, développe peu de chaleur pendant la digestion, nourrit beaucoup et laisse peu de résidu. L'œuf cuit *dur* devient lourd et indigeste, tandis qu'à l'état *laiteux* de demi-coction il est d'une digestion facile. L'huître cuite se digère moins bien que l'huître crue. La cervelle est un aliment réparateur et léger. En général l'aliment albumineux, qui n'est point irritant, convient aux convalescents et aux estomacs irritables.

Il faut s'abstenir d'huîtres et de moules pendant l'été, car les chaleurs les corrompent facilement, de même que les boudins qui se gâtent, causent des accidents toxiques.

APPENDICE. — La chair des poissons réunit les caractères des *aliments gélatino-albumineux*; elle manque d'osmazôme. Elle développe peu de chaleur pendant la digestion, et convient à ceux qui ont besoin d'être réparés sans être stimulés.

Les poissons savoureux, comme les poissons de mer, se préparent en conservant leur goût et leur qualité; les poissons de rivière ont besoin d'être modifiés. Les poissons savoureux mais onctueux, comme l'anguille et la lamproie, doivent être grillés, et deviennent ainsi plus digestibles, tout en conservant leurs propriétés nutritives; on peut griller aussi la truite et le saumon.— Les poissons doivent se manger frais; car ils se gâtent vite. Séchés à la fumée, ils sont mauvais; salés, saumurés, ou marinés, ils deviennent plus ou moins irritants.

veau, escargot, foie; œufs de poule, d'oiseaux et de poissons; sang; poissons.

4° Alimemts féculents ou farineux.

Les aliments féculents ou farineux (1) ont pour base la fécule amylacée ou amidon qui se trouve dans les graminées (froment, seigle), les légumineuses, les pommes de terre, les châtaignes, les orchis etc. Ils sont moins nutritifs que les précédents, mais de tous les aliments végétaux ce sont les plus nourrissants; ils fournisent des sucs réparateurs sans accélérer les mouvements vitaux.

Le *pain* fait la base de l'alimentation; toutes les farines ne sont pas susceptibles d'être converties en pain. Il faut qu'outre la fécule, elles contiennent du *gluten* matière capable de fermenter par la chaleur et l'humidité. Les farines de froment et de seigle jouissent de cette propriété. On peut leur associer d'autres farines qui seules ne pourraient être panifiées : ainsi on peut faire entrer pour moitié environ avec le froment, et pour un tiers avec le seigle, les farines d'orge, de riz, de maïs, d'avoine et de pommes de terre. Le levain ajouté à la pâte nouvelle, fait l'office de ferment, et la fait *lever*. Le pain est d'autant plus digestible qu'il est plus fermenté et mieux cuit. Le pain mal pétri ou mal cuit, ou chaud encore, est lourd et indigeste : le pain formé de 3[4 froment et 1[4 seigle est rafraichissant : celui qui contient du son nourrit moins que le pain de farine pure; car le son n'est pas une matière alimentaire, mais il peut prévenir ou combattre la constipation. —Le *biscuit de mer*

(1) *Aliments féculents* : farine de froment, de seigle, d'orge, d'avoine; ---fécule de riz, de maïs, de pommes de terre; châtaignes, sagou, orchis (salep), tapioka; haricots, pois, fèves, lentilles; vermicelle, semoule, macaroni.

est une espèce de pain à peine fermenté, préparé sans levain, et séché à l'étuve après avoir été cuit au four.

Le *sagou*, le *salep*, le *tapioka* sont des aliments légers et agréables, précieux dans la convalescence des maladies inflammatoires. — La *semoule*, le *vermicelle*, les *macaronis* sont préparés avec la pâte de froment, quelquefois mêlée de riz. — Les *patisseries* qui résultent d'une pâte beurrée sont plus difficiles à digérer que les pâtes fermentées. Le biscuit et l'échaudé sont les plus digestibles. — Les *légumes* (fèves, haricots, pois, lentilles) se digèrent assez bien à l'état frais; ils sont plus nourrissants à l'état sec, mais se digèrent plus difficilement, et développent beaucoup de gaz dans les intestins. Les purées ont moins d'inconvénient parce qu'on a rejeté la pellicule coriace et indigeste qui entoure la graine. — La *pomme de terre* est un aliment salutaire et nourrissant. Les *châtaignes* fournissent un aliment analogue mais plus sucré.

Appendice. — *Aliments oléo-féculents* (1). Ils se rapprochent des farineux par leur fécule, mais sont moins digestibles à cause de l'huile qu'ils contiennent; ils doivent être mangés frais; car dès que l'huile se rancit, elle leur communique un goût âcre et irritant. — Le chocolat est un aliment doux et assez nourrissant, mais peu excitant pour l'estomac, ce qui en rend la digestion difficile pour certaines personnes; dans ce cas, on l'aromatise avec la vanille ou la cannelle; mais alors il cesse d'être adoucissant et devient stimulant.

(1) *Aliments oléo-féculents* : amandes douces, noisettes, noix, noix de cocotier, faines, cacao, chocolat.

5° Aliments mucilagineux ou gommeux.

Le mucilage qui en est la base n'est autre chose que de la gomme. — L'aliment mucilagineux (1) est peu nutritif, n'excite que faiblement l'estomac et l'intestin, et laisse plus de résidu que les précédents ; seul il relâche nos tissus et diminue l'énergie des fonctions ; il convient aux sujets pléthoriques et irritables ; il peut utilement servir à la nutrition quand on l'associe aux farineux : le mélange est nourrissant, et propre à ralentir l'activité des mouvements vitaux ; il est favorable aux tempéraments bilieux et nerveux, et à ceux qui ont des congestions vers le poumon.

Le *navet*, a, comme la *rave*, un principe âcre qu'il faut enlever par la coction dans l'eau, et alors il offre un mucilage aqueux, doux et sucré, qui en fait un aliment adoucissant. Ce principe âcre rend le *radis* et le *raifort* difficiles à digérer, et donne lieu à des éructations gazeuses. Il en est à peu près de même du *céléri* qui, cru, ne va qu'aux estomacs robustes, et qui, cuit, peut convenir à tous par la digestibilité qu'il acquiert. — La *laitue*, les *bettes*, la *carotte*, les *épinards* possèdent au plus haut degré la qualité mucilagineuse ; la *chicorée*, comme le *pissenlit*, a une saveur amère qui la rend tonique quand elle est mangée crue ; cuite, elle est adou-

(1) *Aliments mucilagineux :* carotte, betterave, navet, salsifis, asperges, laitue, chicorée, épinard, bettes ; artichaut, cardon, haricots verts, petits pois verts ; courge, concombre, melon, chou, choux-fleurs, céléri, oseille, raves, radis ; dattes, figues, raisins secs, pruneaux ; oranges, groseilles, cerises, fraises, framboises, mûres, pêches ; coings, poires, nèfles, etc.

cissante ; dans l'*oseille* le mucilage est uni à un acide (oxalique) ; l'abus de cette plante pourrait produire la gravelle. Les *asperges* sont calmantes, et poussent aux urines. L'*artichaut* est assez nourrissant ; il produit quelquefois l'effet du café en empêchant de dormir. Les *choux* sont d'une digestion difficile ; les *choux-fleurs* eux-mêmes vont mal à certains estomacs. Le *melon* offre un parenchyme celluleux, gorgé d'eau et de sucre, dont le principe aromatique est doux et peu excitant, ce qui le rend indigeste. On le relève avec du sel ou du poivre.

Les *fruits* charnus à noyaux ou à pepins sont en général composés de mucilage, de gelée végétale (pectine), de sucre, d'eau et d'acides (malique, acétique, citrique, tartarique, oxalique, ou gallique). — Les plus nourrissants sont les *figues*, les *dattes*, les *raisins confits*, les *pruneaux* ; les moins nourrissants sont les *oranges*, les *groseilles*, les *cerises*, les *fraises*, les *framboises*, les *mûres*, les *pêches*. — Les fruits ne sauraient faire la nourriture exclusive de l'homme ; ils fournissent peu de substances nutritives ; les fruits acidules sont rafraichissants. Les *gelées de fruits* sont un aliment léger et agréable. Les fruits à l'eau-de-vie sont malfaisant,, de même que les fruits verts. — Certains fruits, comme les *nèfles* et les *cormes*, perdent leur goût acerbe par une altération naturelle. — La coction dans l'eau et le sucre détruit la dureté de certains fruits ; le sucre corrige l'acidité des uns, et masque l'acerbité des autres.

6° Aliments caséeux. (1)

Le lait est la première nourriture de l'enfant ; il fait

(1) *Aliments caséeux* : lait, crème, beurre, caillé, fromage, petit lait.

partie de l'alimentation à tout âge. Le lait est formé comme une émulsion de matière grasse suspendue dans le sérum qui contient en dissolution le sucre, les sels et une partie du caséum ; par un repos prolongé, il se sépare en trois parties : *crême*, *caséum* et *sérum*. — 1° La *crême* est une substance agréable, adoucissante et nourrissante. — Le *beurre* résulte du battage de la crême ; sa formation est due à l'agglomération des globules gras. C'est un aliment doux, émollient, nutritif, mais parfois assez réfractaire à l'action de l'estomac pour nécessiter l'addition du sel. Le beurre ne contient pas d'azote. — 2° Le *caséum* existe partie en suspension, partie en dissolution dans le lait ; il s'en sépare quand le lait se *caille*. Le *caillé* est le coagulum qui se forme par le repos ou la présure ; c'est une matière blanche, azotée, tremblante comme de la gelée, renfermant beaucoup de sérum plus ou moins acide ; c'est un aliment digestible, qui rafraîchit dans les chaleurs. — Le *fromage* est formé de crême et de caséum : frais, il est adoucissant ; fermenté et alcalescent, il devient stimulant par l'huile âcre qu'il renferme. — 3° Le *sérum* ou *petit lait* est la partie aqueuse du lait ; il est composé d'eau, d'acide, d'un peu de caséum dissout à la faveur de l'acide, de lactine ou sucre de lait, et de presque tous les sels du lait. Il est peu nourrissant. On l'emploie comme délayant dans les maladies aiguës.

Le lait se caille dans l'estomac : le sérum est absorbé ; le caillot constitué par le caséum forme avec la matière grasse, des grumeaux que redissout le suc gastrique qui les chymifie de manière à ce qu'ils soient ensuite assimilés par la chylification et l'absorption dans l'intestin. La digestibilité du lait varie suivant les individus ; il faut savoir que *quiconque mange du lait digère du fromage*.

Le lait sert d'aliment et de médicament. Il est adoucissant, nourrit sans exciter; sa digestion n'élève pas la température, et n'accélère aucune fonction; il est d'autant plus nutritif qu'il a moins de sérum. C'est un remède contre l'irritabilité; il convient aux sujets nerveux.

Le *lait de vache* est le plus usité; sur 100 parties, le sérum y entre pour 92, le caséum pour 3 à 4, et le beurre pour 4 à 5 (Berzélius). — Le *lait de femme* est moins dense; il contient plus de sucre, et souvent plus de beurre, mais moins de caséum que le lait de vache. — Le *lait de jument* tient le milieu pour la densité entre le lait de femme et de vache; il a plus de sérum que ce dernier; sa crême est dépourvue de beurre. — Le *lait d'ânesse* est plus sucré, mais a moins de globules et moins de crême que le lait de vache; il a plus de caséum que le lait de femme. Il est léger et adoucissant, et convient dans les maladies de l'estomac et les affections nerveuses. — Le *lait de brebis* est trés-riche; il offre beaucoup de crême, de beurre et de caséum; il est assez sucré. — Le *lait de chèvre* tient le milieu entre le lait de vache et de brebis pour le sucre, le caséum et la crême.

La meilleure manière de prendre le lait est d'en user tel qu'il sort de la mamelle; s'il est froid, on le réchauffe au bain-marie; en bouillant il commence à se décomposer. — La nourriture des animaux influe beaucoup sur leur lait; il se charge du principe aromatique des plantes; les bons pâturages donnent un lait abondant et riche. Les vaches nourries à l'étable n'ont qu'un lait fade et aqueux, de même que celles qui paissent les plantes marécageuses. Pour les ânesses, la betterave et un mélange de luzerne et d'avoine donnent

un lait riche en principes solides (Péligot). — Le lait des deux premières semaines qui suivent la parturition est moins bon que passé ce terme; il s'appauvrit en séjournant dans les mamelles; et la fin de la traite donne le lait le plus riche. — Les passions influent beaucoup sur la qualité du lait; après une émotion vive on a vu le nourrisson éprouver brusquement des coliques ou des vomissements; on cite même des cas de mort. On évitera chez les nourrices les secousses morales violentes, l'état de gestation ou de menstruation. Suivant M. Lhéritier, les nourrices brunes ont un lait plus nutritif que les blondes.

Hygiène des Assaisonnements.

On entend par *assaisonnements* des ingrédients qui, mêlés aux aliments, en relèvent la saveur, en modifient les qualités; ils ont pour but d'activer la sécrétion des sucs gastriques et de rendre la digestion plus facile. Telle est la limite dans laquelle devrait se renfermer leur usage. Mais, en les variant de mille manières, on se propose moins de rendre les mets salubres que de satisfaire la sensualité. Les assaisonnements, à trop haute dose ou d'un emploi trop prolongé, ont l'inconvénient de surexciter d'abord les organes, et de plonger ensuite dans l'atonie l'estomac et l'intestin. L'habitude les rend indispensables; les viscères ne fonctionnent plus sans leur secours; ils deviennent ainsi une cause fréquente de maladie. — Ils sont contraires à l'enfance, aux nourrices, aux tempéraments sanguins ou bilieux. Ils peuvent convenir aux vieillards, aux sujets lym-

phatiques, aux habitants du Nord pour résister au froid, à ceux du Midi pour ralentir leurs pertes par une action tonique ; les boissons fermentées agissent comme les assaisonnements. Nous établirons ici deux classes : les *condiments* et les *apprêts*.

A. CONDIMENTS (1). — 1° Le *sel de mer* ou le *sel gemme* des mines est un assaisonnement de tous les pays et de tous les temps. Plutarque l'appelle le *condiment par excellence*, et Pline le dit indispensable à la vie. A dose modérée, il excite l'estomac et le suc gastrique, et rend la digestion plus complète ; il ne faut pas en faire abus. On doit avoir soin que le sel commun ne soit pas falsifié avec le sel de Varech qui contient parfois un demi-millième d'hydriodate de potasse, qu'on peut reconnaître par la réaction de l'amidon que l'iode bleuit. —2° La *graisse* est difficilement digérée ; elle résiste au suc gastrique ; elle est ensuite absorbée dans l'intestin par les chylifères sous forme d'émulsion. Il en est de même du *beurre*. Echauffées jusqu'à l'ébullition, ces deux substances, sous le nom de *roux* ou de *fritures*, se dénaturent et deviennent irritantes. On devra toujours préférér aux ragoûts les viandes rôties ou bouillies.— 3° L'*huile d'olive* verte est obtenue par expression à froid ; l'huile jaune se fait par expression à chaud. Fraîche, elle est adoucissante, mais peu digestible ; elle contribue au chyle comme la graisse. On emploie aussi *l'olive* en condiment. Après l'huile d'olive on préfère *l'huile d'œillette* qu'on extrait de la graine de pavot, dont elle n'a pas la propriété soporifique. L'*huile de noix* a l'inconvénient de se rancir aisément. L'*huile de colza*

(1) *Condiments :* sel de cuisine, sûcre, miel, beurre, graisse, huile, olives, truffes, champignons.

doit être épurée pour l'usage domestique. *L'huile de navette* et celle de *faîne* ne sont guère employées que pour l'éclairage. — 4° Le meilleur *sucre* s'extrait de la canne à sucre et de la betterave. Seul, il n'est pas capable de nourrir ; mêlé aux aliments à dose modérée, il stimule l'estomac et facilite la digestion ; il contribue à fournir un chyle abondant, mais doué de peu de fibrine. Il a l'avantage de tempérer l'acide de certains fruits et de rendre les féculents plus digestibles. L'abus du sucre gâte les dents, comme on le voit chez les confiseurs et les ouvriers des sucreries. — 5° Le *miel* est un suc visqueux et sucré recueilli par les abeilles dans les nectaires de quelques végétaux, et déposé dans leurs cellules après une élaboration particulière. Il est d'autant plus salubre qu'il est plus pur ; il jouit de propriétés émollientes et relâchantes. On l'emploie comme le sucre dans les tisanes. — 6° *Truffes*. C'est un cryptogame nutritif et stimulant, qu'on dit doué de vertus aphrodisiaques. — 7° Les *champignons* contiennent de la fongine, de l'osmazôme, de l'albumine, de la gélatine, de l'adipocire, du sucre, de l'huile et des acides (Braconnot). C'est un aliment *azoté*, nutritif, tenant beaucoup de la nature de la viande, mais d'une digestion difficile. Il y a beaucoup de champignons vénéneux, et il est prudent de s'abstenir toujours de ceux qu'une longue habitude n'a pas appris à reconnaître. Il faut les manger frais. (Voyez *Empoisonnement par les champignons*.)

B. APPRÊTS. — Les apprêts sont en général plus forts que les condiments, et l'abus en serait plus nui-

(1) *Apprêts :* vinaigre, poivre, piment, oignon, ail, noix muscade, cannelle, girofle, vanille, laurier, estragon, persil, etc.

sible à la santé : — 1° le *vinaigre* est le produit de la fermentation acide du vin ; à dose modérée, il excite la sécrétion de la salive et du suc gastrique, et il a l'avantage de servir dans l'estomac à la solution de la fibrine, de la caséine et de certains principes immédiats. A dose forte ou trop prolongée, il altère la santé et amaigrit. Il est nuisible aux catarrheux et aux sujets nerveux. — 2° On emploie, comme assaisonnements stimulants du même genre, les *câpres*, boutons des fleurs de câprier confits dans le vinaigre, les *anchois*, les *sardines*, le *thon* mariné. — 3° Parmi les apprêts domestiques les plus usités, nous citerons le *laurier*, le *persil*, le *cerfeuil*, l'*estragon*, le *thym*, le *serpolet*, le *romarin*, etc. Ils sont stimulants sans être fort irritants, à moins qu'on en force trop les doses. — 4° Les assaisonnements aromatiques comprennent la *vanille*, la *cannelle*, le *girofle*, la *noix muscade*, le *gingembre*, le *piment*, le *safran*, etc. Il faut en être économe à cause de leur énergie. — 5° Le *poivre* est un assaisonnement âcre, brûlant, aromatique, qui stimule le gosier et l'estomac où il active la sécrétion du suc gastrique. Il ne s'associe bien qu'aux viandes blanches et gélatineuses, aux poissons huileux, aux végétaux aqueux et mucilagineux, dont il aide la digestion. Il ne faut pas en faire excès. Il est surtout nuisible aux gens bilieux, sanguins ou irritables. — 6° Le *piment*, le *poivre-long* et la *moutarde* sont dans le même cas que le poivre. — 7° Le bulbe de *l'ail* contient du soufre et une huile volatile âcre et odorante qui est soluble dans l'eau. L'ail stimule la digestion des aliments mucilagineux; mais elle est antipathique à certains estomacs, et elle a l'inconvénient d'infecter l'haleine. — 8° Les mêmes remarques s'appliquent à *l'oignon*, mais à un moindre degré, car c'est un assaisonnement moins énergique.

Hygiène des Boissons.

EAU.

L'*eau* est la plus simple et la plus naturelle des boissons ; elle étanche la soif et apaise le besoin avant même d'avoir encore rien fourni à l'absorption; dans l'estomac elle sert à étendre et à dissoudre les aliments pour en favoriser la digestion ; elle est elle-même absorbée , va rafraîchir le sang et réparer les pertes des fluides que le corps a faites par la sueur et les diverses évacuations. — L'eau est une boisson salutaire pour les personnes nerveuses, les constitutions sèches et les estomacs qui digèrent bien. Elle ne convient pas aux estomacs débiles , aux tempéraments lymphatiques. Dans aucun cas il n'en faut faire abus, car elle affaiblit alors l'organisme, et surcharge d'eau le système circulatoire.

Pour être potable, l'eau doit être limpide , inodore , sans saveur désagréable, fraîche et suffisamment aérée; elle doit dissoudre le savon et bien cuire les légumes secs. — L'eau qui n'est pas fraîche répugne au goût et ne désaltère pas ; elle cause l'atonie et peut même provoquer des vomissements. L'eau fraîche en été est hygiénique ; elle plaît au goût et à l'estomac, apaise la soif et procure une sensation de bien-être et de vigueur. (Dupasquier.) L'eau glacée est plus digestible que l'eau tiède. Mais il serait dangereux de faire abus d'eau fraîche ou glacée pendant les chaleurs : on a vu la mort subite suivre cette imprudence. L'effet des boissons froides est d'autant plus funeste que le corps est plus échauffé : « Le physicien, dit James, évite de verser de l'eau froide dans une cornue brûlante ; le verre éclate-

rait. Combien ne devons-nous pas prendre plus de précaution encore, de peur de troubler ces admirables phénomènes d'hydraulique qui se passent au sein des tissus vivants ! »

L'eau est formée d'une partie d'oxygène et de deux d'hydrogène en volume. L'eau potable ne doit pas contenir de matières animales ni autres substances nuisibles. Elle doit renfermer de l'air ; l'eau distillée, qui est privée d'air, est indigeste. La congélation, l'ébullition et la distillation dépouillent l'eau des principes gazeux qui s'y trouvent ; pour la rendre potable, il faut l'aérer en l'exposant à un courant d'air. Les *eaux séléniteuses* qui contiennent beaucoup de sulfate calcaire, celles qui sont chargées de nitrate et d'hydrochlorate de chaux cuisent mal les légumes et ne dissolvent pas le savon, mais le décomposent en grumeaux. Une eau peut décomposer le savon et très-bien cuire les légumes, quand les sels qu'elle possède sont à base de magnésie et très-solubles.

1° L'*eau de pluie* est la plus pure de toutes : on conserve l'eau pluviale dans des citernes bien préparées, avec la précaution de la recueillir proprement et de laisser perdre la première eau de pluie qui se charge de matières étrangères dans l'air et sur les toits. — 2° On préfère ensuite l'*eau de rivière*, quand elle roule rapidement sur du sable ou du gravier où elle s'oxygène dans son cours. — 3° L'*eau de source* est moins aérée que les précédentes, mais elle conserve une fraîcheur et une homogénéité plus uniformes. Sa pureté dépend des terrains qu'elle traverse. L'eau d'Arcueil est chargée de sels calcaires. Les meilleures eaux de source contiennent de l'air, de l'acide carbonique, du chlorure de soude

et un peu de carbonate de chaux (1). — 4° L'*eau de puits* est chargée de sels calcaires et des matières solubles qu'elle rencontre sur son passage à travers les terrains ; elle varie beaucoup suivant les lieux. — 5° Il en est de même de l'*eau des puits artésiens* dont la nature dépend de celle des couches d'où elle provient. — 6° L'*eau de neige* est privée d'air ; ce n'est pas une boisson salubre.—7° L'*eau de mer* peut être rendue potable soit par la congélation qui, en la faisant passer à l'état solide, la rend exempte de sels, soit par la distillation ; dans les deux cas, elle perd l'air qu'elle tenait en dissolution, et il faut l'aérer avant de la boire.

Il ne faut ni conserver, ni conduire les eaux dans du plomb ; il expose aux maladies saturnines. On doit remplacer le plomb par la poterie, la fonte ou le verre.

Les *boisons aqueuses* se composent avec les sirops (*bavaroises*), les sucs acides (*limonades*) ou les émulsions (*orgeat*). Elles sont tempérantes et rafraîchissantes ; mais elles s'allient mal avec le travail de la digestion. La meilleure addition qu'on puisse faire à l'eau

(1) « L'action stimulante et digestive de l'*acide carbonique* en solution dans les eaux potables est bien connue par l'emploi général qu'on fait des eaux gazeuses.... Les eaux potables où ce gaz est le plus abondant doivent être placées parmi les meilleures. — Les proportions de *chlorure de soude* (sel commun) que l'on trouve dans les eaux potables, contribuent à les rendre digestives, sans jamais leur communiquer de qualités nuisibles. — Le *carbonate de chaux*, à faible dose et tenu en solution par un excès d'acide carbonique, passe à l'état de bi-carbonate, et agit alors sur l'estomac, comme les bi-carbonates de soude et de potasse des eaux de Vichy qu'on place au premier rang parmi les substances propres à exciter l'action digestive. » (A. DUPASQUIER.)

pour en corriger la crudité ou la rendre plus sapide et plus tonique, est celle d'une petite proportion de vin.

Boissons fermentées.

Les *boissons fermentées* proviennent de la réaction du sucre, de l'eau et du ferment qui se trouvent réunis dans certains sucs végétaux. Elles sont toutes excitantes et toniques ; on peut en user comme des assaisonnements, dans les digestions lentes, pour les tempéraments lymphatiques, et dans les climats du Nord. Elles ne conviennent pas aux sujets nerveux, sanguins ou bilieux. Leur effet commun est de produire une première *période d'excitation*, et une deuxième *de langueur* et d'hébétation. A trop haute dose, elles déterminent l'ivresse ; la médecine est d'accord avec la religion pour la proscrire; elle montre que l'ivrognerie abatardit l'intelligence et délabre les organes.

VIN.

Le *vin* est le produit de la fermentation du jus de raisin. Il est composé d'alcool, d'eau, de mucilage, de matière extractive, de sels et d'acides, et d'un esprit subtil (*éther œnanthique*) qui forme le *bouquet du vin*. — Son effet excitant ne tient pas seulement à la proportion d'alcool ou d'esprit de vin qu'il renferme, mais encore à l'éther œnanthique qui, dans les expériences de Magendie, pouvait rapidement communiquer l'ivresse.

Les *vins doux* renferment un excès de sucre et moins d'alcool que les *vins secs* ; ils stimulent peu l'estomac et l'appétit ; on dit qu'ils empâtent (*frontignan, lu-*

nel, etc.) — On fait les *vins mousseux* en les mettant en bouteille pendant la fermentation même. Ils sont peu alcooliques, mais deviennent stimulants par l'excès d'acide carbonique. Ils égayent la fin des repas. Ils sont nuisibles aux sujets nerveux et à ceux qui ont la vessie irritable (*vins de Champagne*). — Les *vins cuits* ont un goût sucré ; ils sont stimulants et propres aux vieillards (*malaga*).

En général, dans la même espèce, les *vins rouges* sont plus toniques et moins excitants que les blancs ; 1° parmi les moins stimulants sont les *vins de Bordeaux* et *du Rhin* ; ils ont peu d'alcool et en perdent encore en vieillissant ; on leur attribue la propriété tonique par excellence ; ils renferment beaucoup de tartre, de tannin et de matière extractive colorante. — 2° Les vins rouges les plus capiteux sont ceux du Languedoc, du Roussillon et de la Provence. — 3° Les vins de Dijon à Châlons tiennent le milieu entre ces extrêmes (*mercurey*, *volney*, *pomar*, *nuits*, *romanée*, *chambertin*, *clos de Vougeot*.) « Ils mettent la France au-dessus de tous les pays du monde. » (LONDE.) Ils ont une saveur délicieuse, une digestibilité particulière et des propriétés excitantes tempérées. Viennent ensuite les *vins* du *Mâconnais* qui sont salubres et agréables. — Les *vins blancs secs* sont alcooliques et excitants ; ils ne conviennent pas aux gens irritables (*madère*).

Il faut choisir des vins déjà vieux, et éviter les vins trop nouveaux, les vins crus ou verts, et tous les vins frelatés avec l'eau de vie ou avec des drogues comme la litharge, l'alun, la potasse ou les bois de couleur. Ils sont toujours nuisibles à la santé. — Le vin de table ne doit pas être bu pur ; il faut le tempérer avec de l'eau ; il est alors d'un usage utile et salubre.

CIDRE ET POIRÉ.

Le *cidre* est produit par la fermentation du jus de pommes. Il contient de l'eau, du sucre, un principe colorant, du mucilage, du ferment, des acides (malique et acétique) et de l'alcool. — *Nouveau*, il est doux et peu alcoolique, mais peu stimulant pour l'estomac ; il a souvent une action purgative ; il convient à ceux qui auraient la poitrine irritable et un bon estomac. — Le cidre *paré*, c'est-à-dire suffisamment fermenté, devient alcoolique et excitant ; *mousseux*, il est digestible à la façon du vin de Champagne. — Il faut éviter le cidre éventé, acide ou sophistiqué.

Le *poiré* se tire du jus de poires. Il est moins usité que le cidre. On lui applique les mêmes remarques.

BIÈRE.

La *bière* s'obtient par la fermentation de l'orge germée, à laquelle on ajoute une substance amère, particulièrement du houblon. Elle contient de l'eau, de la gomme, du sucre, un principe amer, un peu de gluten et moins d'alcool que le cidre. — La *bière mousseuse* est mise en bouteille avant que la fermentation ne soit achevée. C'est une boisson excitante qui peut produire l'ivresse, comme le cidre. Mal brassée, elle est capable d'occasionner des coliques et de fatiguer la vessie. Bien brassée, elle est tonique, agréable et nourrissante. L'abus de la bière peut produire des écoulements muqueux des parties génitales ; elle est nuisible à ceux qui ont la vessie et les reins irritables.

Boissons alcooliques.

Les *boissons alcooliques spiritueuses* s'obtiennent par la distillation des liquides fermentés dont la base est l'alcool. Leur action excitante porte sur l'ensemble des fonctions, sur la circulation et sur le cerveau. L'habitude des spiritueux amène à la longue une altération organique du foie et de l'estomac, qui se termine souvent par l'hydropisie; elle réagit encore sur l'intelligence qu'elle abêtit et sur le système nerveux dont elle trouble l'exercice; elle cause un tremblement nerveux (delirium tremens ebriorum). Enfin on cite beaucoup d'exemples de *combustion spontanée* dans laquelle le corps de l'ivrogne se consume au milieu de vives douleurs avec production d'une flamme bleuâtre et d'une humidité grasse et fétide. « L'abus des alcooliques, dit M. Londe, joint à la multiplicité des industries sédentaires pratiquées dans les lieux les plus malsains, est dans Paris *l'une des principales causes de la ruine du peuple.* » En Angleterre ce vice tue près de cinquante mille individus par an; en France, M. Villermé établit que plus d'un tiers des morts accidentelles n'a pu être attribué qu'à l'ivrognerie (1622 fois sur 4500 morts accidentelles de 1835 à 1841). Les *sociétés de tempérance* ne sauraient trop inculquer au peuple que la médecine s'unit à la religion pour condamner ce vice, dont elle montre les ravages sur les individus et sur la société : « L'abus des spiritueux a aussi son retentissement sur l'espèce toute entière, en imprimant aux enfants le germe d'affections héréditaires graves (Londe). »

L'alcool ou *esprit-de-vin* du commerce n'est ni pur

ni identique, il marque 30° à 36° à l'aréomètre de Beaumé. Toutes les matières végétales qui contiennent du sucre donnent, par la fermentation, des liqueurs vineuses qui fournissent de l'alcool par la distillation. On en prépare aussi avec le produit de la fécule transformée en matière sucrée.

L'eau-de-vie de vin s'obtient par la distillation du vin (les plus estimées sont celles de Cognac, d'Aix et du Languedoc en général); elle est formée d'un poids égal d'eau et d'alcool, et ne marque que 16° à 22°. Elle contient un peu d'acide acétique qui se détruit en vieillissant; quelques gouttes d'alcali peuvent le neutraliser et vieillir l'eau-de-vie sur le champ. — *L'eau-de-vie de cidre* ou *de poiré* s'obtient par la distillation de ces liqueurs, elle a une saveur particulière due à l'acide malique. — Le *rhum* est l'eau-de-vie des pays où la canne à sucre remplace la vigne. On l'obtient par la distillation du suc de la canne fermenté. — Le *kirsch-wasser* est l'eau-de-vie des pays froids où ne peut croître la vigne. C'est un produit des merises pilées avec leurs noyaux.

On entend par *liqueurs* de l'eau-de-vie où l'on a fait macérer des aromates, en ajoutant environ 1/5 de sucre, ce qui atténue la force de l'alcool. Les *liqueurs* aident moins à la digestion que l'eau-de-vie et le rhum.

Boissons stimulantes non fermentées.

Ces boissons sont excitantes, mais ne causent pas une véritable ivresse.

CAFÉ.

Le *café* est une infusion des graines torréfiées du caféier ; ces graines contiennent un principe aromatique (*caféine*), une huile essentielle, du mucilage, de la résine, de l'acide gallique, du tannin, une matière extractive colorante et des sels. — L'infusion de café, prise après le repas, stimule l'estomac ; c'est un auxiliaire de la digestion. Le café active les pulsations du cœur, la circulation et la respiration ; il réagit sur le système nerveux, excite le cerveau et en rend les facultés plus actives. En somme, c'est un excitant céphalique et stomachique. L'habitude rend ces résultats moins saillants, et se convertit en un besoin impérieux. L'abus du café expose à la goutte et aux gastralgies. Pris avec excès, le café n'augmente l'activité des fonctions qu'aux dépens de la durée des organes ; il ne double leur énergie momentanément que pour les plonger ensuite dans l'allanguissement. C'est une boisson énergique qu'il faut interdire aux enfants si l'on ne veut avoir des êtres rabougris et vieux à vingt ans. L'abus du café au lait donne aux femmes des flueurs blanches. — Le défaut d'habitude rend le café très-excitant. Il détermine une surexcitation du cerveau, de l'agitation et de l'insommie. — Le café est un antidote de l'opium et des alcooliques.

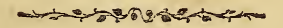
Le *Moka* est le café qui a le plus d'arôme ; vient ensuite le *Bourbon* ; le *Martinique* est le plus amer. — Quant aux sophistications qu'on fait du café avec la chicorée, l'orge, l'avoine, le seigle, le maïs, etc., elles n'ont pas d'inconvénient pour la santé.

THÉ.

Le *thé* est l'infusion des feuilles du thé, arbre de la Chine et du Japon ; le *thé vert* et le *thé noir* proviennent du même arbre, et ne diffèrent que par la préparation des feuilles. Le thé renferme des parties solubles dans l'eau bouillante (théine, huile essentielle, matière extractive colorante, gomme, tannin et sels), et des parties insolubles (albumine, cire, résine, ligneux). La *théine* est identique à la *caféine* ; c'est une substance azotée, d'une saveur amère.

Le thé est un excitant comme le café ; à dose modérée, il facilite la digestion ; à forte dose, il devient diurétique et diaphorétique; il agite les nerfs et cause l'insomnie. L'abus du thé amène l'amaigrissement et des maladies des reins. Mêlé au lait, il sert d'aliment ; on doit le boire pur et sans mélange si on le prend comme digestif.

Le *thé* et le *café* peuvent convenir aux sujets lymphatiques et replets, aux habitants du Nord ou des pays bas et humides. Ils sont nuisibles aux gens nerveux ou irritables.



HYGIÈNE DE L'APPAREIL RESPIRATOIRE.

Les poumons constituent l'appareil respiratoire ; l'air est leur excitant naturel. De l'action réciproque de l'air et des poumons résulte la fonction de respiration, dont le but est de convertir le sang noir ou veineux apporté au poumon, en sang rouge ou artériel exporté de cet

organe à toutes les parties du corps par l'appareil circulatoire qui est le complément de l'appareil respiratoire.

AIR.

L'*Air* enveloppe la terre d'une couche de 60 à 65 kilomètres (15 à 16 lieues) d'épaisseur, appelée *atmosphère* dont la profondeur égale la deux centième partie du diamètre terrestre : l'air est un gaz élastique, compressible, transparent, composé de 21 volumes d'oxygène et de 79 d'azote. Sa composition est à peu près identique dans tous les lieux du globe, sur terre comme sur mer. Il est transparent, mais vu en masse il forme, au-dessus de nos têtes, cette couleur bleu-d'azur que nous nommons *le ciel*. L'air est pesant, mais il l'est 770 fois moins que l'eau ; un litre d'air pèse plus d'un gramme (1 g. 2991). La pression d'une colonne d'air, de la hauteur de l'atmosphère, fait équilibre, dans un corps de pompe, à une colonne d'eau de 10^{m},3. (32 pieds), et, dans le baromètre, seulement à une colonne de mercure de 0^{m},760 (28 pieds), le mercure étant un métal liquide 13 fois plus lourd que l'eau. Le baromètre sert à mesurer la pression de l'air sur tous les corps et sur l'homme. On a évalué à 15650 kilogrammes le poids total que la pression atmosphérique fait supporter au corps d'un homme adulte ; mais comme cette pression s'exerce en tout sens, en dedans comme en dehors, elle se trouve contrebalancée et reste inaperçue.

Quand cette pression vient à diminuer brusquement, le baromètre baisse, et nous éprouvons un malaise marqué ; nous disons que le temps est *lourd* quoi qu'en réalité l'air soit devenu plus léger ; nous seuls sommes lourds, c'est-à-dire moins propres au mouvement ; car

alors la pression intérieure n'est plus suffisament contrebalancée, l'air moins pesant ne modère plus également l'expansion à laquelle tendent les liquides et les gaz de notre corps. Si l'on grimpe sur une haute montagne, il survient des lassitudes, de l'anhélation, une accélération du pouls et de la respiration, et enfin des hémorrhagies par le nez ou par les poumons : aussi le choix d'une habitation dans des lieux élevés ne convient pas à ceux qui ont la peau irritable, et des troubles dans les fonctions du cœur et des poumons. Au contraire le séjour des montagnes est utile aux lymphatiques et aux scrofuleux, et à ceux dont la peau et la circulation languissantes ont besoin d'être excitées.

Les couches inférieures de l'atmosphère, étant pressées par le poids des couches supérieures, sont plus denses et plus compactes ; à mesure qu'on monte, on respire plus mal dans un air raréfié qui répare moins les pertes du sang ; en même temps la colonne de mercure baisse dans le baromètre, parce que la colonne d'air qui lui fait équilibre diminue de plus en plus. Cet instrument sert à apprécier les variations qui surviennent dans la pesanteur de l'atmosphère : l'observation a constaté dans nos climats que le temps se dispose à la pluie, quand le baromètre descend, et qu'il tourne au beau, quand le mercure remonte. Il sert également à calculer la hauteur des montagnes les plus élevées, d'après ce fait qu'une différence de 12 toises et demie (24^{m},562) en hauteur verticale amène une ligne de diminution dans la colonne de mercure.

L'augmentation de la *pression atmosphérique* procure une respiration facile et abondante en principes réparateurs, et communique par suite à l'économie les avantages qui résultent de cette fonction, c'est-à-dire une réparation

prompte du sang et une vigueur remarquable de tous les organes dont ce fluide est le stimulant commun. Tel est l'effet du *bain d'air comprimé*. Une bonne nourriture ne développe le corps qu'autant que la respiration est énergique. Sanctorius a montré que, si la respiration est affaiblie, l'hématose ou la réparation du sang demeure imparfaite et la nutrition défectueuse. Il importe donc d'activer la fonction respiratoire, pour le complet développement de l'individu.

La *fluidité de l'air* dépend du colorique qu'il renferme; dans nos climats on dit que l'air est *froid* quand le thermomètre centigrade marque — 15° à 0°; qu'il est *tempéré* de + 1 à 15°; et *chaud* de + 16 à 30° — 1°. L'air *froid* constitue l'*hiver* de nos climats : chez l'homme sain, cette saison favorise l'hématose, augmente la force musculaire, rend l'appétit plus vif, et la digestion plus prompte, et active l'exhalation des bronches et la sécrétion des reins. L'hiver est généralement funeste aux nouveaux-nés, aux vieillards et aux sujets valétudinaires, dont il accroît la mortalité. — 2° L'air *tempéré* est celui du *printemps* et de l'*automne* dans une partie de l'Europe et de l'Amérique; cette température maintient les fonctions dans le plus juste équilibre; elle rend moins robuste que dans le nord, mais moins nerveux que dans le midi; par une heureuse alliance, elle réunit les dons de l'esprit et du corps. — 3° enfin l'*air chaud* est l'apanage de l'été. Il convient aux lymphatiques, aux rhumatisants, aux catarrheux; l'habitation des pays chauds leur est très-utile l'hiver. Il importe de se soustraire à l'action des chaleurs trop fortes : l'air chaud fournit moins d'oxygène aux poumons sous le même volume à cause de sa raréfaction, ce qui accélère la respiration; delà des maladies diverses, des maux de

tête, la faiblesse musculaire, la diminution de l'appétit et de la réaction vitale. Il y a plus de fraîcheur sur les montagnes que dans les vallées : l'expérience apprend qu'il y a abaissement de 1° de température pour une élévation de 175 à 200 mètres, jusqu'à une hauteur de 3000 mètres; à partir de ce point, il y a une diminution plus rapide.

L'air contient de la *vapeur d'eau*. L'influence de cette humidité est en rapport avec la température. L'air froid et humide influe beaucoup sur les poumons et la peau dont il modifie les fonctions. L'air chaud peut se charger de beaucoup de vapeur aqueuse, qui augmente son volume et diminue sa pesanteur spécifique : l'air chaud et humide est celui qui contient le moins d'éléments respirables : delà son influence débilitante sur les nerfs qui sont engourdis, sur les mouvements qui deviennent languissants et sur le sang qui est affaibli. C'est aussi le plus favorable à la décomposition des matières animales et végétales, et celui qui se charge le plus d'émanations délétères; c'est sous son influence que se développent la fièvre jaune, la peste, etc.

Les *viciations de l'air* sont importantes à étudier : l'air n'est pas un corps simple. Nous avons dit qu'il est formé de 21 volumes d'oxygène et de 79 d'azote; il renferme en outre de la vapeur d'eau et un peu d'acide carbonique. L'oxygène qui forme un cinquième de l'atmosphère, lui communique ses propriétés vitales : sans oxygène, aucun corps ne ne peut brûler; sans oxygène aucun animal ne peut vivre; c'est l'oxygène qui, pénétrant dans nos poumons, va se mettre en contact avec le sang pour le vivifier sans cesse; l'azote, qui forme les 4|5 de l'atmosphère, est impropre à entretenir la combustion et la vie, mais il sert à tempérer l'activité de l'oxygène.

L'*air non renouvelé* est nuisible : les accidents sont dus à deux gaz : 1° l'azote, qui est impropre à la respiration : tout air qui contient plus de 2[3 d'azote est dangereux à respirer ; il asphyxie les animaux, comme il éteint les corps enflammés. — 2° L'*acide carbonique* qui est délétère. L'air expiré renferme 3 à 5 pour cent d'acide carbonique, et a perdu 4 à 6 pour cent d'oxygène. La vie n'est plus possible dans un air qui a moins de 13 pour cent d'oxygène ; ajoutons à cela l'intoxication produite par l'acide carbonique. L'homme expire par jour 7632 litres d'air et fournit 305 litres d'acide carbonique ; or, pour subvenir aux besoins de la respiration, la quantité d'air doit être telle qu'elle ne laisse pas arriver à 5 pour 1000 la proportion d'acide carbonique. La flamme s'éteint dans un air composé de 10 oxygène, 80 azote et 10 acide carbonique. Il faut à l'homme 6 mètres cubes d'air par heure ; dans une chambre à coucher où l'on passera 7 heures, il faudra 7 fois cette quantité, c'est-à-dire 42 mètres cubes d'air par chaque individu. On voit combien il importe de renouveler l'air des appartements.

Dans les hôpitaux l'espace devra être plus grand en raison des causes multipliées de la viciation de l'air ; il faut là de nombreuses et larges fenêtres, des ventouses basses et des soupiraux au plancher supérieur, pour obtenir une ventilation satisfaisante et un renouvellement suffisant de l'air. On doit ici ajouter à l'azote et à l'acide carbonique l'influence d'une matière animale analogue aux effluves marécageux et tenue en suspension dans la vapeur aqueuse de l'air qui lui sert de véhicule. Ces émanations qu'on appelle *miasmes* proviennent des surfaces pulmonaires et cutanées. Leur nocuité est en rapport avec le nombre des malades,

l'étroitesse des lieux, l'élévation de la température et les états morbides qui frappent de dissolution les éléments du corps vivant. On nomme *infectieux* les miasmes qui agissent comme les poisons en raison de la dose, et *contagieux* ceux qui ont une action indépendante de la dose. L'hygiène est tout à fait différente dans les deux cas : S'il y a contagion, on séquestre les malades, ou bien, si on les disperse, on isole les individus, dans le but de concentrer le foyer du mal ; au contraire, s'il y a infection, on détruit le foyer en disséminant les malades. Dans tous les cas, on purifie les lieux par le lavage, le blanchîment à la chaux, les fumigations chlorurées.

La *combustion des corps* vicie l'air comme la respiration des animaux ; les accidents ne sont pas dus seulement à l'acide carbonique ; les produits de la *combustion du charbon* fournissent sur 188 volumes : 38 volumes d'air atmosphérique, 98 azote, 26 acide carbonique, et enfin 26 hydrogène carboné (Dumas), remplacé plus tard par du gaz oxyde de carbone qui est délétère et capable d'asphyxier à la dose de 4 à 5 pour cent. Il faut éviter avec soin de placer des réchauds de charbon allumé dans tout appartement où le courant d'air n'est pas suffisant pour enlever le gaz délétère qui résulte de la combustion. — La *braise*, qui transforme aisément l'oxygène de l'air en oxyde de carbone, donne lieu aux mêmes accidents. — Ces observations s'appliquent aussi au coke et à la houille.

Les corps destinés à *l'éclairage artificiel* vicient l'air en altérant ses principes constituants, en élevant sa température et en le raréfiant, enfin en y mêlant des gaz et autres corps nuisibles. Ainsi dans les *chandelles* une partie du suif se vaporise, et en se volatisant

donne des produits pyrogénés qui consistent en acides gras (stéarone et margarone); la portion qui brûle dégage de l'eau, de l'acide carbonique, des gaz irritants (hydrogénés et carbonés) qui modifient l'oxygénation du sang dans les poumons, et enfin des molécules de carbone qui vont irriter les bronches. L'oxygène de l'air diminue en proportion de l'acide carbonique qui s'est formé à ses dépens; l'air devient ainsi moins vivifiant, plus raréfié, et non seulement moins respirable, mais encore mêlé de gaz nuisibles. —Les *bougies* et les *huiles* altèrent l'air comme les chandelles.

Le *gaz d'éclairage* s'extrait des huiles et de la houille. Un bec de *gaz de houille* consomme 138 litres de gaz par heure, absorbe 234 litres d'oxygène et produit 128 litres 1[3 d'acide carbonique (Dumas). Il dégage beaucoup de chaleur, de la vapeur d'eau, de l'acide sulfureux, un peu de sulfite de carbone, et beaucoup de carbone qui se sépare de l'hydrogène échappé à la combustion, etc. Nous avons déjà dit (voyez *hygiène de la vue*) que ce mode d'éclairage ne convient pas dans les appartements ni dans les salles d'études. — Les *fuites de gaz* répandent une odeur désagréable due au sulfite de carbone; il y a danger d'infection, d'asphyxie et de mort, si elles ont lieu dans une chambre à coucher; il y a danger d'explosion, si on vient à les enflammer.

Les *végétaux* vicient l'air comme les animaux : ils ne peuvent vivre dans le vide, ont besoin d'air et l'altèrent. En général, les feuilles absorbent l'oxygène et exhalent de l'acide carbonique; ces phénomènes sont constants à l'ombre, la nuit et dans les appartements. — Les fleurs altèrent aussi l'air : ainsi l'air d'une cloche, sous laquelle on place une rose, devient bientôt

assez privé d'oxygène pour éteindre une bougie allumée. Sous le rapport de la consommation de l'air respirable, les fleurs, enfermées dans une chambre à coucher, ne le cèdent en rien pour les propriétés malfaisantes aux autres parties du végétal. Elles ont, en outre, l'inconvénient de fatiguer par des émanations odorantes qui peuvent causer des accidents; on cite même des cas de mort.

La *fermentation alcoolique* de certains végétaux dégage beaucoup d'acide carbonique, comme on le voit dans la préparation du vin, de la bière et du cidre. Si ce gaz forme 1[5 de l'atmosphère il peut asphyxier en quelques minutes (voyez *asphyxies*). Dans les celliers on prévient ces accidents en ne mettant pas trop de cuves en fermentation à la fois, en pratiquant de larges ouvertures opposées pour établir des courants d'air qui enlèvent le gaz à mesure, enfin en n'entrant jamais sans précaution dans les cuves ni dans les caves. Les mêmes accidents sont à craindre dans les fours à chaux et dans quelques souterrains et cavernes; on devra toujours s'assurer d'abord qu'un corps enflammé continue à y brûler; on purifie l'air avec une lessive de chaux, de potasse ou de soude qu'on lance dans les lieux chargés du gaz méphitique. Enfin, si pour sauver un asphyxié, on a à pénétrer dans un endroit où cette viciation existe, on devra user d'un *appareil respiratoire* qui a pour but de faire arriver l'air pur dans les poumons au moyen d'un long tube. On sera, en outre, ceint d'une corde pour pouvoir être retiré en cas de syncope.

Dans le curage des *fosses d'aisance* le gaz hydrogène sulfuré ou acide sulfhydrique est la cause des plus graves accidents; les émanations sont due à un mélange

d'hydrogène sulfuré, d'hydrosulfate et de carbonate d'ammoniaque, entraînant des matières organiques. On a expérimenté qu'une partie de cet acide sulfhydrique sur 299 d'air asphyxie rapidement les chiens. Les vidangeurs sont de même frappés par ce qu'ils nomment le *plomb* (voyez *asphyxie*); ils peuvent se mettre à l'abri en tenant sous le nez une éponge imbibée d'une solution de chlorure de chaux. On peut neutraliser les émanations et désinfecter les fosses, soit avec le chlore, soit avec la liqueur de Labarraque ; mais ce procédé augmenterait beaucoup les frais de curage ; les chlorures ont en outre l'inconvénient d'altérer les vidanges et de nuire à l'agriculture. On donne la préférence, comme désinfectant, à une solution de sulfate de fer qui fixe l'ammoniaque à l'état de sulfate, et le soufre à l'état de sulfure ferreux, et laisse un engrais riche, en conservant l'ammoniaque qui en est l'élément le plus puissant.

Dans l'*air vicié des égoûts*, l'oxygène est diminué de 1 à 4 centièmes, l'azote souvent aussi de 1 centième, l'acide carbonique au contraire notablement augmenté, et la proportion d'acide sulfhydrique peut aller jusqu'à 1 centième (Gaultier de Glaubry). Les immondices qui donnent lieu à ces produits sont des débris putréfiés de matières animales et végétales, entraînées par les eaux ménagères. Le curage, qui remue cette fange, vicie l'air encore davantage ; il réduit l'oxygène à 13,79, porte l'azote à 81,21, l'acide carbonique à 2,10, enfin l'acide sulfhydrique jusqu'à 2,99. — Les ouvriers doivent toujours avoir la précaution d'introduire préalablement l'air vital au moyen de la ventilation, et de neutraliser les gaz délétères par les désinfectants, comme le chlorure de chaux.

L'air des cimetières est vicié par les émanations cadavériques. Dans la putréfaction des corps, il y a absorption de l'oxygène de l'air, et dégagement d'ammoniaque, soit libre, soit à l'état de carbonate, d'hydrosulfate et d'acétate ammonique ; il se produit en outre de l'oxyde de carbone, de l'hydrogène carboné et de l'hydrogène phosphoré ; tous ces gaz délétères entraînent avec eux un effluve animal fétide ; et leur nocuité est en raison même de leur concentration. Le gaz hydrogène phosphoré s'enflamme à l'air libre; c'est lui qui dans les cimetières apparaît autour des sépultures sous forme d'une lueur phosphorescente, connue dans le peuple sous le nom de *feu follet*. Combien d'histoires de revenants ont été inspirées par la vue de ce phénomène ! — Les tombeaux laissent échapper des exhalaisons putrides qui sont des causes d'infection ; aussi la loi interdit-elle toute inhumation dans les églises, et même dans l'intérieur des villes ; il y a plus : on doit éloigner les cimetières des habitations, les environner de murs d'enceinte pour concentrer leur sphère d'action, et enfin interdire même tout cimetière dont le sol, saturé de matières organiques, transforme les cadavres en gras et les conserve en cet état.

L'air vicié des marais donne lieu à d'autres accidents; il occasionne la fièvre paludéenne, altère la constitution des habitants et abrège leur existence. La durée moyenne de la vie est réduite à 20 ou 24 ans dans la Bresse (Ain), tandis que dans le reste de la France elle s'élève à 34 ans. De la vase des marais s'exhalent des effluves composés d'hydrogène carboné, mêlé d'azote, d'hydrogène sulfuré, d'acide carbonique, et parfois d'hydrogène phosphoré. Il faut ajouter une émanation spéciale de nature organique, provenant de la

fermentation putride de la fange, se mêlant aux gaz, et s'évaporant ou se condensant avec eux. On remédie aux accidents paludéens en desséchant les marais ou en les submergeant.

Hygiène des habitations.

Les habitations nous protègent contre les vicissitudes de l'atmosphère.

Il importe que l'hygiène nous guide dans le *choix des lieux*; et malheureusement dans bien peu de cas l'homme civilisé est dirigé par l'intérêt de la santé. — A la ville on choisira un quartier bien aéré, exposé au soleil, et percé de larges rues : « les rues sont aux villes ce que les poumons sont au corps humain » (Husty). Elles doivent être largement ouvertes, garnies de ruisseaux à pente suffisante, et de fontaines pour le lavage du sol. — A la campagne, on évitera d'entourer la maison de massifs d'arbres qui gênent la circulation de l'air et entretiennent l'humidité; il ne faudra ni permettre d'entasser le fumier sous les fenêtres, ni laisser les eaux ménagères croupir devant la porte.

La salubrité des maisons est un point capital; il serait à désirer qu'on n'employât pas dans la construction ces pierres poreuses et ces briques mal cuites qui maintiennent l'humidité. Il faut savoir que le plâtre, qui contient les 2/3 de son poids d'eau, reste longtemps humide. On ne devra jamais habiter un appartement avant qu'il soit complètement sec par une aération et une insolation suffisantes. — Les *caves* voûtées sont un moyen hygiénique d'assainir le rez-de-chaussée. — Les fenêtres seront d'une largeur proportionnée à la grandeur des appartements

et à la quantité d'air et de soleil nécessaire.— Nous avons déjà expliqué que les chambres de nuit doivent être en rapport avec le nombre des habitants pour le volume d'air respirable (Voyez *air*) : si elles sont trop petites, l'air s'y vicie promptement, et devient une cause de maladies; trop grandes, elles ont l'inconvénient de ne pouvoir s'échauffer en hiver. On préfère les poëles de faïence quoique chauffant moins, mais donnant une chaleur plus uniforme que les poëles de fontes, et sans aucune odeur.— Les *cheminées* renouvellent mieux l'air que les poëles, mais chauffent moins et avec plus de dépense; on peut ajouter des *bouches de chaleur* qui sont un bon moyen pour réchauffer l'air, mais non pour le renouveler. — Les *chaufferettes* répandent des gaz et une odeur nuisibles, qui pourraient causer l'asphyxie, si la chambre est petite et l'air renfermé; elles exposent en outre aux pertes blanches, aux hémorrhoïdes, aux varices et aux vergetures des jambes. — Les *toits* seront munis de *paratonnerre*. La sphère d'action des paratonnerres étant d'un rayon double de sa hauteur, il faudra les multiplier selon l'étendue des habitations qu'on veut mettre à l'abri de la foudre.

Jetons un coup-d'œil sur l'*hygiène particulière des maisons d'Education* : la première condition des locaux qui doivent renfermer beaucoup d'élèves c'est que l'air puisse s'y maintenir à l'état de pureté par un renouvellement facile et par l'éloignement des causes qui pourraient le vicier. Les classes seront suffisament grandes et élevées; elles auront vue sur une cour spacieuse ou sur un vaste jardin : une cour toute nue est bien préférable à ces petits jardins des villes où l'on ne peut activer la végétation qu'à force d'engrais et d'arrosements qui ne sont propres qu'à entretenir l'humidité et l'insalubrité. Les sal-

les et les dortoirs seront aérés chaque jour; les croisées resteront ouvertes plus ou moins longtemps selon la saison; ce sera particulièrement dans la matinée, pendant les récréations et en l'absence des élèves. Il est utile que les enfants ne prennent point leurs repas dans la classe, et qu'ils laissent en dehors les paniers qui contiennent leur nourriture. Leur séjour au réfectoire permettra d'aérer la salle d'études. Il est hygiénique que celle-ci soit suffisamment éloignée des égouts et des latrines, pour éviter les émanations nuisibles. Si elle se trouvait sous le vent des mauvaises odeurs d'une usine ou des effluves d'un marécage, il serait prudent, au printemps et en automne, de laisser fermées les fenêtres qui donneraient de ce côté.

Les classes sont généralement chauffées par des poëles; ce n'est pas le mode le plus salubre, mais c'est le plus commode pour les vastes appartements. Il faut que les enfants soient maintenus à distance du poële par une grille; l'omission de ce soin peut occasionner des accidents graves. La chaleur ne doit pas dépasser 15 à 16^{c}; au-delà, elle provoque des maux de tête et l'assoupissement; les poëles dessèchent l'air en l'échauffant: on remédie à cet inconvénient en plaçant sur le fourneau un vase rempli d'eau, dont l'évaporation rend son humidité à l'atmosphère de la salle.

La lumière n'est pas moins nécessaire que l'air; il faut que la classe soit bien exposée et que le jour y entre abondamment; toutefois « il faut, dit Hippocrate, se mettre à l'abri de cette vive lumière qui serait de nature à causer des maladies des yeux. Ajoutons qu'on ne doit jamais recevoir le jour en face; car cela incommode beaucoup ceux qui ont la vue faible : la moindre cause, en effet, suffit pour troubler une vue déjà af-

faible. Telle est la manière de ménager l'usage de la lumière.» Il vaut mieux que le jour arrive obliquement, et qu'il descende d'en haut. Il est bon que les fenêtres soient hautes et il suffira de garnir la vitre inférieure de rideaux verts. Nous avons prouvé que le gaz est un mauvais mode d'éclairage qu'on doit bannir des salles d'études. (Voyez *hygiène de la vue.*)



HYGIÈNE DES ORGANES SÉCRÉTEURS.

Les organes sécréteurs ont pour objet l'élaboration de certains fluides dont les matériaux sont empruntés au sang; l'hygiène a pour but de régulariser leurs fonctions.

On distingue : 1° les *sécrétions excrémentitielles* dont les produits doivent être rejetés au dehors de l'économie (urine, sueur, cérumen, perspiration pulmonaire); leur action est *dépurative* en tant qu'il y a élimination de matériaux qui pourraient devenir une cause de désordre. — 2° Les *sécrétions récrémentitielles* dont les produits doivent être repris par l'absorption et rentrer dans le torrent circulatoire; leur destination est de former des humeurs qui doivent concourir à l'accomplissement de diverses fonctions (salive, suc gastrique, bile, lait, etc.)

Ainsi les organes sécréteurs consomment sans cesse une certaine dose de matériaux organiques, dont la dépense constitue pour l'économie une habitude déplétive nécessaire à la santé. Si une action sécrétoire est interrompue, le sang, qui devait en fournir les éléments, se portera sur une autre organe, et il y a fluxion. S'il y

a excès d'exercice, la suractivité de l'appareil sécréteur n'a lieu qu'au détriment des autres, et le trouble morbide peut aller jusqu'à altérer le produit sécrété. S'il y a défaut d'exercice, il perd son aptitude à agir, et s'il était de nature à fournir beaucoup de produits, son inaction peut amener une pléthore, ou bien le sang va congestionner d'autres viscères. Il importe que l'hygiène vienne maintenir un sage équilibre.

Hygiène de la Peau.

La *peau* est le siége d'une sécrétion permanente qui porte le nom de *transpiration insensible* tant qu'elle se dissipe par une évaporation lente; dès qu'elle devient trop abondante pour disparaître par une vaporisation insensible, elle prend le nom de *sueur*. La sécrétion cutanée forme la majeure partie de nos pertes : on l'évalue à environ un kilo par jour. (LAVOISIER.) C'est à la fois un effet dépuratoire et un moyen de maintenir fixe la température animale, le calorique excédant étant absorbé à mesure pour vaporiser la sueur. Celle-ci se compose d'une matière analogue à l'osmazôme, de sels de soude, de potasse et de chaux, des acides lactique et acétique, et d'un peu d'ammoniaque dans les régions où la transpiration est très-odorante. Il faut ajouter encore l'humeur sébacée, liquide huileux, et enfin le pigment. — Nous avons à examiner l'influence de la lumière, de l'électricité, de la chaleur et du froid sur la peau et ses fonctions.

1° LUMIÈRE. — La lumière est un fluide subtil qui se meut par rayons rectilignes avec une vitesse de plus de

80,000 lieues par seconde. Elle est mise en mouvement par le soleil. (DESCARTES.) Les corps nous paraissent *blancs* s'ils réfléchissent et nous renvoient tous les rayons, et *noirs* quand ils absorbent tous les rayons et n'en renvoient aucun. Nous appliquerons plus loin cette donnée de la physique à l'*hygiène des vêtements*. La lumière agit sur l'homme comme sur les végétaux : les plantes, dans l'obscurité, perdent leur belle couleur verte, leur consistance, et deviennent jaunâtres et aqueuses. De même, les personnes qui passent leur vie dans des lieux obscurs sont pâles et décolorées ; il survient une langueur de la respiration et de la circulation, comme on l'observe chez les mineurs, les prisonniers, les portiers, etc. La lumière donne plus de coloration à la peau, plus de vigueur aux muscles, plus d'énergie aux fonctions ; elle augmente la résistance vitale. Voilà pourquoi il faut veiller le jour et non la nuit. (Voyez *Sommeil*.) L'enfance a surtout besoin d'aération et d'insolation pour son développement. Il importe pour la santé de s'habituer au grand air et au soleil ; si la blancheur et la délicatesse de la peau y perdent, la force de la constitution y gagne.

2° CHALEUR. — La *chaleur* est produite par le rayonnement du *calorique* qui, comme la lumière, émane du soleil. Le calorique tend sans cesse à se répandre également dans les corps, de sorte que celui qui en a davantage en cède à celui qui en a moins, jusqu'à ce que l'équilibre soit établi. Cette transmission s'opère plus vite par certains corps que par d'autres : on nomme les premiers *bons conducteurs*, et les autres *mauvais conducteurs* du calorique. Nous en ferons plus loin l'application *aux vêtements*. — La quantité variable de chaleur des corps s'apprécie à l'aide du *thermomètre* dont le n°

100 correspond à l'eau bouillante, le 0 à la glace fondante, et les n^{os} au-dessous aux divers degrés de froid. (*Thermomètre centigrade*, usité dans cet ouvrage.)

On appelle *chaleur animale* la température propre à chaque espèce d'animal et qui ne varie pas avec le lieu où il se trouve. Chez l'homme, la chaleur intérieure est de 36 à 37^{c}. Pour que nos organes soient maintenus à cette température constante, il est nécessaire que nous ayons en nous une source de chaleur et des causes de refroidissement qui puissent contrebalancer l'influence des corps extérieurs. La source de la chaleur est dans la respiration qui opère la combinaison du sang avec l'oxygène de l'air. La principale cause de refroidissement provient de la vaporisation de la perspiration cutanée et pulmonaire. La sensation du chaud et du froid dépend du rapport qui existe entre la faculté productrice de la chaleur et le refroidissement plus ou moins rapide due à cette évaporation. Les changements trop brusques de température qui ne laissent pas à nos organes le temps de rétablir l'équilibre, sont la cause d'une multitude de maladies. (Voyez *refroidissement.*)

3° ELECTRICITÉ. — L'electricité a une grande influence sur l'organisme : pendant les orages l'atmosphère est chargée de fluide électrique ; les personnes nerveuses en ressentent du malaise, de l'agitation, un sentiment d'oppression ; quand la foudre éclate, c'est l'étincelle électrique qui jaillit d'un nuage fortement chargé. C'est à tort que des personnes craintives sont épouvantées par le bruit du tonnerre : *une fois qu'on a vu l'éclair, on n'a plus rien à craindre de la foudre.* On a calculé que chaque seconde entre l'éclair et le bruit répond à une distance de plus de 340 mètres (1000 pieds), ce qui permet d'apprécier l'éloignement du ton-

nerre. On protège les maisons avec des paratonnerres. On tiendra fermées pendant l'orage les fenêtres et les portes, parce qu'il est d'expérience que le fluide électrique suit souvent les courants d'air; par la même raison, si l'on est en route, on évitera de précipiter sa marche. On ne cherchera point un abri sous les arbres dont le sommet élevé n'attire que trop souvent l'étincelle électrique. Par tous ces motifs, c'est un usage dangereux de sonner les cloches qui attirent la foudre au lieu de dissiper les nuages. Du 14 au 15 avril 1718, le tonnerre tomba, en Basse-Bretagne, sur 24 églises, et de préférence sur celles où l'on carillonnait pour l'écarter. Enfin, on a calculé qu'en 33 ans la foudre a frappé 386 clochers et tué 103 sonneurs. Ce déplorable résultat devrait faire ouvrir les yeux à l'autorité sur un préjugé aussi funeste.

4° Froid. — Le froid resserre la peau, diminue la transpiration insensible, ralentit la circulation capillaire et les mouvements des muscles. Si le froid est modéré et la force vitale énergique, il y a bientôt une réaction par un mouvement centrifuge et l'équilibre se rétablit; le mouvement réactionnel peut même aller jusqu'à la fluxion quand l'impression première a été trop vive. On combat l'action du froid par l'exercice, une bonne nourriture, des vêtements chauds, etc. Le principe est d'activer la source de la chaleur animale et d'élever la température de l'air ambiant.

5° Vicissitudes atmosphériques. — Les brusques transitions de température amènent des perturbations profondes dans nos fonctions.

Le *passage du chaud au froid* supprime la transpiration, et refoule à l'intérieur le sang qui se portait à la surface du corps. De là des fluxions sur les organes

internes, notamment sur l'appareil respiratoire, comme coryza, angine, catarrhe, fluxion de poitrine, etc. L'apoplexie cérébrale peut résulter soit du refoulement du sang de la périphérie au centre, soit même de la sensation pénible d'un froid intense.

Le *passage du froid au chaud* détermine d'autres accidents : les liquides et les gaz dilatés distendent les vaisseaux; le sang se porte violemment vers le cerveau et le poumon; de là des suffocations, des évanouissements, des hémorrhagies, parfois l'apoplexie; si l'estomac est chargé d'aliments, il y a indigestion, vomissements, etc. Si les extrêmes du froid et du chaud sont considérables, il peut en résulter des engelures, des gangrènes, des ulcères.

Hygiène des Bains.

Les bains servent à déterger la peau et à faciliter ses fonctions. Les effets généraux des bains sont les suivants : 1° ils agissent par le poids de l'eau qui est 770 fois plus pesante que l'air; cette pression va jusqu'à causer de l'oppression à certaines personnes nerveuses. — 2° Ils fournissent de l'eau à l'absorption et agissent par imbibition sur la peau. — 3° enfin leur effet varie suivant leur température :

Bain froid. — C'est un moyen hygiénique pour combattre la température élevée; il renouvelle l'action nerveuse épuisée, ranime la myotilité, diminue la transpiration, prévient ainsi la faiblesse qu'entraîne la sueur, enfin rétablit l'appétence de l'estomac; tout cela, à la condition qu'on évitera une réaction vive. — Le bain froid se prend surtout dans l'eau de rivière qui, en été,

marque 16 à 24°. Il est tonique et stimulant, et en même temps sédatif et réparateur en ce qu'il enlève l'excès de calorique. Il convient aux adolescents et aux adultes. Il est avantageux d'y habituer graduellement les enfants. — Le *bain de mer* est un bon tonique; son eau plus dense, ses éléments alcalins le rendent stimulant, si l'on peut y joindre la bienfaisante influence de l'air vif et du soleil. Il convient aux sujets lymphatiques, scrofuleux ou atteints de maladies nerveuses.

BAIN TIÈDE. BAIN CHAUD. — Le *bain tiède* varie de 25 à 30°; le *bain chaud* de 31 à 36°. — Le *bain tiède* produit une sensation de chaleur douce, un ralentissement des mouvements du cœur et du poumon, un état de calme et de détente : il augmente la sécrétion urinaire; la peau peut absorber jusqu'à 1400 grammes d'eau, selon Falconnet. Il convient aux enfants, aux femmes, aux gens nerveux et irritables; il assouplit la peau, la débarrasse de tous les produits de la sueur et la rend plus apte à la dépuration.

Le *bain chaud* produit des accidents de congestion : le sang se dilate par la chaleur, le cœur bat vîte, la peau rougit et peut devenir le siége d'une sueur assez abondante pour fournir jusqu'à 625 grammes. Les yeux s'injectent, la respiration devient embarrassée, et l'on peut périr d'apoplexie, si le bain est trop chaud, comme 37 à 38° ou davantage. Magendie a prouvé que les animaux périssent infailliblement quand on élève leur température à 45°. Le bain trop chaud est dangereux.

BAIN DE VAPEUR OU D'ÉTUVE. — Les étuves *sèches* activent la transpiration qu'elles absorbent et stimulent le système cutané! Les étuves *humides* humectent la peau, et, quoiqu'elles fassent beaucoup suer, elles laissent moins d'excitation. C'était un moyen hygiénique

très en vogue chez les Romains ; aujourd'hui (à part les Russes et les Turcs) on y a surtout recours comme moyen thérapeutique. On use des étuves dans tous les cas où l'on veut exciter fortement la peau pour provoquer un effet dérivatif (rhumatisme, névralgie), ou agir vivement sur les exhalants (hydropisie, dermatoses).

Bains partiels. — Ce sont ceux où une partie seulement du corps plonge dans l'eau, comme les demi-bains, les bains de siége, les pédiluves, les manuluves. Ce sont des moyens de propreté dont on doit faire usage fréquemment pour la santé.

Lotions. — La religion rendait les lotions obligatoires chez plusieurs peuples de l'antiquité ; il est à regretter qu'on les néglige trop aujourd'hui. La malpropreté engendre beaucoup de maladies. On doit, dans l'intérêt de sa santé, se laver chaque jour le visage, le cou et les mains ; on en fera autant pour les pieds chaque fois qu'on change de bas. Les autres parties du corps seront lotionnées toutes les fois qu'elles ont été exposées à des causes de malpropreté. Les lotions fréquentes sont indispensables aux ouvriers qui manient des couleurs métalliques, des substances putrides ou dangereuses.

Règles générales. — On ne doit se baigner que deux ou trois heures après le repas, lorsque la digestion est terminée. On se gardera bien de se baigner dans une rivière tant que le corps est en sueur. Les bains sont contre-indiqués dans la goutte, le rhumatisme, les hémorrhoïdes, et pendant les règles. Une friction douce avec une étoffe bien sèche est un moyen de déterger la peau après le bain, et de prévenir les refroidissements.

—

Hygiène des productions épidermiques.

Cheveux. — Les cheveux sont un moyen de protection pour la tête et un ornement pour la figure. Ils sont mauvais conducteurs du calorique ; on ne doit pas les couper par un temps froid, sous peine de refroidissement, de névralgie, de maux d'yeux ou de douleurs de dents. La coupe des cheveux excite le bulbe et fait pousser plus vite la chevelure ; mais si on les coupe trop souvent, ou trop ras, on les expose à une chute prématurée ; c'est un préjugé fâcheux de raser la tête dans ce dernier cas : si les cheveux tombent par suite de maladie, ils repousseront d'eux-mêmes ; s'ils tombent par impuissance du bulbe, rien ne peut les faire revenir. Il y a plus : en rasant le crâne, on surexcite le bulbe ; on entretient ou l'on aggrave l'inflammation des radicules, et l'on hâte le mal qu'on voulait combattre. — L'usage de la perruque ou du faux toupet remédie aux inconvénients de la calvitie. — Le meilleur cosmétique pour la chevelure consiste dans le peigne, une brosse douce et les soins de propreté. Il faut être fort réservé à l'endroit des pommades ; la plupart sont irritantes et pleines d'inconvénients. Il en est de même de toutes les drogues pour teindre les cheveux ; elles sont plus ou moins nuisibles et ont causé nombre d'accidents.

Il y a dans le peuple un préjugé qui attribue une vertu dépurative à la présence des poux chez l'enfant, c'est une erreur ; les poux sont une cause d'irritation fâcheuse. En six jours, un pou peut pondre 50 œufs ; les petits sortent des œufs au bout de six jours, et dix-

huit jours après ils peuvent pondre à leur tour ; on a calculé que deux femelles peuvent ainsi avoir 18000 petits en l'espace de deux mois. Cette pullulation forme un foyer d'inflammation qui produit des ulcérations à pus ichoreux et fétide ; de là des croûtes qui servent de retraite à des milliers de poux, dont le mouvement continuel agace les nerfs et peut donner naissance à des accidents comme la fièvre ou les convulsions. Il faut détruire ces insectes parasites. Les animaux eux-mêmes en donnent l'exemple à l'homme. (Londe.)

Barbe. — La barbe réclame les mêmes soins que la chevelure. La section intempestive de la barbe dans la convalescence peut la faire tomber, comme les cheveux. Ceux qui se rasent par un temps froid après avoir porté la barbe longue, se privant tout à coup d'un abri formé par un corps mauvais conducteur du calorique, s'exposent à des fluxions. Le bon état des rasoirs, le choix de savons fins et frais, les soins de propreté sont des conditions nécessaires pour la conservation de la peau et de la barbe.

Ongles. — (Voyez *art du pédicure.*)

Cosmétiques. — Les cosmétiques sont des objets de toilette destinés à embellir le corps, assouplir la peau et dissimuler les défauts. — On doit remplacer le *blanc de fard* qui est dangereux, soit par du talc (silicate d'alumine) soit par un mélange de blanc de baleine et de craie de briançon. — On remplacera également le *vermillon*, qui est un sel de mercure, par le rouge végétal extrait du carthamus tinctorius. — Parmi les autres cosmétiques, l'hygiène ne doit permettre que ceux qui sont sans inconvénient : c'est l'eau aromatique de roses ; — L'eau de cologne étendue d'eau ; — le lait virginal au benjoin ; — les pommades d'amandes

douces, de cacao, de concombre; — enfin les savons émollients et adoucissants, à la thridace, aux amandes amères, n'ayant pas trop de soude, etc.

Hygiène des vêtements.

Les *vêtements* sont destinés à garantir des impressions de l'air et des vicissitudes atmosphériques, et à protéger contre le contact ou le choc des corps extérieurs. Ils servent à élever une barrière entre la température ambiante et la température de l'individu, de façon que cette dernière soit plus uniforme et ne suive pas les variations brusques de l'atmosphère.

Les vêtements sont formés soit de matières *animales* comme la laine, la soie, le crin, les fourrures, la peau; soit de matières *végétales*, comme le chanvre, le lin, le coton, la paille et le jonc.

Les *vêtements les plus chauds* sont les plus mauvais conducteurs du calorique; car ils conservent, sans se l'approprier, la chaleur animale, ne la laissent point échapper et la concentrent autour du corps. Telle est la laine; elle a en outre l'avantage de se charger de la transpiration, sans trop se refroidir, en ne donnant lieu qu'à une évaporation lente. C'est ce qui fait de la flanelle un précieux moyen hygiénique : elle convient aux personnes qui sont très-impressionnées par le froid, qui s'enrhument facilement, et à celles qui transpirent vite et qui par état sont exposées aux intempéries de l'air. Toutefois il ne faut recourir à la flanelle que s'il y a nécessité absolue; l'habitude en paralyse les bons effets; il y a plus : elle devient un besoin, on ne peut plus la

quitter impunément ; elle rend délicat et douillet ; l'usage prématuré en est donc nuisible, outre qu'il prive d'une ressource utile quand l'âge ou la maladie exigerait ce secours. — Il est sage de ne quitter ses vêtements de laine que peu à peu et lorsque les chaleurs de l'été sont bien établies, et de les reprendre dès l'approche de l'automne. Ils doivent être fréquemment renouvelés et lavés ; car il retiennent fortement la sueur et les émanations animales ; il en est de même des pelleteries.

Les *vêtements les plus frais* sont fournis par les meilleurs conducteurs du calorique ; ils se laissent aisément pénétrer par la chaleur animale et la cèdent avec la même facilité. Dans les climats tempérés, le corps humain jouit généralement d'un calorique plus élevé que l'air, et dès-lors il y a avantage, dans l'été, à se servir de bons conducteurs pour avoir des vêtements frais. Tels sont le chanvre et le lin ; ils ont l'inconvénient, quand ils sont humides, d'exposer aux refroidissements. Le coton, qui est moins bon conducteur, fournit un vêtement qui sert de transition entre la laine et le lin.

La *couleur* des vêtements a moins d'influence que leur nature : toutefois, dans les chaleurs et au soleil, les vêtements blancs seront les plus frais entre les bons conducteurs ; car, en même temps qu'ils laissent échapper l'excédant de notre calorique, ils offrent une égide en réfléchissant les rayons solaires.

Il est imprudent de laisser sécher sur soi le linge mouillé ; car l'évaporation de la sueur, en soustrayant beaucoup de calorique, expose à des refroidissements ; delà des douleurs rhumatismales, des catarrhes. — On doit être plus couvert pendant le sommeil, parce qu'on développe moins de chaleur que pendant la veille ; d'ailleurs la température est plus basse la nuit, et,

comme on ne peut aussi bien réagir contre le froid, on risquerait de se refroidir. — Il faut savoir que la convalescence et la diète font descendre, pendant le sommeil, la chaleur animale de plusieurs degrés au-dessous de l'état de veille ; dès-lors les différences thermométriques de l'atmosphère se trouvent d'autant plus tranchées que la réaction vitale est moindre.

La *forme* des vêtements réclame une sérieuse attention de l'hygiéniste : les vêtements sont fait pour servir la décence et mettre à l'abri des saisons, et non pour gêner les mouvements ni déformer la taille. La mode, à laquelle on craindrait de déroger, tend presque toujours dans ses caprices à s'éloigner des formes naturelles; c'est elle qui transforme les épaules en bosses disgracieuses, qui emprisonne les pieds dans des chaussures étroites et les rend inhabiles à la marche. Mais de toutes les inventions qu'elle a pu créer, la plus déplorable est le *corset*; en comprimant la poitrine et le ventre, il gêne à la fois la respiration, la circulation et la digestion, les trois fonctions les plus importantes de la vie; il nuit à la liberté des mouvements et affaiblit les muscles. Les femmes prétendent que, si elles y renoncent momentanément, elles éprouvent un malaise réel ; mais ce n'est que la suite d'une mauvaise habitude. Si alors le tronc et le ventre ont de la peine à se soutenir, c'est que les muscles chargés de maintenir ces diverses parties, ont perdu, dans une inertie forcée, leur ressort et leur énergie. L'habitude du corset sera avantageusement remplacée par l'usage de ceintures lacées, et le busc inflexible, par un tissu élastique (F. Gauthier).

La *cravate* fut une innovation malheureuse ; ses inconvénients tiennent à la pression qu'elle exerce, à la chaleur qu'elle concentre sur le cou, et à la rigidité

qu'elle oppose aux mouvements. Il faut la réduire à peu d'épaisseur, la débarrasser de garnitures trop chaudes et de toute carcasse solide, et ne jamais la serrer sur le col. Les *chemises*, les *gilets* et les *habits*, ne doivent pas avoir le corsage trop serré, ni l'emmanchure ou l'entournure trop étroites, afin de ne pas gêner les mouvements des menbres ni les fonctions des viscères intérieurs. La ceinture du *pantalon* sera ample, et prendra son point d'appui sur la hanche pour ne pas fatiguer la poitrine. Les *gilets* ouverts veulent qu'on protége le sein avec un plastron. Les *jarretières* trop serrées exposent aux varices : « une ligature placée au-dessous du genou comprime les deux veines saphènes; au-dessus de la rotule, elle ne peut plus agir que sur la saphène interne, qui d'ailleurs échappe un peu à la compression, sous le relief des tendons du jarret; aussi vaut-il mieux porter la jarretière au-dessus qu'au-dessous des genoux, où elle déformerait en outre les mollets » (Pétrequin, *anatomie des régions.*)

Hygiène de la perspiration pulmonaire.

Son siège est la membrane muqueuse respiratoire, et sa matière analogue celle de la sécrétion cutanée : elles forment ensemble par jour une perte d'environ 1500 grammes, dont un tiers pour les poumons et le reste pour la peau (Seguin et Lavoisier). Le froid augmente l'exhalation pulmonaire et diminue la perspiration cutanée; delà l'utilité de se prémunir contre les brusques transitions du chaud au froid, pour se mettre à l'abri des catarrhes, fluxions de poitrine, laryngites, etc.

Hygiène des sécrétions nasale et salivaire.

La *sécrétion nasale* est nécessaire pour la lubréfaction de la membrane olfactive. L'habitude du tabac à priser altère à la longue la texture de cette membrane, nuit à ses fonctions et paralyse l'odorat.

La *secrétion salivaire* est nécessaire pour humecter les aliments ; elle prépare la digestion ; aussi une expuition trop abondante de la salive fatigue l'estomac et cause souvent des gastralgies, comme chez ceux qui chiquent ou qui fument du tabac.

« C'est une erreur de supposer que les *eaux* qu'on crache en fumant, préexistent à l'action de fumer, remplissent la poitrine, et que cet acte se borne à débarrasser de cette prétendue surcharge d'eau; il faut comprendre qu'il est la cause la plus active de leur formation. Les physiologistes ont surabondamment démontré les inconvénients de l'excrétion trop abondante de salive. » (Londe). — Il est reconnu que le Chinois s'abrutit en fumant l'opium ; il n'est pas possible que l'usage de chiquer, de priser et de fumer le tabac, qui est aussi un narcotique, ne nuise pas de même à la race des Européens au physique et au moral.

Hygiène de la sécrétion urinaire.

Sa destination est d'entraîner au dehors le superflu des liquides, et d'éliminer les molécules trop animalisées ou inassimilables ; l'hygiéne consiste à éviter les causes qui pourraient déranger l'équilibre qui existe

entre elle et les sécrétions pulmonaire et cutanée. — L'excrétion des urines doit avoir lieu chaque fois que le besoin s'en fait sentir. Les retards qu'on apporte sont capables d'amener la pierre, la paralysie et différentes maladies de la vessie.

L'histoire des autres sécrétions est du domaine de la physiologie plus que de l'hygiène.

Nous terminerons en appliquant à l'hygiène ce passage de la bible, tiré du livre de la *sagesse : concupiscite ergo sermones meos, diligite illos, et habebitis disciplinam. — cogitare ergo de illâ, sensus est consummatus; et qui vigilaverit propter illam, citò securus erit.* » désirez donc connaître mes discours, aimez-les, et vous aurez les règles de la sagesse. — S'occuper de cette science est le fait d'une prudence consommée; les veilles qu'on fait pour elle donnent bientôt de la sécurité dans la vie.



LIVRE TROISIÈME.

MÉDECINE USUELLE.

PREMIERS SOINS A DONNER DANS LES MALADIES.

Notre intention n'est pas (nous ne saurions trop le répéter) de composer un traité complet de médecine qui doive tenir lieu de médecin, mais seulement de répandre des notions générales sur les premiers soins à donner dans les maladies. Notre but principal est de combattre les erreurs et les préjugés, et de vulgariser la vérité en médecine : nous ne saurions nous rendre plus utile aux habitants des campagnes, aux classes indigentes qui ne peuvent toujours recourir aux gens de l'art, et aux personnes charitables qui veulent bien se dévouer au service des malades.

Les gens du monde, privés de connaissances spéciales, ont besoin d'instructions particulières pour qu'ils ne fassent pas fausse route et que leur coopération ne devienne pas dangereuse, en aggravant la maladie ; il s'agit à la fois pour eux de faire le *bien* et d'empêcher le *mal*, et, pour nous, d'indiquer ce qu'il faut faire et ce qu'il faut éviter. Mais dans tout traitement long ou compliqué, rien ne saurait remplacer un médecin habile ni dispenser de son intervention. Il y a imprudence à agir autrement, et nous déclinons hautement toute responsa-

bilité à l'égard des personnes qui oseraient mal-à-propos s'arroger le droit de suppléer un homme de l'art, en éloignant les seuls avis vraiment éclairés.

Refroidissement.

Le *refroidissement* (vulgairement *chaud et froid*), négligé à tort par les auteurs de médecine, mérite d'être étudié à part : non seulement il est la cause d'une foule de maladies, mais il est lui-même une véritable maladie qui présente deux phases distinctes :

Première Phase. — Le refroidissement reste une maladie générale, il ne se fixe sur aucun organe en particulier, mais il réagit sur tout l'organisme. Voici comment : Dans l'état de santé, la peau est le siége d'une transpiration continue, qui, bien qu'insensible, est cependant considérable. Sanctorius a prouvé que sur 8 livres d'aliments et de boissons, il n'en sort pas 4 par les selles et les urines, le reste s'évapore par la transpiration. Dès-lors, on comprend combien il importe que cette sécrétion ne soit ni supprimée ni troublée, sans quoi il peut en résulter de graves accidents ; à tel point que la plupart des maladies n'ont pas d'autre origine.

Le refroidissement, en arrêtant la transpiration, trouble l'ensemble des fonctions. La peau est brûlante et pourtant on craint le froid et l'air ; on sent le besoin de se vêtir davantage même en été ; on a des lassitudes ; on ne peut supporter ni la fatigue physique ni le travail d'esprit ; on est vite à bout de forces ; le pouls est agité ; il y a une petite fièvre irrégulière ; l'appétit diminue sans se perdre ; il y a soif ; la langue est blanche ;

les urines chargées, le sommeil difficile, inquiet, etc... Si ces malaises se prolongent, on éprouve par intervalle des frissons subits, des bouffées de chaleur, des sueurs profuses ; on a des brisements et des douleurs vagues dans les membres ; on a un besoin instinctif de repos, souvent de garder la chambre et même le lit ; les forces diminuent en même temps que l'éréthisme augmente ; on est énervé, impressionnable, irritable ; le refroidissement est alors compliqué d'une sorte de *fièvre nerveuse*.

SECONDE PHASE. — Un refroidissement négligé dégénère, se jette sur un organe où il se transforme en rhume, pleurésie, fluxion de poitrine, catarrhe, rhumatisme ou grippe, etc...

TRAITEMENT. — On doit attaquer le refroidissement avant qu'il se soit localisé ; on réussit alors à prévenir les accidents. Dans la seconde phase, au contraire, il faut traiter la nouvelle maladie qui en résulte.

On rétablira la transpiration ; mais il y a ici deux écueils à éviter. « On ne saurait, dit Tissot, trop inculquer aux « gens de la campagne qu'en cherchant à se faire suer « dans toutes les maladies par des remèdes échauffants, « ils se *tuent*. » Et d'abord on ne devra faire suer que dans les maladies qui dépendent d'une transpiration supprimée, et encore ne faut-il agir ainsi que tout-à-fait au début ; plus tard, ce moyen devient infructueux, et nuisible quand la fièvre inflammatoire est allumée. Ensuite, il ne faut employer ni épices, ni liqueurs fortes, ni drogues violentes. On peut affirmer que la violation de ces deux préceptes coûte, chaque année, la vie à des milliers de personnes.

On fait garder la diète et le lit ; on donne des infusions de tilleul et de bourrache, de sureau et de men-

the, ou de mauve et de feuilles d'oranger. Au besoin, on place des cruches d'eau chaude aux pieds. La chaleur du lit et les boissons chaudes et abondantes ouvrent les pores de la peau, détendent l'éréthisme, favorisent la transpiration, et souvent emportent la fièvre, en entraînant par la sueur les humeurs morbifiques dont le surplus s'échappe par les urines et les selles. Dans la convalescence, quand il y a eu des sueurs profuses ou un peu de fièvre nerveuse, on prend du sirop de quina, du vin de Bordeaux, du vin de gentiane, des toniques, des amers, des infusions de petite centaurée ou de camomille.

PROPHYLAXIE. — Il faut se familiariser avec l'air, fuir les chambres trop chauffées, s'adonner à un exercice suffisant, éviter les extrêmes du chaud et du froid; c'est une erreur funeste à la santé de se vêtir trop chaudement, car alors la perspiration cutanée se dérange aisément; plus on s'habille chaudement, plus on augmente, avec la sueur, les chances de se refroidir; la moindre cause suffit pour arrêter ou troubler cette transpiration exagérée. — Il faut se fortifier la peau par des bains froids en été, des douches écossaises, des ablutions fraîches, etc...

Grippe.

La *grippe* se montre communément sous forme de fièvre catarrhale avec prédominance nerveuse. Elle est sporadique ou épidémique.

CAUSES. — Elle attaque surtout les professions qui exposent le plus aux impressions atmosphériques; elle manifeste une sorte de prédilection pour certains individus, et, dans ces individus, pour certains organes

déjà éprouvés par d'anciennes souffrances ; elle devient une manifestation nouvelle des maux passés. Epidémique, elle est souvent précédée par une constitution médicale qui porte spécialement son trouble sur les fonctions du système nerveux, et dans laquelle les maladies n'ont plus un caractère franchement inflammatoire. Des températures froides et humides et de grandes vicissitudes atmosphériques précèdent en général son apparition ; c'est surtout en hiver et au printemps qu'elle se développe.

Symptômes. — Les phénomènes nerveux sont les premiers à naître et souvent les derniers à disparaître : lassitudes spontanées, douleurs vagues, céphalalgie, intelligence alourdie, sensibilité morbide des sens. Tous ces désordres indiquent une sorte de tumulte élevé dans l'organisme, et dont le point de départ est dans les nerfs cérébro-rachidiens. — Il s'y joint bientôt un état fluxionnaire des membranes muqueuses, avec enchiffrènement, enrouement, catarrhe bronchique, et toux nerveuse revenant par quinte ; parfois même il y a complication d'un peu de fluxion de poitrine. — Du côté de l'appareil digestif, on note la perte de l'appétit, des soulèvements d'estomac, la constipation, plus rarement la diarrhée. — Il y a de la fièvre, des frissonnements ; la durée moyenne de la grippe est de 1 à 2 septénaires ; elle se termine quelquefois par une crise du côté des urines ou de la sueur, ou par des épistaxis.

Le *traitement* consiste à se soustraire aux impressions atmosphériques, à combattre les malaises prédominants, et à favoriser les tendances de la nature aux crises. Dans les cas simples, on réussit avec le repos, un régime léger, une température douce ou la chaleur du lit, et des infusions béchiques ; on y joint des pédiluves, des sina-

pismes s'il y a congestion vers la tête. — S'il y a embarras gastrique ou intestinal, on donne après quelques jours un purgatif minoratif, comme la casse et la manne, le tamarin et la crème de tartre ou l'huile de ricin. — S'il y a saburres et nausées, on peut administrer un vomitif. — Au déclin, on applique un vésicatoire. — Le quinquina est indiqué s'il y a intermittence.

Rhumatisme.

Le *rhumatisme* est une maladie générale caractérisée par une altération particulière du sang et se manifestant localement par des fluxions sur les jointures. Il est aigu ou chronique.

On range parmi les *causes* principales du rhumatisme la suppression de la sueur, les refroidissements, l'humidité des maisons neuves ou fraîchement réparées, l'abus des boissons alcooliques, l'âge adulte, etc. (Le rhumatisme aigu est plus rare dans l'enfance et dans la vieillesse.)

Symptômes du rhumatisme aigu. — Au début, fièvre, douleurs vagues d'abord, mais bientôt fixées sur une jointure qui devient engorgée, brûlante, mouvements douloureux ou impossibles ; accumulation de la synovie qui donne lieu à une hydropisie articulaire aiguë. — Urines chargées, plus rares qu'à l'ordinaire. — Soif, peu ou point d'appétit, constipation, agitation, insomnie. — Parfois le rhumatisme se porte d'une jointure à une autre (*rhumatisme ambulant*) ; il peut envahir plusieurs jointures à la fois. — On le distingue du *rhumatisme chronique* qui a une marche lente, cause moins de douleur et de fièvre, et amène dans les articulations un empâtement, des hydropisies, le ramollissement

des os et des ligaments, dégénérescence organique qu'on nomme *tumeurs blanches*.

Traitement. — L'hygiène est ici d'un puissant secours; la diète ou un régime sévère, le repos au lit, une température douce, une bonne attitude du membre (maintenir le membre inférieur dans l'extension, le coude dans la demi-flexion) sont les premières conditions à remplir. On placera des sangsues ou des ventouses scarifiées autour de l'articulation malade. Si le rhumatisme et la fièvre sont intenses, on débutera par une saignée. On fait ensuite administrer un émétique (tartre stibié dix centigrammes, ipécacuanha un gramme), s'il y a des nausées ou embarras gastrique (voyez ce mot). On donnera après un purgatif avec l'huile de ricin ou le calomel, s'il y a constipation ou embarras intestinal; chez les sujets disposés au rhumatisme, on ajoutera au purgatif un ou deux grammes de teinture de colchique, et l'on finira par des purgations salines, comme l'eau de Sedlitz, la limonade Rogé. — En outre, on fait boire avec abondance de la tisane d'orge nitrée, du petit-lait miellé, de la tisane de gramen avec la crême de tartre. — Si l'hydropisie persiste, on appliquera des vésicatoires volants sur l'engorgement. — Quand le rhumatisme tend aux rechutes ou à la chronicité, on prescrira l'usage prolongé de la teinture de colchique, des pilules de Lartigue à la dose d'une ou deux seulement par jour, des bains de vapeurs, les douches, les eaux minérales alcalines ou sulfureuses, comme Plombières, Balaruc, Bourbonne ou Barèges, Aix en Savoie, Allevard, Lamotte, etc.

Goutte.

On peut considérer la *goutte* comme une maladie spéciale du sang et des humeurs qui se jette sur les articulations et se caractérise par des attaques irrégulièrement périodiques, dont la répétition amène des dépôts de matières tophacées autour des jointures.

Causes. — La goutte est acquise ou héréditaire ; elle attaque surtout les gens riches : *morbus dominorum*. Un régime surexcitant et très nutritif, l'usage abusif du vin pur, des acides et des liqueurs, des viandes noires et des ragoûts et salaisons, une vie trop sédentaire, le tempérament nerveux, les excès, etc., prédisposent singulièrement à la goutte. Acquise, elle ne se déclare guère avant l'âge de 35 ans.

Symptômes. — 1° *Goutte aiguë*. Elle a la forme d'une inflammation des parties fibreuses des articulations. L'*accès* s'annonce par des douleurs vives, d'ordinaire au gros orteil ou au talon (*Podagre*), parfois au genou, plus rarement aux mains (*Chiragre*). La douleur est brûlante et s'accompagne bientôt de tension et de rougeur de la partie. Si l'accès est intense, il y a fièvre, soif, perte du sommeil, impossibilité de remuer. La durée moyenne de l'accès est de 7 à 14 jours ou même plus.

2° *Goutte chronique*. Elle est dite *atonique*. Elle succède à la goutte aiguë ou se déclare d'emblée. Les accès sont moins violents, moins douloureux, mais plus longs ou du moins parfois il y a plutôt rémittence qu'intermittence. A la longue elle déforme les doigts et les orteils, et développe des concrétions tophacées formées d'urate de soude et de phosphate de chaux ; c'est alors la *goutte nouée*. — La goutte est dite *remontée* quand

elle se porte sur des viscères internes comme l'estomac, les poumons, la tête, etc. Il importe beaucoup de prévenir ces métastases.

TRAITEMENT. — 1° *Goutte aiguë.* On traite l'accès par des cataplasmes narcotiques, des onctions avec le baume nerval, des antiphlogistiques, et même la saignée, s'il y a fièvre inflammatoire. On ajoute les tisanes délayantes et nitrées, quelques purgatifs légers, des frictions avec le baume tranquille. — On traite la goutte elle-même par l'hygiène et le régime : Vêtements de flanelle, nourriture végétale, régime lacté, exercice quotidien : *Une goutte bien tracassée*, dit le proverbe, *est à demi pansée.* On vante le gayac, le colchique, les pilules de Lartigue, etc.

2° *Goutte atonique.* On prescrit, outre les moyens précédents, des frictions sèches, de légers sudorifiques, des eaux minérales alcalines, comme l'eau de Vichy, la tisane des quatre bois, etc.

PROPHYLAXIE. On détruit le principe de la goutte par le régime et l'hygiène plus que par les remèdes : la tempérance, l'exercice, l'abstinence de liqueurs, de punch et de veilles, etc ; l'habitude de se lever de bonne heure, de ne pas souper tard, figurent en première ligne. Le quinquina réussit contre la goutte dont les attaques sont régulièrement périodiques. Ceux qui ont des accès au retour de certaines saisons peuvent souvent s'en garantir, en prenant au printemps et à l'automne des jus d'herbes et des purgatifs.

Il faut éviter les remèdes et emplâtres répercussifs qui pourraient donner lieu à une goutte remontée. L'attaque de goutte est un effort de la nature pour se débarrasser d'un principe morbifique dont on doit faciliter l'expulsion ; dans ce sens, faire avorter l'accès par des

répercussifs serait aussi déraisonnable et dangereux que de vouloir faire rentrer la petite vérole.

Fièvre intermittente.

La *fièvre intermittente* (vulgairement *fièvre tremblante*) s'entend d'une fièvre qui revient par accès à des époques plus ou moins éloignées, pour cesser dans l'intervalle.

SYMPTÔMES. — Chaque *accès* présente trois temps ou *stades* : le 1er stade est caractérisé par un frisson, un froid général avec *chair de poule*, pâleur, etc. ; le 2e, par la chaleur, le développement du pouls, la soif, de l'agitation ; — le 3e enfin, par la moiteur ou sueur. Puis la fièvre cesse, c'est *l'apyrexie*.

La fièvre intermittente est dite *quotidienne*, si l'accès a lieu tous les jours ; *tierce*, s'il revient de deux jours l'un, en laissant un jour de répit ; enfin *quarte*, s'il ne reparaît que le quatrième jour, en laissant deux jours d'apyrexie.

La *cause* spéciale consiste dans des émanations marécageuses ; le froid humide et certaines maladies peuvent aussi la produire.

TRAITEMENT : 1° *Des accès*. Dans le premier stade, on favorise la réaction par la chaleur du lit, des infusions de plantes aromatiques, de mélisse, de sureau, de sauge, de tilleul et de thé, etc. — Dans les deux derniers stades, on modère la chaleur et la sueur ; on combat les accidents prédominants, les congestions par des révulsifs, des sinapismes.

2° *De la fièvre*. Le remède par excellence est le quinquina ; il faut le donner dans l'apyrexie, tout de suite après l'accès dans la fièvre *quotidienne* ; 24 heures après

l'accès dans la fièvre *tierce* ; et 48 heures après l'accès dans la fièvre *quarte*, c'est-à-dire assez tôt pour qu'il ait le temps d'agir avant le nouvel accès qu'il s'agit de combattre. Autrefois on donnait le quinquina en poudre dans du vin, à la dose de 16 grammes pour les adultes et de 2 à 4 grammes pour les enfants. Aujourd'hui on administre surtout le sulfate de quinine à la dose de 40 à 60 centigrammes pour adulte ; on ajoute des lavements de quinquina. On emploie comme adjuvant la salicine à la dose de 40 à 60 centigrammes, la décoction d'écorce verte de saule, les amers, etc.

On ne doit point se charger de guérir soi-même les fièvres irrégulières ou compliquées ; il y a des fièvres pernicieuses qui peuvent tuer au 2e ou au 3e accès ; il n'y a pas de temps à perdre, on appellera de suite un médecin.

Prophylaxie. — On évitera les effluves, les émanations des marais, dont l'influence est plus meurtrière la nuit. On évitera le serein, le froid humide.

Chlorose ou pâles couleurs.

La *chlorose* (vulgairement *pâles couleurs*) consiste dans une altération du sang avec appauvrissement de ses éléments constitutifs, ce qui entraîne de la gêne et de l'irrégularité dans l'innervation et les principales fonctions.

Causes. — La chlorose est une maladie des jeunes filles ; la révolution qui s'opère chez elles à la puberté en est d'ordinaire la cause apparente. On l'observe plus rarement chez les femmes et surtout chez les hommes. Le défaut d'air, de nourriture, de soleil, d'exercice, et les émotions morales en sont les causes principales.

Symptômes. — Pâleur de la peau, des lèvres, des conjonctives : lassitudes spontanées ; inquiétudes dans les jambes ; flaccidité des chairs ; perte des forces ; essouflement et palpitations après le moindre effort ; maux de tête ; changement du caractère qui devient triste mélancolique, irritable ; perte de l'appétit ou appétit déréglé qui porte à manger du sel, du plâtre, du mortier, du charbon, etc. Digestion difficile ; constipation ; suppression ou diminution des règles dont le sang est décoloré. L'oreille, appliquée au cou, entre les clavicules, perçoit un bruit de soufflet, de râpe ou de *diable*.

Traitement. — L'*hygiène* figure en première ligne : Voyages, grand air, insolation, exercice modéré, régime tonique ; frictions sèches ou aromatiques sur le dos et les membres ; flanelle en hiver ; bains de mer, bains salés, eaux minérales. — On associe les toniques, les amers et spécialement les ferrugineux ; on donne le quina, le sirop de cannelle ou de gentiane, le vin de Bordeaux, le fer comme les pilules de Blaud, de Vallet, etc. Aujourd'hui, on vante beaucoup les préparations ferro-manganiques (poudre, sirop, pilules, chocolat, dragées de fer et de manganèse) qui sont réellement très-efficaces pour guérir la chlorose et ses accidents. — S'il y a suppression des règles, on associe les ferro-manganiques au safran et à l'aloës ; on purge au début, si la langue est saburrale ; — s'il y a des palpitations violentes, on prescrit le sirop de digitale ; — s'il y a insomnie ou éréthisme nerveux, on a recours au sirop de lactucarium, de valériane, etc. — Pour peu que la chlorose soit compliquée ou se prolonge, il faut recourir à l'expérience d'un médecin.

Choléra.

Le *choléra* est une maladie générale, sur-aiguë, dont les symptômes les plus apparents consistent en des vomissements nombreux et des selles multipliées de matières bilieuses ou riziformes. Le choléra est sporadique ou épidémique.

1° Le *choléra sporadique* est le choléra de nos pays, qui se développe par l'abus des fruits acerbes ou sucrés, des vins nouveaux, par des excès, pendant les chaleurs brûlantes de l'été, etc.

Il se caractérise par des nausées, des vomissements, une diarrhée bilieuse, des douleurs brûlantes dans le ventre avec ténesme, défaillance, refroidissement du corps, spasmes des membres, abattement.

Le *traitement* consiste en boissons mucilagineuses, lavements calmants, fomentations narcotiques sur le ventre, potion diacodée. On rétablit la chaleur par des frictions sèches, des couvertures de laine, des briques chaudes ou des cruches d'eau bouillante. — S'il y a des signes d'irritation dans les douleurs abdominales, on met des sangsues à l'épigastre, des cataplasmes; on donne des bains tièdes, etc.

2° *Choléra épidémique* ou *asiatique*. L'invasion a souvent lieu d'emblée. La *cause spécifique* est inconnue.

Il débute par un malaise avec accablement, une chaleur brûlante à l'estomac, et bientôt des vomissements et des selles, souvent en si grand nombre qu'on a pu en compter jusqu'à 100 en quelques heures; les matières rendues sont blanches, riziformes, mêlées de flocons d'albumine; il y a de la soif, des tranchées, de l'oppression, des hoquets, des crampes dans les membres.

Les malades maigrissent à vue d'œil, et deviennent méconnaissables en quelques heures. Les urines sont supprimées, les extrémités glacées, le pouls petit ou insensible (les artères semblent vides de sang), le regard terne, le visage plombé, les ongles violets, la peau froide et livide : la vie est comme éteinte à la périphérie; le malade ressemble à un cadavre.

Il n'y a pas de temps à perdre, le *traitement* doit être énergique. On place le malade dans un lit chaud; on s'occupe de rétablir la chaleur comme il vient d'être dit. On donne des infusions chaudes de menthe et de camomille, en alternant avec du thé. On met des sinapismes aux membres. On emploie des lavements amidonés et laudanisés contre la diarrhée, le magistère bismuth et la potion de Rivière contre les vomissements, les frictions d'huile camphrée et laudanisée contre les crampes, etc. On envoie de suite chercher un médecin.



MALADIES DU CERVEAU, DE LA MOELLE ÉPINIÈRE ET DES NERFS.

Coup de soleil.

On entend par *coups de soleil* les accidents qui résultent de l'action d'un soleil ardent sur la tête.

Causes. — L'action du soleil est plus intense pendant le sommeil et le repos, plus dangereuse au printemps où l'hiver a déshabitué de le sentir.

Symptômes. — Douleur gravative à la tête, avec élancements et battements; anxiété, insomnie, yeux étin-

celants ne pouvant supporter la lumière ; perte d'appétit ; la peau qui a reçu le coup de soleil est sèche et comme brûlée. — Chez les enfants, il y a de l'agitation ou de l'assoupissement, un réveil en sursaut, souvent des vomissements, des convulsions, etc. — Les coups de soleil laissent parfois des maux de tête interminables, altérent la vue, l'ouïe, l'intelligence. Ils peuvent causer le délire. Ils tuent souvent les ivrognes qui s'endorment au soleil, tête nue.

Le *traitement* doit être d'autant plus prompt et plus énergique que les accidents sont plus intenses : quand ils sont graves, pour peu qu'on perde du temps, le mal peut devenir incurable. On modère l'action du sang et la réaction par la diète, le repos, des fomentations rafraîchissantes d'eau de laitue et de pourpier, par des compresses d'oxycrat, par des boissons tempérantes comme la limonade, l'orgeat, le petit lait vinaigré, par des lavements émollients, par des pédiluves, des bains et des demi-bains tièdes ; l'eau trop chaude ferait beaucoup de mal ; en même temps, on pratique des aspersions froides sur la tête. Dans le peuple, on se sert d'une carafe d'eau froide, à large goulot garni d'un linge, qu'on applique renversée sur la tête, avec le soin de maintenir l'eau toujours fraîche en la renouvelant. — Si la congestion est forte, on peut appliquer des sangsues au fondement, des ventouses scarifiées à la nuque ; on peut même faire une saignée au bras. — On insiste sur les laxatifs, par exemple sur la décoction de tamarin ou de casse, qu'on continuera plusieurs jours à la dose de 30 grammes en boisson et en lavement.

Prophylaxie. — On évitera le soleil au printemps où le défaut d'habitude le rend plus à craindre, et en été, à cause de ses rayons brûlants. On est plus exposé aux

coups de soleil pendant le repos que pendant le mouvement; on se gardera de jamais dormir au soleil; on ne sortira pas au soleil sans avoir la tête couverte; les chapeaux de couleur blanche sont préférables comme attirant moins la chaleur que ceux de couleur noire ou sombre.

Fièvre cérébrale (méningite).

La *fièvre cérébrale* (vulgairement *frénésie*) consiste dans l'inflammation des méninges ou enveloppes du cerveau.

Causes. — Les excès de boisson, la colère, les veilles et les travaux forcés d'esprit, les coups de soleil, les climats brûlants, les coups et blessures à la tête, etc.

Symptômes. — Douleurs de tête, front brûlant, tintement d'oreilles, excitabilité nerveuse, agitation, somnolence et insommie, battements aux tempes; — puis trouble de l'intelligence; esprit préoccupé; délire, soubresauts des tendons, tremblement nerveux, convulsion ou paralysie, assoupissement, coma.

Le *traitement* doit être énergique et prompt, il demande l'habileté d'un médecin consommé. On fait une saignée du pied ou du bras; on met des sangsues en grand nombre aux tempes et à l'entrée des narines; on les place au fondement s'il y a eu des hémorrhoïdes. On applique des ventouses scarifiées aux épaules. Après cela, on a recours aux sinapismes sur les jambes, aux purgations avec le calomel, aux vésicatoires aux cuisses. On administre des lavements laxatifs avec la manne et l'huile de ricin; on fait boire du petit lait, de l'orangeade, de l'eau de gruau nitrée ou de la tisane d'orge tamarinée. Quelquefois on se trouve bien des bains

tièdes ou des demi-bains, pendant qu'on fait des affusions froides sur la tête. — On tient le malade à la diète; on recommande une chambre sombre, une douce température, le silence; on enveloppe les jambes et les pieds de coton camphré. — Chez les enfants on insiste sur le calomel à dose répétée, les sangsues derrière les oreilles ou aux narines, quelquefois un vomitif avec l'ipécacuanha.

Syncope, Apoplexie, Epilepsie, Hystérie.

Nous renvoyons à la *chirurgie* où, à propos des *chutes*, il a été traité des secours d'urgence à administrer dans les cas de syncope, d'attaque d'apoplexie, de crises de nerfs et d'épilepsie ou mal caduc.

Migraine et Céphalalgie (maux de tête).

On nomme *céphalalgie* tous les maux de tête nerveux; si les douleurs se bornent à un côté du crâne, c'est l'*hémicranie*; la céphalalgie chronique prend le nom de *céphalée*. — La *migraine* est une douleur de tête sujette à des retours périodiques, et compliquée de troubles des fonctions gastriques.

1° *Céphalalgie*. — La céphalalgie est rarement essentielle; elle est le plus souvent le symptôme d'une autre maladie. — Les fluxions sanguines vers la tête pendant qu'il y a froid des extrémités, une cravate trop serrée, la suppression de la transpiration des pieds, l'inanition ou le défaut de repas suffisamment répétés, des digestions laborieuses : telles sont les *causes* de la céphalalgie; à la longue elle peut occasionner des vertiges, la surdité, la goutte sereine.

SYMPTÔMES. — Douleurs dans le crâne, sentiment de pesanteur et de distension, élancements dans le cerveau, nausées, inquiétudes.

TRAITEMENT. — Il faut choisir des aliments doux, une nourriture végétale, tenir le ventre libre, les pieds chauds, les jambes bien vêtues, ne pas dormir la tête basse ni sur un oreiller trop chaud, prendre des boissons rafraîchissantes et laxatives, des infusions mucilagineuses, et faire de l'exercice. — S'il y a congestion on prescrit des sangsues à l'anus, des pédiluves sinapisés, une purgation. — Dans la céphalée, on place un vésicatoire au bras ou même un cautère.

2° *Migraine.* — Elle se caractérise par une douleur aiguë, lancinante, pulsative, généralement fixe; il y a nausées, souvent vomissements. On recherche le repos, le silence, l'obscurité.

On traite *l'accès* par des infusions de pouliot et de menthe, de tilleul et de feuilles d'oranger, par quelques gouttes d'éther ou d'Hoffmann sur un morceau de sucre, des pédiluves, des sinapismes aux jambes, une mouche d'opium aux tempes, des compresses d'eau vinaigrée ou éthérée sur le front, etc.

On traite la *migraine* et l'on prévient le *retour des accès* en améliorant la digestion et l'innervation. On donne des infusions stomachiques de petite centaurée, de camomille; on boit aux repas des eaux minérales de St-Galmier, de Vals; on prend des eaux ferrugineuses, des prises de rhubarbe et de magnésie; il est souvent utile de débarrasser les voies digestives par un purgatif comme l'eau de Sedlitz ou de Pulna, la limonade magnésienne, etc. L'exercice, les voyages, la campagne, les bains de mer conviennent généralement. Si la migraine est régulièrement périodique, on la com-

bat par le quina. — Si elle est chronique et invétérée, on a recours à un cautère au bras.

Mélancolie, Hypochondrie, Nostalgie.

La *mélancolie* est un état habituel de tristesse dépendant d'une lésion des facultés intellectuelles qui se caractérise par un délire roulant sur une série d'idées moroses.

L'*hypochondrie* est une maladie morale caractérisée par des illusions des sens, une exaltation excessive de la sensibilité et des inquiétudes exagérées en ce qui concerne la santé, avec un trouble dans les fonctions digestives, sans fièvre ni lésion locale.

La *nostalgie* est une monomanie caractérisée par un désir violent de revoir son pays : de là son nom de *maladie du pays*.

Causes. — Les excès, l'abus de vins et de liqueurs, la colère, les passions violentes, l'adversité, l'isolement, l'hérédité, etc.

Symptômes communs à ces trois névroses. — Le caractère devient inquiet, colère, impatient; il y a des terreurs paniques, des imaginations bizarres, des serrements de poitrine, des tremblements nerveux, des pleurs sans motifs, des rêves effrayants et des troubles divers de la digestion. — La nostalgie entraîne la perte de l'appétit, un état de langueur, de marasme, et peut amener la mort.

Traitement. — Le malade doit attendre sa guérison plus encore de l'hygiène et du régime que des remèdes. On recommandera les distractions, les récréations, la musique, l'exercice en plein air, la gymnastique, l'équitation, les promenades et les voyages, la chasse, la pêche,

les travaux des champs, les occupations manuelles, etc. Le régime sera doux, composé de végétaux, d'œufs frais, de laitage, de pain mêlé de seigle. Point de viandes fumées, ni de poissons salés, ni de ragoûts, ni de liqueurs. On s'interdira les boissons alcooliques comme des poisons. — On aura recours aux bains, demi-bains, au petit lait, au lait d'ânesse, aux laxatifs en pilules, en infusions et en lavements, comme la manne, l'aloës, la rhubarbe qui est très-stomachique. — Dans les désordres digestifs, on peut employer avec succès les eaux minérales de Plombières, de Vichy, de St-Galmier, de Vals, etc. — Dans la nostalgie, si le mal résiste, le malade doit retourner dans son pays, et la guérison se fait souvent en route, même avant qu'il arrive.

Paralysie.

On entend par *paralysie* la diminution ou l'abolition de la contractibilité musculaire d'une ou de plusieurs parties du corps, avec ou sans lésion de la sensibilité; on la nomme *hémiplégie*, quand elle occupe tout un côté du corps; *paraplégie*, quand c'est la moitié inférieure du tronc et les jambes qui sont paralysées; *paralysie locale* ou *partielle*, quand elle se borne à quelques muscles.

Causes. — La paralysie est rarement une maladie essentielle et primitive, elle succède communément à d'autres maladies. Tantôt elle dépend d'une lésion physique de l'appareil nerveux (apoplexie, blessures du cerveau et de la moelle), tantôt d'une affection morbide qui ne laisse pas de traces matérielles (frayeur, onanisme, excès vénériens). — L'ivrognerie, la syphilis, l'abus du café et du thé, les vapeurs de plomb, d'or, de mercure, etc. prédisposent à la paralysie,

Symptômes. — Il y a perte ou diminution du mouvement volontaire, la sensibilité est altérée ou abolie; la partie paralysée est froide, flasque; elle maigrit à la longue. — Si l'hémiplégie s'accompagne d'altération de la mémoire et de l'intelligence, elle est plus grave, car elle fait craindre un ramollissement du cerveau. La paraplégie laisse redouter la gangrène. En général la paralysie est plus fâcheuse quand elle attaque à la fois le mouvement et le sentiment ou quand il y a récidive.

Le *traitement* de la paralysie est très-difficile, il réclame la perspicacité d'un médecin habile; il est fondé sur la recherche des causes du mal : s'il y a pléthore et congestion sanguines, on prescrit des sangsues, des ventouses scarifiées, des tisanes laxatives de casse ou de tamarin, des purgations, des sinapismes, des vésicatoires, etc. S'il y a asthénie générale sans fièvre ni spasme, on emploie les toniques, les stimulants, les frictions à la brosse avec les liniments volatils, avec l'eau-de-vie camphrée. Les bains et douches d'eaux minérales (Aix, Balaruc, Bourbonne, etc), les bains de marc de raisins. Dans la paraplégie on met des vésicatoires, des cautères, des moxas sur les côtés de la colonne vertébrale; on donne des douches le long du dos. — L'électricité convient dans les paralysies anciennes. — On a vanté les infusions antispasmodiques, avec quelques gouttes d'alcali volatil (8 à 10 gouttes), quand la paralysie dépend de l'ivrognerie. — S'il y a complication de maladie vénérienne, on prescrit les anti-syphilitiques.

Tétanos.

Le *tétanos* est caractérisé par la rigidité et la contraction convulsive d'un plus ou moins grand nombre des

muscles soumis à l'empire de la volonté. On l'attribue à une inflammation de la moëlle épinière (*myélite*).

CAUSES. — Les impressions morales tristes, et un refroidissement dans les cas de plaies contuses, de piqûres des pieds ou des mains, de fracture avec esquille et déchirure des nerfs.

SYMPTÔMES. — Le tétanos débute ordinairement par la contraction convulsive des muscles de la mâchoire ; il s'étend de là aux muscles du cou, du tronc, et des membres ; le corps tout entier devient quelquefois raide comme s'il s'agissait d'un squelette sans articulations. Au milieu de ces désordres, l'intelligence reste intacte ; la respiration est gênée par la rigidité des muscles de la poitrine et la mort peut survenir par asphyxie.

TRAITEMENT. — Il faut nettoyer les plaies, les débrider s'il y a lieu, et les réunir par première intention quand il est possible. Si elles sont contuses on les panse avec des cataplasmes narcotiques de jusquiame, de morelle noire et de têtes de pavot. — On applique des ventouses scarifiées ou des sangsues en grand nombre le long de l'épine du dos ; si la langue est saburrale, on fait vomir avec le tartre stibié en lavage (10 centigrammes pour un 1[2 litre d'eau tiéde), on donne ensuite l'opium à dose fractionnée, par exemple 1 pilule de 2 centigrammes d'extrait d'opium à prendre d'heure en heure jusqu'à amélioration ; on a conseillé en outre les bains tièdes et narcotiques, les bains de vapeurs, les vésicatoires le long du dos, des tisanes de fleurs de tilleul et de coquelicots, etc.

Chorée ou Danse de St-Guy.

La *chorée* est une affection nerveuse convulsive qui consiste en mouvements irréguliers et involontaires de l'appareil moteur. — Son nom de *danse de St-Guy* lui vient d'une coutume du XVe siècle : on faisait alors un pèlerinage à la chapelle de St-Guy, près d'Ulm, où l'on dansait jusqu'à tomber en convulsion.

Causes. — La chorée affecte les enfants et surtout les jeunes filles de 10 ans à l'âge de la puberté, ainsi que celles qui ont des règles difficiles. Des émotions vives, une commotion cérébrale, une imagination exaltée, la frayeur, etc., en sont les causes habituelles.

Symptômes. — La maladie est caractérisée par des mouvements involontaires du tronc et des membres, par des gesticulations et contorsions bizarres qui provoquent le rire des assistants.

Traitement. — Il faut d'abord rechercher la cause du mal, ce qui demande l'expérience d'un médecin. En général on recommande les infusions de feuilles d'oranger, l'éther, la valériane, les demi-bains, les antispasmodiques calmants, etc. Les pilules de Méglin, celles de camphre, de valériane et de zinc, les bains frais, les affusions froides sur la tête, les douches écossaises et les pratiques hydrothérapiques ont amené plusieurs guérisons. — La chorée est parfois simulée, soit pour se soustraire à un châtiment ou à une corvée comme la conscription, soit pour arriver à un mariage qui vous est défendu; il faut prendre garde d'être dupe : on soumet à des épreuves, on menace d'un danger, de la fustigation, etc., pour reconnaître la fourberie.

Tic douloureux de la face.

Le *tic douloureux* consiste dans une névralgie faciale, avec mouvements convulsifs de certains muscles du visage.

La douleur est vive, lancinante, intermittente ou rémittente, située sur le trajet d'un nerf, sans rougeur ni gonflement. Elle a souvent une origine rhumatismale.

Le tic douloureux comprend 1° la *névralgie frontale* qui s'irradie à la paupière supérieure et au front; 2° la *névralgie sous-orbitaire* qui occupe la lèvre supérieure et la joue; 3° enfin la *névralgie maxillaire* qui se porte au menton, à la lèvre inférieure et aux dents.

Le *traitement* consiste à détruire la douleur névralgique par des frictions narcotiques avec le baume tranquille ou le baume nerval; on en imbibe un bourdonnet de coton qu'on introduit dans l'oreille; on met une mouche d'opium à la tempe, on recouvre la partie douloureuse d'un emplâtre de thériaque ou d'extrait de belladone. — A l'intérieur on donne des pilules de cynoglosse, les pilules de méglin, l'extrait de laitue, de valériane ou de jusquiame, l'éther, la teinture de castoréum. Les Anglais vantent beaucoup le sous-carbonate de fer, à la dose de 1 gramme deux ou trois fois par jour. On aide l'action des antispasmodiques par des sinapismes, des purgations, etc. Si le mal est intermittent, on emploie le quinquina en sirop, en décoction ou en pilules où l'on ajoute un peu d'opium. — Enfin on a préconisé l'électricité, l'électro-puncture, les chaînes galvano-électriques qu'on passe autour du cou.

MALADIES DES ORGANES DES SENS.

Maladies des yeux.

Nous renvoyons au chapitre sur l'*art de l'oculiste*.

Maladies des dents.

Voyez *art du dentiste*.

Coryza ou Rhume de cerveau.

Le *coryza* est une inflammation catarrhale de la membrane muqueuse des fosses nasales.

CAUSES. — Le coryza dépend parfois du contact de corps irritants, mais le plus souvent de l'impression du froid et de l'humidité sur la tête ou sur les pieds.

SYMPTÔMES. — Il est caractérisé par la pesanteur de tête, une douleur dans les narines, l'enchiffrènement, la perte de l'odorat, des éternuments fréquents, des frissonnements et une fièvre qui diminue à mesure que le flux sero-muqueux s'établit. Cette fluxion catarrhale dure de 4 à 8 jours. — Elle n'est grave que chez les nouveaux-nés; car alors ils ne peuvent téter sans être menacés de suffocation; d'ailleurs l'inflammation de la pituitaire donne quelquefois lieu à des concrétions pseudo-membraneuses qui encombrent les narines.

TRAITEMENT. — En général on guérit aisément le rhume de cerveau par le repos, une température douce, quelques pédiluves, des infusions diaphorétiques de bourrache et de mélisse, et, au besoin, des sinapismes

aux jambes. — Chez quelques personnes le coryza est une véritable maladie avec fièvre intense. On peut le faire avorter en cautérisant, le soir, l'intérieur des narines avec un tampon de charpie trempé dans une solution de nitrate d'argent (50 centigrammes pour 30 grammes d'eau distillée). — S'il tend à devenir chronique, on prescrira un purgatif, le calomel, des sinapismes, une mouche ou un vésicatoire.

Ozène ou Punaisie.

L'*ozène* est un ulcère sordide de la membrane pituitaire qui sécrète une humeur âcre, d'une odeur infecte, qu'on a comparée à l'odeur d'une punaise écrasée; de là le nom de *punais* qu'on donne à ceux qui ont un ozène.

L'ozène dépend d'un coryza chronique, du vice syphilitique ou scrofuleux, etc.; il a une marche lente, cause en général peu de douleur, mais incommode beaucoup par son odeur puante et par la perte de l'odorat.

TRAITEMENT. — On fait des injections détersives avec les décoctions de roses et de millepertuis, avec la teinture de mirrhe et de benjoin, et au besoin avec l'eau chlorurée. On cautérise avec la pierre infernale; on prescrit des tisanes dépuratives, comme celle des quatre bois sudorifiques; on donne des poudres sternutatoires mêlées de labdanum ou d'encens. — S'il y a complication de syphilis ou d'écrouelles, on a recours aux remèdes anti-vénériens, anti-scrofuleux (Voyez *écrouelles*).



Otite ou Catarrhe de l'oreille.

L'*otite* est une inflammation catarrhale du conduit auditif. — Elle est aiguë ou chronique. Elle reconnaît pour *causes* l'impression du froid et de l'humidité, l'accumulation du cérumen endurci, le vice scrofuleux, des plaies et blessures de l'oreille.

Symptômes. — L'*otite aiguë* débute par une douleur plus ou moins vive avec élancements, bourdonnements, surdité, agitation. Bientôt il s'établit un suintement séreux, puis puriforme, dont la durée moyenne est de deux septénaires. — Si l'inflammation gagne la caisse du tympan, elle devient plus douloureuse et plus grave, s'accompagne de fièvre et même de délire.

Traitement. — On applique des sangsues entre l'oreille et la mâchoire, ou des ventouses scarifiées à la nuque. On fait dans le conduit auditif des injections calmantes soit d'eau de mauve, soit de décoction de têtes de pavot. On prescrit des pédiluves, des sinapismes, des tisanes mucilagineuses de graines de lin, de guimauve, etc. Enfin on donne un purgatif qu'on fait suivre d'une mouche ou d'un vésicatoire à la nuque.

L'*otite chronique* est le catarrhe chronique de l'oreille caractérisé par un écoulement séro-puriforme, avec tintouin, surdité. — Outre les remèdes que nous venons de décrire, on emploie les injections d'eau blanche, de décoction de roses. — On insuffle dans le conduit de la poudre d'alun. On doit insister sur les purgatifs et sur les vésicatoires volants autour de l'oreille; parfois on est obligé de mettre un cautère ou un moxa derrière l'apophyse mastoïde. En outre, *l'otite chronique*

se lie d'ordinaire à une maladie contre laquelle le traitement doit être particulièrement dirigé ; tel est le vice scrofuleux.

Prophylaxie. — On se garantira des maux d'oreilles en préservant du froid et de l'humidité la tête, les oreilles et les pieds.

Surdité.

L'*ouïe dure* est le premier degré de la surdité. — La *surdité* consiste dans l'abolition plus ou moins complète du sens de l'ouïe. Elle peut dépendre soit d'une otite aiguë ou chronique, soit d'une paralysie du nerf auditif ou des suites d'une otalgie, soit enfin d'un obstacle mécanique au libre accès des sons. L'obstacle mécanique le plus commun tient à un amas de cérumen ou cire de l'oreille, qui se concrète et s'endurcit en s'accumulant de manière à obstruer le conduit auditif.

Le *traitement* consiste à enlever les couches superficielles avec un cure-oreille ; puis on instille goutte à goutte un peu d'huile pour ramollir le reste du cérumen, qu'on expulse ensuite avec des injections soit d'eau savonneuse, soit d'infusion de mauve.

Si la surdité tient à un commencement de paralysie avec sécheresse de l'oreille, on introduira quelques gouttes d'un mélange à dose égale de teinture d'assa-fœtida et d'huile d'amandes douces. Etmuller vante l'ambre et le musc. Broech et Buchan ont guéri avec quelques grains de musc sur du coton qu'on glisse dans l'oreille. On a préconisé l'électricité, le galvanisme, etc.

Si la surdité est incurable, mais incomplète, on se sert de *cornets acoustiques*.

Les *sourds-muets* ne sont plus condamnés à rester à

charge à la société et à eux-mêmes ; depuis les travaux de l'abbé de l'Epée il existe des institutions où ils peuvent recevoir une éducation complète.

Otalgie ou Douleur d'oreilles.

L'*otalgie* est une douleur nerveuse de l'oreille du genre des névralgies. Le plus souvent elle a une origine rhumatismale comme le *tic douloureux* , et réclame le même traitement (voyez *tic douloureux*). Itard préférait aux opiacés des fumigations éthérées ; il dirigeait vers le conduit auditif le goulot d'une fiole à médecine contenant de la liqueur d'Hoffmann et dont le fond plongeait dans de l'eau chaude.

Angine ou Esquinancie.

L'*angine* est le nom générique des inflammations de l'arrière-gorge. Elle se divise en deux genres : 1° celle qui a son siége dans les voies alimentaires , prend le nom d'*angine gutturale* ou *esquinancie.* 2° Celle qui envahit les voies respiratoires se nomme *angine laryngée.*

CAUSES communes aux deux espèces : Un refroidissement, la suppression de la transpiration, une marche contre un vent froid , les cris et les efforts de la voix , l'habitation dans une maison humide, neuve ou fraîchement réparée , etc.

1° *Angine gutturale*. (On explore l'arrière-gorge avec le manche d'une cuillère qui sert à abaisser la langue.) Douleur au gosier, rougeur, difficulté d'avaler, sentiment de constriction à la gorge , nausées , fièvre, agitation, gêne de la respiration. — On donne des tisanes

d'avoine grouée ou de bouillon blanc, des gargarismes avec une décoction d'orge et de feuilles de ronces, où l'on ajoute une cuillerée de miel rosat. On recommande une température douce, le silence et le repos au lit, la tête élevée. Dans le peuple on enveloppe le cou d'un bas de laine; cette habitude est bonne; la flanelle peut réussir également. — Si l'inflammation est vive et aiguë, on met d'abord 10 à 12 sangsues derrière l'angle de la mâchoire; on les fait beaucoup saigner avec un cataplasme de mauve et de farine de lin. En même temps on donne des bains de jambes; on met la moutarde aux cuisses, et l'on passe aux tisanes laxatives de figues et de tamarin. Au déclin, on place un vésicatoire à la nuque ou au bras. — S'il y a suppuration dans les amygdales, on ordonne des fumigations d'eau chaude, des gargarismes de lait et de fleurs de sureau, etc. Si l'abcès est volumineux, il gêne beaucoup le passage de l'air; il y a parfois menace de suffocation; il faut alors appeler de suite un chirurgien pour l'ouvrir.

L'angine gutturale prend le nom d'*esquinancie maligne* quand il se développe dans la gorge des taches livides qu'on a prises pour une gangrène. La voix est rauque, l'haleine infecte, le pouls misérable et tremblotant; il y a un goût de pourriture à la bouche. Le malade a des défaillances, des frissonnements, la face vergetée, etc. — Il faut recourir sans délai à un homme de l'art pour cautériser la gorge; en attendant, on donnera des infusions de thé vert ou de chardon bénit, ou de menthe et de camomille; des gargarismes de sauge et de fleurs de roses ou de décoction de quina; on donnera aussi le quina en sirop, en extrait et en lavement. On soutiendra le malade par des gelées, du bouillon, du petit lait au vin.

2° *Angine laryngée.*— Ses symptômes consistent dans l'altération de la voix (enrouement, aphonie) et la difficulté de respirer qui peut aller jusqu'à la suffocation. Le siége du mal est dans le larynx; l'exploration de la gorge ne peut le faire découvrir; mais pour n'être pas à découvert, il n'en est pas moins grave. Il est besoin de secours prompts et énergiques; on mandera de suite un médecin habile; en attendant, on appliquera le traitement de l'angine aiguë, comme sangsues, sinapismes, vésicatoires, etc.

Enrouement, Extinction de voix.

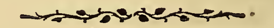
Les altérations de la voix dépendent communément d'une angine laryngée chronique. On les traite par les pédiluves, les sinapismes, les gargarismes (voyez *angine*), les vésicatoires au-devant du cou, les purgatifs, les insufflations d'alun, les balsamiques, les infusions de lierre terrestre édulcorées avec du baume de tolu, la respiration de vapeurs aromatiques comme la décoction de sauge et de mélisse, enfin les eaux minérales chaudes.

Haleine forte.

L'*haleine forte* résulte communément d'un défaut de propreté de la bouche, d'une dent cariée ou d'un mauvais état des voies digestives. Elle peut dépendre aussi d'une exhalation viciée des conduits respiratoires. L'haleine contracte une odeur forte chez les sujets qui font un usage presque exclusif de la viande.

Nous recommandons l'emploi des rince-bouches après chaque repas (voyez *Art du dentiste*). En outre, on se gargarisera, matin et soir, avec de l'eau salée, et

plusieurs fois dans le jour avec une décoction de quinquina. On nettoiera les dents avec la brosse et les poudres dentifrices; on enlèvera le tartre; on fera plomber ou arracher les dents cariées. Après cela, le jour on se débarrassera de la mauvaise haleine en tenant dans la bouche un clou de girofle, un morceau de cannelle ou de racine d'iris. On traitera les malaises digestifs par le régime; s'il y a des aigreurs, on prendra un peu de magnésie le matin et avant le repas. (Voyez *aigreurs*.)



MALADIES DES PRINCIPAUX ORGANES DE LA POITRINE.

Bronchite, Rhume, Catarrhe.

La *bronchite* (vulgairement rhume) est l'inflammation catarrhale de la membrane muqueuse des bronches; on l'appelle aussi *catarrhe pulmonaire* ou mieux *catarrhe bronchique*. Il est *aigu* ou *chronique*.

Causes. — On s'enrhume à tout âge, dans toutes les saisons et dans tous les climats. La cause habituelle est la suppression de la sueur par l'impression du froid. (Voyez *refroidissement* et *pleurésie*.)

Symptômes. — Le rhume présente trois périodes: 1° Il y a une vive ardeur dans la poitrine, de l'oppression, des lassitudes, des douleurs de tête, de la sécheresse à la peau, une toux fréquente et sèche, des crachats sans consistance. — 2° La peau est moins brûlante, plus humide, les crachats muqueux plus abondants; la tête moins lourde, la langue blanchâtre, etc.

— 3° Il y a diminution dans la fièvre, dans la chaleur de la poitrine, dans l'oppression et dans la toux; la peau est halitueuse; les crachats opaques, puriformes; il y a une détente générale, ce que les anciens appelaient *coction de la maladie*. Le peuple dit que le *rhume est mûr*.

CATARRHE CHRONIQUE. — La durée du rhume est de une à trois semaines. Plus prolongé, il tend à devenir chronique; la toux persiste ainsi que l'oppression; la fièvre tombe, mais le mal ne cède pas; il y a des crachats glaireux et puriformes, abondants; des accès de toux. Parfois les malades maigrissent, dépérissent; le sommeil est interrompu par le catarrhe et l'oppression. Tissot disait avec raison : « On ne meurt pas d'un rhume, tant qu'il est rhume; mais quand on le néglige il jette dans des maladies de poitrine qui tuent. *Les rhumes négligés tuent plus de gens que la peste.* »

TRAITEMENT. —Il ne faut jamais mépriser un rhume : Le régime suffit souvent à la guérison; le repos à la chambre, la chaleur du lit qui entretient ou rappelle la moiteur, la diète, la respiration des vapeurs aqueuses d'une décoction de fleurs de sureau et de coquelicot, des infusions de fleurs béchiques, peuvent faire avorter la bronchite.— S'il y a fièvre intense ou menace d'une fluxion de poitrine, on fera une saignée du bras ou bien on appliquera soit des sangsues, soit des ventouses scarifiées sur la poitrine. « C'est un préjugé absurde, disent Buchan et Tissot, de croire que la saignée ou les sangsues tuent dans le rhume. » En outre, on prescrit des infusions pectorales de bouillon blanc, la tisane de dattes et de jujubes, la tisane d'orge perlée avec le miel ou le sucre candi, etc. Quand la fièvre tombe sans emporter le rhume, on place au bras une mouche ou un

vésicatoire. Au déclin ou dans la convalescence, on purge avec la manne, l'huile de ricin ou la crême de tartre et le tamarin.

Si le catarrhe est chronique, on emploie les infusions aromatiques de lierrre terrestre, d'hyssope, les tisanes de polygala, le sirop balsamique de tolu, la décoction de raisins de corinthe et de lichen; on insiste sur l'emploi des mouches, des vésicatoires. On recommande les eaux minérales du Mont-d'Or, les eaux-Bonnes ou celles de Saint-Laurent; on y prépare par des purgations, le lait d'ânesse, etc.

La *prophylaxie* est ici la même que pour le *chaud et froid*. (Voyez *refroidissement*.)

Pleurésie.

La *pleurésie* est l'inflammation de la membrane appelée *plèvre*, qui tapisse l'intérieur de la poitrine. — Elle est aiguë ou chronique.

Causes. Elle est fréquente chez les gens de la campagne et les ouvriers qui travaillent en plein air. Elle reconnaît pour cause la suppression de la sueur du corps et en particulier de la transpiration des pieds, le sommeil sur un sol humide, le contact des vêtements mouillés par la pluie, une course forcée contre un vent froid, des coups et blessures à la poitrine, etc.

Symptômes. — 1° *Pleurésie aiguë* : frissons, douleur vive sur les côtés (point de côté) augmentant par l'inspiration, par la toux et par la pression; impossibilité de se coucher sur le côté douloureux; respiration difficile, entrecoupée, inspiration courte et fréquente; toux sèche; (*pleurésie sèche*) fièvre avec exacerbation le soir ou la nuit. — La *pleurésie humide* est une complication de

la pleurésie avec le rhume, c'est la *pleurésie catarrhale.* — La percussion et l'auscultation révèlent aux médecins d'autres signes particuliers. — La durée de la pleurésie est de 15 à 20 jours; elle se termine par résolution, souvent par épanchement (*hydropisie de poitrine*), rarement par suppuration (*empyème*).

2° *Pleurésie chronique.* — Elle s'annonce par des frissons ou succède à la pleurésie aiguë. Elle se caractérise par une toux sèche, de la dyspnée, une fièvre avec redoublements le soir; l'amaigrissement, un épanchement séro-puriforme (hydropisie de poitrine), avec son mat à la percussion dans ce point, et voix saccadée et chevrotante sous l'oreille : Le patient peut alors se coucher sur le côté malade. Le dépérissement peut aller jusqu'au marasme et à la mort.

Le *traitement* de la *pleurésie aiguë* est le même que pour la bronchite (voyez *rhume*), seulement on insistera davantage sur l'application des sangsues ou des ventouses scarifiées autour du point douloureux; on y applique ensuite des cataplasmes ou des vessies d'eau chaude, ce qui vaut mieux que les sachets de son fricassé ou d'avoine grillée qu'on emploie parmi le peuple. On administrera ensuite du sirop d'ipécacuanha, jusqu'à dose vomitive, pour combattre la fluxion et favoriser l'expectoration. Aux boissons indiquées pour le rhume (voyez ce mot), on ajoute la tisane émulsionnée, la décoction de raisins secs et de figues. On fait boire chaud, souvent et peu à la fois. — Si le *point douloureux* persiste, on y place un large vésicatoire camphré. Enfin, on donne des laxatifs au déclin et pendant la convalescence.

Pleurésie chronique. — On a recours aux mêmes moyens que pour le *catarrhe chronique* (voyez ce mot). Ou-

tre les vésicatoires, on applique une pastille de potasse caustique sur le point douloureux. Enfin un chirurgien habile pourra décider s'il y a lieu à opérer l'hydropisie.

Pneumonie, Fluxion de poitrine.

La *pneumonie* ou *péripneumonie* (vulgairement *fluxion de poitrine*) est l'inflammation du poumon. — Elle est aiguë ou chronique. Elle peut se borner à un seul poumon ou même à un lobe pulmonaire; parfois elle envahit les deux poumons, elle est alors des plus graves. Elle se complique fréquemment de pleurésie, ce qui constitue la *pleuro-pneumouie*.

Les *causes* de la pneumonie sont les mêmes que celles de la *pleurésie* (voyez ce mot). Il faut ajouter les écarts de régime, l'abus des liqueurs fortes et des aliments épicés, surtout chez les sujets sanguins et pléthoriques.

Symptômes. — 1° *Pneumonie aiguë*. Elle s'anonce par un frisson et une fièvre intense; il s'y joint bientôt de l'ardeur dans la poitrine, une douleur profonde et pongitive au niveau du point malade, de la toux, de la difficulté à respirer, et une expectoration muqueuse, souvent sanguinolente, toujours visqueuse. La pommette correspondante est rouge; il y a une exacerbation dans la fièvre le soir. La percussion donne un son mat et l'auscultation fait entendre du râle crépitant. — Voici les moyens de distinguer la pneumonie de la pleurésie : dans la *pneumonie* la douleur est plus obtuse, plus profonde et augmente peu dans l'inspiration; dans la *pleurésie*, au contraire, la douleur est plus vive, plus superficielle et augmente beaucoup dans l'inspiration et par la toux. — Dans la pneumonie, la toux est humide, les crachats plus abondants, d'ordinaire sanguinolents

ou rouillés et toujours visqueux ; dans la pleurésie la toux est sèche, ou du moins les crachats peu abondants et muqueux. — La pneumonie aiguë dure 1 à 2 ou 3 septénaires.

2° *Pneumonie chronique.* — Toux sèche ou du moins expectoration rare, douleur sourde, dyspnée, fièvre nocturne ; toux plus intense le soir et après le repas ; son mat à la percussion ; absence du murmure respiratoire; soif et langue rouge, pendant l'exacerbation fébrile. — A la longue, altération du teint qui devient couleur paille, bouffissure de la face, œdème des pieds, dépérissement, marasme, mort

TRAITEMENT. — 1° *Pneumonie aiguë* Le premier remède consiste dans la saignée du bras ; on la répète 2 ou 3 fois si la fièvre reste intense, l'oppression forte et l'expectoration difficile. On donne ensuite l'émétique en lavage (tartre stibié 10 centigrammes pour un 1/2 litre d'eau tiède), qu'on boit par gorgée. S'il y a des points pleurétiques, on y applique des sangsues ou des ventouses scarifiées. Le 3me jour on remplace l'émétique par l'oxide blanc d'antimoine à la dose d'un gramme dans un looch à prendre par cuillerée. On donne des infusions béchiques, des tisanes de dattes et jujubes, de figues et de bouillon blanc, etc. On administre des lavements émollients, et quelques laxatifs si la constipation est opiniâtre. La diète est de rigueur tant que dure la fièvre ; au déclin les vésicatoires sur la poitrine sont très-efficaces.

2° *Pneumonie chronique.* On insiste sur l'emploi des sangsues et des ventouses scarifiées autour du point malade, sur l'application des vésicatoires et même des cautères ou des moxas au niveau de la pneumonie. On dérive sur le tube digestif à l'aide de quelques purgatifs

résineux comme la manne, etc. En général on se conduit comme pour la *pleurésie chronique* et le *catarrhe chronique* (voyez ces mots).

Prophylaxie. — Mêmes préceptes que pour le *refroidissement*.

Phthisie, Pulmonie, Consomption.

La *phthisie pulmonaire* (vulgairement *maladie de langueur*, *maladie de poitrine*), est une maladie organique, le plus souvent tuberculeuse, du poumon, qui tend à produire une désorganisation progressive de sa structure jusqu'à l'ulcération.

Causes. — Une alimentation insuffisante, la masturbation, les excès vénériens, la suppression de la sueur des pieds, des rhumes négligés et répétés, les professions sédentaires qui exposent soit à comprimer l'estomac et la poitrine (comme les cordonniers, tailleurs, ouvriers en soie), soit à respirer des vapeurs calcaires et métalliques, (comme les couteliers, plâtriers ou marbriers); un air renfermé, malsain, froid et humide, le vice héréditaire etc., telles sont les causes de la phthisie qui enlève annuellement 1/6 environ de ceux qui meurent dans les hôpitaux de Paris.

Symptômes. — 1er *degré* : toux sèche, chaleur dans la poitrine et dans la paume des mains, oppression après les mouvements, crachats muqueux, parfois striés de sang, ou véritable hémoptysie (voyez *hémoptysie*), petite fièvre avec redoublements, sueurs nocturnes.

2e *degré* : toux intense, crachats puriformes, fièvre hectique avec exacerbations, chaleur âcre dans les mains surtout après le repas; amaigrissement, sueurs colliquatives, perte des forces, parfois diarrhée, nez effilé;

pommettes saillantes, omoplates ailées, poitrine rétrécie, ongles recourbés, marasme et mort.

Le médecin reconnaîtra par la percussion une matité au sommet des poumons, surtout à droite ; et par l'auscultation, une bronchophonie diffuse et des râles bronchiques, au début; plus tard du gargouillement et la toux caverneuse, quand des excavations se forment dans le poumon, et enfin la pectoriloquie parfaite quand la caverne est vidée.

Traitement. — « La guérison de la phthisie, dit Laënnec, n'est pas au-dessus des ressources de la nature. » Il faut que l'art intervienne de bonne heure. Au début, on recommande avec avantage un air pur et sec, un régime doux et végétal, des distractions, la musique, un exercice convenable, des promenades à pied, à cheval ou à âne; l'équitation est d'un grand secours dans le 1er degré, de même que les voyages par mer. Laënnec plaçait au premier rang la navigation et le séjour au bord de la mer. On fera aussi des voyages par terre, en partant dans la belle saison et en se dirigeant vers les climats chauds, comme l'Espagne, la Sicile, l'Italie ou le midi de la France. Le régime lacté vaut à lui seul mieux que beaucoup de remèdes; on prendra le lait d'ânesse, de jument, de brebis, de chèvre ou de vache ; on le boit chaud, à grande dose, et 2 ou 3 fois par jour. On cite de belles guérisons obtenues par le lait de femme. Le séjour des étables, la nuit surtout, a été utile à nombre de malades.

En fait de remèdes, on prescrira la tisane de lichen, de mou de veau ; les bouillons d'escargots, de poulet, d'agneau; les décoctions de grande consoude et de semences de coings, de tussilage et d'orchis; les gelées de fruits, de poissons, de viandes, etc. — On recommande

avec succès les eaux sulfureuses, comme les eaux-Bonnes, ou alcalines, comme les eaux du Mont-d'Or, qui ont procuré beaucoup de guérisons. Enfin, on fait prendre l'huile brune de foie de morue à la dose de 2 à 4 cuillerées par jour; elle se digère mieux quand on boit immédiatement après quelques cuillerées de café de gland. — S'il y a complication scrofuleuse, on vante l'eau de Challes en Savoie, celles d'Aix, de Saint-Sauveur, de Cauterets ou de Barèges. — En même temps on a recours aux révulsifs, comme les mouches, vésicatoires, cautères, moxas et sétons.

2me Degré. — On insiste sur le régime et les remèdes que nous venons d'exposer, notamment les révulsifs. L'ensemble du traitement ne peut être dirigé que par un médecin habile.

Anévrysme du cœur, Palpitations.

On donne le nom de *palpitations* aux battements du cœur plus fréquents ou plus forts et plus étendus qu'ils ne doivent l'être. Elles sont parfois si violentes, qu'on peut les entendre à distance. Le plus souvent elles sont intermittentes et se lient à une affection nerveuse, comme l'hystérie, l'hypochondrie, dont elles réclament le traitement (voyez ces mots). Elles sont fréquentes dans les *pâles couleurs* où elles se compliquent d'un bruit de soufflet. Elles cèdent alors aux remèdes anti-chlorotiques. (Voyez *chlorose*.) Elles peuvent dépendre de l'onanisme, d'une croissance trop rapide, des veilles et travaux de cabinet, etc. On recommande le repos, les amers, le lait d'ânesse, l'air de la campagne, les bains froids, les bouillons et gelées de viande, le quina,

Les palpitations continues ou mieux rémittentes se rapportent en général à un *anévrysme du cœur.*

1° Il y a l'*anévrysme actif* qui consiste dans un excès de nutrition du cœur avec augmentation de son poids et de son volume, ce qui amène l'épaississement de ses parois, et conséquemment rétrécit ses cavités au lieu de les dilater. La force contractile du cœur est augmentée. Il y a des palpitations intenses, un pouls dur, souvent inégal, une oppression habituelle, de la pesanteur de tête. Quand il y a maladie des orifices du cœur, à chaque battement on entend un bruit de soufflet ou de râpe. — On donne le sirop de digitale, le sirop de pointes d'asperges, la tisane de racines d'asperge, de reine des prés, l'eau de laurier-cerise, etc. Si le malade est jeune, sanguin et vigoureux, on fait une saignée du bras, ou l'on met les sangsues.

2° L'*anévrysme passif* présente un amincissement des parois du cœur, d'où résulte l'agrandissement de ses cavités et l'affaiblissement de ses fonctions. Il y a de l'oppression, des palpitations irrégulières, un pouls inégal, une teinte violacée des lèvres et de la face, enflure des pieds et des jambes, menace d'asphyxie. — Il faut ici défendre la saignée qui augmente la faiblesse, et ne pas faire abus de la digitale qui pourrait accroître les malaises en enrayant les mouvements du cœur. On prescrit quelques purgatifs additionnés de scille et de digitale, l'oxymel scillitique, des frictions, un vésicatoire au bras, la tisane de gramen nitrée, etc.

Régime dans l'anévrysme du cœur et dans les palpitations. — Le régime sera sévère; on s'abstiendra de café, de liqueurs, de vin pur; on mangera peu, surtout le soir; on se garantira avec soin de l'humidité, du serein, de la pluie et du froid; on portera de la flanelle. On évitera les émotions et tout excès.

Hémoptysie ou Crachement de sang.

L'*hémoptysie* est une hémorrhagie de la membrane muqueuse du poumon, caractérisée par l'expectoration d'un sang écumeux.

Causes. — Les sujets qui ont la poitrine étroite, le cou long, la fibre lâche, le cœur gros et des glandes strumeuses, sont prédisposés à l'hémoptysie. Elle a lieu plus spécialement au printemps, et dans la période de 15 à 35 ans. Les *causes occasionnelles* sont des efforts de la voix, comme dans le chant, les cris ou la déclamation; le jeu des instruments à vent, des courses forcées, des excès de table, un air raréfié comme dans les ascensions en ballon ou sur de hautes montagnes, enfin les blessures du poumon. L'hémoptysie peut résulter d'une sorte d'apoplexie pulmonaire. Souvent elle est symptomatique d'une phthisie.

Symptômes. — Elle est d'ordinaire précédée d'un poids sur la poitrine, d'oppression, de toux avec chatouillements, de douleurs vagues, de frissons, etc. Enfin on crache un sang écumeux, plus ou moins abondant, rouge ou noirâtre, qu'on distinguera aisément de celui qui vient du nez, des gencives ou de la gorge. (Voyez *hémorrhagie*, *épistaxis*.)

Traitement. — On recommande le repos et le silence; le malade se tiendra assis, peu vêtu; on lui fait respirer un air frais, la tête nue; on met la moutarde aux jambes; on fait boire froid, même à la glace, peu à la fois, mais souvent; on donne de la tisane de grande consoude, où l'on ajoute un peu de teinture de digitale, d'eau de Rabel ou d'élixir vitriolique de Mynsicht. Bu-

chan vante beaucoup la conserve de roses mêlée à un peu de sirop diacode, et prise à la dose de 50 ou 60 grammes par jour. S'il y a fièvre et pléthore, on fait une saignée du bras ; on place des sangsues à l'anus, rarement à la poitrine. — Plus tard, on passe aux astringents, comme l'infusion de bistorte, de cachou, de simarouba ; l'extrait de ratanhia ; le sirop d'ergotine-Bonjean. On vante aussi le suc d'ortie et de cerfeuil mêlé à du miel.

Prophylaxie. — On prévient le retour de l'hémoptysie par la tempérance et le régime. Les aliments seront légers, peu nourrissants : ce sera du lait, de la fécule, des végétaux rafraîchissants, des fruits cuits, du petit lait ; on changera d'air ; on ira à la campagne ; on s'abstiendra de vin pur, de liqueurs, de café, de thé, etc. On évitera les exercices violents, les émotions vives et tout effort de la voix.

Asthme, ou Courte haleine.

L'*asthme* (vulgairement *essoufflement*, *courte haleine*) est une maladie nerveuse des poumons, caractérisée par une difficulté habituelle de respirer, et sujette à des accès périodiques de suffocation que séparent des intervalles plus ou moins longs. — L'asthme est *sec* ou *humide*.

Causes. — Les sujets nés de parents asthmatiques, les vieillards et les ouvriers qui respirent un air chargé de poussière, comme les plâtriers, maçons, meuniers, boulangers, etc., sont prédisposés à cette maladie, de même que ceux qui sont affectés de catarrhe chronique. On range parmi les *causes* de l'asthme, les efforts de la voix, le jeu des instruments à vent, les émotions vi-

ves, une frayeur, la suppression d'un cautère, d'un ulcère ou des hémorrhoïdes, les efforts et en général tout ce qui gêne la circulation du sang dans les poumons ou empêche la dilation convenable de cet organe pour recevoir l'air dans l'inspiration.

SYMPTÔMES. — 1° *Asthme sec.* L'accès offre trois stades ;— *prodrômes* : il s'annonce par des baillements, un poids sur la poitrine, des pesanteurs de tête, une toux sèche, de l'enrouement, etc. — *Invasion* : Parfois le début est subit ; l'accès est provoqué par des brouillards, l'humidité ou une émotion vive ; il a lieu le soir ou la nuit ; le malade est réveillé par un cauchemar ; il est obligé de s'asseoir ou de se tenir debout ; il manque d'air ; la respiration est précipitée, haletante, accompagnée d'un sifflement dans la poitrine, la toux suffocante, la figure altérée, le pouls intermittent ; il y a des palpitations de cœur, de l'essoufflement, et menace de suffocation. Le patient s'aide des bras pour dilater sa poitrine et respirer. — *Déclin* : Enfin les accidents se calment, la toux est moins fatigante, l'expectoration s'établit, l'oppression diminue ; souvent le malade rend en abondance des urines sédimenteuses ; l'accès dure ainsi une ou plusieurs heures, ou même quelques jours.

2° L'*asthme humide* est un asthme compliqué de catarrhe. — Les symptômes avant-coureurs sont les mêmes que pour l'asthme sec. — L'invasion a lieu après le dîner du soir, ou la nuit ; il débute par des horripilations, un resserrement à la poitrine, une grande difficulté de respirer et de parler, une toux pénible ; les autres symptômes sont les mêmes. — La terminaison de l'accès a lieu d'ordinaire par une expectoration abondante ou un flux d'urine.

Traitement. — On fait boire des infusions de fleurs béchiques, ou bien une décoction de valériane avec quelques gouttes soit de teinture de castoréum, soit de liqueur d'Hoffmann, soit enfin de laurier-cerise. On donne des pilules de cynoglosse ou de méglin. On plonge les pieds et les mains dans l'eau chaude; on applique la moutarde aux jambes et une vessie de lait chaud sur la poitrine; s'il y a constipation, on administre un lavement purgatif additionné d'un gramme d'assa-fœtida. Dans les cas où l'oppression est forte, l'expectoration ne pouvant s'établir, un vomitif a souvent arrêté ou même enlevé l'accès, (5 centigrammes de tartre stibié et 1 gramme d'ipécacuanha dans 150 d'infusion de bourrache ou d'eau de veau qu'on prend par gorgée de 5 en 5 minutes). — S'il y a pléthore ou congestion sanguine sur le poumon, on fera une saignée du bras. — Dans l'*asthme humide* on prescrit avec avantage l'oxymel scillitique, les pilules d'assa-fœtida et de gomme ammoniaque, les pastilles d'ipécacuanha, etc. — L'asthme est souvent symptomatique d'une maladie du cœur, c'est alors cette dernière qu'il faut traiter particulièrement.

Prophylaxie. — On prévient le retour des accès par un régime végétal, le lait d'ânesse, l'usage de la flanelle, des chaussures chaudes et sèches, un exercice journalier pour favoriser la circulation et la réparation du sang, les promenades à pied, en voiture et à cheval, enfin l'habitude de dormir peu et de ne jamais dormir le jour, l'asthme étant aggravé par le sommeil. On s'abstiendra de souper tard, de boire des liqueurs fortes, et si l'on mange de la viande, on la prendra plutôt bouillie que rôtie; on choisira la chair des jeunes animaux (agneau, veau, poulet, chevreau, etc.) L'air pur de la campagne et en général des plaines convient

mieux que l'air trop vif des montagnes ou l'air épais et impur des villes, surtout si l'on y brûle beaucoup de charbon de terre. Dans les cas où l'on ne peut quitter la ville, on éprouve beaucoup de soulagement en allant au moins coucher le soir à la campagne. Pour les gens du Nord, les voyages dans le Midi sont très-efficaces; on va passer l'hiver en Espagne, en Italie ou dans le midi de la France. Si l'accès est imminent, une tasse de café à l'eau prise à temps réussit souvent à le prévenir ou à le tempérer. S'il y a eu suppression d'ulcères, d'exutoires, d'hémorrhoïdes, on les rétablira; on placera un vésicatoire, des mouches, un cautère ou un séton; ces moyens peuvent amener la guérison.



MALADIES DES PRINCIPAUX ORGANES DU VENTRE.

Embarras gastrique.

L'*embarras gastrique* consiste dans un trouble de la digestion, avec nausées et coliques, ce que les anciens appelaient *état saburral*. On en distingue deux genres :

1° *Embarras stomacal.* Il y a céphalalgie, perte de l'appétit, bouche amère et pâteuse, surtout le matin; langue blanchâtre ou jaunâtre; sensation de gêne ou d'embarras douloureux à l'estomac; difficulté de digérer, renvois, nausées, vomissement, selles irrégulières.

2° *Embarras intestinal.* Lassitudes spontanées, pesanteur de tête, éructations, flatuosités, tension du

ventre, borborygmes, douleurs vagues dans les cuisses et les jambes, coliques et souvent diarrhée.

Les *causes* de l'embarras gastrique sont les mêmes que pour la *gastrite* et le *pyrosis*. (Voyez ces mots).

Traitement. — On prescrit la limonade, l'orangeade, la tisane d'écorces d'oranges, les infusions amères de petite centaurée, de fleurs de camomille, le sirop de gentiane, de cannelle. — S'il y a prédominance de l'*embarras stomacal*, on peut débuter par un vomitif avec l'ipécacuanha ou un purgatif stomachique comme la rhubarbe. — On donne des lavements émollients, des bains. — On recommande l'exercice, les promenades en voiture et à cheval, et un régime doux, en évitant les aliments venteux, indigestes ou de mauvaise qualité. — Dans l'*embarras intestinal*, après les adoucissants, on purge doucement avec la limonade magnésienne ou l'eau de Sedlitz.

Pyrosis, Aigreurs, Acidités.

Le *pyrosis* (vulgairement *fer chaud*, soda), est un genre d'embarras gastrique caractérisé par des rapports ou renvois aigres dont l'acidité et l'âcreté donnent, en passant par l'œsophage, la sensation brûlante d'un fer chaud.

Causes. — Les mauvaises digestions, les aliments indigestes, l'abus des fritures, des graisses, des salaisons ou du fromage fort, les passions violentes, la colère, l'hypochondrie, la surabondance d'acides ou de bile dans l'estomac, les excès de table, le vin âpre, le cidre aigre, les fruits verts, etc.

Symptômes. — Douleur à l'estomac; pesanteur de tête; nausées; flux abondant de salive; flatuosités;

renvois aigres ; soif; perte d'appétit ou faim canine; constipation. — Dans les cas graves, frissons, sueurs froides, défaillance, dyspnée, vomissements, etc.

Traitement. — Régime léger ; exercice en plein air ; abstinence d'acides, de liqueurs, de vin pur, d'aliments venteux. — On recommande les boissons mucilagineuses, les lavements émollients, les bains. — S'il y a asthénie de l'estomac et mauvaise digestion, on prescrit la rhubarbe unie au quina, et les eaux minérales de Vals, de Saint-Galmier, de Forges, de Provins ou de Passy. La poudre ferro-manganique réussit également. — S'il y a surabondance d'acide, on donne la poudre de craie et de gomme arabique, la poudre d'yeux d'écrevisses ou d'écailles d'huîtres dans une infusion de menthe, et mieux encore la magnésie à la dose d'une cuillerée à café, deux ou trois fois par jour, dans une demi-tasse de thé. — S'il y a excès de bile, on administre l'infusion de camomille, la limonade au citron, ou quelques gouttes d'esprit de nitre dulcifié dans du thé.

Vomissements.

Le *vomissement* n'est le plus souvent qu'un symptôme de maladie (embarras gastrique; grossesse; gastrite, etc.); quelquefois c'est une crise qui en opère la terminaison (indigestion, reflux de bile).

Causes. — La surabondance des aliments, leurs qualités indigestes, la présence des vers dans l'estomac; le reflux de la bile; les acidités gastriques ; l'existence de la grossesse pendant les trois ou quatre premiers mois, à partir de la deuxième semaine ; le mal de mer, la marche à reculons, la position au re-

bours dans une voiture, l'ingestion d'un poison, les blessures et maladies de l'estomac, etc.

Traitement. — Si le vomissement résulte d'un état de plénitude ou d'une indigestion, on le facilite en faisant boire de l'eau tiède ou une infusion d'un gramme d'ipécacuanha; il ne faudrait pas l'arrêter brusquement, car le vomissement est un remède de l'indigestion. (Voyez *indigestion*). — S'il dépend de la grossesse, on fait une petite saignée du bras quand il y a pléthore, et l'on donne un laxatif comme la manne ou le tamarin quand il y a état saburral ou constipation. Souvent on pourra prévenir le vomissement du matin, en faisant prendre une infusion de thé ou de petite centaurée, dans le lit. — Si le vomissement tient à une affection nerveuse ou spasmodique de l'estomac, on prescrira l'infusion de cannelle et de menthe, un emplâtre de thériaque ou des frictions sur l'estomac avec l'éther, un demi-bain, etc. — S'il dépend d'une faiblesse d'estomac, on a recours aux amers, aux prises de rhubarbe et de quina, aux eaux minérales ferrugineuses, à la poudre ferro-manganique. — Enfin, s'il résulte des *aigreurs*, de la *gastrite* ou des *vers*, on met en usage le traitement de ces maladies.

Quand il importe d'arrêter le vomissement, on emploie, par gorgées, la potion anti-émétique de Rivière; on fait des frictions sèches sur les membres, des frictions anti-spasmodiques sur l'estomac; on met des sinapismes aux extrémités; on recommande l'inaction, le mouvement pouvant à lui seul rappeler le vomissement; la diète est de rigueur.



Gastrite ou Inflammation de l'estomac.

La *gastrite* est l'inflammation de la membrane muqueuse qui tapisse l'intérieur de l'estomac. Elle est aiguë ou chronique.

CAUSES. — Les excès de table ; l'abus du vin et des liqueurs ; l'usage d'aliments épicés, de mauvaise qualité, ou indigestes ; des indigestions répétées ; l'ivrognerie ; des boissons froides ou glacées prises quand on a chaud ; la suppression de la sueur ; les corps étrangers comme les noyaux de fruits, cerises, prunes, abricots, les coups et blessures à l'épigastre, etc.

SYMPTÔMES. — 1° *Gastrite aiguë*. Au début, châleur à l'estomac et à la bouche, perte d'appétit, soif, langue rouge et sèche, frisson, fièvre, agitation, insomnie. — Bientôt, douleur à l'épigastre augmentant par la pression, nausées, éructations, hoquets, vomissements, appétence des boissons froides et acides. — Enfin, réaction fébrile générale, pouls fébrile, irritabilité des nerfs, constipation, chaleur à la peau.

2° *Gastrite chronique*. — Tantôt elle succède à la gastrite aiguë, tantôt elle débute d'emblée sous forme lente et chronique : douleur obscure à l'estomac augmentant après le repas ; langue sèche, blanchâtre au centre, rouge aux bords ; nausées ; rapports souvent acides, vomissements, fièvre lente, avec redoublements le soir, amenant de la chaleur à l'épigastre et une douleur plus intense ; trouble profond de la digestion ; amaigrissement, perte des forces ; fièvre hectique. — La gastrite chronique négligée peut amener le squirrhe et diverses dégénérescences organiques.

TRAITEMENT. — 1° *Gastrite aiguë*. On débute par des sangsues ou des ventouses scarifiées à l'épigastre ; si la fièvre est vive, on fera préalablement une saignée du bras. On prescrit des fomentations calmantes, des cataplasmes émollients, des lavements de mauve, des grands bains tièdes, ou à leur défaut des demi-bains. On donne pour boisson l'eau gommée, la décoction d'orge ou de gruau, l'orangeade ; la diète est de rigueur pendant la période inflammatoire. Au déclin on emploie des sinapismes, vésicatoires, etc.

2° *Gastrite chronique*. Les sangsues et les ventouses sont ici préférables à la saignée du bras. On recommande les bains, les cataplasmes, le bouillon de poulet, le petit lait clarifié, et un régime sévère. On passe ensuite aux révulsifs, comme les vésicatoires sur l'épigastre même, l'application d'un cautère ou d'un moxa sur le flanc. Dans la convalescence, l'usage des amers, les voyages, les bains de mer conviennent généralement, ainsi que les eaux minérales de Plombières, de Néris, de Vichy, de Vals.

RÈGLES GÉNÉRALES. — Que la gastrite soit aiguë ou chronique, il ne faut jamais rien prendre d'irritant, et l'on devra longtemps persévérer dans le régime et le traitement sous peine d'une rechute grave. — S'il survient quelques défaillances, on se gardera bien d'administrer ni cordiaux, ni liqueurs, ni vins généreux ; car on aggraverait l'inflammation, on pourrait même causer la mort du malade. — De même pour les nausées on n'ira pas prescrire un vomitif sous prétexte de débarrasser l'estomac, on a vu des vomitifs pris à contre-temps tuer le malade. — Dans tous les cas il vaut mieux recourir de suite au médecin.

Gastralgie, Maux d'estomac.

La *gastralgie* est une maladie nerveuse de l'estomac, caractérisée par des troubles dans la digestion avec douleur, mais sans fièvre. — Elle attaque surtout les individus nerveux; ses *causes* sont celles de l'hypochondrie, du pyrosis et de la gastrite (voyez ces mots); elle succède souvent à cette dernière.

SYMPTÔMES. — Langue pâle ou naturelle; appétit capricieux, parfois sensation de défaillance, fausse faim, tiraillements à l'estomac; battements épigastriques, digestion variable, tantôt passable, tantôt accompagnée d'un sentiment d'anxiété et de constriction à l'épigastre, ou même de douleurs aiguës et de crampes d'estomac, ce qui fait prendre à la gastralgie le nom de *gastrodynie.*

TRAITEMENT. — S'il y a eu irritation sub-inflammatoire, on prescrit l'eau gommée, le bouillon de poulet, le lait bourru, les bains. — Si la maladie est plutôt nerveuse, on emploie les anti-spasmodiques, comme l'infusion de valériane, ou les amers, comme l'infusion de mélisse ou d'achillée mille-feuilles. Dans les crampes d'estomac, on administre 8 à 10 gouttes d'éther sur un morceau de sucre ou dans une infusion de feuilles d'oranger, ou bien un demi-gramme de sous-nitrate de Bismuth dans une infusion de menthe, ou bien encore quelques pilules d'oxyde de zinc ou de valérianate de zinc. — Le lait d'ânesse convient dans les deux cas; et il importe d'arriver peu à peu à un régime alimentaire substantiel, pris à petite dose, et de passer aux toniques stomachiques comme le quina, l'eau ferrée, la poudre ferro-manganique, les bains de mer,

Hépatite, Inflammation du foie.

On nomme *hépatite* l'inflammation du foie. Elle a les mêmes *causes* que la *gastrite* et le *pyrosis* (voyez ces mots).

Symptômes. — On éprouve une tension douloureuse sous les côtés à droite ; il y a du dégoût pour les aliments, de la soif, de la fièvre, de l'insomnie. Il y a trouble dans la sécrétion de la bile ; les matières fécales sont généralement décolorées, les urines au contraire colorées en jaune, comme la peau et les yeux (voyez *jaunisse*). On ressent au foie une douleur plus ou moins vive, qui augmente par la pression, par la toux ou dans une grande inspiration ; la douleur retentit souvent dans l'épaule droite. Le poids du foie engorgé empêche de se coucher sur le côté gauche. Il peut y avoir des nausées, des vomissements, un hoquet. Si l'inflammation occupe la face supérieure du foie, il y a de l'oppression, de la toux, quelquefois du délire ; si elle existe à la face inférieure, il y a surtout des malaises gastriques, des coliques, des déjections bilieuses.

Traitement. — Il importe par un traitement approprié d'empêcher l'hépatite de se terminer par suppuration. On appliquera sur le point douloureux des ventouses scarifiées ou 12 à 20 sangsues ; si le mal ne cède pas, on met ensuite des sangsues à l'anus. Si l'inflammation est intense et le malade sanguin, on débutera par une saignée du bras. On entretient en permanence sur le ventre des cataplasmes émollients et des fomentations calmantes ; on donne des lavements de mauve. On fait boire de la tisane de gramen miellée, du petit lait nitré, de l'eau de gruau. S'il y a constipation,

on relâche le ventre avec de l'eau d'orge miellée, additionnée de manne, de tamarin ou de casse; on fait prendre des bains, des demi-bains. — S'il persiste un point douloureux, on appliquera sur le flanc un vésicatoire camphré. — Dans la convalescence on recommandera un régime sévère, végétal, l'exercice, l'air de la campagne; on prévient les récidives par l'hygiène, les voyages, l'usage des eaux de Vichy, de Plombières, etc.

Ictère, Jaunisse.

L'*ictère* ou *jaunisse* est une maladie caractérisée par la coloration jaune de la peau, de l'œil et de l'urine, et la teinte grisâtre des matières fécales.

Causes. — Les maladies du foie, les passions vives, la colère, un chagrin, une mauvaise nourriture, en un mot tout obstacle qui empêche le libre écoulement de la bile dans l'intestin duodénum, comme le spasme de ses conduits dans les émotions, leur obstruction par un calcul biliaire, ou leur compression par un engorgement voisin comme dans le squirrhe de l'estomac.

Symptômes. — La peau est jaune et sèche; elle est souvent le siége de démangeaisons, de picotements; les urines sont jaunes, les selles pâles, la bouche amère, souvent la salive et la sueur sont jaunâtres. Il y a dégoût pour les aliments, parfois nausées, flatuosités, tension douloureuse dans les flancs, surtout à droite. Il arrive que le malade voit tous les objets jaunes.

Traitement. — On insistera sur le régime : végétaux rafraichissants, bouillons d'herbes, petit-lait miellé, décoction de carottes, jus d'herbes; promenades, distractions, musique, voyages, etc. — On recommande

les bains, les fomentations émollientes, les cataplasmes sur le ventre, les laxatifs, comme l'eau de veau avec la crême de tartre. S'il y a inflammation de l'estomac ou du foie, on met à l'épigastre des sangsues ou des ventouses scarifiées; si le sujet est pléthorique, on fera une saignée du bras, surtout dans le cas où il y aurait eu suppression des règles ou des hémorrhoïdes. — Si l'ictère se complique d'embarras gastrique, on fera vomir soit avec l'émétique en lavage, soit avec l'ipécacuanha.

Les *nouveaux-nés* présentent une jaunisse particulière qui tient à ce que le méconium n'a pas été suffisamment évacué. Pour en obtenir l'évacuation, on leur donne de l'eau d'orge miellée et du sirop de chicorée composé.

Entérite, Inflammation des intestins.

On appelle *entérite* l'inflammation des intestins. Elle a les mêmes *causes* que la gastrite et le pyrosis. (Voyez ces mots).

Symptômes. — On éprouve une chaleur âcre dans le ventre, de la soif, de la fièvre, de l'agitation; la langue est sèche, le pouls dur, l'appétit perdu ou altéré, le ventre gonflé, brûlant, très-douloureux à la pression; il y a des coliques, parfois des tranchées à faire pousser des cris (*colique de miserere; passion iliaque*); les urines sont rares, chargées; il y a de la constipation, des nausées, souvent des vomissements. Le malade est abattu, énervé, parfois menacé de défaillance.

Traitement. — L'entérite est une maladie grave qui réclame de grands soins. On applique sur le ventre des ventouses scarifiées ou des sangsues qu'on fait saigner plusieurs heures; on y entretient ensuite en permanence

des fomentations, des cataplasmes ou des vessies de décoction chaude de mauve et de pavot. Si l'inflammation est vive et le malade sanguin, on débutera par une saignée du bras. La diète doit être absolue. On fait boire de l'eau gommée, la tisane d'orge, l'eau de gruau, et plus tard la décoction de riz. On donne avec avantage des demi-lavements de mauve, des bains ou des demi-bains tièdes, prolongés plusieurs heures.— Au déclin, on purge avec le bouillon de veau additionné de manne ou de casse, avec le petit-lait tamariné, avec les bouillons d'herbes où l'on ajoute 15 grammes de crême de tartre soluble. — Pendant la convalescence, on recommandera un régime sévère, l'usage des bouillons de poulet, l'exercice, l'air de la campagne, etc.

Diarrhée, Dévoiement, Flux de ventre.

La *diarrhée* consiste dans l'évacuation plus copieuse et plus fréquente qu'à l'ordinaire, d'excréments liquides. — La diarrhée est bilieuse, séreuse ou muqueuse; le plus souvent elle n'est qu'un symptôme (*entérite*, *indigestion*); la diarrhée bilieuse est souvent critique.

Les *causes* de la diarrhée sont celles de l'*indigestion*, du *pyrosis*, de l'*entérite* (Voyez ces mots).

Symptômes. — Grouillements ou borborygmes; douleurs d'entrailles, parfois tranchées; envies fréquentes d'aller du ventre; selles glaireuses, jaunâtres ou verdâtres, toujours plus ou moins liquides; faiblesse, pouls petit, urines chargées. — Négligée, la diarrhée peut dégénérer en dyssenterie.

Traitement. — Si la diarrhée est produite par le froid ou la suppression de la sueur, on doit se vêtir

chaudement, porter une ceinture-ventrière en flanelle, prendre des pédiluves, des infusions de mauve et de coquelicot, et suivre un régime doux. — Si elle dépend d'une surabondance de bile ou d'humeur, on prescrira un vomitif avec un gramme d'ipécacuanha, qu'on fait suivre le surlendemain d'une prise de rhubarbe (un gramme). On ordonne la tisane de gruau, l'orangeade, les bains. — Si elle résulte d'une faiblesse de l'estomac, ou de l'action d'une mauvaise eau potable, on corrige l'eau en la filtrant au charbon de bois, ou bien on la remplace par l'eau de Saint-Galmier; on prescrit en outre l'infusion de camomille ou de petite centaurée, le quina, le vin de Bordeaux, etc. — Enfin, si elle dépend des *vers*, de la *dentition*, d'un *empoisonnement*, ou d'une *épistaxis* supprimée, on se comporte comme l'exige chacune de ces maladies.

Règles générales. — Quand il est indiqué d'arrêter la diarrhée, on ordonne l'eau de gruau gommée, la tisane de riz additionnée d'un peu de cannelle ou de cachou, un blanc d'œuf battu dans de l'eau gommée aromatisée avec la fleur d'orange, la décoction blanche de sydenham; si le mal ne cède pas, on ajoute quelques pilules de diascordium, la conserve de roses, celle de genièvre; on donne des bains, des lavements d'amidon ou de têtes de pavot. — Enfin, on peut recourir aux astringents et aux amers comme le cachou, le simarouba, la centaurée. La diète ou un régime sévère est toujours une condition essentielle.

Dyssenterie, Flux de sang.

La *dyssenterie* est une maladie intestinale caractérisée par des selles muqueuses ou puriformes, mêlées de sang

avec tranchées et sentiment d'ardeur dans le gros intestin.

CAUSES. — La dyssenterie est occasionnée par un air renfermé et impur, comme dans les hôpitaux, les prisons, les vaisseaux; par une nourriture malsaine, des lits humides comme le bivouac dans les camps; par une saison pluvieuse après les grandes chaleurs de l'été; elle se développe fréquemment en août, surtout quand le mois de juillet a été brûlant; elle est souvent épidémique et alors elle a plus d'une fois paru contagieuse, ce qui commande des précautions particulières pour ne pas la transmettre.

SYMPTÔMES. — Elle débute par un frisson, une grande prostration des forces; le cours de ventre s'établit; il y a des ardeurs d'entrailles, des tranchées, des envies perpétuelles d'aller; les selles sont glaireuses, mêlées de sang, avec des filaments et des membranes comme des raclures de chairs; les matières sont fétides; la langue sèche; il y a de la soif, des envies de vomir, des hoquets, de la céphalalgie; on éprouve un poids douloureux à l'anus qui souvent s'enflamme.

TRAITEMENT. — Il faut un régime sévère et de grands soins de propreté; on ne laissera jamais dans la chambre du malade ses excréments qui sont une cause d'infection; on établit un courant pour renouveler l'air; on fait des fumigations de chlore pour le purifier. Le vinaigre, le sucre et le genièvre que le peuple a l'habitude de brûler, ne font que masquer les miasmes sans les détruire. On mettra aussi dans la chambre du malade du chlorure de chaux sec sur des assiettes. — Si l'inflammation du ventre est vive, on met des sangsues autour du nombril. En général, et surtout dans les cas d'épidémie, on débute par un vomitif avec 1 gramme

d'ipécacuanha; en même temps on applique des fomentations narcotiques de pavot, des cataplasmes émollients; on fait prendre des bains; on donne de l'eau d'orge gommée, la tisane de riz, la décoction blanche de sydenham; l'eau albumineuse faite avec un blanc d'œuf battu dans de l'eau sucrée, s'administre avec succès en boisson et en lavements. On donne surtout des lavements de têtes de pavot où l'on fait dissoudre une ou deux cuillerées d'amidon, en ajoutant 10 à 12 gouttes de laudanum de sydenham; on les répète jusqu'à ce que les douleurs soient calmées. — La diète est de rigueur tant que la maladie est aiguë. Au déclin, Buchan vante beaucoup les bouillons gélatineux de tête et de pieds de mouton. — Dans la convalescence, on recommande un air pur, la campagne, l'exercice en plein air, les amers comme l'infusion de camomille, le lait d'ânesse, etc.

Colique.

On nomme *colique* des douleurs de ventre qui ont leur siége dans les intestins. On distingue plusieurs sortes de coliques.

La *colique d'estomac* est un accident de la gastrite; la *colique inflammatoire*, un symptôme de l'entérite; la *colique bilieuse*, une forme de diarrhée, et leur histoire se trouve dans le chapitre spécial consacré à chacune de ces maladies; il en est de même de la *colique hépatique* qui est un signe de l'inflammation du foie et qu'on observe surtout quand un calcul s'engage dans les conduits de la bile. La *colique vermineuse* sera décrite à propos des *vers*. Nous étudierons ici les espèces suivantes.

Colique venteuse.

La *colique flatulente* ou *venteuse* est occasionnée par une accumulation de gaz ou vents dans les intestins.

CAUSES. — Elle dépend d'aliments venteux, de boissons mal fermentées, de fruits verts, de l'action du froid, et généralement d'une digestion imparfaite.

SYMPTÔMES. — La colique venteuse peut siéger dans l'estomac, mais plus souvent dans les intestins ; il y a tension du ventre, borborygmes, flatulence, baillements, nausées, dyspnée, anxiété, etc. La flatulence est sensible à la percussion : le ventre tendu résonne parfois comme un tambour ; les gaz rendus par la bouche ou par l'anus soulagent.

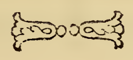
TRAITEMENT. — Il faut choisir ses aliments, manger lentement, mâcher beaucoup. On prendra des infusions amères de fleurs de camomille ou de petite centaurée, quelques prises de rhubarbe ou de cannelle et de magnésie. On applique des linges chauds sur l'estomac ; on fait des frictions sèches sur le dos et sur les membres. Aux repas on boit des eaux digestives de St-Galmier, de Vichy, de Vals, ou des eaux ferrugineuses de Bussang, de Passy, ou bien on fait usage de la poudre ferro-manganique. — On donne les carminatifs comme les grains d'anis, de fenouil, de cardamoine, les baies de genièvre, la cannelle blanche, le gingembre, etc., dans les cas où il n'y a pas d'inflammation. — On évite l'humidité ; on fait porter une ceinture en flanelle. On prescrit les bains salés, les bains de mer.

Colique néphrétique.

La *colique néphrétique* a son siége dans les flancs et les lombes. Elle dépend soit d'une inflammation du rein, soit d'un gravier arrêté dans les conduits de l'urine. Elle reconnaît pour *causes* l'ivrognerie, le libertinage, un régime trop substantiel, une vie trop sédentaire, le vice goutteux, etc.

Les *symptômes* de l'inflammation du rein ou *néphrite* sont la fièvre, une douleur profonde dans les reins, des nausées, des vomissements; les urines sont rares, foncées, souvent sanguinolentes. La marche et la station sont douloureuses ou impossibles. — S'il s'agit d'un gravier, la douleur est plus aiguë, plus instantanée; les urines sont graveleuses; il y a engourdissement douloureux de la cuisse, rétraction du testicule. La fièvre de réaction vient ensuite. A chaque accès de douleur, il y a des nausées ou des vomissements; la crise peut se terminer par la sortie d'un gravier.

TRAITEMENT. — On met des ventouses scarifiées aux lombes, ou des sangsues. Si la fièvre est violente et le malade sanguin, on fera une saignée du bras. On prescrira des fomentations, des cataplasmes, des vessies d'eau chaude sur le ventre, des lavements de mauve, des bains tièdes, des tisanes d'orge ou de gramen nitrées, du petit-lait miellé. Le régime sera léger, végétal. — S'il y a menace d'abcès, un médecin peut seul dicter la conduite à tenir.



Colique nerveuse.

La *colique nerveuse* est liée à une lésion particulière du système nerveux des intestins, sans aucun symptôme inflammatoire.

On l'observe surtout chez les personnes nerveuses, hystériques ou hypochondriaques, après des émotions vives ou une fatigue excessive.

Symptômes. — Elle est caractérisée par des douleurs mobiles, des tortillements de ventre, des tranchées qui amènent la céphalalgie, la pâleur du visage, des nausées, des défaillances; la douleur cesse pour revenir avec une nouvelle violence, de manière à arracher des cris, à entraîner des spasmes, des convulsions; de là les noms de colique *spasmodique*, *colique convulsive*.

Le *traitement* consiste à employer les narcotiques et les anti-spasmodiques. On fait respirer de l'éther; on en donne 6 à 8 gouttes sur du sucre; on alterne avec pareille dose de laudanum dans une infusion de pouliot. On fait des frictions sur le ventre avec le baume tranquille. On applique un emplâtre anti-spasmodique de thériaque et d'extrait d'opium. On peut faire prendre un bain tiède. — Si le mal résiste, on prescrit 12 à 15 gouttes de teinture de castoréum dans une cuillerée de sirop diacode, des pilules d'assa-fœtida, des lavements d'assa-fœtida avec 10 à 12 gouttes de laudanum.

La *colique métallique* (qui comprend les coliques 1° de *plomb* ou saturnine, 2° de *cuivre*) rentre dans la colique nerveuse; mais elle exige un traitement particulier assez compliqué, qu'il importe de confier de suite à un médecin expérimenté.

Règles générales. — Quelle que soit la colique, si l'on n'a pu en diagnostiquer la nature, on pourra, en attendant le médecin, soulager le malade en appliquant les moyens suivants : On fait sur le ventre des fomentations de pavot; on y applique des vessies remplies du même liquide ou des cataplasmes émollients. On donne des lavements de mauve ; on fait boire des infusions de fleurs de mauve et de feuilles d'oranger. On peut faire prendre un bain tiède.

Ascite, Hydropisie du ventre.

L'*ascite* ou hydropisie du ventre est formée par une accumulation de sérosité dans la cavité du péritoine, membrane qui tapisse l'intérieur de l'abdomen.

Causes. — L'ascite est souvent le symptôme d'une maladie de l'estomac, des intestins et surtout du foie ; elle a d'ailleurs les mêmes causes (voyez *gastrite*, *entérite*, *hépatite*). Elle peut aussi provenir d'une fièvre intermittente, du diabète, d'une hémorrhagie et de tout ce qui appauvrit le sang comme le libertinage, les excès, l'abus des liqueurs fortes, l'ivrognerie : C'est une vérité proverbiale que *les grands buveurs meurent hydropiques*.

Symptômes. — L'ascite est rarement aiguë. Le ventre se remplit d'eau et gonfle peu à peu ; les urines diminuent et sont briquetées ; il y a de la soif ; l'hydropisie en augmentant refoule le diaphragme vers la poitrine ; de là oppression, toux sèche. On sent de la *fluctuation*, c'est-à-dire qu'en appliquant une main sur un côté du ventre et frappant avec l'autre sur le point opposé, on perçoit le ballottement d'un liquide. Le ventre est souvent tendu comme un ballon ; la digestion et l'appétit

sont dérangés ; il y a de la constipation, des flatuosités ou vents ; les bras maigrissent, les jambes enflent et deviennent hydropiques. Il y a de la fièvre, de l'agitation.

Le *traitement* de l'ascite est compliqué, et variable selon les maladies dont elle provient ; aussi réclame-t-il les soins d'un médecin habile. Nous dirons d'une manière générale qu'on se trouve bien, dans les cas ordinaires, de l'emploi des délayants et des diurétiques, comme le petit-lait nitré, la tisane de racines d'asperge et de fleurs de genêt, celle de gramen et de pariétaire ou de deuxième écorce de sureau, ou bien de reine des prés (spirée ulmaire), les préparations de scille et de digitale, l'oximel scillitique, quelques purgatifs doux comme la crême de tartre et la casse. — Il faut au contraire des toniques et des ferrugineux si l'ascite dépend d'une hémorrhagie ou d'une fièvre intermittente (voyez *chlorose*). — Un médecin pourra seul décider ces cas ; lui seul est apte à juger, quand il y a lieu de faire la ponction pour évacuer l'eau du ventre, alors que l'oppression et les malaises consécutifs deviennent menaçants.

Cystite, catarrhe aigu de la vessie.

La *cystite* est l'inflammation catarrhale de la membrane muqueuse qui tapisse l'intérieur de la vessie.

Elle a les mêmes *causes* que la colique néphrétique ; il faut encore ajouter l'action des cantharides, la réaction des vésicatoires, les refroidissements, les coups et blessures au bas-ventre.

Symptômes. — Elle se caractérise par une douleur aiguë à l'hypogastre, augmentant par la pression, dans

les mouvements et dans l'action d'uriner. Il y a de la fièvre, de la soif, de la constipation, de l'agitation, de l'insomnie; on éprouve des besoins fréquents d'uriner. La sortie des urines est difficile, accompagnée de douleurs cuisantes; les urines sont généralement rares, plus ou moins épaisses, parfois rougeâtres; elles forment un dépôt muqueux. Quand l'inflammation est violente, il y a des nausées, des vomissements, du hoquet, froid aux extrémités.

Le *traitement* est le même que pour la colique néphrétique relativement à la saignée, aux cataplasmes, lavements, bains et tisanes; seulement on mettra les ventouses ou les sangsues au bas-ventre et au périnée, et l'on ne fera pas abus de diurétiques ni de nitre. En outre on empêchera le séjour prolongé et le croupissement des urines dans la vessie; un chirurgien expérimenté jugera quand il conviendra d'évacuer la vessie par la sonde et d'y faire des injections.

PROPHYLAXIE. — On aura soin d'écarter les causes du mal pour en prévenir la récidive.

Incontinence et Rétention d'urine.

Voyez la *chirurgie* où l'on a traité de ces accidents.



MÉDECINE DES ENFANTS.

PREMIERS SOINS A DONNER DANS LES MALADIES DES ENFANTS.

« Les maladies des enfants, disait Hufeland, sont « pour la pratique un objet de la plus haute importance « et qui exige une étude spéciale, car *le tiers de tous les « malades ce sont des enfants.* » — Un préjugé populaire qui a beaucoup nui aux progrès de la *médecine des enfants*, c'est de croire qu'ils ne savent pas exprimer leurs maux et qu'on ne saurait les comprendre. Aussi l'empirisme le plus aveugle s'en est longtemps emparé, et même encore on les abandonne trop souvent aux garde-malades, aux nourrices ou aux commères, dont les soins mal entendus, deviennent la source d'une foule de maladies. Nous tâcherons d'éclairer sur les principales causes des accidents qui les menacent, et sur la manière de les prévenir. Nous pourrons ainsi les sauvegarder d'une partie du mal qu'on leur fait; la préservation de ces maux est un des buts de cet ouvrage. Nous ferons remarquer que les premières maladies de l'enfance ont leur siége dans le tube digestif; elles tiennent généralement aux friandises ou aux drogues qu'on leur donne mal-à-propos. — Il est reconnu que parmi les enfants qui succombent dans les deux premières années, la plupart meurent avec des convulsions; or, il faut savoir que les causes générales de ces convulsions sont le méconium, les aigreurs, la dentition ou les vers.

Asphyxie des nouveaux-nés.

C'est un accident grave qui demande des secours d'urgence au moment même de la naissance ; il importe d'être fixé sur la conduite à tenir ; nous renvoyons au chapitre général des *asphyxies* où nous avons consacré une place importante à l'*asphyxie des nouveaux-nés*.

Rétention du méconium.

L'estomac et les intestins de l'enfant sont remplis, quand il vient au monde, d'une matière noirâtre et gluante qu'on appelle *méconium* ; il doit s'évacuer dans les 24 premières heures, avant que le nouveau-né se nourrisse de lait, sans quoi il risquerait de le corrompre dans l'estomac. Le meilleur remède pour évacuer le méconium c'est le lait de la mère, qui dans les premiers jours possède une vertu purgative. Dans tous les cas, il ne faut jamais empâter les enfants de sirops, d'huile et autres drogues qui leur chargent l'estomac. Il n'est pas bon non plus de les emmaillotter avec des liens qui gênent les digestions.

On leur fera boire un peu d'eau sucrée et miellée, ou de la tisane d'orge également miellée ; on les tiendra couchés sur le côté. Si, malgré cela, l'évacuation du méconium ne se fait pas, on fait prendre à petite dose du sirop de chicorée composé (30 grammes) dans de l'eau miellée, ou bien une infusion de casse. — On ajoute ensuite un peu de lait dans la tisane ; enfin on lui donne le sein de sa nourrice le deuxième jour, quand ce n'est pas la mère qui allaite.

Aigreurs ou Acidités.

Nous avons longuement traité des *aigreurs* ou *acidités* chez l'adulte. (Voyez *pyrosis.*) — Chez les enfants, les aigreurs déterminent de l'anxiété, un sommeil agité, des selles verdâtres, souvent des tranchées et des vomissements, l'haleine aigre. Il ne faut pas faire abus d'huile, ni d'eau-de-vie, ni de drogues, comme on en a malheureusement l'habitude dans le peuple. — On leur donne du bouillon léger, de la poudre d'yeux d'écrevisses unie à un peu de rhubarbe, ou mieux encore de la magnésie dans un peu de panade. S'il y a constipation, le sirop de chicorée composé réussit généralement. S'il y a des tranchées, on prescrit des demi-bains, des fomentations ou des cataplasmes sur le ventre, et finalement des lavements de mauve. — On alimente la nourrice de bouillons et de viandes douces, en évitant les acides et les aliments acescents, comme le fromage fort, le petit-lait aigri, les fruits acerbes. — On fait promener l'enfant au grand air ; on exerce des frictions sèches sur les membres. — Il faut changer la nourrice, quand elle n'a pas un bon lait.

Vomissements et Diarrhée.

Les principes du traitement sont les mêmes à peu près que pour l'adulte (voyez *vomissement*, *diarrhée*) ; seulement les doses sont beaucoup plus faibles, et on choisira les remèdes les plus doux.

Dentition difficile.

La *dentition* est une grande épreuve pour l'enfance. Arbuthnot remarquait, il y a un siècle, que plus de $\frac{1}{10}$ des enfants mouraient, en Angleterre, des accidents de la dentition.

On appelle *dentition* les phénomènes de l'accroissement et de la sortie des dents. — La *première dentition* qui concerne les dents primitives ou *dents de lait*, commence vers le 6me mois : on voit percer successivement les deux *incisives* moyennes de la mâchoire inférieure, ensuite les deux incisives correspondantes à la mâchoire supérieure; puis les deux incisives latérales inférieures, et finalement les supérieures. — Du 12me au 14me mois apparaissent les deux *canines* de la mâchoire inférieure, et après elles, les canines supérieures, dites *œillères* ou *dents de l'œil*. — Les huit premières *molaires* poussent successivement et forment un total de 20 dents à l'âge de 2 ans ou 2 ans et demi. — Enfin la première dentition se complète vers la 4me année par la poussée de 4 *molaires* qui ne doivent pas tomber; ce sont les premières *grosses molaires* ou mâchelières (1).

La *poussée des dents* s'annonce par des douleurs aux gencives; elles sont fluxionnées; l'enfant y porte

(1) La *seconde dentition* commence vers la 7e année : les *dents de lait* tombent; les secondes dents leur succèdent ainsi; les *incisives* poussent de 7 à 9 ans, les *canines* et les *petites molaires* vers la 10e année, les *grosses molaires* de 11 à 12 ans; enfin les *dents de sagesse* à 18, 20 ou 25 ans, ce qui constitue la *troisième dentition* pour quelques auteurs.

souvent les doigts ; il a besoin de mordre ; le rebord alvéolaire s'élargit. La fluxion provoque un flux de salive ; il y a d'ordinaire du dévoiement, des déjections verdâtres. L'enfant est irritable, *grognon* ; il a des tressaillements pendant son sommeil ; et si la dentition se fait mal, il peut survenir des convulsions.

On facilite la dentition en donnant une nourriture légère et saine, en faisant faire de l'exercice en plein air au nourrisson, en lui faisant mâcher de la racine de réglisse ou de guimauve, en lui frottant les gencives plusieurs fois par jour avec du bon miel. S'il y a de la constipation, on lui donne des lavements, et 2 ou 3 cuillerées à café de magnésie dans du miel. — Dans la fièvre de la dentition, Sydenham et Boërrhaave n'ont rien trouvé de plus efficace que l'esprit volatil de corne de cerf donné trois ou quatre fois par jour à la dose de 5 à 6 ou 8 gouttes dans une cuillerée d'eau sucrée. On peut aussi prescrire des infusions de tilleul et de feuilles d'oranger, 1 ou 2 cuillerées à café de sirop de lactucarium, un demi-bain, etc. — S'il y a menace de convulsion, on peut mettre une sangsue au cou, placer une mouche à la jambe, et, à la rigueur, faire pratiquer par un chirurgien une scarification sur la gencive.

Vers.

Les *vers* jouent un rôle incontestable dans les maladies des enfants ; mais on a beaucoup trop exagéré leur influence en les considérant à tort comme la cause générale de leurs maladies ; car les adultes et nombre d'enfants ont des vers sans en être incommodés.

On reconnaît trois espèces de vers intestinaux : 1° les *vers lombrics* ou *ascarides lombricoïdes* à corps cylindri-

que, d'une longueur moyenne de 5 à 8 pouces (13 à 21 centimètres); leur siége est dans l'intestin grêle où ils sont très-communs; — 2° les *ascarides vermiculaires* ou *oxyures*, petits vers blanchâtres, longs de 2 à 5 lignes (4 à 11 millimètres); on les trouve dans le gros intestin et surtout dans le rectum; — 3° le *tœnia* ou *vers solitaire*, à corps blanchâtre, aplati comme un ruban, formé d'un grand nombre d'anneaux articulés, avec une tête effilée, munie de quatre suçoirs; sa longueur totale est souvent de plusieurs mètres; son siége est dans l'intestin grêle. — Les anciens croyaient à une quatrième espèce de vers intestinaux à corps aplati et blanchâtre, composés de quelques anneaux semblables à des grains de courge, ce qui leur valait le nom de *vers cucurbitains*; mais ce ne sont que des débris ou fragments du tœnia.

Les *symptômes* des vers sont nombreux; il y a pâleur et rougeur alternative de la face, démangeaison du nez, grincement des dents pendant le sommeil, gonflement de la lèvre supérieure, haleine d'une odeur aigre et désagréable, ventre dur et gonflé, soif, appétit capricieux, salivation involontaire surtout pendant le sommeil, urines écumeuses, souvent blanchâtres, constipation ou diarrhée, toux sèche (*toux de vers*), palpitations de cœur; dans les cas graves, il survient des nausées, des renvois, des vomissements, des tranchées, des défaillances, de la fièvre, des crises de nerfs, des convulsions. — Les oxyures déterminent des démangeaisons à l'anus, des envies d'uriner et d'aller à la selle. — De tous ces signes, le seul absolument certain et évident, c'est la sortie des vers.

TRAITEMENT. — Les charlatants débitent beaucoup de remèdes dangereux contre les vers; il faut s'en mé-

fier. Chez les enfants, la *mousse de Corse* est très-efficace contre les lombrics, prise à jeun à la dose de 1 à 2 grammes et progressivement jusqu'à 4 ou 6 grammes et même 8, suivant l'âge : on l'incorpore dans du miel ou des biscuits. — Le semen-contra ou *herbe aux vers* a les mêmes vertus et s'administre de même. — On donne encore la *racine de fougère mâle* aux mêmes doses, en poudre, en infusion, ou en teinture; la *coralline de Corse* ou coralline blanche (qu'il ne faut pas confondre avec la mousse de Corse), à la dose de 1 à 4 grammes et plus, en poudre ou en infusion; la *poudre d'étain*, à la dose de 1 à 4 ou 5 grammes, incorporée dans du miel; l'*huile de naphte*, à la dose de 10 à 25 gouttes dans de l'éther pour en masquer l'odeur. Dans la médecine populaire, on emploie avec succès 2 à 4 bulbes d'*ail* qu'on pile et qu'on fait infuser à froid dans un demi-verre d'huile d'olive et de vin qu'on doit boire à jeun. — Tous ces remèdes réussissent séparément contre les vers; on les donne le matin à jeun, ou dans la nuit. On les rend plus efficaces en les mêlant ensemble comme la mousse de Corse et le semen-contra, par exemple, et en les changeant par intervalle. On leur associe des infusions de tanaisie, de sommités d'absinthe, de petite centaurée, et on les fait suivre d'un purgatif pour expulser les vers; on choisira le calomel et la rhubarbe, l'huile de ricin, le sirop de chicorée composé avec un peu de séné; on ajoute quelques lavements de même nature, en combinant les infusions et les purgatifs.

Pour le tœnia ou vers solitaire, on préconise comme spécifique, l'écorce de grenadier, la teinture éthérée de fougère, le remède Kousso. — Pour les oxyures, on insiste sur les petits lavements vermifuges, les onctions à l'anus avec l'onguent napolitain.

PROPHYLAXIE. — On prévient la régénération des vers, en améliorant la digestion et fortifiant l'estomac par des stomachiques, des infusions amères de fleurs de camomille ou de petite centaurée, le sirop de quina, les eaux ferrugineuses, la poudre ferro-manganique, l'exercice en plein air, une bonne nourriture, les eaux minérales sulfureuses, les bains de mer.

Convulsions.

Les *convulsions* sont presque toujours le symptôme d'une autre maladie. Elles proviennent de tout ce qui peut irriter les nerfs, comme l'abus des drogues, une nourriture indigeste, le lait altéré d'une nourrice qui boit du vin ou des liqueurs, ou s'adonne à des passions violentes, comme la colère; elles sont aussi un accident des vers, de la dentition difficile, des tranchées et des aigreurs, ou la conséquence d'une chute.

Le *traitement* doit varier comme la cause du mal; mais on aura toujours soin de s'abstenir de remèdes irritants, de liqueurs spiritueuses, d'astringents et de narcotiques. Si les convulsions dépendent d'une irritation de l'estomac et de l'intestin, on donne des infusions de tilleul et de feuilles d'oranger, des lavements de mauve, des demi-bains tièdes, et au besoin un peu de magnésie, dans le cas où le ventre n'est pas libre. Si la cause du mal se trouve dans un lait altéré, on prive l'enfant de téter pour un jour ou deux, jusqu'à ce que la nourrice soit rétablie par des lavements, des tisanes émollientes et le régime; on le nourrit avec une panade légère, et on le purge avec le sirop de chicorée, s'il y a embarras intestinal. — Quelquefois leurs vêtements sont trop serrés; il suffit de les débarrasser de

leurs liens pour les guérir. — Dans le cas d'une dentition difficile, nous avons déjà indiqué les moyens de faciliter la poussée des dents, et de combattre les convulsions.

On dit les *convulsions essentielles* quand on ne peut leur reconnaître aucune cause manifeste; on est autorisé à les regarder comme liées à un désordre de l'innervation, et comme la conséquence d'une lésion du système nerveux. On les traitera par les adoucissants, les émollients, les révulsifs : on donne des lavements adoucissants, des bains ou demi-bains, des infusions de feuilles d'oranger; on purge s'il y a constipation; on prescrit des pédiluves, une mouche à la jambe, si l'on a des craintes pour le cerveau. On doit s'abstenir des préparations d'opium; tous les narcotiques sont dangereux chez les enfants. Après les premiers secours dans les convulsions, on n'aura rien de plus pressé que d'appeler un médecin habile; car des convulsions négligées ou mal soignées peuvent entraîner la mort.

Hydrocéphale aiguë, Fièvre cérébrale.

L'*hydrocéphale aiguë* est une forme de la fièvre cérébrale chez les enfants : elle consiste dans l'hydropisie des membranes et des ventricules du cerveau. L'hydrocéphale aiguë est une maladie grave qui exige de prompts secours; elle réclame le savoir d'un médecin expérimenté. Pour la direction à donner aux premiers soins nous renvoyons à la *fièvre cérébrale* chez l'adulte. Nous ajouterons que, chez les enfants, l'hydrocéphale reconnaît les mêmes causes que les *convulsions* et peut leur succéder; l'enfant est assoupi mais ne peut dormir; il est agité, inquiet, colère, triste; il a des nausées et

des vomissements ; il pousse des plaintes et de petits cris qu'on nomme *cris encéphaliques* ; il y a dilatation et oscillation des pupilles, un mouvement convulsif des yeux et de la face, convulsions ; comme la mort peut survenir en 24 ou 48 heures, il est urgent de recourir à un homme de l'art ; en l'attendant on commencera le traitement de la *fièvre cérébrale*, tel que nous l'avons exposé, mais en donnant la préférence aux sangsues sur les ventouses et la saignée.

Ophthalmie, Coryza, Jaunisse des nouveaux-nés.

Pour éviter les répétitions, nous renvoyons aux chapitres où nous avons décrit de ces maladies, en indiquant les particularités qui regardent les enfants.

Aphthes, Muguet, Blanchet.

Les *aphthes* sont de petites ulcérations blanchâtres de la membrane muqueuse de la bouche, que leur aspect a fait nommer chez les enfants *blanchet*, *muguet*, *millet*.

Causes. — Les *aphthes* peuvent résulter d'un lait trop vieux, de la succion répétée d'un sein qui n'a pas de lait, d'une nourriture trop forte, de la malpropreté.

Symptômes. — Les aphthes s'annoncent par la rougeur, la chaleur et la sécheresse de la bouche ; puis apparaissent aux lèvres et aux bords de la langue, de petits points blanchâtres, en guise de plaques, qui se détachent sous forme de lamelles ou de flocons albumineux qu'on voit se renouveler plusieurs fois. — Enfin les aphthes deviennent jaunâtres, et le mal, si on

ne l'arrête pas, peut se propager au tube digestif et amener la mort.

Traitement. — Il faut surveiller la bouche du nouveau-né ; on éloignera l'enfant de tous ceux qui ont le muguet, car la maladie est souvent contagieuse. Au premier symptôme, on doit plusieurs fois par jour déterger la bouche avec une décoction de feuilles de sauge dans de l'eau et du miel, ou mieux avec du suc de groseilles ou de citron qu'on adoucit avec du miel rosat ; on porte ce remède avec le doigt sur tous les points attaqués ; on réussit aussi avec du borax dans du miel ; l'usage du gargarisme est impraticable chez les enfants ; on leur fait boire, ainsi qu'à leur nourrice, de la tisane d'orge, de gruau ou de riz, de l'eau gommée, du suc de carottes jaunes miellé. S'il y a fièvre inflammatoire on prescrit des bains, des fomentations, des lavements, etc. Une purgation réussit ensuite à faire tomber l'inflammation et à débarrasser l'intestin des fausses membranes avalées. On donne un peu de rhubarbe et de magnésie dans du miel, ou de l'huile d'amandes douces dans du sirop de roses pâles, ou 10 centig. de calomel dans du sirop de chicorée. Si la maladie est étendue, si on lui soupçonne une origine vénérienne, on mandera sur le champ un médecin.

Croup.

Le *croup*, appelé aussi *angine trachéale pseudo-membraneuse*, est une inflammation du larynx caractérisée par une tendance à la formation d'une fausse membrane dans les voies aériennes.

Symptômes. — Le croup s'annonce par des frissonnements, la bouffissure de la face, la fièvre, la tristesse

et l'abattement, ou bien par un état catarrhal, comme le coryza, le larmoiement. — L'invasion inflammatoire a lieu après un jour ou deux; la respiration est bruyante, avec râle; la toux rauque, sonore, imitant le cri du coq (*toux croupale*). L'enfant est agité, dort mal, est réveillé en sursaut par une menace de suffocation; il a de la douleur avec constriction au larynx, il y porte souvent la main; l'expectoration est filante, mêlée de débris membraneux. Enfin la fièvre devient intense, elle a des redoublements, les voies aériennes s'obstruent de fausses membranes; la respiration devient convulsive, la toux suffocante, l'expectoration impossible, et l'enfant meurt par asphyxie.

Causes. — Le croup est occasionné par des refroidissements, des lieux bas et humides, la saison des pluies; il frappe les enfants de 2 à 8 ans, et peut les tuer en moins de 4 ou 5 jours; il est parfois épidémique. — Il réclame un *traitement* actif. Le premier moyen et le plus efficace consiste dans l'application de sangsues au cou; on met 2 à 4 sangsues pour les enfants de 1 à 3 ans, et 6 à 8 pour les enfants de 3 à 5 ans. On donne aussitôt après ou en même temps un vomitif qui facilite le décollement et l'expulsion des fausses membranes; on le compose avec le tartre stibié (5 centigr.) et le sirop d'ipécacuanha (30 grammes) dans une infusion de polygala ou de bourrache. On donne des tisanes de fleurs de mauve et de feuilles d'oranger, des bains de pieds sinapisés pendant les sangsues, et la moutarde aux jambes après. On fait des frictions d'onguent napolitain à la nuque, aux aisselles, etc. On administre des lavements laxatifs avec la manne, et après le vomitif on passe au calomel à la dose de 5 centig. par heure. Dès que l'inflammation tombe, on applique un ou plu-

sieurs vésicatoires ; enfin l'opération de la trachéotomie est une ressource extrême ; il est essentiel d'appeler de suite un chirurgien pour diriger le traitement qui est très-difficile, et pour décider toutes les questions qui y sont relatives.

Carreau.

On appelle *carreau* l'engorgement chronique du mésentère. En général c'est une dégénérescence scrofuleuse ou tuberculeuse (voyez *écrouelles*, *phthisie*) qui attaque surtout les enfants lymphatiques, de 3 à 8 ans; on la reconnaît à la tuméfaction du ventre, où les duretés du carreau sont souvent appréciables au toucher à travers les parois abdominales ; il y a tantôt diarrhée, tantôt constipation, amaigrissement du corps et des membres, fièvre lente, disposition à l'œdème, marasme et mort.

Les *causes*, le *traitement* et la *prophylaxie* sont les mêmes que pour les *écrouelles*. Nous ajouterons qu'on prescrit du jus de cresson, de chicorée amère et de fumeterre, quelques purgations avec la rhubarbe combinée aux amers, au quina ou au fer, les eaux martiales, des frictions sèches, des emplâtres fondants de cigüe ou de vigo, une ceinture de flanelle. — On évitera de sevrer trop tôt les enfants menacés du carreau.

Rougeole.

La *rougeole* est une maladie éruptive précédée et accompagnée de fièvre, de coryza, de larmoiement et de toux; après 2 ou 3 jours d'incubation, l'éruption a lieu. Ce sont de petites taches lenticulaires, d'un rouge ver-

meil, semblables à des piqûres de puces, légèrement proéminentes et séparées par des intervalles de peau saine; elles apparaissent successivement à la face, au cou, à la poitrine et aux membres; elles disparaissent après 8 jours dans l'ordre de leur éruption, et sont suivies de la desquammation de l'épiderme.

La rougeole est contagieuse; elle n'attaque qu'une fois dans la vie; elle est peu grave à moins d'imprudence; il faut surveiller surtout l'inflammation catarrhale des bronches qui l'accompagne (voyez *rhume*). On préservera le malade de toute chance de refroidissement; on le tiendra au lit dans une chambre où la température soit douce. On le met à la diète, on lui fait boire des infusions diaphorétiques de bourrache et de fleurs de sureau miellées, puis de tilleul et de feuilles d'oranger; on lui donne un looch. On prescrit des sinapismes s'il y a congestion vers la tête, des lavements laxatifs avec le miel ou la manne s'il y a constipation. On mettrait des sangsues si la fièvre était violente. — Dans la convalescence on purge avec la manne; dans le cas où le rhume et la toux ne cèdent pas, on fait respirer la vapeur des infusions et l'on met un vésicatoire; finalement on donne le lait bourru ou le lait d'ânesse, si la toux persiste.

Variole, Petite vérole.

La *variole* ou *petite vérole* est une maladie inflammatoire de la peau caractérisée par une éruption de pustules.

L'incubation dure 3 à 5 jours, elle s'annonce par des lassitudes, la céphalalgie, la fièvre. — L'invasion a lieu par l'éruption de boutons rouges à la face, aux bras,

à la poitrine. La fièvre de suppuration se déclare du 5me au 6me jour, avec salivation ; les pustules deviennent blanchâtres, purulentes, *ombiliquées ;* elles sont alors remplies d'un liquide contagieux. —Le 8me jour de l'éruption, commence la dessication des pustules qui se condensent en croûtes, lesquelles tombent vers le 14me ou 15me jour à la face d'abord, puis successivement ailleurs ; il reste des cicatrices irrégulières et persistantes. Telle est la marche de la variole *discrète* ; si elle est *confluente*, de graves dangers sont à craindre lors de l'éruption, lors de la fièvre de suppuration et enfin de la dessiccation. Il faut appeler au plus vite un médecin expérimenté.

La *variole* est une maladie contagieuse, qui commande de grandes précautions quand elle se déclare dans une famille. Elle n'attaque qu'une fois dans la vie ; on s'en préserve par la *vaccine*. Quand elle existe, si elle est simple et discrète, l'hygiène et le traitement sont les mêmes que pour la *rougeole*.

En outre, on fera des onctions avec le cérat sur les parties douloureuses, et des lotions de pavot sur les yeux. On perce les pustules avec une lancette ou une aiguille, pour soulager les douleurs de la tension cutanée ; on les cautérise légèrement avec un crayon pointu de nitrate d'argent, pour prévenir les cicatrices difformes. Enfin nous ajouterons que la médecine a trouvé le moyen de *préserver la figure des cicatrices désagréables* que laisse la petite vérole : MM. Gariel et Nonat à Paris, et Pétrequin à Lyon, appliquent avec succès du 4me au 6me jour de l'éruption un masque composé avec l'emplâtre de vigo, qu'il faut laisser à demeure jusqu'à la chute des croûtes. Cette suppression du travail suppuratif borné à la face seulement, est sans inconvénient

pour la maladie; et l'on a l'immense avantage de prévenir les cicatrices varioliques qui enlaidissent à tout jamais les figures les plus belles.

Vaccine, Vaccin, Vaccination.

La *vaccine* est une maladie pustuleuse et contagieuse qui, inoculée aux enfants, les préserve de la petite vérole (1).

L'inoculation s'opère avec le *vaccin*, virus particulier doué de la propriété anti-variolique; c'est un liquide transparent, visqueux, inodore, qu'on recueille par une piqûre sur les boutons de la vaccine vers le 8me jour; on vaccine de bras à bras, ou avec du virus conservé soit entre deux plaques de verre, soit dans de petits tubes de verre fermés à leurs extrémités.

La *vaccination* est l'opération qui constitue à inoculer le virus vaccin : On opère avec une lancette dont on introduit obliquement la pointe sous l'épiderme après l'avoir préalablement imprégnée du virus soit dans un bouton vaccinal, soit dans un tube à vaccin; on fait ainsi 2 ou 3 piqûres à chaque bras.

La *vaccine vraie* est la seule qui préserve de la petite vérole. On la reconnaît aux signes suivants : l'incubation est de deux à trois jours après l'inoculation; du

(1) Le but de la vaccination ne sera pas atteint pour la société tant que le nombre des sujets vaccinés annuellement restera au-dessous du chiffre des naissances. — La délivrance d'un *certificat de vaccine*, qu'on devrait exiger de tous les Français et à tout âge pour obtenir un emploi quelconque, serait le meilleur moyen pour mettre fin aux obstacles qui s'opposent à la propagation de la vaccine.

3me au 4me jour on voit une élevure rougeâtre, qui s'entoure d'une auréole le 5me, se déprime en forme d'ombilic dès le 6me, s'élargit par un bourrelet, et le 8me renferme dans une membranc cellulaire le virus vaccin; l'auréole inflammatoire s'élargit le 9me, le bourrelet le 10me, et le 11me la pustule ressemble à une grosse lentille. L'humeur se trouble et devient opaline; c'est une pustule puriforme le 12me, la dessiccation commence; le 14me jour c'est déjà une croûte dure qui tombe du 20me au 24me jour, laissant à nu une cicatrice profonde, *gaufrée.*

La *fausse vaccine* montre une pustule précoce dès le 2me ou 3me jour, à sommet jaunâtre; la dessibcation commence ensuite du 3me au 5me jour de l'éruption; les croûtes sont molles; en résumé ce n'est ni la marche régulière, ni la forme ombiliquée, ni la vertu préservatrice de la vraie vaccine,

On vaccine les enfants dans les premières années de la vie, à partir de l'âge de 4 à 5 mois.



LIVRE QUATRIÈME.

CHIRURGIE USUELLE.

OU

PREMIERS SOINS A ADMINISTRER DANS LES CAS D'ACCIDENT.

La *chirurgie* ne se compose pas seulement d'opérations, autrement on n'aurait pas à s'en occuper ici ; car l'art opératoire ne saurait faire partie d'un manuel médical à l'usage des gens du monde. — Celse a dit avec raison que, si la chirurgie guérit par le secours de la main, et si l'opération manuelle constitue son principal objet, ce n'est pas qu'elle n'emploie aussi les médicaments et le régime ; c'est même par la réunion de ces deux caractères que ses effets sont les plus évidents entre toutes les branches de la médecine. (L. VII.)

Dans les occasions pressantes, tout homme devient en quelque sorte chirurgien improvisé : La plupart des accidents réclament des secours prompts qu'il importe de trouver partout. On peut alors faire beaucoup pour le salut de ses semblables. Il s'agit donc de pouvoir se rendre utile aux blessés en attendant l'arrivée du médecin, afin qu'on n'ait pas à se reprocher de les laisser périr faute de secours, pour ne savoir comment s'y prendre. Mais il y a ici deux écueils à éviter : Tel qui désire sauver la vie à un homme peut lui causer la mort

par une tentative téméraire; tel autre, dans la crainte d'agir inconsidérément, reste inactif et le laisse mourir lors même que les moyens de salut sont sous sa main.

Nous le répétons : Les gens du monde, privés de connaissances spéciales, ont besoin d'instructions particulières pour qu'ils ne fassent pas fausse route, et que leur coopération ne devienne pas dangereuse, en aggravant la maladie ; de mauvaises pratiques ou des mesures prises en dépit des règles de l'art et du bon sens, pourraient transformer les moindres blessures en maux plus dangereux, exposer à des fièvres graves, à des mutilations et à la mort. Il s'agit à la fois de *faire le bien* et d'*empêcher le mal*. Tel est le but de ce manuel de *chirurgie usuelle*, destiné à former des personnes capables tant de porter avec intelligence et bon sens les premiers soins nécessaires, que de prévenir des erreurs funestes ou de mauvaises manœuvres. La *chirurgie des accidents* est de la plus haute importance pour tout le monde dans les cas d'urgence (asphyxie, empoisonnement, hémorrhagie, mort subite, apoplexie, etc.). Elle est d'une utilité permanente pour les habitants des campagnes, pour les marins et les militaires isolés qui, en l'absence des chirurgiens, ont besoin de trouver sous la main des secours provisoires, toujours suffisants et appropriés. Nous aurons donc la précaution d'indiquer et ce *qu'il faut faire* et ce *qu'il faut éviter*. Nous allons passer en revue les cas les plus communs qu'il importe le plus généralement de connaître, et les moyens thérapeutiques le mieux à la portée de tout le monde.

Des Efforts.

On entend communément par *efforts* non seulement les contractions violentes des muscles pour lutter contre un obstacle, mais aussi la douleur qui accompagne le tiraillement des fibres musculaires.

L'*accident* produit par un effort peut être partiel ou local; mais l'effort lui-même est un phénomène général et complexe qui exige à la fois le concours de plusieurs muscles et de plusieurs brisures du corps. Il peut produire instantanément de graves lésions traumatiques; négligé, il devient souvent la source d'infirmités et de diverses maladies organiques. On a vu la mort survenir dans un effort violent. Les phénomènes communs des efforts peuvent être envisagés d'une manière générale et se caractériser ainsi : les muscles sont tiraillés, se déchirent ou crèvent leurs aponévroses et se luxent à travers; leurs tendons se cassent ou sont arrachés de leurs insertions; le tissu cellulaire est distendu et s'éraille. Les vaisseaux capillaires se rompent; le sang s'extravase et donne naissance à des ecchymoses, à des hémorrhagies par exhalation; la circulation des gros vaisseaux est profondément troublée; l'effort prédispose les artères aux anévrysmes et les veines aux varices. Il y a reflux du sang dans les veines du cou et de la tête, et menace ou production d'épanchements sanguins dans le cerveau. Le poumon peut être forcé, et la dyspnée ou l'asthme s'en suivre. Les rameaux nerveux, après une tension insolite, sont frappés d'engourdissement, de paralysie ou de névralgie.

Le *traitement* varie suivant la nature de l'accident; en général, on conseillera le repos, le régime, le mas-

sage et les frictions sur la région endolorie, des cataplasmes, des bains, des douches. On ajoute des sangsues, des ventouses scarifiées, s'il y a douleur vive et engorgement; ou bien un liniment volatil, des douches aromatiques, un emplâtre de poix de Bourgogne camphré, s'il y a engourdissement. — On traitera en particulier chacun des accidents produits; il sera prudent de consulter à cet égard un médecin habile.

PROPHYLAXIE. — On se mettra à l'abri soit des accidents de l'effort, soit des rechutes, en ménageant toujours ses forces, en s'abstenant de toute contraction violente ou brusque, en s'exerçant modérément à la gymnastique pour se fortifier, en évitant tout déploiement exagéré de forces, ; l'usage abusif de certains exercices devient dangereux : l'abus de la danse, de la course, de la gymnastique, expose aux maladies du cœur, aux anévrysmes, dyspnées, contusions, entorses; tout fier-à-bras est, comme les portefaix, prédisposé à l'asthme, aux hernies, aux varices, aux hydropisies.

Des Chutes.

1° DES CHUTES CONSIDÉRÉES COMME LÉSION SPÉCIALE.

Les *chutes*, considérées en elles-mêmes, peuvent constituer une lésion sérieuse, bien qu'elles ne s'accompagnent ni de plaies ni de foulures. Elles peuvent être le germe de maladies lentes qui se développent insidieusement, et qui, négligées, sont capables de conduire à la mort.

Quand on tombe violemment, il y a une secousse profonde imprimée à tout le corps; quoiqu'on ne cons-

tate aucune lésion apparente, ni plaie contuse, ni entorse, ni dislocation, il n'en existe pas moins une perturbation intime et générale de l'économie entière. Il y a commotion du cerveau et de la moelle épinière; tous les nerfs se trouvent ébranlés. Les effets physiques de la chute sont encore aggravés par le trouble moral qu'entraînent l'émotion, la surprise et la frayeur en semblable occurrence. L'ensemble de ces désordres se révéle par l'agitation du cœur et du sang, et souvent un tremblement nerveux.

Il ne faut point oublier ces appréciations dans le *traitement* qui demande une attention sérieuse, afin de prévenir les maladies ultérieures. En général, il convient de faire de suite, autant que possible, un peu d'exercice pour remettre les organes en mouvement et rétablir l'équilibre de l'innervation et de la circulation. Le peuple a l'habitude de boire un peu d'eau vulnéraire, ou d'eau d'arquebusade de Théden; mais il est préférable de prendre quelques gouttes d'éther ou de liqueur d'Hoffmann sur un morceau de sucre, ou dans de l'eau sucrée qu'on aromatise avec l'eau de fleurs d'oranger; on pratiquera, sur les parties qui ont le plus souffert, des frictions avec le baume nerval, ou un liniment volatil. On prendra des lavements de mauve et de tilleul et quelques grands bains tièdes. On fera bien d'administrer pendant quelques jours, matin et soir, quelques gouttes de teinture d'arnica dans une infusion de feuilles d'oranger. On se sert aussi d'arnica pour frictionner les parties contuses. Dans le cas de chute violente, on fera diète, et parfois il pourra convenir d'avoir recours à une petite saignée, sourtout si le sujet est sanguin et pléthorique, si le sang se porte à la tête, ou si quelque organe important a particulièrement souffert.

2° DES CHUTES COMME EFFET ET SYMPTÔME DE MALADIES.

Le malade tombe dans les accès ou attaques de plusieurs maladies (*syncope*, *apoplexie*, *épilepsie*, *hystérie*) qui réclament des secours d'urgence et qu'il importe de ne pas confondre entre elles. En voici le diagnostic et le traitement :

Dans la *syncope* (défaillance, lipothymie, évanouissement, mal de cœur, pâmoison) il y a suspension subite et momentanée de l'action du cœur qui, en cessant de battre, entraîne la cessation de la respiration, ainsi que des fonctions cérébrales, c'est-à-dire des sensations et des mouvements volontaires. — La syncope diffère de l'apoplexie et de l'asphyxie non-seulement par sa nature, mais aussi par l'ordre dans lequel se succèdent ces divers phénomènes. Dans l'*apoplexie* l'action du cerveau cesse la première ; dans l'*asphyxie* c'est l'action des poumons.

Le meilleur moyen de remédier à la syncope est de faire que le cerveau reçoive du cœur le fluide sanguin nécessaire à son excitation ; la position horizontale suffit souvent pour rappeler à la connaissance et à la vie les individus tombés en syncope. On y joint les excitants extérieurs de la peau et des sens, comme les frictions, les aspersions avec l'eau froide vinaigrée, l'inspiration de l'éther, des eaux spiritueuses, de l'alcali, l'aération avec un éventail, l'action du grand air.

Dans l'*apoplexie* cérébrale le malade tombe privé de sentiment et de mouvement ; d'ordinaire la face est injectée, la respiration stertoreuse, le pouls plein, sans fréquence ; parfois il y a des convulsions ; le plus souvent il y a paralysie d'une moitié du corps.

En général la saignée du pied ou du bras sain, ou de de la veine jugulaire constitue le moyen le plus efficace. On fait en outre usage de sangsues à la nuque, de compresses d'eau froide ou de vessies de glace qu'on applique sur la tête, de pédiluves chauds, de sinapismes, etc. Quand il y a amélioration, on insiste sur les lavements laxatifs ou purgatifs, les boissons délayantes, les vésicatoires, le repos, la diète.

Dans *l'épilepsie* (mal caduc, haut mal, maladie lunatique) l'accès est caractérisé par l'abolition des fonctions des sens et de l'entendement et par des convulsions : le malade, souvent comme frappé par la foudre, tombe en poussant un cri ; l'œil est fixe, parfois renversé ; le visage gonflé, *la bouche pleine d'écume*, la respiration entrecoupée et comme suffocante, les membres agités de mouvements spasmodiques, le *pouce fléchi dans la paume de la main*, etc. Il y a parfois des déjections involontaires. La durée moyenne de l'accès est de 5 à 20 minutes.

Remèdes et secours. — On cherche à retenir l'épileptique dans sa chute ; on desserre ses vêtements, on le débarrasse de sa cravate ; on place entre ses dents un bouchon de liége ou un mouchoir pour l'empêcher de se mordre la langue. — On lui fait respirer du vinaigre radical, de l'ammoniaque, de la liqueur d'Hoffmann, etc. — On éloigne les enfants et les personnes nerveuses sur qui l'aspect du mal pourrait produire des accès analogues. — Le *traitement* de l'épilepsie elle-même doit être dirigé par un médecin habile. — Dans le peuple, les épileptiques ont l'habitude d'aller en mai et septembre suivre le traitement curatif de M. de Lernage, à Tain (Drôme).

Les *accès d'hystérie* (attaques de nerfs, vapeurs, maux

de nerfs) s'annoncent d'ordinaire par le sentiment d'une boule (*globe hystérique*) qui, partant du bas-ventre, refoule vers l'estomac une chaleur vive ou un froid glacial, et se porte ensuite à la poitrine et au cou, où elle produit une espèce d'étouffement et de strangulation. Si l'accès est fort, il y a perte de connaissance et mouvements convulsifs; enfin la circulation, la respiration et les autres fonctions organiques peuvent être suspendues. — L'hystérie diffère de l'épilepsie par ses prodrômes, par la nature des mouvements convulsifs qui n'affectent point les muscles de la face, par l'absence soit de salive écumeuse, soit de flexion du pouce dans la paume de la main.

Le *traitement de l'accès* est le même que pour la syncope et l'épilepsie. Quant à l'hystérie elle-même on lui oppose avec succès un traitement hygiénique, un régime adoucissant dont le lait doit faire la base, des bains tempérés, des lavements frais, l'exercice, les voyages, etc.

3° DES CHUTES COMME CAUSE OU COMPLICATIONS D'ACCIDENTS.

Avant d'entrer dans le détail des accidents particuliers que doit contenir ce chapitre nous croyons utile d'exposer les conseils généraux qui s'appliquent à l'ensemble des lésions traumatiques, et des complications de plaie ou d'hémorrhagie qu'elles peuvent présenter.

Premiers secours à donner aux blessés.

Dans la plupart des accidents le succès peut souvent dépendre des premiers soins qu'on administre

aux blessés ; rien n'est plus propre que des secours intelligents pour leur épargner des douleurs ou des complications, et pour favoriser leur rétablissement ou même leur retour à la vie.

On se gardera bien de leur donner du vin ou des liqueurs fortes sous prétexte de les ranimer. « Il est rare, dit Mathias Mayor, que ces moyens soient utiles, et le plus souvent ils sont évidemment nuisibles. » Il faut aussi éviter l'encombrement autour du blessé de peur que le désordre et la confusion inséparables de la foule ne lui impriment des mouvements fâcheux, ou n'empêchent l'application des choses convenables.

Avant de le remuer ou de le transporter on s'assurera d'abord si le mouvement ne lui est pas préjudiciable, et s'il ne serait pas préférable de lui donner les premiers soins sur le lieu même, en le laissant en repos. — S'il peut être transporté, le meilleur véhicule consiste dans un brancard. — La première chose à faire ensuite est de mettre le corps dans une situation convenable ; on place les membres dans une bonne position. S'ils ont perdu leur direction naturelle, on cherche à la rétablir au moyen d'une traction modérée.

On desserre les vêtements, la cravate, la ceinture, on déshabille le malade avec précaution et sans secousse (voyez *fracture*).

On met le blessé à l'abri du froid, du soleil, de l'humidité. — Dans l'hiver on peut l'envelopper d'une peau de mouton. — La blessure réclame de grands soins de propreté (voyez *plaies*). On a recours aux lotions, fomentations, cataplasmes, et enfin aux sangsues s'il y a menace de réaction inflammatoire. En général l'eau froide seule, ou additionnée d'extrait de Saturne, est préférable à tous les onguents.

Dans les plaies contuses on pratique des irrigations continues ; on peut les faire par un moyen très simple, en perçant le fond d'un vase de plusieurs trous où l'on passe des ficelles qui, pour ainsi dire, filtrent l'eau goutte à goutte en la conduisant sur l'endroit même qu'on veut rafraîchir. On protège le lit contre l'humidité avec une toile cirée. — Cette irrigation provisoire combat la douleur, empêche la réaction inflammatoire et permet d'attendre l'arrivée du chirurgien.

On surveillera les plaies saignantes ; on laissera couler le sang, si la perte est en petite quantité ; car la saignée étant le meilleur remède pour parer aux accidents dans les cas graves, le sang qu'on perd par la blessure remplace avantageusement celui qu'on serait dans la nécessité de tirer par la lancette, les sangsues ou les ventouses. Si la perte sanguine est abondante on l'arrêtera (voyez *hémorrhagie*). — Si le blessé est pris de vin, on lui fera boire de l'eau tiède et on lui chatouillera la luette pour le faire vomir.

S'il est sans connaissance ou lent à revenir, on le ranimera avec des linges chauds sur l'estomac, avec des frictions sèches sur l'épine du dos, avec des aspersions d'eau froide à la figure, avec un fer à repasser qu'on promènera très-chaud sur les membres, ou en faisant sentir du vinaigre radical. — Dans les cas les plus désespérés le moyen le plus énergique consiste dans l'application des sinapismes, des vésicatoires et surtout du marteau hydraulique de Mayor (voyez *mort apparente*).



Premiers soins que réclament les plaies.

La première indication est de placer le membre blessé dans la position qui soulage le plus la douleur et permettra le mieux l'examen et le traitement de la blessure. — On essuie la plaie ; on la lave avec soin pour la débarrasser des corps étrangers qui s'y trouvent et pourraient l'enflammer ; à moins d'hémorrhagie inquiétante on enlève les caillots de sang qui écartent les bords.

Il est urgent d'empêcher que l'air n'irrite le mal et que les corps extérieurs ne viennent s'y introduire. A cet effet on protége la plaie avec du diapalme ou du taffetas gommé, et si elle est nette, on se hâte d'en rapprocher les bords afin qu'ils se cicatrisent plus vite. On choisit la position de l'organe blessé qui favorise le mieux ce résultat. Ainsi on plie les doigts, la main, le coude et le genou, si la plaie existe du côté de la flexion; on les étend au contraire, si elle est dans le sens opposé ; au cou, on fait pencher la tête du côté de la blessure; en général on cherche la position du membre qui rende la plaie moins ouverte et moins béante, et qui permette de mieux la maintenir réunie. On aide à cette réunion par l'application des mains, dont on remplace l'action en la continuant à l'aide d'un bandage contentif, de bandelettes de diachylon ou de collodion. Il importe d'autant plus de réunir exactement la plaie qu'elle est plus voisine d'une articulation.

Si l'on a à craindre une réaction inflammatoire, on a recours à des lotions d'eau fraîche, à l'irrigation continue, à des compresses d'eau blanche.— Ces soins pro-

visoires permettent d'attendre l'arrivée de l'homme de l'art.

Secours d'urgence dans le cas d'hémorrhagie.

L'intervention du chirurgien est plus indispensable encore dans les hémorrhagies que dans les plaies; en attendant, on devra savoir administrer les secours d'urgence.

S'il s'agit d'une plaie où la perte du sang puisse mettre en danger les jours du blessé, on réussira à suspendre l'hémorrhagie en appliquant les doigts sur l'endroit même d'où jaillit le sang. En même temps on lave la plaie à l'eau froide, on la débarrasse des caillots tout autour du doigt compresseur, et souvent ce lavage à l'eau froide suffit pour faire cesser l'écoulement. Sinon, on bouche l'ouverture avec du coton, de la charpie, des toiles d'araignée, du vieux linge, du papier mâché ou des étoupes, et mieux encore avec une éponge ou de l'amadou. On aura soin de bien nettoyer la blessure afin que le tampon soit immédiatement placé sur l'ouverture même du vaisseau et non sur un caillot. — On maintient ce tampon avec des remplissages qu'on assujétit avec une cravate, avec un mouchoir plié en long ou une bande.

On aide à l'efficacité du pansement en serrant le membre au-dessus au moyen d'un lien circulaire, avec la précaution d'appliquer préalablement dans la direction de la plaie un chiffon plié en plusieurs doubles et assez épais pour aplatir, en le comprimant, le vaisseau qui laisse écouler le sang. — Quant au lieu d'élection où il faut comprimer ainsi, on choisit l'endroit même

où l'on sent battre l'artère, un peu au-dessus de la plaie, c'est-à-dire entre cette dernière et le cœur.

En général, le moyen le plus simple et le plus expéditif consiste en une cravate au milieu de laquelle on fait plusieurs nœuds bien serrés; on applique les nœuds comme une pelotte sur le vaisseau qu'on veut comprimer et aplatir, et on les fixe solidement en faisant passer par dessus les deux bouts de la cravate qu'on noue en les serrant suffisamment.

Si l'hémorrhagie provenait du pli du jarret et surtout du pli du coude, on aiderait beaucoup à l'action du pansement par la flexion du membre; une flexion forcée peut à elle seule suffire parfois à suspendre l'écoulement du sang. — On réussit à rendre l'action du tampon plus efficace en le plongeant préalablement dans une eau hémostatique, comme l'eau de Pagliari, la solution d'ergotine Bonjean.

Quand le sang est arrêté, il est essentiel que le blessé soit parfaitement tranquille, afin que l'appareil ne se dérange pas et qu'aucune émotion ne vienne rappeler le molimen hemorrhagicum. — On resserre les moyens de déligation s'ils se relâchent, on les desserre au contraire s'il survient de l'enflure, de la douleur. On ne perd pas le blessé de vue, et l'on se tient toujours prêt à venir à son secours si le sang recommençait à couler. Il usera de tisanes rafraîchissantes, et ne prendra que peu d'aliments, en choisissant toujours des substances légères. Si tout échouait, on enlèverait le pansement et l'on se bornerait à comprimer avec le doigt jusqu'à l'arrivée du chirurgien.

Hémorrhagie par les piqûres de sangsues.

Chez les enfants et les sujets débilités les piqûres de sangsues peuvent donner lieu à une perte de sang dangereuse et difficile à arrêter.

On peut d'abord recourir aux moyens que nous venons d'exposer, on peut encore pincer la peau autour de la piqûre; on bouche cette dernière avec du charbon pilé, de l'alun pulvérisé, de la poudre d'encens ou de colophane, ou bien avec de la charpie trempée dans une liqueur spiritueuse hémostatique, comme l'eau de Pagliari, une solution d'ergotine Bonjean. — On réussit très-bien avec la pince à sangsue du docteur Martin St-Ange, on fait un pli à la peau sur lequel on applique la pince qui sert à comprimer au niveau de la piqûre qui saigne. A la rigueur on pourrait cautériser avec la pierre infernale; mais la pince à sangsue rendra cette opération superflue.

Hémorrhagie nasale.

L'*épistaxis* (hémorrhagie nasale, saignement du nez) s'entend d'un écoulement de sang par les narines, qui provient d'une chute, d'un effort ou d'une crise, c'est-à-dire qu'il a lieu, soit par rupture des vaisseaux de la membrane pituitaire, soit par simple exhalation ou transsudation sanguine. — L'épistaxis est utile dans les cas de pléthore, de vertige, de maux de tête, et en général dans toute maladie où une évacuation sanguine est indiquée; c'est alors une crise avantageuse opérée par la nature. Cette hémorrhagie naturelle produit plus

de bien qu'une saignée artificielle, et doit être respectée, surtout quand elle soulage. Mais si elle est trop abondante, si elle n'a pas de caractère critique, si elle affecte un sujet débilité, il faut l'arrêter sans délai.

On place le malade dans un lieu frais et aéré; on le fait tenir debout, la tête élevée, et les pieds dans l'eau chaude; on enlève la cravate et les vêtements trop serrés. On applique sur le front et les tempes des compresses d'eau froide, d'oxycrat ou d'éther. On donne à boire de l'eau fraîche vinaigrée où l'on peut ajouter quelques gouttes d'eau de Rabel. Buchan vante beaucoup l'application d'une vessie d'eau glacée entre les cuisses; nous avons souvent réussi en faisant tenir les mains et les bras élevés perpendiculairement. Si néanmoins l'hémorrhagie continue, on introduit dans les narines un long tampon de charpie qu'on trempe préalablement dans un blanc d'œuf battu dans de l'esprit-de-vin, ou mieux dans une liqueur hémostatique comme l'eau de Pagliari ou l'ergotine. Enfin on a la ressource de tamponner les narines soit avec une vessie de poisson ou une boule de caoutchouc qu'on insuffle sur place.

PROPHYLAXIE. — Les personnes sujettes aux épistaxis en préviendront le retour en évitant de porter des vêtements trop justes, ou une cravate trop serrée, de travailler la tête baissée ou de faire des efforts. On suivra un régime végétal, s'il y a pléthore, et un régime tonique et réparateur s'il y a appauvrissement du sang. (Voyez *chlorose*.)

Des Contusions.

La *contusion* (meurtrissure) est produite par le choc de corps orbes, dit contondants, qui froissent ou rom-

pent les fibres des tissus ; de là, infiltration ou épanchement de sang, gonflement, ecchymose, et consécutivement douleur ; il y a engourdissement et même insensibilité, si la contusion a été forte ; puis succède l'inflammation, qui, violente, détermine des abcès ou la gangrène; modérée, elle favorise la fonte de la tumeur et la résorption du sang épanché.

Les contusions ont souvent des suites fâcheuses ; car, leur danger ne se manifestant pas d'abord, il arrive fréquemment qu'on les néglige. Dans le peuple on a la fâcheuse habitude de faire des frictions avec des liqueurs fortes qui peuvent irriter les parties meurtries. L'eau froide, l'eau blanche, l'eau salée ou vinaigrée sont les meilleurs topiques pour les contusions récentes ; on vante aussi beaucoup les cataplasmes de millepertuis et de fleurs de camomille et de sureau qu'on fait cuire avec de la mie de pain, en ajoutant quelques gouttes de vinaigre ; plus tard on recommande l'eau-de-vie camphrée et les eaux vulnéraires. — Les sangsues et les ventouses scarifiées conviennent dans les contusions profondes ; elles sont plus nuisibles qu'utiles si la contusion est superficielle. L'arnica est appropriée dans les deux cas. — Dès qu'il se développe de la tension, de la douleur et de la chaleur, il faut cesser les réfrigérants et les résolutifs, et recourir aux émollients, comme les fomentations de pavot, les cataplasmes. Pour les règles générales, on se comporte comme dans les chutes.

Entorse.

L'*entorse* (vulgairement *foulure*, *jointure forcée*) consiste en un tiraillement violent des parties molles et

des ligaments qui entourent une articulation, tiraillement porté parfois jusqu'à la déchirure partielle de ces ligaments et qui s'accompagne de douleurs vives, d'engorgement et d'ecchymose. — Le meilleur moyen pour prévenir l'engorgement inflammatoire est l'immersion immédiate et prolongée du membre dans l'eau froide qu'on renouvelle à mesure qu'elle s'échauffe. On répète ce bain local chaque fois que la réaction et la chaleur recommencent. Dans l'intervalle on fait une application de la boue des rémouleurs, ou l'on enveloppe l'articulation de compresses d'eau blanche ou d'eau salée qu'on mouille souvent. Le repos complet est de rigueur.

Quand l'inflammation est domptée, on passe aux compresses d'eau blanche aiguisée d'eau-de-vie camphrée, et l'on peut alors appliquer un bandage roulé amidonné (mais il ne faut pas trop serrer) pour mettre la jointure dans un état de compression et de repos favorable à la cicatrisation des déchirures et à la résorption du sang épanché. — Si malgré ces moyens l'inflammation se développe avec tuméfaction, douleurs et chaleur vives, on aura recours au traitement antiphlogistique, comme sangsues, ventouses scarifiées, cataplasmes narcotiques ou émollients, repos absolu, position élevée du membre.

Il ne faut pas oublier qu'une *entorse négligée est très grave;* elle est alors suivie d'accidents plus funestes que les fractures : le moindre inconvénient serait une enflure et une faiblesse de la jointure qui persiste toute la vie; l'hydropisie et la carie peuvent encore en être la suite. — Aussi pour l'entorse du pied, la plus commune de toutes, une précaution essentielle sera de tenir le membre bandé longtemps, même après la guérison, car un faux pas amènerait un rechute grave. — Les bains et douches d'eaux minérales chaudes conviennent dans les entorses chroniques.

Des Luxations.

La *luxation* (vulgairement *dislocation*, membre démis) s'entend du déplacement des os dont les surfaces articulaires ont perdu leur rapports naturels (*déboitement*). — La luxation est un accident commun qu'il ne faut pas confondre avec l'entorse; de là le danger de l'intervention des rhabilleurs ignares qui veulent trouver des luxations là où il n'y en a pas, et qui, par la violence de leurs manœuvres et l'irritation de leurs emplâtres intempestifs, développent souvent des inflammations dangereuses et convertissent un mal léger en une lésion grave. — En général les soins donnés à l'instant même peuvent être d'un grand prix pour les personnes éloignées de tout secours; il importe de savoir qu'une dislocation récente peut souvent être réduite en tirant le membre démis dans le sens de la direction naturelle. Si l'on échoue, on appellera de suite un chirurgien.

Le *traitement* méthodique des luxations accidentelles a pour but d'opérer la réduction des os déplacés; il se divise en plusieurs temps: 1° *L'extension* consiste à faire, avec des aides, sur le membre luxé une traction suffisante pour que la surface articulaire déplacée puisse être dégagée du lieu où elle s'est logée accidentellement, et qu'elle soit ramenée au niveau de sa place naturelle. — 2° la *contre-extension* a pour objet de résister aux efforts extensifs, en plaçant le malade dans une position fixe. — 3° Le chirurgien, placé au côté externe du membre démis, dirige les mouvements des aides et surveille les progrès de l'opération. Dès que les efforts d'extension sont parvenus à remettre de niveau les sur-

faces articulaires déboitées, il les pousse l'un vers l'au tre pour exécuter la *coaptation* ou réduction. — 4° Après la *réduction* on doit appliquer un bandage contentif qui maintienne les parties dans un repos absolu assez longtemps pour permettre aux ligaments et aux capsules articulaires de se consolider.

Fracture.

La *fracture* est une solution de continuité d'un ou de plusieurs os, produite le plus ordinairement par une violence extérieure.

Les fractures présentent des accidents si divers et des variétés si nombreuses que les difficultés du traitement exigent l'intervention d'un chirurgien expérimenté. En attendant son arrivée voici l'ensemble des premiers secours à donner : On cherche à mettre le membre fracturé dans une bonne position et à l'y maintenir ; s'il a perdu sa direction naturelle, on la rétablit à l'aide d'une traction méthodique ; on le place ensuite sur un coussinet allongé garni de son, de balle d'avoine, de sciure, de coton ou de plume. On y creuse préalablement le lit du membre cassé qu'on y fixe au besoin avec des mouchoirs ou des cravates, qui fassent un seul et même tout du membre et de son support. On rend cet appareil plus solide en le plaçant sur une longue planchette ou sur une écorce concave, ou enfin dans une gouttière en fil de fer matelassée ; on prévient ainsi le vacillement dans les os et les douleurs qui s'en suivent, et l'on a plus de facilité pour transporter le blessé. On évitera tout mouvement brusque, toute saccade lorsqu'on placera le membre sur un brancard pour le transport ; on aura soin qu'il soit bien d'aplomb.

A moins de motifs particuliers, on devra attendre pour déshabiller le blessé l'arrivée ou les conseils du chirurgien; on évitera par là des tiraillements douloureux et des manœuvres fâcheuses. — La meilleure manière de déshabiller un blessé atteint d'une fracture est de découdre ou découper les pièces de vêtements qui occasionneraient trop de douleur en les ôtant. On commence toujours par débarrasser le membre sain avant d'en faire autant pour le membre malade; on le soutiendra d'ailleurs de manière à éviter toute secousse et tout faux mouvement; on y réusssit en tirant légèrement sur le membre cassé dans une direction convenable.

Des Tumeurs.

On appelle *tumeur* (vulgairement *grosseur*) toute éminence circonscrite, d'un certain volume, développée dans une partie quelconque du corps, quelles qu'en soient la nature et les causes. Il importe de ne pas confondre les tumeurs entr'elles; il serait très-dangereux de traiter une hernie comme un abcès, un abcès comme un anévrysme, un cancer comme une glande, etc.

Des Hernies.

On entend communément par *hernie* (vulgairement *descente*, *rupture*), des tumeurs produites par le déplacement et la sortie d'une portion d'intestin, ou d'épiploon, ou d'un viscère du ventre, qui, échappée de sa cavité naturelle par une ouverture de la paroi abdominale, vient faire saillie au dehors.

Le diagnostic est très-important; beaucoup de gens

se plaignent de coliques et ne se doutent pas qu'ils ont des hernies; on doit toujours explorer le ventre et les aines. On a vu, faute de cette précaution, périr nombre de malades, chez qui on n'avait pas soupçonné cet accident, lequel n'a été reconnu qu'après leur mort. D'autre part, il ne faudrait pas prendre pour une tumeur herniaire des tumeurs différentes : l'erreur serait funeste, car le bandage, utile pour la hernie, peut être dangereux pour certaines tumeurs. En général la hernie est une tumeur arrondie ou allongée, située à l'aine ou à l'ombilic, causée par un effort, et sans battements; elle cède à la pression du doigt, diminue ou disparaît dans le décubitus dorsal, et augmente dans la station debout, les efforts, la toux. — Suivant l'organe déplacé ou l'ouverture de sortie, on leur a donné divers noms scientifiques, qu'il serait superflu d'énumérer ici. Nous dirons seulement qu'une hernie, quand elle peut être repoussée dans sa cavité naturelle à l'aide d'une pression méthodique appelée *taxis*, est dite *réductible* : la hernie récente a ce privilége; elle est au contraire *irréductible* quand les adhérences, ou le volume, ou l'engouement de la tumeur s'opposent à sa rentrée; c'est ce qui arrive à la longue. Parfois l'ouverture qui a livré passage à la partie herniée vient à se resserrer de manière à opérer sur elle une forte constriction; il y a alors *étranglement de la hernie*, et si l'on ne se hâte d'appeler un chirurgien pour débrider la tumeur et la réduire, il survient une constipation opiniâtre, des hoquets, des vomissements, une anxiété extrême, une inflammation violente de la hernie, puis la gangrène, enfin la mort, si l'opération n'a pas lieu à temps.

Premiers soins à donner aux hernieux. — On les cou-

che sur un lit, dans le décubitus dorsal, le bassin plus élevé que la tête, et les jambes fléchies sur les cuisses. On les met à la diète; on donne des tisanes adoucissantes; on administre un ou deux lavements d'eau miellée, additionnée d'huile de ricin ou d'huile d'olive. On applique sur la tumeur des cataplasmes, ou des fomentations de belladone et de jusquiame ou de morelle noire; on prescrit un grand bain tiède prolongé, où le malade se tiendra replié sur lui-même. On cherchera, soit sur le lit, soit même dans le bain, à faire rentrer la hernie : pour cela on applique une main sur la base de la tumeur dont les doigts embrassent la circonférence, et l'on exerce des mouvements de pression qui tendent à la refouler vers l'ouverture de passage. Si l'on échoue, on mandera un chirurgien sans retard.

Après la réduction, on doit empêcher avec un bandage herniaire à *pelote convexe*, que la hernie ne sorte de nouveau; l'usage longtemps continué de ce moyen mécanique suffit souvent pour guérir le malade.

Chez les enfants surtout, Louis a beaucoup vanté la poudre de tan trempée dans du vin chaud et appliquée sur la hernie dans un petit sac de toile douce, en forme de pelote aplatie qu'on maintient avec un bandage. Ce sachet a procuré de nombreuses cures. — Quant aux *hernies irréductibles*, elles doivent être seulement soutenues par un bandage à pelote concave qui n'exerce qu'une pression douce et constante, et qui s'oppose à leurs progrès. — On ne saurait trop inculquer au peuple qu'il ne doit jamais se confier à ces charlatans qui courent les campagnes, et qui opèrent à tort et à travers, qui estropient et châtrent les malheureux patients. — Le *régime* des hernieux consistera à éviter les efforts, la toux, le saut, la course, la fatigue,

les marches forcées, à ne pas faire d'exercice violent, à ne pas porter des fardeaux pesants, à s'abstenir d'aliments venteux et de liqueurs fortes. — Ils ne doivent jamais quitter leur bandage.

Des Abcès.

L'*abcès* ou *dépôt* (vulgairement *apostume*) est une tumeur contre nature formée par un amas de pus dans une cavité qui se produit accidentellement au milieu des tissus; il est toujours le résultat d'une inflammation soit aiguë, ce qui donne lieu à l'*abcès chaud* (phlegmon), soit chronique, ce qui détermine l'*abcès froid*.

La tumeur abcèdée est plus ou moins saillante, dépressible et fluctuante, c'est-à-dire que la pression et le choc méthodique sur son contour peuvent faire percevoir un mouvement d'oscillation dans le liquide qu'elle renferme. — La maturité d'un abcès s'annonce par une chaleur plus vive, une douleur pongitive, un sentiment de tension et des battements profonds. Quand la maturité est complète, tous ces phénomènes diminuent ou cessent ainsi que la fièvre. Les abcès se terminent en général par l'ulcération de la peau et la sortie du pus.

Le *traitement* des abcès présente trois périodes : il est *abortif*, quand on cherche à combattre l'inflammation suppurative par des antiphlogistiques (sangsues, ventouses scarifiées, cataplasmes, tisanes délayantes, diéte); il est *maturatif*, quand on favorise le travail de suppuration par des fomentations, des cataplasmes émollients, ou plus tard par des topiques spéciaux, comme l'onguent de la mère, les oignons cuits, etc.

— Le traitement *curatif* consiste à débarrasser l'abcès du pus qu'il renferme et à en faire cicatriser les parois. On ouvre les abcès avec des caustiques et mieux encore avec la lancette ou le bistouri, si l'effort de la nature n'y suffit pas. — On ne doit pas les ouvrir trop tard pour empêcher le pus de fuser soit vers des organes voisins ou importants, soit vers les os dont il contribuerait à déterminer la carie; dans l'incision il faut éviter les veines, les artères et les nerfs. Il importe de ne pas confondre l'abcès avec un *anévrysme*.

Après l'évacuation complète du pus, on favorise le recollement des parois du foyer par le repos, une compression modérée et des topiques appropriés, comme les cataplasmes de roses ou de plantain avec de la farine de lin ou de la mie de pain, qu'on arrose d'eau blanche. — Dans les abcès froids, on fera des injections détersives, comme les décoctions de plantes aromatiques (sauge, serpolet, feuilles de noyer), et plus tard le vin aromatique. — En général, dans le traitement des abcès, on doit se méfier des onguents des commères, des baumes de charlatans.

Des Anévrysmes.

On nomme *anévrysme* toute tumeur sanguine, produite soit par la rupture des parois d'une artère, avec extravasation du sang (anévrysme faux), soit par la dilatation simple de ces mêmes parois (anévrysme vrai).

Il importe essentiellement de ne pas confondre un *anévrysme* avec un *abcès* et de ne pas le traiter comme tel; il serait très-dangereux de les ouvrir; la mort pourrait en être la suite immédiate. Voici les moyens de les

distinguer : l'anévrysme est constitué par une tumeur plus ou moins saillante et arrondie, assez bien circonscrite, rénitente, située sur le trajet d'une artère. Quand il dépend d'une piqûre, comme dans une saignée mal faite, on distingue à sa surface la cicatrice de la plaie faite par la lancette. L'anévrysme présente un mouvement caractéristique d'expansion et un soulèvement en masse, avec des battements qui correspondent aux pulsations du pouls. L'expansion et le soulèvement cèdent aussitôt que l'on comprime l'artère au-dessus, et en même temps la tumeur elle-même s'affaisse. L'oreille perçoit sensiblement un bruit de susurrus au-dessus et un bruit de souffle au niveau de l'anévrysme.

On ne confondra pas l'anévrysme avec les dépôts en général, ni avec les petits abcès que les saignées développent quelquefois autour des vaisseaux; malgré l'analogie de certains symptômes, on pourra toujours les différencier en y apportant les soins nécessaires; ces abcès, il est vrai, peuvent offrir aussi un mouvement de soulèvement, s'accompagner d'un bruit de frôlement par la gêne qu'éprouve la circulation sous la compression de la tumeur; mais l'abcès n'a qu'un simple mouvement de soulèvement; il ne fait que se déplacer sans expansion, ce qui n'est pas le cas pour l'anévrysme qui, à chaque battement du cœur, se dilate en tous sens, comme par un coup de piston. Le bruit de souffle et le susurrus suffiraient encore pour établir la différence, surtout quand on remarque que la compression du vaisseau au-dessus ne se borne pas, dans l'anévrysme, à faire cesser ces bruits et ces battements, mais encore diminue sensiblement le volume de la tumeur, qui devient molle et flasque. L'abcès au con-

traire conserve sa consistance. La pression est-elle exercée au-dessous ? l'anévrysme augmente de tension et de volume, tandis que l'abcès reste le même. Enfin, il n'offre pas ces phénomènes de chaleur, de coloration et de douleur, avec induration à la base de la tumeur, qui caractérisent les abcès.

Le *traitement* de l'anévrysme réclame l'intervention d'un chirurgien habile qui aura à choisir entre la compression, la ligature, ou la galvano-puncture, opération nouvelle proposée et pratiquée avec succès par le docteur Pétrequin de Lyon.

Des Varices.

Les *varices* (vulgairement *veines cassées*) sont constituées par la dilatation permanente des veines, due à la stase ou à l'accumulation du sang dans leur cavité ; elles représentent une tumeur molle, inégale, sinueuse avec apparence de nodosités, d'une teinte noirâtre, sans pulsations, s'affaissant sous l'impression du doigt. Généralement indolentes, les varices peuvent s'enflammer et se terminer par un ulcère variqueux ; parfois elles se rompent et donnent lieu à une hémorrhagie.

Le *traitement* peut être palliatif ou curatif. — 1° *Palliatif*, il consiste en une compression méthodique, constante et uniforme, avec des bas lacés. On a beaucoup vanté les appareils en caoutchouc, en peau de chien ; ils ont l'inconvénient de s'opposer à l'évaporation de la transpiration cutanée, et en général on préfère sous ce rapport un bon coutil. — 2° *Curatif*. Les varices ont longtemps été réputées une infirmité incurable ; la chirurgie moderne a trouvé le moyen de les guérir par une opération qui est préférable à l'incision et à la ligature : c'est la cautérisation.

Le régime et les précautions sont ici les mêmes que pour les hernieux. (Voyez *hernies*).

Squirrhe et Cancer.

Le *cancer* ou *squirrhe* est une maladie essentiellement chronique, qui désorganise tous les tissus où elle se développe, et qui, après l'ablation, a beaucoup de tendance à se reproduire en vertu d'une *diathèse* spéciale. On appelle *diathèse* cancéreuse le vice général de l'organisme qui préside à la génération primitive.

Il attaque particulièrement les mamelles, l'utérus, les glandes, les lèvres. Il se caractérise en général par une tumeur dure, arrondie, plus ou moins inégale et bosselée, d'abord indolente, mais plus tard traversée par des douleurs lancinantes, envahissant peu à peu les organes voisins, enfin altérant la peau qu'il perfore; c'est alors le *cancer ulcéré*, d'où s'écoule une humeur sanieuse et fétide ; à la longue, il donne lieu à la fièvre hectique et à la *cachexie cancéreuse*, c'est-à-dire à une altération profonde des liquides et des solides du corps. — Le cancer n'est pas contagieux.

Le *traitement* doit être entrepris de bonne heure: malheureusement la plupart des femmes qui en sont attaquées le cachent pendant longtemps, ce qui rend toujours la guérison plus incertaine. Il n'existe pas de spécifique contre le cancer: les médicaments les plus efficaces sont les préparations de ciguë, d'arsenic, d'or, d'aconit; la tisane de salsepareille, la tisane des quatre bois sudorifiques. — L'opération est encore le moyen le plus sûr quand elle est faite dès le principe, avant toute cachexie, surtout quand on lui associe le traitement interne précité et l'emploi des cautères. — Le

cancer ulcéré réclame de grands soins de propreté; comme topique, on vante beaucoup l'application de carottes jaunes râpées, qu'on renouvelle deux fois par jour.

La *médecine préventive* consiste à éviter les causes du cancer, comme des aliments âcres, l'inaction, les passions concentrées, la mélancolie, les contusions, etc. Buchan dit que les buses et les corsets à baleine dans lesquels les femmes se mettent en presse, donnent souvent lieu au cancer en comprimant et meurtrissant le sein.

Le cancer est une maladie des peuples qui vivent en société; il paraît prendre une extension progressive et réellement effrayante en raison même de la civilisation et des grandes révolutions politiques; il serait fort à désirer qu'un gouvernement vraiment philanthrope, prenant une heureuse initiative, s'occupât d'ouvrir un concours et de proposer des prix pour provoquer la recherche et la découverte d'un spécifique contre le cancer. Jamais récompense nationale n'aurait été mieux appliquée.

Du Goître.

Le *goître* ou *bronchocèle* (vulgairement *gros cou, grosse gorge*) est une tumeur du cou formée par l'accroissement anormal de la glande thyroïde, tumeur irrégulière, souvent bilobée, susceptible d'acquérir un volume considérable; le goître est endémique dans certains pays, et généralement plus commun chez la femme et parmi les professions qui nécessitent des efforts répétés.

Les remèdes les plus éprouvés contre le goître sont

l'éponge de mer calcinée, la poudre de Sency, les pierres d'écrevisses, le savon médicinal, les eaux alcalines et sulfureuses, nommément l'eau de Marlioz et surtout l'eau de Challes en Savoie. On emploie beaucoup les frictions iodées, le collier de Morand, sorte de sachet allongé qu'on porte au cou pendant la nuit.

Ecrouelles, Adénites ou Scrofules.

L'*adénite* ou ganglionite (vulgairement *glandes*, *humeurs froides*) s'entend de l'engorgement inflammatoire des glandes ou ganglions lymphatiques; chez les sujets strumeux, elle porte le nom d'*écrouelles* ou de *scrofules*, ce n'est pas qu'elle constitue l'essence de la maladie, mais les écrouelles se manifestent spécialement par des tumeurs ou glandes que le vulgaire appelle *humeurs froides*. On les observe surtout au cou, à l'aisselle, à l'aine, autour des jointures, et dans le mésentère où elles donnent lieu au carreau; elles forment des tumeurs dures, disposées en chapelet, qui s'enflamment à la longue, s'ouvrent et laissent des fistules qui donnent issue à une suppuration interminable ou à des cicatrices difformes et vicieuses. — Il existe dans le public beaucoup de préjugés touchant les écrouelles. Il faut se méfier des remèdes de charlatans et des onguents ou emplâtres des commères; ils ne réussissent que lorsqu'ils coïncident par hasard avec la guérison spontanée du mal, quand par exemple il s'opère, à l'âge de puberté, une révolution heureuse dans l'organisme : alors la nature seule a été le véritable médecin. Mais en général il faut peu compter sur ces guérisons naturelles qui sont très-rares.

Le régime forme la base du *traitement*; on recom-

mande une bonne nourriture, l'air pur, l'insolation, l'exercice et la gymnastique qui fortifient le corps. On prescrit des frictions iodées, des emplâtres fondants de vigo, les tisanes de houblon et de saponaire, de douce-amère et de racines de patience, des 4 bois sudorifiques, les préparations de feuilles de noyer, les pilules et le sirop d'iodure ferro-manganeux, les amers et le quinquina, les bains salés, les bains de mer, les eaux minérales toniques, comme celles d'Allevard, de la Motte, d'Aix en Savoie, de Barèges, de Bagnères. — Si la tumeur se ramollit, on l'ouvre à temps, sans trop tarder ; on ne fait pas cicatriser trop tôt, si la suppuration est ancienne, et l'on a la précaution de placer un cautère, de donner quelques purgations et d'envoyer aux eaux purgatives comme celles d'Uriage.

PROPHYLAXIE. — On se préserve des *écrouelles* en évitant les habitations malsaines, humides, mal aérées et mal éclairées, les chambres trop étroites et l'air renfermé ; dans les étroites et sombres loges de portier, la plupart des enfants deviennent scrofuleux. De toutes les maladies, il n'en est point que les pères et mères soient si sujets à communiquer à leur progéniture ; il est donc de la plus grande importance de ne point se marier dans une famille attaquée d'écrouelles. On choisira également des nourrices qui n'en soient pas atteintes. En un mot, on évitera tout ce qui peut vicier les humeurs et les solides, comme la mauvaise eau potable, une nourriture insuffisante, le défaut d'air, de soleil et d'exercice.

De l'Erysipèle.

L'*érysipèle* (vulgairement *feu St-Antoine*) est une inflammation superficielle de la peau, à marche aiguë, avec

fièvre générale, tension de la partie affectée, douleur et chaleur âcre, et enfin rougeur disparaissant sous la pression du doigt pour reparaître aussitôt après. L'érysipèle se développe autour des plaies, après une contusion ou sous l'empire d'une cause interne. Il envahit souvent la face. Sa durée moyenne est de 10 à 12 jours. — Il peut entraîner des accidents graves, et demande à être traité avec beaucoup de soin ; on insistera sur les moyens généraux rafraîchissants, les boissons délayantes et tempérantes comme l'eau d'orge miellée, la limonade, la tisane de gramen nitrée, la diète, les lavements émollients. S'il y a pléthore, fièvre intense, s'il y a menace de congestion cérébrale ou délire, on fera une saignée du bras ; on pourra mettre des sangsues ou des ventouses scarifiées entre le mal et le cœur. Localement, il ne faut appliquer aucun répercusif, dans la crainte de faire rentrer l'éruption ; on se bornera à des lotions d'eau de guimauve, de sureau ou de pavot. En Angleterre, on saupoudre la surface avec de la farine ; en France, on préfère les onctions avec du cérat frais, de la pommade de concombre ; dans ces derniers temps, on a beaucoup vanté la pommade napolitaine. En général, on ne doit pas faire abus des onguents, et il faut les employer très-frais. — Si l'érysipèle est ambulant, on le fixe avec un vésicatoire placé sur la partie la moins dangereuse de son siége, pour empêcher qu'il n'aille envahir un organe plus important ; dans la convalescence, il est convenable de se purger.

L'*érysipèle* peut se compliquer de phlegmon et donner lieu à un *dépôt* ; il peut se terminer par la *gangrène*, ou laisser un *ulcère*, surtout aux jambes. (Voyez ces mots.)

Prophylaxie. — On prévient le retour des érysipèles, en évitant les passions violentes comme la colère, l'usage

des liqueurs fortes, des salaisons, un régime trop féculent, la constipation, les refroidissements, etc.

Furoncle.

Le *furoncle* (vulgairement *clou*) est l'inflammation de quelques prolongements cellulaires dans l'épaisseur de la peau, inflammation qui se termine par un mode particulier de suppuration donnant naissance à une sorte de corps étranger qu'on nomme *bourbillon*. Il existe parfois des *fluxions* furonculeuses qui tourmentent longtemps le malade par l'éruption successive de clous dans les diverses régions du corps. — Les *furoncles* peuvent acquérir un fort volume, on les nomme alors *anthrax bénin*.

TRAITEMENT. — 1° *Abortif* : Il consiste à appliquer, dès le début, des sangsues sur la tumeur qu'on parvient ainsi à faire résoudre ; on ajoute des cataplasmes de mauve et de farine de lin, des fomentations de têtes de pavot, des grands bains. — 2° *Maturatif* : quand on n'a pas réussi à faire avorter le *clou*, on cherche à en hâter la terminaison par suppuration. On le recouvre de diachylon gommé, ou mieux d'un cataplasme de farine de lin et de fleurs de sureau, en plaçant préalablement sur la tumeur un peu d'onguent de la mère. On peut aussi appliquer des cataplasmes maturatifs d'oseille ronde ou d'oignons de lis cuits sous la cendre et pilés. — 3° *Curatif :* On évacue le bourbillon par pression, ou par incision, si la nature n'a pu suffire ; on fait ensuite un pansement simple, des lotions, des cataplasmes émollients.

Les *clous* sont un symptôme d'irritation dans le sang ; il importe d'éviter toutes les causes irritantes qui pour-

raient les entretenir ou les reproduire, dans la nourriture, les habitudes, etc. On en préviendra le retour par un régime diététique convenable, l'usage des bouillons d'herbes, quelques purgatifs doux, et les moyens hygiéniques que nous avons indiqués pour la prophylaxie de l'*érysipèle*.

Panaris.

Le *panaris* (vulgairement *mal d'aventure*) est une inflammation des doigts ou des orteils. On en distingue trois espèces : la 1re (*tourniole*) siége sous l'épiderme ; elle développe des phlyctènes séro-purulentes.—La 2me (*panaris phlegmoneux*) occupe le tissu cellulaire sous la peau, où elle forme des abcès. — La 3me (*panaris tendineux*) pénètre dans les gaînes des tendons et jusqu'aux os.

Voici les *symptômes* du *panaris* : Tension de la partie, chaleur brûlante, enflure du membre, douleur gravative et même lancinante quand la suppuration se déclare, engorgement des glandes voisines, agitation, fièvre.

Le *panaris* se termine presque toujours par suppuration ; pourtant on peut le faire avorter en plaçant autour du mal des ventouses ou des sangsues qu'on fait beaucoup saigner, en appliquant des cataplasmes de morelle noire et de pavots avec de la farine de lin, des fomentations narcotiques, en faisant prendre des bains locaux émollients, des grands bains. On a préconisé, comme résolutives, les feuilles de tabouret (*thlaspi bursa pastoris*. — LINNÉ.) écrasées et appliquées crues en guise de cataplasme. Si néanmoins le mal fait des progrès, il y a à craindre que le pus ne pénètre plus profondément et

qu'il n'attaque le périoste et les os, de manière à compromettre les doigts ; il ne faut pas se fier aux pommades des charlatans, aux onguents des commères. Le *panaris* a souvent besoin d'être ouvert pour débrider l'étranglement des parties enflammées ; il faut opérer de bonne heure ; on n'attend pas toujours la fluctuation, car elle reste souvent obscure, ni une suppuration complète, car elle pourrait avoir déjà amené la carie des os ou la gangrène des chairs. Si nous prévenons de ces dangers, ce n'est pas pour enhardir les gens du monde à l'opération ; un bistouri dans une main inexpérimentée pourrait blesser les nerfs, les tendons, les artères, etc. « Nous faisons ces observations, dit Buchan, afin que les malades, ni les assistants ne contrarient pas le chirurgien qui veut faire son devoir... La maladie demande tout le savoir d'un chirurgien habile ; il faudra l'appeler dès qu'on s'apercevra que le mal s'aggrave au lieu de guérir, et l'on s'en tiendra à son avis. » On peut hâter le moment opportun pour l'incision par un traitement maturatif, comme dans le *furoncle*.

PROPHYLAXIE. — Si le mal est sujet à retour, on prescrira un régime végétal, l'usage des humectants et des tempérants, un exercice modéré au grand air. On évitera les contusions et les piqûres des doigts et des orteils, et généralement tous les travaux manuels capables de meurtrir les mains ou les pieds.

Gangrène.

La *gangrène* se définit l'extinction de toute action organique dans une partie quelconque, avec réaction de la force vitale dans les organes contigus ; en un mot, c'est une mort locale. La gangrène est *humide* quand

les parties qu'elle frappe se trouvent gorgées de fluide ; elle est *sèche*, quand la partie gangrenée se raccornit et se momifie pour ainsi dire ; on la nomme *sphacèle*, si elle envahit un organe entier ou tout un membre.

Quand il y a menace de gangrène, la peau devient flasque et livide, et se couvre de vésicules remplies d'une humeur ichoreuse ; la tuméfaction s'affaisse, la partie gangrenée se refroidit ; elle exhale une odeur fétide ; elle se décompose et se convertit en une eschare puante qui se détache peu à peu.

TRAITEMENT. — 1° *Préventif :* Si la cause de la gangrène dépend d'une inflammation, on a recours aux anti-phlogistiques. (Voyez *abcès* et *panaris*.) Si elle dépend d'un froid intense, on restitue méthodiquement le calorique. (Voyez *gelure* et *asphyxie par le froid*.) — 2° *Curatif :* On emploie localement les cataplasmes de thériaque, le baume de Geneviève, l'huile de térébenthine en frictions pour conjurer les progrès de la gangrène. — Si elle est confirmée, on favorisera l'élimination de l'eschare ; on donne, si la réaction est vive, des topiques émollients et détersifs, comme cataplasmes de millepertuis et de têtes de pavot avec de la farine de lin, etc. — Si la réaction est lente, on prescrit les toniques et les stimulants, les cataplasmes de poudre de quina et de fleurs de camomille, les décoctions de plantes aromatiques. Après la chute de l'eschare, on saupoudre l'ulcère avec un mélange de quina, de charbon et de camphre en poudre. — A l'intérieur, on administre des cordiaux. Notons, au reste, que les difficultés de ce traitement réclament impérieusement l'intervention d'un médecin.

Brûlure.

La *brûlure* peut être produite non seulement par les corps chargés de calorique, mais par les acides et alcalis concentrés ; elle est plus ou moins profonde. On lui distingue plusieurs degrés : le 1er *degré* est une inflammation superficielle de la peau sans phlyctènes ; au début, on emploie les topiques résolutifs et réfrigérants ; on prescrit un bain local froid, des lotions et des compresses soit d'eau froide, soit d'eau blanche qu'on renouvelle dès qu'elles s'échauffent. Quand la *phlogose* est déjà développée, on doit préférer les émollients, comme les cataplasmes. — Dans le 2me *degré*, il y a inflammation de la peau avec phlyctènes. On ouvre les phlyctènes avec une aiguille ou une lancette, sans enlever l'épiderme ; s'il est déjà enlevé, on protège la partie dénudée avec un linge fin enduit de cérat, qu'on recouvre de compresses d'eau blanche. Le liniment oléo-calcaire réussit dans les deux premiers degrés de la *brûlure*. — Si l'*ustion* est plus forte, il y a escharification superficielle (3me *degré*) ou complète (4me *degré*) de la peau : des lotions adoucissantes, des cataplasmes émollients produisent une détente salutaire et favorisent la suppuration. Il faut insister sur les soins de propreté quand les eschares tombent. — Enfin, quand il y a combustion d'un membre (5me *degré*), l'amputation devient souvent nécessaire. — Le plus souvent, après les secours d'urgence, l'intervention d'un médecin est indispensable dans le traitement de la brûlure, surtout pour les plus graves.

On peut dire en général que le froid produit d'excellents effets dans les brûlures du 1er et du 2me degré qui

ne sont pas accompagnées de dénudation de l'épiderme. On a beaucoup vanté aussi un blanc d'œuf battu avec deux cuillerées d'huile d'olive ou d'amandes douces, comme un des meilleurs remèdes qu'on puisse employer dans ce cas; outre qu'il a l'avantage de se trouver partout et d'être prêt sur-le-champ, il devient d'autant plus efficace qu'il peut être appliqué de suite, de manière à prévenir les réactions. — Si la *brûlure* a été accompagnée de stupeur profonde, il faut moins s'occuper d'elle dans les premiers instants que de la stupeur qu'il est urgent de combattre par des frictions stimulantes sur les parties saines, par des odeurs éthérées, par des boissons aromatiques et anti-spasmodiques.

De la Gelure.

La *gelure* (lésion analogue à la brûlure, mais en sens inverse), est une sorte de congélation vitale partielle. La brûlure est un produit du calorique *en excès*; la *gelure* un produit du calorique *en défaut* qui amène la suspension de la vie dans un organe. Généralement, l'action d'un froid intense peut déterminer la mort par asphyxie (voyez *asphyxie par le froid*); locale, elle occasionne la *gelure* qu'on rencontre surtout aux extrémités où elle peut se borner à un membre, à un pied, à un doigt; moins intense, mais répétée, elle développe des *engelures*.

La gelure nous a présenté les mêmes degrés que la brûlure : — Inflammation superficielle de la peau, sans phyctènes (1er degré) ou avec phyctènes (2me degré). — Gangrène superficielle (3me degré) ou complète de la peau (4me degré). — Enfin gangrène totale d'un doigt ou d'un membre (5me degré).

On traite les deux premiers degrés comme les engelures, et les autres comme la gangrène.

Des Engelures.

On entend par *engelures* un gonflement inflammatoire des doigts, des orteils ou du talon, constitué par une sorte d'érysipèle phlegmoneux dû à l'action du froid. Il s'y développe quelquefois des phlyctènes remplies d'une sérosité roussâtre; elles peuvent se terminer par des ulcérations; c'est un mal commun chez les enfants, les femmes, les sujets débilités, et en général chez tous ceux qui plongent les mains alternativement dans l'eau chaude et daus l'eau froide, comme les blanchisseuses, les cuisinières, etc.

Traitement : 1° *Préventif.* On se préserve des engelures en se garantissant de l'intensité du froid, ou du moins en se réchauffant plutôt par le mouvement et les frictions que par l'action du feu. On les prévient en fortifiant les parties qui en sont le siége ordinaire, au moyen de frictions aromatiques, de lotions avec le vin, l'eau-de-vie camphrée, l'eau salée, et en évitant surtout soit de se laver avec de l'eau tiède, soit de faire des applications relâchantes, ou de se couvrir de vêtements qui entretiennent de l'humidité. — 2° *Abortif.* On peut faire avorter les engelures commençantes à l'aide des mêmes moyens. On a conseillé aussi de faire des frictions avec la neige. — 3° Enfin *curatif* : 1er degré. Si les engelures sont peu gonflées et indolentes, les mêmes moyens peuvent être continués; on emploie aussi le baume de Fioraventi, l'eau de Cologne. — 2me degré. Si elles sont tendues et douloureuses, on met des cataplasmes de sureau et de mélilot, qu'on arrose d'eau

blanche. — 3me degré. S'il y a ulcération, on panse avec l'onguent Styrax, le baume de Geneviève; on fait des lotions détersives avec les décoctions de roses et de sauge. On réprime les chairs fongueuses avec la pierre infernale.

Des Ulcères.

L'*ulcère* est une plaie chronique entretenue par un vice local ou général. Parfois il se développe d'emblée sous l'empire d'une cause interne; mais le plus souvent il succède à une blessure ou à l'une des tumeurs et lésions précédentes (*abcès*, *glandes*, *gangrène*, *brûlure*). On l'observe aux jambes chez les vieillards et les gens qui fatiguent beaucoup, au cou chez les scrofuleux.

Le *Traitement* de l'ulcère est subordonné à son caractère scrofuleux, psorique, variqueux, gangrèneux. (Voyez *écrouelles*, *gâle*, *varices*, *gangrène*).

TRAITEMENT DE L'ULCÈRE ATONIQUE CALLEUX. — Il exige de grands soins de propreté; on fait des lotions d'eau blanche, de décoction de feuilles de ronces et de fleurs de roses; on met des cataplasmes, s'il s'enflamme; on prescrit du vin aromatique, le baume de Geneviève, le cérat de Turner, s'il est atonique; on applique des bandelettes de diachylon gommé, s'il est calleux. On recommande un régime végétal et doux, les délayants, l'exercice; le repos horizontal est de rigueur si le mal est aux jambes : la négligence à cet égard change de légères plaies en ulcères longs et difficiles à guérir. On établit un cautère avant de les faire cicatriser, s'ils ont suppuré longtemps. — D'ailleurs il y a des ulcères qu'il ne faut pas guérir, par exemple ceux qui dépendent d'une constitution viciée, d'une

maladie chronique incurable elle-même, et en général tous ceux qui entretiennent la santé. On a vu l'asthme, l'apoplexie et la mort (voyez *mort subite*) être la conséquence d'une guérison inopportune.

Rétention d'urine.

La *rétention d'urine* s'entend de l'accumulation de ce liquide dans la vessie ; elle dépend soit de la paralysie de la vessie, soit d'un obstacle au cours des urines sur le trajet de leurs voies d'excrétion.

SYMPTÔMES. — Douleur et pesanteur au périnée ; envies d'uriner, suivies d'efforts inutiles ; tumeur au-dessus du pubis formée par la vessie pleine ; puis fièvre, anxiété, ténesme vésical, transpiration d'odeur urineuse ; finalement, si l'on n'y remédie promptement, il peut survenir des infiltrations d'urine, des fistules, des abcès urineux, ou bien le malade périt d'inflammation, de gangrène ou de rupture de la vessie.

L'indication fondamentale du *traitement* c'est d'évacuer l'urine par la sonde ; on remédie ensuite à la cause de la rétention : si elle dépend d'une inflammation, on a recours aux sangsues, ventouses scarifiées, bains, fomentations et cataplasmes narcotiques, tisanes mucilagineuses de graines de lin. — Si elle provient d'un catarrhe chronique, on emploie les balsamiques, l'eau de goudron, les purgatifs, les révulsifs comme les vésicatoires, les cautères ; les eaux minérales conviennent aussi, nommément celles de Contrexeville, de Vichy, de Saint-Galmier, d'Evian, etc. — S'il y a un calcul, le malade se fera opérer de la pierre par la taille ou la lithotritie. Au reste, le traitement de la rétention d'urine est difficile et délicat ; il faut toujours

appeler un homme de l'art dès que le mal ne cède pas.

Prophylaxie. — On se mettra à l'abri de la rétention d'urine, en vivant selon les lois de la tempérance, en évitant les excès, les boissons fortes, les occupations trop sédentaires, en surveillant la liberté du ventre, la régularité du régime et de l'exercice.

Incontinence d'urine.

L'*incontinence d'urine* s'entend de l'écoulement involontaire de ce liquide; elle tient à ce que la vessie a perdu la faculté de retenir l'urine. — On en distingue deux espèces : quand la vessie est remplie, l'urine coule par le canal à mesure qu'elle arrive des reins; c'est l'*incontinence d'urine par regorgement*. On comprend que l'*incontinence* masque alors la *rétention* d'urine.

Cette dernière peut aussi être suivie d'une incontinence qui diffère de la précédente en ce que la vessie n'est ni pleine ni paralysée, mais seulement épuisée par de longs efforts.— L'incontinence s'observe aussi après les contusions du périnée, chez les enfants et les vieillards, chez les débauchés, les ivrognes, les calculeux, etc. On peut dire en général que cette infirmité est le *symptôme* d'une autre maladie.

Le *traitement* exige une recherche approfondie des causes du mal. L'essentiel est d'abord de s'assurer de l'état de la vessie, pour voir si elle forme ou non une tumeur à l'hypogastre, suivant qu'elle permet ou non à l'urine de séjourner dans sa cavité. Dans l'incontinence par regorgement, on applique d'abord le traitement de la rétention, c'est-à-dire le cathétérisme. — S'il y a asthénie, on prescrit un régime tonique, les bains froids, les bains de mer, les préparations ferro-

manganiques, les eaux ferrugineuses de Provins, de Bussang, de Charbonnière, de Passy. — On fait des fomentations de vin et de roses de Provins, ou bien de romarin et de menthe. — Si la faiblesse dépend de la moelle épinière, ou s'il y a complication de rhumatisme, on appliquera un vésicatoire camphré aux lombes, et l'on fera des frictions avec l'huile de térébenthine, un liniment volatil camphré. Chez les enfants et les viellards, on évitera les boissons aqueuses et les débilitants. — Si l'incontinence devient incurable, on a la ressource des urinaux.

Prophylaxie. — On évitera les excès, les occupations trop sédentaires, la mauvaise habitude qu'ont certaines personnes de garder trop longtemps leur urine sans pisser, ce qui affaiblit et détend la vessie.

Gale.

La *gale* (vulgairement *gratelle*) est une maladie de la peau consistant en vésicules dures à leur base, qui contiennent une sérosité d'abord limpide, puis purulente, et causent une vive démangeaison augmentant vers le soir et surtout pendant la nuit, par la chaleur du lit. La gale affecte de préférence l'intervalle des doigts, les poings, le dos de la main, la face interne des membres inférieurs et supérieurs, l'aine, le jarret et l'aisselle; le plus souvent elle est contractée par contagion; mais on admet qu'elle peut être spontanée, et provient alors de la négligence des soins de propreté. Il est reconnu aujourd'hui que les pustules de la gale renferment toujours un animalcule, nommé *acarus*, qui inocule la gale d'un individu à un autre.

On recommande les *lotions de Dupuytren*, qui con-

sistent en 125 grammes de sulfure de potasse dans une livre et demie d'eau, avec addition de 12 à 15 grammes d'acide sulfurique. On en lave deux fois par jour les parties frappées de gale. Ce moyen est efficace et commode pour ceux qui ne veulent pas de pommades, mais il ne convient pas aux gens irritables. — On préfère la *pommade sulfuro-alcaline* : soufre sublimé 2, sous-carbonate de potasse 1, et axonge 8. On en fait deux frictions par jour, d'une demi-once chaque. On prescrit un bain tous les deux jours. Les bains sulfureux artificiels sont un bon auxiliaire. — Pour prévenir les récidives, on désinfecte les vêtements par un courant de gaz sulfureux.

Secours d'urgence dans les Empoisonnements.

Dans les cas d'empoisonnement, l'efficacité des antidotes est en raison même de l'instantanéité de leur emploi. Il serait donc à désirer que tout le monde fût à même d'administrer les premiers secours aux victimes de ces terribles accidents; car les ravages du poison sont si rapides que souvent le mal est déjà sans remède quand le médecin arrive.

Nous allons tracer successivement les règles générales du traitement; nous indiquerons ensuite les meilleurs antidotes spéciaux, conformément aux progrès nouveaux de la toxicologie.

§ I. Règles générales.

1° Quand on arrive près d'un empoisonné, la première chose à déterminer, c'est la *nature du poison* ;

on se hâte de recueillir tous les renseignements à cet égard. On étudiera l'état du malade avec le plus grand soin. On examinera la matière des vomissements et des selles. Il est rare qu'on ait le temps de procéder à des recherches chimiques, car on ne doit pas oublier que, si la première condition est de connaître le poison, la seconde est d'agir avec promptitude.

2° L'indication fondamentale à remplir sans retard, c'est d'*évacuer le poison*; indispensable, si l'on arrive quelques instants après qu'il a été avalé, elle est utile encore après quelques heures; on emploie à cet effet des émétiques. Jadis on préconisait beaucoup les sulfates de cuivre ou de zinc; mais on préfère aujourd'hui l'ipécacuanha (1 gr.) et surtout le tartre stibié dont on donne un grain (5 centigr.) dans un verre d'eau; on peut répéter cette dose trois ou quatre fois à quelques minutes d'intervalle. On fait boire beaucoup d'eau tiède. Si le vomissement n'est pas rapide et suffisant, on pratique la titillation de la luette; on administre en outre des lavements laxatifs.

3° Quelques minutes après l'administration de l'émétique, on prescrit le *contre-poison* qui doit être approprié à la nature de la substance toxique. Il faut toujours administrer le contre-poison sous une forme telle qu'il ne puisse en résulter aucun inconvénient pour le malade. Il importe d'en prescrire des quantités beaucoup plus considérables que celles chimiquement nécessaires pour obtenir une neutralisation; car le contre-poison est souvent rejeté, et son action est en général d'autant plus sûre que la masse en est plus grande.

4° Selon M. Orfila, un *bon antidote* doit réunir les trois conditions suivantes: — 1° On doit pouvoir se le procurer facilement et l'administrer à haute dose sans

inconvénient ; — 2° il faut qu'il décompose le toxique ou qu'il se combine avec lui, de manière à former un composé inerte ou du moins un composé moins actif que lui ; — 3° il importe qu'il favorise en outre le vomissement.—Sous ce triple rapport, l'*albumine* (blanc d'œuf) offre les plus grands avantages : elle est à la portée de tout le monde, elle est nauséeuse ; elle peut être prise à haute dose sans danger, et elle forme avec les sels mercuriels un composé beaucoup moins actif qu'eux ; il y a mieux : l'action salutaire de l'albumine, comme moyen de décomposition de beaucoup d'autres sels métalliques et de quelques acides, est telle que personne ne se refusera à admettre le précepte suivant : « Dans tous cas d'empoisonnement, dès l'apparition des premiers symptômes (même avant qu'on ait pu reconnaître la nature du poison ingéré), il faut donner de l'eau albumineuse froide, et mieux encore tiède, parce que cette dissolution, qui est à la portée de tout le monde, tend à provoquer le vomissement, parce qu'elle diminue notablement l'intensité toxique d'un grand nombre de sels et de certains acides, et parce que, alors même qu'elle n'agit pas chimiquement sur le poison, elle n'aggrave jamais les accidents, elle est au contraire utile en favorisant les vomissements. »

5° D'un autre côté, M. Bussy a signalé comme antidote d'un usage généralement efficace, la *magnésie* peu calcinée et administrée à grande dose. Il a établi que la magnésie pure, mais faiblement calcinée, peut facilement absorber l'acide arsénieux en dissolution et former avec lui un composé insoluble, même dans l'eau bouillante ;

Que cet antidote présente sur ceux qui sont connus et employés l'avantage de se rencontrer toujours

prêt chez tous les pharmaciens ; qu'il neutralise facilement et complètement le poison ; qu'il peut être administré sans inconvénient à forte dose, et que ses effets thérapeutiques généraux sont par eux-mêmes en rapport avec les indications que l'on doit chercher à remplir dans ce genre d'empoisonnement ;

Que la magnésie décompose l'émétique, les sels de cuivre, le sublimé corrosif, et qu'il y a lieu de croire qu'on pourra l'employer avec succès pour combattre et atténuer les effets de ces substances toxiques et celui des sels métalliques en général ;

Enfin que, les sels des alcalis organiques (morphine, strychnine, etc.) étant également décomposés par la magnésie, l'emploi de cette substance, dans les cas d'empoisonnement par les produits organiques qui doivent leur action à la présence des alcalis végétaux, pourrait avoir pour résultat de retarder et au moins de rendre plus difficile l'absorption du poison.

§ II. Règles particulières.

Après ces données générales qui doivent rester en la mémoire de tout le monde pour servir d'autorité et de règle de conduite, nous allons examiner en détail la catégorie des meilleurs *contre-poisons*.

Poisons minéraux.

1° Empoisonnement par les acides concentrés.

Poisons : Acide acétique (*vinaigre*) ; citrique ; hydrochlorique ou muriatique ; nitrique (*eau forte*) ; oxalique ;

phosphorique; sulfurique (*huile de vitriol*); sulfurique tenant en dissolution de l'indigo (*bleu en liqueur*); tartrique; eau de javelle (*chlorite de potasse*), etc.

Contre-poisons : Magnésie en abondance délayée dans de l'eau, un demi-verre par minute; à défaut de magnésie, prescrire du savon blanc (15 grammes par litre d'eau); enfin de la craie, des yeux d'écrevisses, lavement d'eau de savon, etc. — M. Orfila conseille aussi l'albumine étendue d'eau, et M. Bouchardat indique le bi-carbonate de soude comme contre-poison particulier des acides acétique, citrique, oxalique, sulfurique et tartrique, et les carbonates alcalins pour l'acide hydrochlorique.

Remèdes nuisibles : Vomitifs.

2° Empoisonnement par les alcalis concentrés.

Poisons : Ammoniaque liquide (*alcali volatil*); chaux; potasse à l'alcool et potasse à la chaux; potasse silicée; soude; sulfate de potasse, etc.

Contre-poisons : Jus de citron; vinaigre dans de l'eau; à défaut de citron et de vinaigre, on pourra donner de l'eau albumineuse (Orfila), du lait, de l'huile d'olive; limonade tartrique spécialement contre les sels de potasse.

Remèdes nuisibles ou inutiles : Vomitifs.

3° Empoisonnement par les préparations mercurielles.

Poisons : Deuto-chlorure de mercure (*sublimé corrosif*); deutoxyde de mercure rouge (*précipité per se*); nitrate de mercure ammoniacal (*mercure soluble* de Hahneman); sous-deuto-sulfate (*turbith minéral*), etc.

Contre-poisons : Eau albumineuse, avec une douzaine de blancs d'œufs battus dans de l'eau tiède ; boire abondamment, exciter le vomissement en titillant la luette ou en introduisant le doigt dans le gosier ; puis administrer en abondance de la magnésie délayée dans de l'eau. — Faute de mieux, du lait coupé d'eau.

Remèdes nuisibles ou inutiles : La décoction de quina, du charbon, du foie de soufre, etc.

4° Empoisonnement par les préparations arsénicales.

Poisons : Oxyde blanc d'arsénic (liqueur de Fowler) ; arséniates et arsénites de soude (liqueur de Pearson), d'ammoniaque (liqueur de Biett), de potasse ; pâtes arsénicales (poudre de Rousselot), etc.

Contre-poisons : Eau albumineuse en abondance, et exciter le vomissement jusqu'à ce qu'on ait pu se procurer l'antidote par excellence, à savoir de l'hydrate de péroxyde de fer en gelée ; on en gorge le malade ; un ou deux kilogrammes ne sont rien de trop ; l'effet est d'autant plus assuré que l'hydrate de fer est plus récemment préparé. — A défaut d'hydrate de fer, donner de la magnésie dans de l'eau, à doses qui ne sauraient être trop considérables. — Faute de mieux, donner du lait coupé d'eau sucrée.

Remèdes nuisibles ou inutiles : Thériaque, vinaigre, foie de soufre.

5° Empoisonnement par les préparations de cuivre.

Poisons : Sous-acétate de cuivre (*vert-de-gris*) ; sulfate de cuivre (*vitriol bleu*) ; hydrochlorate, nitrate, oxyde de cuivre, etc.

Contre-poisons : L'eau albumineuse, l'hydrate de fer et le vomissement comme pour l'arsénic. Faire prendre ensuite un électuaire composé de miel, de limaille de fer et de zinc (DUMAS et BOUCHARDAT) ; l'albumine dans de l'eau très-sucrée (BARBET-LARTIGUE), etc.

Remèdes nuisibles ou inutiles : Les mêmes que pour l'arsénic ; en outre, grenade, quinquina, eau de guimauve, etc.

6° EMPOISONNEMENT PAR LES PRÉPARATIONS DE PLOMB.

Poisons : Acétate de plomb (*extrait de saturne*) ; carbonate de plomb (*céruse*) ; deutoxyde de plomb (*minium*) ; oxyde de plomb (*litharge*), etc.

Contre-poisons : Faire vomir avec de l'eau tiède tenant en dissolution du sulfate de soude (*sel de Glauber*), ou du sulfate de magnésie (*sel d'Epsom*). A son défaut, de l'eau albumineuse, de la limonade sulfurique, ou mieux encore de l'hydrate d'oxyde de fer (BOUCHARDAT), ou de la magnésie (BUSSY) à forte dose.

7° EMPOISONNEMENT PAR LES PRÉPARATIONS D'ANTIMOINE.

Poisons : Chlorure d'antimoine (*beurre d'antimoine*) ; tartre stibié (*émétique*) ; oxy-sulfate d'antimoine (*foie de soufre*), etc.

Contre-poisons : Décoction de noix de galle (5 ou 6 noix de galle dans deux litres d'eau.)— A défaut, décoction d'écorce de chêne, de marronnier ou de quinquina ; enfin, eau albumineuse, magnésie. — S'il y a vomissements, prescrire quelques cuillerées à café de sirop diacode, une décoction de têtes de pavot.

Remèdes nuisibles ou inutiles : Ipécacuanha; sulfate de zinc (*vitriol blanc*), ou de cuivre (*vitriol bleu*).

8° Empoisonnement par les préparations d'argent.

Poisons : Nitrate d'argent (*pierre infernale*).

Contre-poisons : Solution étendue d'hydrochlorate de soude (*sel de cuisine*), dans la proportion de 20 à 30 grammes par litre d'eau.

9° Empoisonnement par les préparations d'étain.

Poisons : Oxyde, sulfure, chlorure d'étain.

Contre-poisons : Lait étendu d'eau; décoctions mucilagineuses.

10° Empoisonnement par les préparations d'or, de zinc ou de bismuth.

Poisons : Oxyde, chlorure, cyanure d'or;— chlorure de zinc (*pâte de canquoin*), etc.

Contre-poisons : Eau albumineuse, magnésie, hydrate de péroxyde de fer.

11° Empoisonnement par les préparations de baryte.

Poisons : Oxyde, hydrochlorate, nitrate, carbonate de baryte.

Contre-poisons : Sulfate de soude ou de magnésie à dose purgative. En outre, mêmes antidotes que pour le plomb.

12° EMPOISONNEMENT PAR LES PRÉPARATIONS DE PHOSPHORE.

Poisons : Oxydes, phosphore (*allumettes chimiques*).
Contre-poisons : Les mêmes que pour les acides.

13° EMPOISONNEMENT PAR LE VERRE ET L'ÉMAIL.

Poisons : Verre pilé.
Contre-poisons : Aliments féculents ; nourriture abondante de haricots, de pommes de terre, ensuite vomitif ; alors lait et émollients.

Poisons végétaux.

1° EMPOISONNEMENT PAR LES VÉGÉTAUX IRRITANTS.

Poisons : Anémone coquelourde, bryone, clématite, élatérium, chélidoine, ellébore, euphorbe, épurge, garou, gomme-gutte, gratiole, joubarbe, narcisse, renoncule, rhus radicans, sabine, scille, scammonée.

Contre-poisons : Eau sucrée, et chatouillement du gosier jusqu'à vomissement. — S'il y a de l'abattement, donner quelques tasses de café (s'il est rejeté, le prescrire en lavement et en frictions), quelques grains de camphre dans un jaune d'œuf. — Si le ventre devient douloureux, sangsues, cataplasmes et fomentations. — S'il y a convulsion ou délire, potion opiacée ou décoction de têtes de pavot.

Remèdes nuisibles ou inutiles : Tartre stibié, vinaigre, boissons irritantes.

2° Empoisonnement par l'opium et les narcotiques.

Poison : Opium, jusquiame, laitue vireuse, morelle noire, acide prussique.

Contre-poisons : On fait vomir avec le tartre stibié à la dose de 10 à 15 centigrammes (2 à 3 grains) dans de l'eau tiède; si l'on échoue, on ajoute un peu d'ipécacuanha ou de sulfate de cuivre, et on titille la luette et le gosier. — Après le vomissement, on donne du café, un lavement laxatif, de la limonade citrique ou tartrique; frictions sur les membres. — S'il y a congestion cérébrale et assoupissement, saignée ou sangsues. — Si le poison a été introduit par une blessure, ne pas faire vomir.

Pour l'*acide prussique* en particulier, on conseille le café, un peu d'essence de térébenthine dans l'infusion de café; on fait respirer du chlore liquide, de l'alcali volatil; on emploie la compresse chloro-vinaigrée de Mialhe, la liqueur de Labarraque.

Remèdes nuisibles ou inutiles : On ne donnera ni vinaigre ni jus de citron avant l'expulsion du poison narcotique.

3° Empoisonnement par les narcotico-acres.

Poisons ; — 1er *genre :* Noix vomique, fausse angusture, coque du Levant, fève de St-Ignace, camphre.

Contre-poisons : Emétique et chatouillement du gosier jusqu'à vomissement; insufflation d'air dans les poumons; potion à prendre par cuillerée de 10 en 10 minutes : éther (4 grammes), et essence de térébenthine (8 gram.) dans de l'eau (60 gram.) avec 30 gram. de sucre. — Emétique et kermès, pour la noix vomique.

Remèdes nuisibles : Eau salée.

Poisons ; — 2me genre : Tabac, belladone, digitale, stramonium, ciguë, laurier rose, seigle ergoté, ivraie.

Contre-poisons : Vomitif. — Si le poison est pris depuis longtemps, purgatif, café. — S'il y a assoupissement, sinapisme, café, eau vinaigrée. — Si le ventre devient douloureux, cataplasme, fomentations, sangsues. — Eau iodurée pour la digitale. (BOUCHARDAT.)

Remèdes nuisibles : Eau vinaigrée avant l'expulsion du poison.

4° EMPOISONNEMENT PAR LES CHAMPIGNONS.

Poisons : Les champignons vénéneux sont très-nombreux : agaric âcre, oronge ciguë, amanita muscaria, etc.

Contre-poisons (publié sur le rapport du conseil de salubrité) : On emploie l'émétique à une dose suffisante (20 centigrammes ou 4 grains); et on l'associe à un sel propre à exciter l'action de l'estomac, comme le sulfate de soude (16 grammes) dans un litre d'eau tiède, qu'on fait boire par verrées plus ou moins rapprochées, en augmentant les doses, jusqu'à ce que le malade ait des évacuations. — Si les secours convenables ont été différés ou si les accidents ne sont survenus que quelques heures après le repas, une partie des champignons vénéneux a déjà passé dans l'intestin ; il faut employer une mixture faite avec l'huile de ricin et le sirop de fleurs de pêcher (64 grammes) que l'on aromatisera avec un peu de liqueur d'Hoffmann. On la prend par cuillerées rapprochées.

Après les évacuations, on emploie les mucilagineux et les adoucissants, comme l'eau de riz gommée, l'infusion de sureau coupée avec du lait, en ajoutant quel-

ques fortifiants, comme l'eau de menthe, un peu d'éther sulfurique, des potions camphrées. — S'il y a tension douloureuse du ventre, on emploie les fomentations émollientes, les bains, les lavements.

Remèdes nuisibles : L'eau salée, le vinaigre et l'éther avant l'expulsion du poison.

5° Empoisonnement par le vin et les alcooliques.

Poisons : Vin, eau-de-vie, alcool, liqueurs spiritueuses. (L'ivresse est un véritable empoisonnement.)

Contre-poisons : On provoque le vomissement en faisant boire de l'eau tiède, et en chatouillant la luette; on donne ensuite soit un peu de café auquel on ajoute quelques grains de sel de cuisine, soit 8 à 10 gouttes d'alcali volatil dans une infusion de feuilles d'oranger; puis eau vinaigrée, suc de citron, lavement laxatif, frictions au vinaigre. — Si le cerveau reste embarrassé, sinapismes, etc.

Poisons animaux.

1° Empoisonnement par les cantharides.

Poisons : Poudre de cantharides en pilules, teinture, huile, vésicatoires.

Contre-poisons : Frictions d'huile camphrée sur le ventre; pilules de camphre et d'opium; tisane émulsionnée, camphrée et laudanisée; lavement de pavot camphré; grands bains tièdes; cataplasmes. — Au besoin, injections émollientes, narcotiques et camphrées dans la vessie.

2° Empoisonnement par les moules.

Contre-poisons : Vomitif, puis purgatif, lavement laxatif. Après cela, potion avec 20 gouttes d'éther et 30 grammes de sirop de morphine ; eau vinaigrée, limonade. — Si les moules contiennent du cuivre, on administre de l'eau albumineuse sucrée ou de la magnésie.



DES PLAIES ENVENIMÉES.

Les plaies envenimées constituent un genre d'empoisonnement particulier qu'il importe d'étudier à côté de ceux qui précèdent.

Morsures de vipères.

Le venin de la *vipère* (Coluber Berus) introduit par la plaie que fait la morsure produit une douleur vive, suivie de rougeur livide et de gonflement dans la partie mordue et dans tout le membre, avec frisson, abattement, petitesse et irrégularité du pouls, anxiété, vomissements, parfois syncope et convulsions, fièvre, dépôt; accidents qui peuvent amener la mort.

Remèdes et secours. — Il est prudent de placer de suite une ligature au-dessus de la morsure pour empêcher l'absorption du poison. On lave la plaie; on cherche à en exprimer le sang et le venin ; on applique une ventouse sur la morsure pour en exercer le succion ; on cautérise les lèvres de la plaie, ou l'on instille un peu d'alcali, en même temps qu'on en donne quelques

gouttes, 8 à 10, à l'intérieur dans une infusion de mélisse.

Morsures d'animaux enragés.

Chez les *animaux enragés* la salive et le mucus bronchique (bave) semblent être les seuls véhicules du virus rabique dont l'inoculation opérée par la morsure donne lieu, après une incubation variable, à la rage ou hydrophobie.

1° *L'invasion du mal* chez l'homme s'annonce par une douleur vive dans la partie mordue, une violente céphalalgie, l'excitation des fonctions intellectuelles et des organes des sens, et des désordres variés des fonctions digestives. — 2° La *maladie déclarée* est caractérisée par l'hydrophobie, une soif brûlante, une bave écumeuse, un sentiment de constriction extrême à la gorge, des mouvements convulsifs; la mort survient d'ordinaire avant le 5e jour.

Remèdes et secours. — La rage déclarée a résisté jusqu'ici à tous les moyens de l'art; mais on peut la prévenir en cautérisant la morsure. — 1° Si la morsure est récente, on commence par laver la plaie avec de l'eau salée ou pure; puis on applique des ventouses pour la faire saigner et évacuer le virus; on cautérise ensuite soit avec le fer rouge, soit avec des caustiques qui puissent pénétrer dans toutes les sinuosités de la morsure, comme la potasse, l'ammoniaque, et mieux encore le beurre d'antimoine (chlorure d'antimoine). On a soin d'en enduire toutes les parties mordues, sans exception; il y a peu d'inconvénients à trop brûler, il y en a beaucoup à ne pas brûler assez. Après la cautérisation, on panse la plaie de manière à obtenir la plus prompte

réunion. — 2° Si la morsure est ancienne, on ouvre la cicatrice et on la cautérise.

Tous les remèdes populaires qu'on préconise contre la rage ne doivent pas dispenser de la cautérisation qui est le premier et le plus sûr de tous.

Piqûres de guêpes, d'abeilles, de bourdons, etc.

Ce n'est pas seulement par la piqûre mécanique que l'aiguillon de l'*abeille* peut causer des accidents : il est aussi le conducteur d'un venin sécrété dans deux vésicules placées sur les côtés du canal intestinal. Si la piqûre a rencontré un filet nerveux ou s'il y a eu plusieurs piqûres, il peut se développer une inflammation vive.

Remèdes et secours. — La première indication est d'extraire l'aiguillon que l'insecte a presque toujours laissé dans la plaie; mais il faut d'abord couper avec des ciseaux la petite vésicule qui est restée attachée à la base de cet aiguillon et qui contient encore du venin. Sans cette précaution, en saisissant l'aiguillon, on comprimerait la vésicule et l'on ferait couler le venin dans la plaie. Après l'extraction de l'aiguillon, on fait sur la plaie des fomentations avec de l'eau glacée, de de l'oxycrat, de l'extrait de Saturne, ou un peu d'ammoniaque liquide dans de l'eau de Cologne, ou simplement de l'eau salée. Si les douleurs sont vives, on a recours aux cataplasmes narcotiques.

Les mêmes moyens conviennent contre les piqûres de *guêpes*, de *frêlons* et en général de tous les insectes de nos climats.

Si les symptômes devenaient graves, ou si l'on soupçonnait que l'insecte a pu sucer un animal mort du

charbon, si, en un mot, la *pustule maligne* était à craindre, il faudrait cautériser promptement avec le fer rouge ou les caustiques, etc.

Piqûres de cousin.

Les *cousins* (culex pipiens) ont une trompe filiforme renfermant un suçoir composé de cinq soies fines et dentelées avec lesquelles ils font des piqûres, et introduisent sous la peau une liqueur âcre qui détermine de petites élevures acccompagnées de chaleur et d'une vive démangeaison. L'eau salée ou vinaigrée, l'eau de Saturne, la décoction de pavot dissipent promptement l'irritation produite par les piqûres des cousins, si l'on a soin de ne pas se gratter. Dans le Midi on prévient ces accidents à l'aide de *cousinières*, espèce de rideau de gaze dont on entoure le lit, ou dont on ferme les croisées pour se garantir des cousins.

Secours d'urgence dans les cas de mort apparente ou de mort subite.

Les accidents qui sont suivis subitement de mort ne deviennent, le plus souvent, funestes que parce qu'on n'a pas employé de suite les moyens nécessaires pour en combattre les effets.

Jamais la cessation *apparente* des fonctions animales ne doit mettre obstacle aux secours que l'homme réputé mort pourrait recevoir d'une assistance éclairée. L'action des organes peut être diminuée au point de n'être plus sensible pendant quelque temps, sans que la vie soit pour cela anéantie. — On frémit, dit Buchan, quand on songe que, faute de secours convenables, on a

enterré nombre de personnes chez lesquelles on aurait pu ranimer les sources de l'existence. Plusieurs faits authentiques démontrent que des individus ont pu revivre après plusieurs jours de mort *présumée*, même après avoir été inhumés.

En général les morts *apparentes* ou les morts *subites* dans lesquelles on a le plus à espérer de l'administration des soins appropriés, sont celles qui surviennent par suite d'une maladie ou d'un accident où les causes de mort ne sont ni patentes ni prévues.

Les secours d'urgence doivent pouvoir être administrés par toutes les personnes présentes ; il s'agit de bien savoir comment s'y prendre ; nous allons exposer les préceptes généraux : nous recommandons surtout la prestesse et la persévérance ; quelque décourageantes que puissent paraître les circonstances, on ne doit jamais abandonner le malade tant qu'il reste quelque lueur d'espoir. Du moment que d'après des règles sûres on sera convaincu de ne faire que du bien et point de mal, il ne faut jamais ménager sa peine.

Quand une personne a été privée subitement de la vie, la première chose à faire c'est de s'informer de la cause qui peut y avoir donné lieu. — Si l'on ne peut détruire de suite cette cause morbide, l'indication sera d'entretenir ou de rappeler la chaleur vitale. — On ne doit point laisser le sang et les humeurs se refroidir ; il serait impossible ensuite de rétablir la sensibilité et le mouvement. Seulement il est bon de savoir qu'il faut un temps assez long pour le refroidissement complet du sang dans les organes du centre.

En Angleterre et en France, on a la fâcheuse habitude d'exposer le malade au froid, de le déshabiller, de le coucher sur de la paille ou sur le sol, et souvent de

l'abandonner dans une chambre froide ou une maison inhabitée. Cette conduite, dictée par les préjugés et l'ignorance, est contraire aux principes de la médecine, de l'humanité et du sens commun. Il importe au contraire de réchauffer le malade, de le porter dans un lieu chaud, de l'exposer devant le feu ou de le coucher dans un lit bassiné. On emploie pour rétablir la chaleur des frictions, des sachets de cendre chaude ou de sable chaud, des cruches d'eau chaude.

Dans beaucoup de cas il n'y a que la respiration d'interceptée, et il s'agit de la rétablir. Il en est de certaines morts apparentes chez l'homme, comme de celles des animaux à qui l'on a soustrait l'air dans la machine pneumatique. Ces animaux paraissent morts; on les ressuscite en leur rendant l'air et la respiration. Chez l'homme on pratiquera l'insufflation de l'air dans les poumons. — Il faut distinguer la mort apparente de la suspension définitive de la vie. La vie consiste dans le mouvement et la sensibilité, la mort dans la dissolution. Quand la dissolution n'a pas encore eu lieu, rendez le mouvement et la sensibilité, et vous rendrez l'existence. — On pratiquera des frictions stimulantes; on mettra des sinapismes aux membres; on fera respirer de l'alcali, du vinaigre radical; on stimulera la sensibilité des narines avec une plume ou des vapeurs de soufre enflammé.

Dans les cas désespérés, le moyen le plus énergique, selon Mathias Mayor, consiste dans l'application d'un marteau qu'on a trempé dans l'eau bouillante; on le porte rapidement à la plante des pieds, à la nuque, au creux de l'estomac, le long de l'épine du dos. Chaque application ne durera qu'une ou deux secondes. Si l'on doit éviter la vésication, on interposera une feuille de

papier ou un morceau de linge entre la peau et l'instrument. Ces petites brûlures superficielles sont sans danger, et multipliées, elles offrent un des plus puissants agents de la médecine pour réveiller la sensibilité et raviver l'existence. Mayor préfère le marteau aux sinapismes, aux vésicatoires et aux moxas qui sont aussi des ressources extrêmes.

La recherche des causes de mort est de première nécessité; Alexandre cite le cas d'un homme qui parut mort après un coup dans la poitrine et qui reprit ses sens dans un bain chaud. On a vu des individus rester morts après une chute de cheval, et revenir à eux par des soins appropriés (voyez *chute*). Ces exemples font conclure qu'une partie des personnes qui meurent subitement par suite de chutes ou de coups, pourraient être ranimées si l'on employait à leur égard des moyens énergiques et qu'on les continuât pendant un temps suffisant.

La mort peut être le résultat d'un froid intense : le froid refoule le sang des extrémités vers le centre et vers le cerveau qu'il congestionne en donnant lieu à une sorte d'apoplexie précédée d'un assoupissement invincible. Alors le sommeil devient mortel si on a l'imprudence de s'y livrer. Le traitement ici doit être des plus persévérants; car on parle de gens asphyxiés par le froid qui ont été rappelés à la vie après être restés plusieurs jours plongés dans les neiges (voyez *asphyxie*).

On a cité aussi des morts subites survenues par l'ingestion trop rapide de glaces et de sorbets pendant les chaleurs de l'été.

La mort peut encore être l'effet subit d'une température excessive. Dans les pays chauds il n'est pas rare de voir des gens épuisés de chaleur et de fatigue tomber

morts dans les rues. On fait boire quelques cuillerées d'une liqueur cordiale, de l'eau-de-vie sucrée ou camphrée. On fait des frictions avec la flanelle, avec des liniments volatils. Enfin on a vanté la fustigation dans ce cas.

La mort peut résulter de la cure intempestive de maladies qu'il ne faut pas guérir. On voit quelquefois, dit Buchan, la mort survenir pour avoir tout à coup arrêté et fait cicatriser un ulcère qui suppurait depuis longtemps. Aussi, quand un charlatan promet de guérir en peu de jours un ulcère invétéré, il prouve qu'il est un ignorant dangereux; car s'il réussissait, il rendrait un service mortel. Avant d'opérer ces cures, on établira un cautère qui devient alors un préservatif efficace.

Soins à donner dans les indigestions graves.

L'*indigestion* est un trouble accidentel dans l'acte digestif, en vertu duquel les aliments, agissant comme corps étrangers dans l'estomac, donnent lieu à des accidents qui peuvent devenir mortels. L'indigestion dépend en général soit de la quantité surabondante des aliments et des boissons, soit de leurs qualités indigestes, soit d'une impression vive qui arrête le travail digestif. Elle présente plusieurs degrés. — Si elle est légère ou commençante, on réussira avec les moyens suivants : quelques gouttes d'éther ou d'Hoffmann sur du sucre, des infusions chaudes de tilleul et de feuilles d'oranger, avec quelques grains de thé; l'aération avec un éventail, des linges chauds sur l'estomac : — Si elle est déclarée et forte, elle s'accompagne de phénomènes alarmants : céphalalgie, brisement des membres, angoisses,

respiration difficile, éructations, extrémités froides, cris plaintifs, mouvements spasmodiques, défaillance. Une mort rapide peut s'en suivre.

Il importe de savoir que, dans quelques cas, les phénomènes du côté du cerveau (céphalalgie, agitation, anxiété, assoupissement, perte de connaissance) sont assez intenses pour masquer les symptômes gastriques; ils pourraient en imposer pour une affection essentielle. On ne se laissera pas tromper par l'apparence en ayant soin de rechercher la cause du mal, qui est dans l'indigestion elle-même. — Quand il survient des vomissements, souvent la scène change par le seul dégagement de l'estomac.

Aussi dans l'indigestion grave, la première chose est d'évacuer les matières alimentaires : On provoque le vomissement par la titillation de la luette et du gosier, et au besoin par l'ingestion d'eau tiède. Si l'on échoue, on aura recours à l'administration d'un émétique, comme l'ipécacuanha en poudre (1 gramme) ou bien le tartre stibié (5 à 10 centigrammes) à prendre en trois doses dans un verre d'eau tiède. — Une fois l'estomac débarrassé, on prescrit des infusions théiformes de tilleul et de feuilles d'oranger, des linges chauds ou des cataplasmes à l'estomac, de l'eau gazeuse sucrée et aromatisée avec quelques gouttes d'eau de fleurs d'oranger, la diète, le repos et un régime sévère. — Si l'indigestion s'est propagée dans les intestins, il survient des borborygmes, des coliques et la diarrhée. On donne alors des lavements émollients, des boissons délayantes, et plus tard des bains tièdes.

Prophylaxie. — On se préserve des indigestions en évitant la mastication incomplète, la déglutition trop rapide, l'ingestion trop copieuse d'aliments, le défaut

d'insalivation, les boissons trop abondantes (l'ivresse est presque toujours accompagnée d'indigestion), enfin les changements et impressions brusques. Nous ne saurions trop rappeler que beaucoup de nageurs meurent d'indigestion et se noient, parce qu'ils ont l'imprudence de se baigner trop tôt après le repas.

Secours d'urgence dans les cas d'asphyxie.

On appelle *asphyxie* la suspension des phénomènes de la respiration, et par suite celle des fonctions cérébrales, de la circulation et des autres fonctions organiques. Dans l'asphyxie par les gaz délétères, il se produit un véritable empoisonnement ; dans les autres genres d'asphyxie, la mort est le résultat de la non conversion du sang veineux en sang artériel.

Quelle que soit la cause de l'asphyxie, il importe de persévérer longtemps dans l'administration des secours ; on peut conserver l'espoir de sauver le malade tant qu'il n'y a pas un commencement de putréfaction ; les autres signes de la mort, comme raideur des membres, figure cadavéreuse, etc., ont souvent trompé les hommes de l'art, et l'on a vu des asphyxiés revenir à la vie après plusieurs heures de mort apparente.

1° Asphyxie par submersion (asphyxie des noyés).

Remèdes et secours. — On transporte le noyé rapidement et avec précaution, en le tenant dans une position convenable; on le dépouille de ses habits; on l'essuie, on l'enveloppe de laine; on le couche, la tête haute, sur le dos, et un peu sur le côté droit, dans une chambre à feu, bien aérée. On débarrasse la bouche et

les narines des mucosités qui les obstruent, et, s'il y a nécessité, on le penche de côté pour un instant afin de faire écouler celles que la trachée renferme. — On fait des frictions sèches ou avec des liqueurs excitantes. On réchauffe graduellement le corps avec des linges chauds, des fers à repasser, des briques, des sachets de cendre, ou de sable chaud. On chatouille les narines; on les excite avec des vapeurs d'ammoniaque, de vinaigre radical, ou d'acide sulfureux. On donne des lavements d'eau chaude salée et vinaigrée.

On s'efforce surtout de rappeler la respiration; on fait des frictions stimulantes sur le tronc, et l'on exerce des pressions alternatives sur le ventre et la poitrine pour simuler l'effet et aider au retour des mouvements respiratoires; puis si l'on échoue, on devra recourir immédiatement au moyen héroïque, l'*insufflation de l'air dans les poumons*: Elle se pratique avec un tube de gomme élastique de 20 à 24 centimètres de long, qu'on introduit par la bouche jusque sur les côtés de l'épiglotte : on peut se servir du tube de Chaussier, de la canule de Pya, ou de la sonde pharyngienne. On engage dans le pharynx la petite extrémité de l'instrument, en ayant soin de bien poser sur l'ouverture du larynx la tranche de peau de bufle ou d'agaric; à ce tube, on adapte la bouche ou un soufflet; on aspire d'abord les mucosités des bronches, puis on fait l'*insufflation* en poussant l'air peu à peu et par secousse modérée, de manière à imiter la respiration. L'insufflation doit être douce et ménagée pour ne pas devenir dangereuse. On aura la précaution de pincer les narines du noyé; autrement l'air, introduit par la bouche, pourrait sortir par le nez, si le tube n'est pas exactement adapté au larynx, ce qui rendrait l'opération infructueuse.

On a vanté aussi l'électricité et surtout l'acupuncture. — Si l'état s'améliore, on donne, de cinq en cinq minutes, un peu de vin chaud, ou bien une cuillerée soit d'eau de mélisse, soit d'eau-de-vie camphrée avec deux parties d'eau. On peut aussi donner quelques gouttes d'alcali. — Si la face est rouge et violette, la tête congestionnée, s'il y a oppression, *les membres étant flexibles et chauds*, on fera une petite saignée; on saignera fort peu, et jamais avant le retour à la vie. — S'il y a des nausées, on chatouille la luette, ou l'on donne un vomitif. Enfin, si le noyé ne revient pas, on applique des sinapismes, le marteau de Mayor, des moxas.

La plupart des secours doivent être administrés simultanément et par conséquent par plusieurs aides à la fois. Il faut persévérer longtemps, car certains noyés n'ont donné des signes de vie qu'après plusieurs heures d'insensibilité; il ne faut pas non plus se décourager parce que le submergé aura passé longtemps sous l'eau: bon nombre ont été ramenés à la vie après une demi-heure et même plusieurs heures de submersion.

Nous ferons remarquer que l'établissement fondé à Paris en 1772 en faveur des noyés, par Pya, ancien échevin, réussit en 14 ans à sauver 653 submergés sur 761, c'est-à-dire qu'on put rendre à leurs familles les $\frac{6}{7}$ d'entr'eux. Ajoutons que la société du même genre établie à Amsterdam en 1767, rappela à la vie, en moins de 4 ans, plus de 150 noyés, et il faut noter que la plupart des secours ont été administrés par des paysans, des mariniers et des gens du peuple tout-à-fait ignorants en médecine.

Remèdes et pratiques nuisibles. — Suspension par les pieds; secousse violente; forcer à boire, s'il y a difficulté dans la déglutition. Il est dangereux de verser

aucune liqueur dans la bouche, avant que le malade soit capable d'avaler ; une saignée soit copieuse, soit pratiquée avant le retour à la vie ; la bronchotomie, conseillée autrefois, est une opération blâmable ici.

2° Asphyxie par strangulation (asphyxie des pendus).

Remèdes et secours. — On coupe rapidement le lien qui entoure le cou ; on descend le corps sans secousse violente ; on cherche à rétablir la respiration par les moyens précités, comme frictions, excitation par les vapeurs d'alcali, insufflation artificielle. — On fait une saignée à la jugulaire à cause de l'engorgement des vaisseaux du cerveau produit par la constriction du col. En l'absence d'un médecin pour saigner, on mettra des sangsues aux tempes et derrière les oreilles. On fait des affusions froides sur la tête.

3° Asphyxie des nouveaux-nés.

Remèdes et secours. — On place le corps dans un lange de laine, en le couchant sur le côté, la tête un peu élevée et la face découverte. On débarrasse la bouche des mucosités ; on s'assure aussi de la liberté des narines ; on fait des frictions sèches sur le corps ; on exerce des pressions alternatives sur la poitrine et le bas-ventre. Enfin, on pratique bouche à bouche l'*insufflation*. Ici surtout les plus grandes précautions sont nécessaires. — On diffère de couper le cordon ombilical. On donne un petit lavement salé. Finalement, on plonge le nouveau-né dans un bain chaud, qu'on rend tonique avec un peu de vin.

L'asphyxie des nouveaux-nés s'observe surtout chez

les enfants grêles ou qui ont perdu beaucoup de sang pendant l'accouchement. Il ne faut pas confondre l'asphyxie avec l'apoplexie; dans l'*asphyxie*, le fœtus est pâle, décoloré, ses chairs sont flasques; — dans l'*apoplexie*, sa peau est colorée, sa face est gonflée et bleuâtre, et sa poitrine gorgée de sang; aussi faut-il ici faire saigner le cordon.

4° Asphyxie par le charbon, les vins en fermentation, les fours a chaux, etc.

Il faut soustraire le malade aux causes de l'asphyxie, en le portant au grand air; le déshabiller, le coucher sur un lit, la tête et la poitrine élevées, dans une pièce bien aérée et dont toutes les croisées soient ouvertes; jeter largement au visage de l'eau fraîche vinaigrée; insister sur ces aspersions faites avec force et persévérance; faire respirer du vinaigre ou de l'éther; approcher du nez de l'alcali volatil, de l'acide acétique, ou une allumette soufrée en combustion; exciter les narines avec la barbe d'une plume; pratiquer des frictions avec une flanelle imbibée d'eau vinaigrée, d'eau-de-vie camphrée ou d'eau de Cologne; essuyer avec des serviettes chaudes les parties mouillées, puis recommencer de nouveau les frictions; brosser rudement les pieds, les mains, le dos; en outre, lavement froid à l'eau vinaigrée où l'on ajoutera une on deux cuillerées de sel de cuisine; enfin pratiquer l'insufflation; sinapismes, pédiluves, vésicatoire, s'il y a défaillance; saignée du pied ou de la jugulaire, quand la chaleur est revenue, si la congestion est prononcée, la face rouge, les yeux saillants; quand l'asphyxié revient à lui-même, on lui donne quelques cuillerées d'un vin généreux ou d'une potion cordiale.

Remèdes inutiles ou nuisibles. — Lit chaud ; émétique ; fumigations de tabac ; saignée avant que la chaleur soit revenue. (Voyez *Hygiène*, p 115.)

5° Asphyxie par le gaz des fosses d'aisance (plomb), des égouts (molette).

Causes. — L'hydrogène sulfuré et l'hydrosulfate d'ammoniaque ; l'acide carbonique, le carbonate d'ammoniaque, etc. (Voyez *Hygiène*, p. 116.)

Remèdes et secours. — Exposer le malade au grand air ; aspersions d'eau vinaigrée sur la face, frictions sèches ; sinapismes aux jambes ; mettre avec précaution sous les narines la compresse chloro-vinaigrée de Mialhe, ou lotionner légèrement les narines avec une solution étendue de chlore ou de chlorure de soude (sel de cuisine) ou de chlorure de chaux. Si l'asphyxié a avalé de l'eau de la fosse ou de l'égoût, le faire vomir ; combattre les spasmes par des antispasmodiques ; on donne ensuite de l'eau de mélisse, de la limonade sulfurique, des lavements laxatifs ; lit chauffé. — Pour prévenir les accidents du méphitisme, on établit la ventilation des fosses ou des égoûts à vider ; on y allume du feu à l'entrée, on y jette de la chaux, ou mieux du chlorure de chaux pour désinfecter les matières ; on a proposé aussi la solution de sulfate de fer. Les ouvriers ne doivent y descendre que lorsqu'on y peut tenir une chandelle allumée, sans qu'elle s'éteigne.

6° Asphyxie par le froid.

Remèdes et secours. — Déshabiller l'asphyxié ; frictions avec la neige, du centre vers les extrémités ; après

cela, frictions avec de l'eau fraîche, puis dégourdie, et enfin tiède; aspersions sur le visage; exciter les narines, faire respirer de l'ammoniaque, insuffler de l'air dans les poumons; quand l'asphyxié se déraidit ou se réchauffe, frictions sèches, lit non bassiné, lavements excitants; enfin, eau rougie, bouillon cordial.

Manœuvres nuisibles. — Placer le malade à côté du feu ou dans un lit chauffé.

ART DE L'OCULISTE.

Il n'est point d'organe sujet à plus de maladies que l'œil, et il n'est pas de maladies plus délicates à traiter. Cependant, par suite de préjugés funestes, une foule de gens se croient en possession de remèdes pour la guérison des maux d'yeux : *Ils nuisent vingt fois*, dit Buchan, *pour une seule où ils réussissent.* — On doit aussi se tenir en garde contre les charlatans qui pullulent ici plus que dans toutes les autres branches de la médecine. On court de grands dangers à se confier à ces médicastres aventureux qui n'ont pas plus de science que de conscience.

Nous allons décrire les principales *maladies de l'œil* et les plus communes, en indiquant les moyens de les prévenir (voyez *Hygiène de la vue*) et les premiers soins qu'elles réclament; mais il faut toujours recourir à un homme de l'art dont l'expérience et la probité ont établi la réputation et mérité la confiance publique.

Des Corps étrangers dans l'Œil.

Quand un corps étranger a pénétré dans l'œil, il ne faut pas se frotter les paupières, car on le fixe davantage et l'on augmente l'irritation; on doit chercher à l'extraire de suite pour empêcher que, par son contact et son séjour, il ne donne lieu à une ophthalmie. Le docteur Pétrequin, dans sa *clinique chirurgicale* de l'Hôtel-Dieu de Lyon, établit trois catégories : — La *première* comprend ceux qui s'arrêtent à la surface de l'œil : ce sont d'ordinaire des corps légers (insectes, graines, pellicules, grains de sable), qu'on a grand' peine à extraire. On retire beaucoup d'avantage d'un moyen très-simple et à la portée de tout le monde : il s'agit d'un petit pinceau de poils fins qu'on introduit sous la paupière et qu'on promène rapidement d'une commissure à l'autre, de manière à chasser le corps étranger vers l'angle dont il est le plus rapproché; on peut aussi se servir d'une barbe de plume ou d'un papier fin roulé en cône. Chez les enfants indociles, on les remplace par une injection d'eau de roses qui, poussée sous la paupière, déloge le corps et le ramène vers le bord libre.

La *deuxième catégorie* comprend ceux qui s'engagent dans la cornée; l'accident est plus grave et les corps généralement plus durs. L'aimant, tant prôné pour les parcelles de fer, réussit rarement. La pince que l'on conseille est encore un mauvais instrument; car, le corps n'offrant en général ni prise, ni relief à saisir, elle expose à blesser l'œil par la répétition de manœuvres aussi stériles que vulnérantes. On doit préférer un bistouri convexe, à pointe émoussée, ou une lame fine

en ivoire. L'œil tenu ouvert, on ordonne au patient de regarder un point fixe ; alors on enlève le corps, en l'attaquant avec l'instrument qui le balaie en le détachant de la surface de l'œil. Une précaution qu'on ne doit pas omettre c'est de le montrer au malade, pour que la douleur qui persiste ne le fasse pas douter du succès de l'opération.

Dans la *troisième catégorie*, le corps étranger a traversé la cornée ; le cas est beaucoup plus fâcheux, car il y a plaie pénétrante de l'œil. Le corps peut rester ou non dans le globe ; mais quoi qu'il en soit, il ne faut jamais, sous peine de compromettre l'organe, se livrer à aucune manœuvre d'exploration pour s'assurer par un instrument si le corps est encore dans la plaie. L'extraction est urgente ; on appellera de suite un opérateur habile.

Ophthalmie.

On appelle *Ophthalmie*, l'inflammation des yeux. — Elle occupe soit les paupières, soit la surface du globe.

Causes. — Les corps étrangers, les contusions, les coups-d'air, le serein, les veilles et travaux à la lumière, la suppression de la sueur des pieds, les suites de la rougeole ou de la petite vérole, le vice scrofuleux ou syphilitique, etc.

Symptômes. — Rougeur de l'œil ; douleur plus ou moins vive ; sensation de graviers, larmoiement âcre ; crainte de la lumière, diminution de la vue ; écoulement muqueux, chassie.

Traitememt. — Si l'inflammation est légère et récente, elle peut guérir par des lotions d'eau blanche, de décoction de têtes de pavot et de fleurs de roses, un

bandeau, des pédiluves sinapisés, le repos dans une chambre sombre, et le régime. — Si elle est forte, il faut, outre les moyens précédents, placer des sangsues au fondement ou à la nuque, des ventouses scarifiées sur les épaules ; on donne des délayants, comme l'eau de gruau, le petit-lait, des laxatifs comme l'infusion de tamarin (15 à 20 grammes) et de séné (4 à 5 grammes), le bouillon de veau avec 16 grammes de crême de tartre soluble ; on purge le malade avec l'eau de Sedlitz ou la limonade de Rogé. On met ensuite un vésicatoire au bras ou à la nuque, des mouches de Milan au cou ou derrière les oreilles. — Si l'ophthalmie est *chronique*, on insiste sur les vésicatoires ; on met souvent un cautère, ou bien un séton à la nuque ; on prescrit des tisanes d'orge et de douce-amère. — Si elle est *scrofuleuse*, on la traite comme l'ophthalmie chronique, en ajoutant les pilules de plummer, quelques prises de calomel, les préparations ferro-manganiques et les médicaments anti-scrofuleux (voyez *écrouelles*). — La pommade de l'Hôtel-Dieu de Lyon dite de Chérer, celle de Janin, conviennent dans l'ophthalmie chronique, surtout si elle est scrofuleuse. On en met le soir gros comme une tête d'épingle entre les paupières — Dès que le mal ne cède pas, on aura soin d'appeler sans retard un médecin expérimenté.

PROPHYLAXIE. — On se préserve de l'ophthalmie par de grands soins de propreté, un régime doux, en évitant les excès, les veilles, le serein, les coups-d'air, en se tenant le ventre libre.



Des taches ou Taies.

Les *taies* sont des taches opaques de la cornée, causées soit par une cicatrice, soit par un dépôt de lymphe concrète. — Elle sont un résultat de l'ophthalmie. Elles sont communes chez les scrofuleux. On doit distinguer plusieurs degrés :

Le 1er *degré* comprend les taies légères, superficielles, qu'on a comparées à un nuage d'un gris blanchâtre (*néphélion*). — Dans le 2e *degré*, sont les taches plus épaisses, blanchâtres, comme crayeuses (*albugo*), plus profondément situées entre les lames de la cornée. — Le 3e *degré* renferme les taies opaques, d'un blancheur nacrée (*leucoma*), résultat le plus souvent d'une cicatrice. — Ces dernières sont incurables ; on peut guérir les deux premières.

Traitement. — On réussit souvent à guérir les taies par un traitement dirigé contre l'ophthalmie qui les a produites. On emploie les sangsues, les vésicatoires, les purgatifs, les pédiluves. — Si l'inflammation est détruite, plusieurs moyens doivent être associés aux précédents : On touchera tous les soirs la tache avec un pinceau trempé dans du laudanum de Sydenhám, ou bien on placera chaque soir, entre les paupières, gros comme un grain de chanvre, soit de pommade de Chérer, soit de pommade de Janin. — On peut aussi souffler sur la tache, à l'aide d'un tuyau de plume, une pincée de la poudre de Dupuytren, consistant en poudre impalpable de sucre candi, de calomel et de tuthie préparée, à dose égale. — Enfin on peut encore instiller quelques gouttes d'un collyre composé de 5 centig. de pierre infernale sur 15 grammes d'eau distillée, ou de

10 centig. de sulfate de cuivre sur 20 grammes d'eau de roses. — Après l'usage de la poudre, des pommades ou des collyres, on fait des lotions avec une décoction de têtes de pavot, et l'on met pour la nuit un léger bandeau de toile sur les yeux. — Il est toujours plus prudent de consulter dès l'abord un médecin instruit, pour prévenir les dangers irrémédiables de certaines taches.

De la chassie.

En général la *chassie* est causée par l'inflammation chronique des glandes des paupières qui sécrètent une humeur visqueuse plus ou moins âcre, qu'on voit se dessécher en croûtes ou agglutiner les paupières pendant le sommeil. C'est un mal commun chez les vieillards, chez les sujets malpropres ou exposés au serein et à des vapeurs irritantes. — Il rend les yeux douloureux, sensibles à l'air, à la lumière, et trouble la vue; il peut érailler les paupières, les excorier, y développer un bourrelet difforme et faire tomber les cils.

On traite la *chassie* par les mêmes remèdes que l'*ophthalmie* et les *taches*.

Larmoiement.

Le *larmoiement* chronique est d'ordinaire occasionné par une maladie de la glande lacrymale qui sécrète des larmes plus ou moins abondantes, plus ou moins âcres qui souvent excorient les joues. Il arrive parfois que les larmes s'accumulent dans le sac lacrymal qui se distend et s'enflamme; c'est alors la *tumeur lacrymale*, premier degré de la *fistule lacrymale*. Le larmoiement

chronique peut ainsi être grave par ses suites; il est toujours incommode, et plus ou moins nuisible pour la vue.

TRAITEMENT. — Si le larmoiement est simple, on fait des lotions d'eau de roses, ou bien avec de l'eau où l'on a fait dissoudre un peu de vitriol blanc (25 centig. pour 100 grammes d'eau). — S'il y a inflammation, on fera le traitement de *l'ophthalmie*. — S'il y a tumeur ou fistule lacrymale, il est urgent de consulter un médecin.

Du Strabisme.

Le *strabisme* (vulgairement *loucherie*) consiste dans une déviation de l'axe des yeux; il dépend en général de la contraction spasmodique des muscles de l'œil, plus rarement de la paralysie de l'un d'eux.

TRAITEMENT — Les lunettes, les masques qu'on proposait autrefois pour les louches sont peu efficaces. La chirurgie moderne a inventé une *opération* pour guérir le strabisme par la section du muscle rétracté.

PROPHYLAXIE. — Le strabisme provient souvent d'une mauvaise habitude; il faut éviter de regarder de biais ou de trop près. Il faut éviter de coucher les enfants dans un lit qui, n'étant pas en face du jour, les oblige à tordre les yeux pour voir.

Amaurose ou Goutte sereine.

L'*amaurose* ou *goutte sereine* consiste dans la perte plus ou moins complète de la vue, pouvant aller jusqu'à la cécité absolue, d'ailleurs sans trouble matériel apparent dans les milieux de l'œil. — L'amaurose sur-

vient parfois d'emblée, mais le plus souvent elle a une marche progressive; le premier degré s'appelle *amblyopie* ou vue trouble.

CAUSES. — L'abus des lunettes et des lorgnons, des microscopes, les travaux à la lumière, les vers, les convulsions, l'onanisme, les excès vénériens, et en général toutes les causes de *l'ophthalmie*.

SYMPTÔMES. — L'amaurose s'annonce par l'affaiblissement de la vue, la sensation d'un nuage, de mouches volantes ou de toiles d'araignée; les objets sont vus plus sombres, difformes, renversés, comme plongés dans un brouillard ou masqués à demi; le regard perd de sa vivacité; la vue se raccourcit d'ordinaire en diminuant.

Le *traitement* est des plus difficiles; il est urgent de s'adresser de suite à un médecin qui ait une expérience particulière pour les maladies des yeux.

PROPHYLAXIE. — De même que pour l'ophthalmie.

Cataracte.

La *cataracte* s'entend de l'opacité d'une ou plusieurs des humeurs de l'œil et en particulier du crystallin.

Les *causes* sont les mêmes que pour *l'amaurose* et *l'ophthalmie*; il faut ajouter l'influence de la vieillesse, de certaines professions comme les verriers et les forgerons, qui sont sans cesse exposés à l'éclat de brasiers ardents.

SYMPTÔMES. — Comme pour l'amaurose; en outre on distingue une opacité grisâtre au niveau du crystallin.

TRAITEMENT. — Quand la cataracte commence, un médecin expérimenté peut souvent retarder ses progrès et ajourner son développement; on a parfois réussi à

la guérir par des tisanes nitrées, des pilules de ciguë, des purgatifs, un vésicatoire en permanence, des pédiluves et le régime. — Il faut se tenir en garde contre tous les charlatans qui exploitent la crédulité publique à l'endroit de la cataracte, en débitant mille onguents inutiles ou nuisibles. — Quand la cataracte est confirmée, on a la ressource de l'opérer. « L'opération, dit M. Buchan, qui n'est ni douloureuse ni dangereuse, est le seul moyen qui puisse rendre la vue ; elle réussit assez communément lorsqu'elle est faite par un chirurgien prudent et expérimenté. » Un préjugé du peuple c'est de croire que tant qu'on voit encore, la cataracte n'est pas arrivée à maturité ; nous devons dire que la cataracte peut être mûre sans cela.

Myopie, Presbytie, Choix des lunettes.

On entend par *myopie*, la vue courte (vue basse), et par *presbytie* la vue longue qui, en général, est celle des vieillards ; ces deux états dépendent de la conformation particulière des yeux, mais ils peuvent être aggravés par l'abus des lunettes, surtout la myopie. Beaucoup de gens se forcent et se gâtent la vue par l'usage abusif de verres trop forts. (Voyez *Hygiène de la vue*.)

Il ne faut pas choisir le numéro le plus fort, comme celui qui, en apparence, aide le plus ; plus les verres sont forts, plus ils ôtent à l'œil la faculté d'accommoder la vision à différentes distances. On est alors forcé de changer de lunettes beaucoup plus tôt, par la raison que l'organe prend une habitude vicieuse qui l'épuise, et qu'un manque de netteté dans la vision résulte de cet exercice forcé. On s'imagine que la vue ne s'affaiblit que par l'insuffisance des lunettes, on croit avoir besoin d'un

numéro plus fort, et l'on change de nouveau; mais si on voit plus clair les premiers temps, c'est pour éprouver bientôt une nouvelle fatigue; la vue décline d'autant plus vite qu'on a débuté par des numéros plus forts et qu'on a changé plus souvent.

La règle pour le choix des lunettes c'est de prendre des verres d'un numéro suffisant pour distinguer nettement et sans fatigue, mais sans changement du volume apparent des objets, et sans être forcé de les placer à une distance trop différente de celle qu'admet la vue à l'œil non armé de besicles. — Pour la fatigue que causent les verres trop forts, la première chose à faire est le repos absolu de la vue et la suppression complète des lunettes le plus longtemps possible. Plus tard, on exerce les yeux sur de gros objets et à distance.

En général, il ne faut pas commencer de trop bonne heure à porter des lunettes, et l'on ne doit pas s'en servir constamment; il faut les déposer le plus souvent possible. — (Pour les règles à suivre, voyez *Hygiène de la vue*, page 67.)



ART DU DENTISTE.

Des douleurs de Dents.

On distingue plusieurs espèces d'*odontalgie* ou douleurs de dents. 1° *Odontalgie nerveuse :* C'est une névralgie dentaire, fort douloureuse, assez commune, sans maladie apparente des dents ni des gencives, offrant parfois des accès périodiques. — On prescrit des

cataplasmes et des embrocations narcotiques, quelques laxatifs, des sinapismes, des pédiluves, une mouche d'opium à la tempe; si elle est intense, on applique des sangsues, un vésicatoire. — Si la douleur est intermittente, on donne des amers et le quinquina.

2° L'*odontalgie rhumatismale ou goutteuse* attaque les dents saines ou cariées. Elle se déclare surtout dans les temps humides, sans rougeur ni engorgement des gencives. — On la combat par les sudorifiques, des pilules de nitre et de camphre, les frictions avec des nervins, quelques purgatifs et les moyens hygiéniques.

3° L'*odontalgie sanguine ou inflammatoire* se caractérise par l'endolorissement, la rougeur et l'engorgement des gencives. Elle est due à un régime irritant, à la suppression d'hémorrhagies habituelles, etc. — On conseille des boissons émollientes, des collutoires calmants, des sangsues sous la mâchoire, des lavements, des purgatifs.

Prophylaxie. — On se préserve des maux de dents en évitant le serein, les coups d'air, les écarts de régime; c'est une imprudence fâcheuse que d'aller dehors la tête nue, le soir; rien aussi n'est plus contraire à la conservation des dents que de casser des noyaux de fruits entre les mâchoires, ou de se racler les dents avec des épingles ou des aiguilles qui endommagent l'émail. Il est encore d'expérience que l'usage abusif du sucre et des aliments sucrés nuit anx dents; les confiseurs en sont une preuve. — Enfin ceux qui ont des maux de dents au retour des saisons pourraient souvent s'en garantir en prenant une purgation au printemps et en automne.



Fluxions dentaires.

On appelle communément *fluxion* l'engorgement phlegmoneux des joues et des gencives qui dépend d'une carie, d'un refroidissement ou d'une odontalgie.

SYMPTÔMES. — La partie est le siége de douleurs vives; elle rougit et s'engorge, en empêchant le mouvement des mâchoires; la douleur et la fièvre augmentent du 3me au 4me jour; et si la terminaison a lieu par suppuration, l'abcès se forme du 5me au 6me jour, soit sur l'alvéole, soit dans l'épaisseur de la joue.

TRAITEMENT. — Cataplasme sur la joue, sous la mâchoire, pédiluves, boissons émollientes; si l'abcès est formé, on l'ouvre en dedans de la bouche. On a proposé pour le faire avorter des cataplasmes de sureau et de camomille, l'application de la racine de lis d'eau à fleurs jaunes.

Fistules dentaires.

Les fluxions qui s'abcèdent donnent lieu parfois, quand on les laisse ouvrir à l'extérieur, à des fistules sur la joue. Il ne faut pas croire pour cela à une maladie de la mâchoire.

On reconnaît les *fistules dentaires* à leur orifice étroit, en cul-de-poule, au milieu d'un cercle induré; à leur trajet sinueux, à l'état de la dent correspondante qui est ou a été malade, à la préexistence d'une fluxion à ce niveau. La carie en est la cause habituelle; le remède souverain consiste dans l'extraction de la dent affectée qu'il importe de bien explorer à l'aide du miroir, de la percussion, et, au besoin, en la déchaussant un peu, afin de ne pas sacrifier une dent saine.

Tartre dentaire et Nettoyage des dents.

Le *tartre* est un enduit limoneux, blanchâtre ou jaune, qui s'amasse au collet des dents, puis se durcit et forme à la base de la couronne une incrustation phospho-calcaire qui, à la longue, altère les dents.

On les débarrasse par le *nettoyage* à l'aide d'une rugine et d'un poinçon ; il faut diviser l'incrustation en plusieurs fragments qu'on détache successivement, et l'on se contentera d'enlever tout le tartre et le limon, sans toucher aux taches de l'émail même qui sont indélébiles. On ne touchera pas non plus aux gencives. Après la rugine on passe la brosse.

Prophylaxie. — On se garantit du tartre par de grands soins de propreté ; deux fois par semaine, on se sert de la brosse et de poudres dentifrices ; quand l'émail est tendre, l'emploi journalier de ces moyens peut l'user. Nous recommandons l'usage des rince-bouches ; après chaque repas, on se gargarisera la bouche, à plusieurs reprises, avec de l'eau additionnée soit d'eau de menthe, soit d'un peu de sel ; c'est un excellent préservatif. (Voyez *dentifrices*, page 81.)

Carie dentaire.

La *carie* est une lésion qui attaque et tache l'émail, ramollit le tissu des dents, y creuse une cavité qui s'agrandit et qui, mise à découvert par la destruction des couches superficielles, entretient une douleur permanente, expose à l'*odontalgie*, aux fluxions et aux fistules. Rien ne prédispose plus à la *carie* que les boissons et les aliments trop chauds. Quand elle a pénétré dans le

centre de la dent, on conseille de cautériser le nerf pour le détruire.

Limage et Plombage des dents.

Quand la *carie* est superficielle, on l'enlève avec une fine lime d'horloger ; si elle est profonde, on l'attaque de même et l'on isole la dent cariée des dents voisines. On lime doucement, sans secousse et sans entamer les gencives.

Si la carie a creusé la dent, on en pratique le *plombage* soit avec un grain de métal fusible, soit avec des feuilles de plomb, d'argent ou d'or. Il ne faut jamais plomber une dent douloureuse ; on détruit d'abord la douleur, on nettoie la cavité et l'on applique le plombage.

Redressement des dents.

On redresse les dents hors de rang ; on emploie à cet effet une plaque métallique percée de trous pour le passage des liens qui servent à attirer la dent. Cette opération a des chances de succès jusqu'à la 25me année. Il est bien entendu qu'on ne cherchera à redresser une dent qu'autant qu'il y a une place pour la recevoir ; sinon, on l'arrache comme superflue ou disgracieuse.

Arrachement des dents.

L'*arrachement* des dents est une ressource extrême pour toutes les maladies dentaires qu'on ne peut guérir. Cette opération exige une adresse et une habitude particulières. « Une personne, dit Buchan, qui ne connaîtrait pas la structure des parties, serait dans le cas d'em-

dommager les os des mâchoires ou d'arracher une dent saine au lieu de la dent malade. » — La carie ne paraissant pas toujours à l'extérieur et le patient, dans une rage de dents, ne pouvant pas toujours préciser le point malade, il faut beaucoup d'attention pour éviter une fâcheuse méprise.

Accidents de la dentition.

Voyez *Maladies des enfants*, page 205.

ART DU PÉDICURE.

Cors aux pieds.

Le *cor* est une excroissance épidermique, dure et circonscrite, en forme de tête de clou, dont la pointe s'enfonce dans les couches profondes de la peau. Il est produit par la pression des chaussures trop étroites; on le rencontre à la plante du pied et plus spécialement autour des orteils. Il est souvent le siége de douleurs qui rendent la marche mal assurée ou douloureuse, et condamnent à une inaction nuisible pour la santé.

On a prôné beaucoup d'onguents et d'emplâtres, dont le charlatanisme s'est emparé au détriment du public qu'il exploite indignement. Il n'y a pas de remède *spécifique* contre les cors; tous les arcanes tant vantés sont sans vertu ou dangereux. — L'art de guérir les cors consiste à les ramollir suffisamment et à les détruire ensuite, sans entamer les parties saines. — D'ordinaire on en fait l'*excision* : on attendrit l'épiderme et le cor

au moyen d'un bain de pied; puis avec un bistouri ou un grattoir on enlève, en dédolant la partie centrale du cor, jusqu'à ce que la teinte rosée avertisse de ne pas creuser plus profondément. Si l'on aperçoit au centre un point noir ou blanc, on tâche de l'enlever avec la pointe de l'instrument. — L'*extirpation* est préférable pour une cure radicale : le cor étant ramolli par un bain de pied, le pédicure le circonscrit en grattant à l'entour avec la pointe d'un poinçon carré qu'on nomme *quadrille*; et après l'avoir un peu décollé, on en saisit le bord avec une pince; puis on le déchausse peu à peu avec les poinçons ronds et aplatis, à sommet émoussé, dits *furet* et *navette*. On tient l'instrument comme une plume à écrire. On évite d'entamer la peau; après l'opération, on doit se reposer, et éviter la marche jusqu'au lendemain.

Prophylaxie. — On ne voit pas de *cors* chez ceux qui portent des sandales, ni chez les paysans qui marchent nu-pieds. On doit s'abstenir de souliers trop étroits, surtout pendant la croissance. Nous remarquerons que les chaussures da la civilisation déforment le pied et tordent le gros orteil; et nous ne saurions trop nous élever ici contre le pouvoir absurde de la mode, qui malgré les souffrances incessantes qu'elle cause, vient à bout de se faire des esclaves qui deviennent victimes des préjugés. Les dangers de ce genre de coquetterie sont plus fâcheux dans les temps humides : les cors se gonflent alors comme tous les corps hygrométriques, et augmentent de volume au point d'exercer une pression plus forte et plus douloureuse.



Durillons et Oignons.

Le *durillon* consiste dans l'épaississement et l'induration de l'épiderme et même d'une partie de la peau. On l'observe surtout à la plante des pieds.

L'*oignon* est un corps à large base, offrant des feuillets d'épiderme comme une pelure d'oignon ; il est fréquent au gros orteil.

On peut exciser le durillon et l'oignon comme le cor; il est plus simple de les limer avec la pierre ponce ou une lime fine; mais on ne pourra faire entièrement disparaître l'oignon dont la base est formée par le gonflement de l'os lui-même.

On s'en garantit par des chaussures bien faites et pas trop étroites, par de grands soins de propreté, des bains de pieds fréquents, et en évitant les longues marches à pied, surtout sur un sol caillouteux.

Verrues.

Les *verrues* sont des excroissances cutanées formées par l'épaississement de la peau qui envoie dans l'épaisseur de l'épiderme endurci des prolongements ou filaments demi-fibreux, qu'on nomme *les racines de la verrue.* On les rencontre surtout aux mains, plus rarement aux pieds.

Il faut se méfier des onguents prônés par les charlatants ; ils sont ou inutiles ou nuisibles. — Si la verrue est portée sur un pédicule rétréci, on en fait la *ligature* avec un crin, un cordonnet de soie ou un fil ciré. — D'ordinaire on en pratique la *cautérisation* avec le suc de Tithymale, d'Euphorbe, de Clématite, ou avec la

pierre infernale ; si elle est très-saillante, on l'attaque par l'excision ou l'extirpation ; dans l'*excision*, on enlève couche par couche en dédolant avec un bistouri convexe ou un grattoir tout ce qui fait saillie, et on arrête le sang avec la toile d'araignée ; dans l'*extirpation*, on circonscrit la tumeur à sa base avec la pointe d'un grattoir jusqu'à la racine qu'on détache avec des ciseaux courbes.

Nous regardons comme préférable l'emploi du nitrate d'argent combiné avec l'excision préalable : on excise le sommet de la verrue et l'on cautérise ensuite avec la pierre infernale ; deux ou trois jours après, on fait une nouvelle excision des couches saillantes et la cautérisation du reste ; on parvient ainsi, en répétant cette opération, à guérir la verrue sans faire couler le sang et presque sans douleur.

Ongle rentré dans les chairs.

La maladie se produit de deux manières ; tantôt l'ongle se dévie, se recourbe et s'enfonce dans les chairs qu'il irrite ; tantôt les chairs sont refoulées contre les bords de l'ongle qu'elles recouvrent. Dans les deux cas, l'ongle se déforme et se trouve à la fin caché sous les parties molles qui se boursoufflent, s'enflamment et s'ulcèrent à la longue. Le mal est beaucoup plus commun au pied qu'à la main, et au gros orteil qu'à tous les autres doigts. La marche devient gênée, douloureuse et même impossible. D'ordinaire le mal, abandonné à lui-même, ne s'affaiblit que pour recommencer bientôt.

Deux méthodes opératoires se partagent les chirurgiens : on conseille soit d'exciser le bourrelet charnu

avec le bistouri, soit mieux encore de le détruire avec la potasse ou la pâte de Vienne ; mais ces opérations ne doivent être faites que par un homme de l'art.

Un traitement plus simple et suffisant dans beaucoup de cas, consiste à introduire entre le rebord de l'ongle et les chairs exubérantes, quelques brins de charpie dont on augmente graduellement le volume ; puis, quand le bourrelet charnu est déjà refoulé suffisamment en dehors, on le cautérise légèrement avec la pierre infernale, en ayant soin de continuer longtemps à le déjeter de côté avec une mèche de charpie, pendant qu'on maintient une autre mèche sous l'ongle pour prévenir le récidive.

On se garantira de cette maladie en ne coupant jamais l'ongle sur ses bords latéraux ni à ses angles, en ne portant pas des chaussures trop étroites, et au besoin en glissant par intervalle un peu de coton cardé sous le rebord de l'ongle pour le relever, et protéger les chairs.



LIVRE CINQUIÈME.

PHARMACIE DOMESTIQUE.

La *pharmacie domestique* est l'art de connaître et de préparer les médicaments usuels.

Les médicaments nous sont fournis par les trois règnes de la nature; quelques-uns proviennent des animaux; un plus grand nombre appartient au règne minéral; mais c'est aux végétaux que l'on en doit la plus grande part. — La vertu des médicaments peut dépendre soit de leur action chimique, soit de l'influence particulière qu'ils exercent sur les propriétés vitales des organes. Cette action est *locale*, quand elle agit directement sur les tissus auxquels on les applique, et *générale*, quand elle réagit sur l'ensemble de l'organisme.

Les doses auxquelles on administre les médicaments sont différentes pour chacun d'eux; on ne peut rien établir de fixe à cet égard; on doit toujours les proportionner à l'âge et à la force des malades, suivant le sexe, le tempérament et les effets de l'habitude.

Les *préparations* des médicaments se divisent : 1° en *préparations officinales*, c'est-à-dire celles dont la composition est indiquée dans le codex et qui se trou-

vent toutes préparées dans les officines ou pharmacies; et 2° en *préparations magistrales* dont la composition est indiquée par le médecin et que le pharmacien prépare extemporanément d'après la formule qu'on lui donne. — La *formule* est la prescription pharmaceutique qui indique les noms et les doses des substances qui doivent entrer dans la composition d'une préparation magistrale. Les *recettes* se composent du recueil des formules; nous allons faire connaître les principales en suivant l'ordre alphabétique :

Absinthe. — Tonique amer, utile dans les gastralgies, la chlorose; efficace contre les vers et les vents ou gaz. — On prépare la *tisane* avec 4 gram. de sommités sèches d'absinthe qu'on fait infuser une heure dans un litre d'eau bouillante. — On prépare de même les tisanes d'*armoise*, *menthe poivrée*, *petite centaurée*, *sauge*, *thé*. — On prescrit l'*extrait* d'absinthe à la dose d'1 gram., le *sirop* à la dose de 50 à 60 gram.

Aconit napel. — Usité contre le rhumatisme, les névralgies, le cancer; passe pour diurétique. — La *poudre* d'aconit se prescrit à la dose de 10 à 20 centigr.; l'*extrait* à la dose de 5 à 10 ou 15 centigr.; la *teinture* à 10 ou 20 gouttes et plus, progressivement, en potion ou en pilules. — A haute dose, c'est un poison.

Aloès. — Purgatif, efficace dans la constipation, l'ictère, l'hypochondrie; utile pour chasser les vers, pour rappeler les hémorrhoïdes et les règles. — L'*aloës* est *laxatif* et stomachique à la dose de 10 centigr., *purgatif* à la dose de 25 à 40 ou 50 centigr. et plus. — La *teinture* se donne à 15 ou 20 et 25 gouttes.

Alun. — Astringent, utile contre les écoulements muqueux, les hémorrhagies passives, les diarrhées rebelles; à l'extérieur, s'emploie en collyres, gargarismes

et injections contre les ophthalmies, les angines, les flux muqueux chroniques.—On met sur 125 gram. d'eau, une dose de 40 à 50 ou 60 centigr. d'alun dans les collyres, 2 à 4 ou 6 gram. et plus d'alun dans les gargarismes et les injections.

AMBRE GRIS. — Antispasmodique, usité dans les névroses, les convulsions ; s'emploie à la dose de 25 à 50 centigr. et plus, en pilules ; et 10 à 20 gouttes de *teinture* d'ambre gris.

AMMONIAQUE OU ALCALI VOLATIL. — S'emploie à la dose de 8 à 10 gouttes dans une infusion de feuilles d'oranger pour combattre l'ivresse.—Antidote dans les empoisonnements par les acides. — On le fait respirer dans la syncope, l'hystérie, l'asphyxie, la mort apparente. — Sert à cautériser les plaies envenimées. — A haute dose, il devient un poison caustique.

ANTIMOINE. — Voyez *looch*.

ANTISPASMODIQUES. — Médicaments qui agissent sur le système nerveux, calment les spasmes, les contractions désordonnées des muscles. — Les antispasmodiques les plus usités sont la valériane, l'éther, la liqueur d'Hoffmann, l'ambre gris, le musc, le castoréum, le camphre, l'assa-fœtida.

ARMOISE. — Tonique amer, analogue à l'absinthe, usité pour exciter ou rappeler les règles. — L'*infusion* se fait avec une ou deux pincées (1 à 2 gram.) d'armoise pour un demi-litre d'eau bouillante. — On prescrit le *sirop* à la dose de 20 à 30 ou 50 gram.

ARNICA. — Tonique, bon pour les paralysies; remède populaire dans les chutes, contusions et gangrènes. — La poudre des fleurs s'emploie comme sternutatoire. — La *poudre* des fleurs ou des racines se donne en *infusion* à la dose de 30 à 50 et progressivement 80

centigr. dans 250 gram. d'eau bouillante ; et la *teinture* à la dose de 10 à 12 gouttes deux fois par jour dans une infusion de feuilles d'oranger. — On en arrose les cataplasmes.

ASPERGE. — La *racine d'asperge* active la sécrétion de l'urine ; s'emploie dans les hydropisies, l'anévrysme actif du cœur. — La *tisane* se fait avec 20 à 30 gram. de *racines d'asperge* pour 500 gram. d'eau. — Le *sirop de pointes d'asperge* est prescrit à la dose de 15 à 30 gram.

ASSA-FOETIDA. — Antispasmodique, efficace dans l'hystérie, les spasmes, la colique nerveuse ; se donne en *pilules* à la dose de 50 à 60 centigr. ; en *lavement* à la dose de 1 gram. à 2, en le battant dans un jaune d'œuf.

BAIN. — Le *bain gélatineux* se prépare avec 1[2 à 1 kilog. de gélatine qu'on fait dissoudre dans de l'eau bouillante avant de les mêler au bain. — Le *bain de son* se prépare avec 1[2 à 1 ou 1 kilog. 1[2 de son qu'on fait bouillir demi-heure et qu'on mêle ensuite au bain, en l'enfermant alors dans un sac. — Le *bain de sel* se fait avec 1[2 à 1 kilog. de sel de cuisine qu'on fait fondre dans un bain ordinaire. — Le *bain sulfureux* avec 50 à 60 et progressivement 80 à 100 gram. de sulfure de potasse dans un bain en bois.

BAUME DE GENEVIÈVE. — S'applique sur les ulcères, les parties contuses et menacées de gangrène. On le prépare en faisant bouillir demi-heure, dans une terrine, 80 gram. santal rouge en poudre, 125 gram. cire jaune pure et autant d'eau de roses, dans 1 litre 1[2 de bon vin rouge et autant d'huile d'olive ; on ajoute ensuite 250 gram. de térébenthine de Venise. On retire le vase du feu, et quand le baume est un peu refroidi, on y incorpore 30 gram. de camphre.

Baume nerval. — Employé en frictions dans les douleurs, les névralgies, le rhumatisme chronique. Il se compose de moelle de bœuf 125, autant d'huile épaisse de muscade, baume de tolu 8, autant d'huile volatile de romarin, 4 huile de girofle et autant de camphre, dans 16 alcool à 34°.

Baume opodeldock. — Employé en frictions dans les foulures, les douleurs de rhumatisme. *R.* Savon animal 32, camphre 24, ammoniaque 8, huile volatile de romarin 6, de thym 2, et alcool 250.

Baume tranquille. — Topique calmant pour les douleurs, les névralgies, le rhumatisme. *R.* Pavot 125, feuilles de belladone, jusquiame, morelle, nicotiane, stramoine, 125 de chaque; sommités d'absinthe, hyssope, lavande, marjolaine, menthe aquatique, millepertuis, rhue, sauge, thym, fleurs de sureau, romarin, 32 de chaque, et huile d'olive 3000.

Béchiques. — Les *fleurs béchiques* sont celles de mauve, guimauve, pied-de-chat, pas-d'âne et coquelicot (parties égales). — *L'infusion béchique* se fait avec 8 gram. fleurs béchique, qu'on fait infuser dans 1 litre d'eau; on édulcore avec 60 gram. sirop de sucre.

Les *fruits béchiques* sont les dattes privées de leurs noyaux, les jujubes, les figues sèches et les raisins secs (parties égales). La *tisane pectorale béchique* se fait avec 64 gram. fruits béchiques qu'on fait bouillir dans un litre et demi d'eau jusqu'à réduction d'un tiers. On sucre avec 64 gram. miel. — Les *béchiques* sont indiqués dans le rhume, le catarrhe, la grippe.

Belladone. — Plante narcotique, utile dans le tic douloureux, les névralgies. — S'emploie comme calmante dans les collyres. — On fume des cigarettes de

belladone dans l'asthme. — S'ajoute aux cataplasmes calmants. — A haute dose, c'est un poison.

Bismuth. — *Sous-nitrate de bismuth*; efficace dans les maladies nerveuses de l'estomac, dans les digestions laborieuses accompagnées d'éructations, avec tendance à la diarrhée. — Se donne à la dose de 1[2 à 1 gram. dans une infusion amère.

Bouillon de veau. — On fait cuire à une douce chaleur dans un vase couvert, pendant deux heures environ, 125 gram. de rouelle de veau dans 1 litre d'eau de rivière, qui se réduit d'un tiers par la coction. On passe le bouillon quand il est refroidi.

Les *bouillons d'écrevisses*, de *grenouilles*, de *mou de veau*, de *poulet* et de *tortues* se préparent de même.

Cachou. — Astringent tonique et stomachique, utile dans la dyspepsie accompagnée de diarrhée, dans les flux muqueux, les hémorrhagies passives. — S'emploie en gargarismes dans les aphthes, le scorbut, la fétidité de l'haleine. — La *poudre de cachou* se donne de 1[2 à 1 gram. en pilules ou en potion, de 1 à 2 gram. et plus en lavements et en collutoires.

Camphre. — A la dose de 10 à 20 ou 30 centig. c'est un sédatif des accidents nerveux, utile dans les affections spasmodiques, les névralgies. On saupoudre de camphre les vésicatoires pour éviter l'action des cantharides sur la vessie. C'est un anti-septique usité dans les ulcères sordides et la gangrène. — A trop haute dose (8 à 10 gram.) c'est un poison. — Le camphre s'administre en pilules, en lavements, en frictions.

Cannelle. — Tonique, stimulant digestif, utile dans dyspepsie; *poudre* 1[3 à 1[2 ou 1 gram.

Cantharides. — Epispastique, vésicant; sert à pré-

parer les *vésicatoires*; à haute dose, irrite la vessie et devient un poison.

Carminatifs. — Médicaments qui ont la vertu d'expulser les vents contenus dans l'intestin. Les graines d'*anis*, de *fenouil*, de *coriandre*, de *carvi* (parties égales) constituent les *espèces carminatives*. On peut ajouter l'*aneth*, le *cumin*, la *badiane*. — La tisane se prépare avec une pincée ou 1 gram. de ces *espèces* pour une tasse d'eau bouillante.

Castoréum. — Anti-spasmodique, analogue au musc et à la valériane, utile dans les affections nerveuses et spasmodiques, l'hystérie, les coliques nerveuses. — La *poudre* se donne à 1/2 ou 1 gram. en pilules ou en potion, à 1 ou 2 gram, en lavements; la *teinture* à la dose de 10 à 20 gouttes.

Cataplasmes. — Sont des mélanges mous destinés à être appliqués à la surface du corps; ils sont en général composés de farines, de poudres ou de pulpes, cuites ou délayées soit dans de l'eau, soit dans du lait ou une décoction quelconque. — Le cataplasme *émollient* se fait soit avec des farines émollientes de lin, de froment ou de seigle, soit avec de la mie de pain ou de la fécule de riz qu'on fait cuire dans de l'eau de mauve, de fleurs de sureau ou de mélilot, en conservant la plante. Il est *narcotique* et *calmant*, quand on le fait dans une décoction de jusquiame, de morelle noire et de têtes de pavot; *astringent*, quand c'est avec une décoction de feuilles de plantain et de fleurs de roses; *résolutif*, quand c'est avec une décoction de tabouret ou de racines du lys d'eau à fleurs jaunes; *maturatif*, quand on y fait entrer de l'oseille ronde ou des oignons; enfin *tonique*, quand il est fait avec une décoction de camomille et de poudre de quina. — On le place entre deux linges.

Cérat. — Topique émollient, usité dans les plaies, les inflammations. — *Cérat simple.* Huile d'amandes douces 375, cire blanche 125; faites fondre au bain-marie.—*Cérat de Galien.* Faites fondre huile d'amandes douces 500 et cire blanche 125; versez dans un mortier échauffé, agitez et triturez jusqu'à refroidissement, en ajoutant peu à peu eau de roses 375. — *Cérat de Turner.* s'emploie dans les excoriations et les brûlures anciennes. *R.* On fait fondre 8 gram. cire blanche dans 64 gram. huile d'olive; puis on ajoute 8 gram. pierre calaminaire porphyrisée, en agitant le mélange jusqu'à refroidissement.

Chlorure de chaux. — Désinfectant. — On met une poignée de *poudre* sur une assiette pour désinfecter une chambre. — Le *chlorure de chaux liquide* (chlorure de chaux sec 100, eau 4500) sert aussi à désinfecter; étendu d'eau, on l'emploie contre la pourriture d'hôpital, les ulcères fétides. — On s'en sert heureusement pour combattre l'asphyxie produite par le gaz des fosses d'aisance : — *Compresse chloro-vinaigrée* : Compresse de toile, trempée dans du vinaigre, dont on fait un sachet de chlorure de chaux; se place sous le nez pour prévenir et pour combattre l'asphyxie par les fosses d'aisance. — Enfin sert à former la *liqueur de Labarraque* (chlorure de chaux sec 100, carbonate de soude 200, eau 4500). — Voyez *fumigations.*

Chocolat ferrugineux.—Voyez *ferro-manganiques.*

Collier de Morand. — Contre le goître. — *R.* Hydrochlorate d'ammoniaque, chlorure de soude décrépité et éponge calcinée non lavée (parties égales); pulvérisez et étendez sur du coton disposé en cravate; enveloppez d'une mousseline que vous piquerez en losange, et appliquez sur le goître. On renouvelle la poudre 2 à 3 fois par mois.

COLLODION. — Excellent agent adhésif, précieux pour les coupures, pour la réunion des plaies, agglutinatif qui peut remplacer le diachylon et le taffetas d'Angleterre; doit se trouver dans toute *pharmacie domestique.* — *R.* dissolvez coton-poudre 8 dans éther sulfurique rectifié 125, ajoutez alcool 8, en agitant jusqu'à ce que le mélange devienne homogène et de consistance sirupeuse; pour s'en servir on trempe une bandelette de linge dans le collodion et on l'applique sur la plaie à réunir, après avoir étanché le sang.

COLLYRES. — Les *collyres* comprennent toutes les préparations pharmaceutiques destinées à agir sur les yeux; ils peuvent être *secs*, *mous* ou *liquides.* — Les *collyres secs* sont formés de poudres impalpables qu'on insuffle entre les paupières. Le *collyre sec de Dupuytren* se compose de sucre candi, de calomel et de tuthie préparée (parties égales). S'emploie contre les taies et la chassie. — Les *collyres mous* comprennent les pommades de Chérer, de Janin et Régent. (Voyez *pommades.*) — Les *collyres liquides* s'instillent entre les paupières. On en recommande quatre dans ce manuel: *Collyre n°* 1, efficace dans les ophthalmies scrofuleuses, irritatives, avec spasmes; *R.* 3 gram. d'extrait de belladone dans 15 à 20 gram. d'eau de roses. — *N°* 2, utile quand l'inflammation est moins vive ou chronique; *R.* 4 à 6 parties de laudanum de Sydenham pour 8 d'eau de roses. — *N°* 3, efficace dans l'ophthalmie scrofuleuse, les taies, les ulcères de la cornée; *R.* 5 centigr. de nitrate d'argent dans 15 à 20 gram. d'eau distillée. (A conserver à l'abri de la lumière, enveloppé d'un papier noir.) — *N°* 4, dans l'ophthalmie lente, la chassie, le larmoiement; *R.* 10 centigr. de sulfate de zinc dans 20 gram. d'eau de roses.

Compresses. — Pièces de linge dont on se sert pour faire, sur une partie malade, des *fomentations*, *lotions* ou *applications* avec des décoctions médicamenteuses ou de l'eau blanche, etc. — *Compresse chloro-vinaigrée* (voyez *chlorure*).

Conserves. — Sont formées de sucre et d'une substance végétale réduite en poudre ou en pulpe. — *Conserve de roses.* Utile comme tonique dans la gastralgie, la diarrhée. Placez 32 gram. poudre de roses rouges, dans un mortier de marbre, avec 64 gram. eau de roses, et après 24 heures ajoutez sucre 250 gram. — *Doses* : 2 à 6 ou 8 gram. — On prépare de même la *conserve de genièvre.*

Décoction. — Voyez *infusions*, *tisanes*, et pag. 27.

Décoction blanche de Sydenham. — Triturez dans un mortier de marbre : corne de cerf calcinée, 8 gram.; ajoutez mie de pain, 24 gram., triturez encore; mettez sur le feu avec eau 1 kilog.; ajoutez : gomme arabique 8 gram.; faites bouillir une heure, passez et ajoutez sirop de sucre 60 gram. et eau de cannelle 8 gram. — A prendre par demi-verrée dans la diarrhée, la dyssenterie, les coliques.

Dentifrices. — Voyez page 82.

Diachylon. Diapalme. — Voyez *emplâtres*.

Diascordium. — Electuaire astringent, tonique, excellent remède contre la diarrhée, à la dose de 1 à 2 ou 4 gram. — Préparation officinale poly-pharmaceutique comme le thériaque.

Digestif animé. — Utile pour modifier les plaies et ulcères de mauvaise nature. — Triturez : térébenthine 60 gram. avec deux jaunes d'œuf; délayez peu à peu avec huile blanche 15 gram.; mêlez avec styrax liquide 75 gram.

DIGITALE. — Sédatif de la circulation ; efficace dans l'anévrysme actif du cœur, les palpitations nerveuses ; augmente la sécrétion des urines, s'unit avec succès à la scille dans les hydropisies. — La *poudre* de digitale se prescrit à la dose de 5 à 15 ou 20 centigr. et plus, en pilules et en potions. L'*extrait*, à la dose de 5 à 10 ou 15 centigr., et le *sirop* à la dose de 1 à 3 cuillerées par jour.

EAU-DE-VIE CAMPHRÉE. — Employée en friction contre les douleurs, les engourdissements, les engorgements chroniques. — Faites dissoudre camphre 1 dans alcool affaibli 50 ; filtrez.

EAU ÉTHÉRÉE CAMPHRÉE. — Employée en friction, dans les mêmes cas. A l'intérieur, à la dose de 8 à 10 gouttes en potion. — *R.* Camphre purifié 8, éther sulfurique 24, eau distillée 470. — S'emploie dans les érections et pollutions.

EAU DE GOUDRON. — Employée dans les catarrhes, la phthisie, le rhumatisme. — Se prépare avec goudron 2 parties dans eau 10 parties ; faites macérer pendant 10 jours, en agitant de temps en temps avec une spatule. — Se boit coupée avec du lait, ou sucrée avec du sirop de tolu.

EAU DE RABEL. — S'emploie comme tempérant et astringent dans les hémorrhagies passives, les flux muqueux. — Mêlez peu à peu acide sulfurique 100, en le versant sur alcool 300 ; laissez déposer et décantez. — Se prescrit à la dose de 10 à 20 ou 30 gouttes successivement dans une potion.

EAU DE ROSES. — Sédatif et astringent, en lotions, en collyres. — Distillez à la vapeur pétales de roses pâles 1 kilog., dans eau commune quantité suffisante, jusqu'à ce que vous ayez obtenu eau distillée de roses 1 kilog.

EAU SÉDATIVE DE RASPAIL. — Versez dans un litre vide : 2 verres à liqueur d'ammoniaque, 1 alcool camphré ; bouchez et agitez ; ajoutez 1 verre d'eau salée (1 poignée de sel de cuisine), agitez et achevez de remplir le litre d'eau ordinaire.—En frictions et compresses.

EAU DE THÉDEN, EAU D'ARQUEBUSADE.—Sert à déterger les ulcères, à modérer les hémorrhagies et la suppuration ; s'emploie en compresse sur les contusions. — Mêlez : vinaigre sans odeur et alcool rectifié, 1 livre de chaque, acide sulfurique faible 100 gram., sucre blanc commun 125 gram.; filtrez.

ELECTUAIRE. — Synonyme d'*opiat* et *confection*, se compose de poudres diverses divisées dans un sirop. — On prépare des électuaires avec les substances vermifuges, purgatives, etc.

ELIXIR VITRIOLIQUE DE MYNSICHT. — S'emploie comme astringent, sédatif de la circulation dans les hémorrhagies, comme tonique dans les flux muqueux. — *R*. Acide sulfurique 13, médicaments aromatiques 20, sucre 8, alcool 100. — Se prescrit à la dose de 10 à 20 ou même 30 gouttes dans une potion.

EMPLATRE DE BELLADONE. — Efficace sur les tumeurs douloureuses. — *R*. Faites dissoudre : cire 4, résine élémi 8; incorporez extrait alcoolique de belladone 36.— On prépare de même l'*emplâtre* de *jusquiame*, de *stramonium*, de *ciguë*.

EMPLATRE DE POIX DE BOURGOGNE. — Utile dans le rhumatisme chronique, la pleurodynie, le catarrhe. — S'étend sur de la peau ou du diachylon pour être appliqué ; souvent on le camphre pour le rendre calmant et antispasmodique.

EMPLATRE DE DIACHYLON GOMMÉ. — Résolutif et dessicatif, employé dans le pansement des plaies et des

cautères. — *R*. Emplâtre simple 1500, cire jaune 96, poix blanche 96, térébenthine 96, gomme résine, ammoniaque, bdelium, galbanum et sagapénum 32 de chaque.

EMPLATRE DIAPALME. — Même usage que le diachylum. Se fait avec emplâtre simple 1,000, cire blanche 64, sulfate de zinc 32.

EMPLATRE SIMPLE. — *R*. Litharge en poudre fine 2, graisse de porc 2, huile d'olives 2, eau commune 4. — C'est la base des autres emplâtres.

EMPLATRE DE THÉRIAQUE. —Calmant, contre les douleurs, la gastralgie, les palpitations. Se fait avec la thériaque étendue sur de la peau ou du diachylum.

EMPLATRE DE VIGO. — Topique fondant, résolutif, abortif de la variole, très-employé contre les engorgements chroniques. *R*. Emplâtre simple 1250, cire jaune, térébenthine et poix résine 64 de chaque, gomme résine ammoniaque, bdelium, oliban et myrrhe 20 de chaque, poudre de safran 12, mercure 275, styrax liquide 192, huile volatile de lavande 8.

EMULSION, TISANE ÉMULSIONNÉE — Boissons tempérantes. *L'émulsion* se fait avec 15 gram. d'amandes douces qu'on pile en pâte fine avec un peu d'eau : délayez dans 1 litre d'eau, passez avec expression à travers une étamine, édulcorez avec sirop de sucre 60 gram. — On nomme *tisanes émulsionnées* les tisanes où l'on ajoute partie égale d'émulsion.

ESPRIT DE NITRE DULCIFIÉ. — Agit comme sédatif et diurétique. — C'est un mélange de 3 parties d'alcool et d'acide nitrique. Se donne à la dose de 10 à 20 ou 30 gouttes successivement dans une potion.

ESPRIT VOLATIL DE CORNE DE CERF. — Vanté comme sédatif et anti-spasmodique. — C'est une solution de

sous-carbonate d'ammoniaque huileux, provenant de la distillation de la corne de cerf. A la dose de 10 à 20 gouttes, en potion.

ETHER. — Anti-spasmodique, utile dans les névroses, les spasmes, la migraine, la syncope. — A la dose de 8 à 10 ou 12 gouttes sur du sucre, en frictions dans les névralgies. — La *liqueur d'Hoffmann* résulte d'un mélange d'éther sulfurique et d'alcool, parties égales. — S'emploie comme l'éther et aux mêmes doses.

EXTRAITS. — Produit de l'évaporation jusqu'en consistance molle d'un suc ou d'une solution obtenue avec une substance végétale ou animale et un véhicule vaporisable tel que l'eau, l'alcool, l'éther ou le vin et le vinaigre.

EXTRAIT DE CIGUË. — Evaporez au bain-marie, en consistance d'extrait, le suc de ciguë clarifié à chaud. — Préparez de même les extraits de *belladone*, *jusquiame*, *stramonium*, *fumeterre*, *orties*, *cresson*.

EXTRAIT DE GENTIANE. — Pulvérisez, humectez la poudre avec moitié de son poids d'eau distillée froide; après douze heures tassez, puis lessivez avec eau distillée à 15 ou 20°; arrêtez quand la liqueur passera peu concentrée; chauffez au bain-marie; passez pour séparer le coagulum; évaporez au bain-marie jusqu'en consistance d'extrait. — On prépare de même les extraits de *bistorte*, de *saponaire*, de *patience*, de *ratanhia*, de *douce-amère*, de *quassia*, d'écorce de *saule*, de *digitale*, d'*armoise*, de *petite centaurée*, d'*aconit*. — Les doses sont indiquées à propos de chaque substance en particulier.

FER. — Le *fer* est un tonique, astringent, réparateur du sang dans la chlorose, l'aménorrhée, les flux

muqueux, le ramollissement des os ou rachitisme. On l'unit à l'iode s'il y a scrofules, à l'aloës s'il survient de la constipation, à l'opium s'il provoque la diarrhée. — La *limaille de fer* se donne à la dose de 25 à 50 centigr. et plus; les *pilules de Blaud* à la dose de 2 à 6 ou 8; les *pilules de Vallet* à la dose de 2 à 4 et 6 pilules, etc. — *Péroxyde de fer hydraté* : Excellent antidote de l'arsenic, se donne par gorgée jusqu'à 1 kilog.

Ferro-manganiques (*préparations*). — Excellent succédané des ferrugineux simples, employé avec succès par M. Pétrequin, de Lyon. — Voici les formules d'après M. Burin, pharmacien à Lyon : 1° *Poudre ferro-manganique*, efficace dans la chlorose, la gastralgie, la dyspepsie. Mêlez bi-carbonate de soude 10, acide tartrique 25, sucre 53, sulfate ferreux 1 1|2, sulfate manganeux 2|3. Dose : une cuillerée à café de *poudre* pour chaque verre d'eau et de vin qu'on boit aux repas. — 2° *Pilules de carbonate ferro-manganeux*, efficaces dans la chlorose, l'aménorrhée. *R.* Sulfate ferreux 75, sulfate manganeux 25, carbonate de soude 120, miel 60. — On fait des pilules de 20 centigr.; on en donne 2 à 4 par jour. — 3° *Chocolat ferro-manganeux*. Même usage. Mêlez saccharure de carbonate ferro-manganeux 10 et pâte de chocolat peu sucré 50; divisez en pastilles de 0,50. On en prend 4 à 6 ou 8 par jour. — 4° *Sirop de lactate ferro-manganeux*. Même usage. Triturez lactate ferro-manganeux 4 et sucre 16, ajoutez eau 200, versez dans un matras contenant sucre 384, filtrez après solution. On en prend 1 ou 2 cuillerées par jour. — 5° *Pastilles de lactate ferro-manganeux*. Utiles dans les pâles couleurs, la dyspepsie, les névroses digestives.

Mêlez lactate ferro-manganeux 20 et sucre 400 avec eau quantité suffisante. On donne 6 à 8 pastilles par jour. — 6° *Sirop d'iodure ferro-manganeux*. Efficace dans les pâles couleurs, les scrofules, le rachitisme. Mêlez soluté officinal d'iodure ferro-manganeux 6 et sirop blanc 294. Doses : 1 à 2 cuillerées par jour. — 7° *Pilules d'iodure ferro-manganeux*. Même usage que le sirop ci-dessus. Mêlez soluté officinal 16, miel 5, et poudre 9; faites 100 pilules selon le procédé Blancard. Doses: 2 à 4 par jour.

FOMENTATIONS. — Application chaude et liquide au moyen d'une éponge ou d'une flanelle trempée dans une décoction soit *émolliente* (mauve, seneçon, pariétaire, sureau), soit *narcotique* (têtes de pavot, morelle), soit *tonique* (quina, roses, vin aromatique).

FOUGÈRE. — Plante vermifuge. La *solution éthérée* se prescrit à la dose de 20 à 30 ou 36 gouttes; la *poudre de la racine* à la dose de 1 à 2 ou 4 et même 6 gram. et plus, incorporés dans du miel ou du sirop.

FUMIGATIONS CHLORURÉES. — Se font pour désinfecter. On mêle 9 à 10 parties de sel marin, 3 bioxyde de manganèse et 6 eau, dans une capsule où l'on ajoute ensuite 6 acide sulfurique. Le chlore se dégage en vapeurs. (Voyez *chlorure* et *genièvre*.)

Les *fumigations* s'entendent aussi des vapeurs aqueuses qu'on dirige sur une partie du corps pour y déterminer un effet *émollient*, *narcotique* ou *tonique* selon la nature de la décoction (voyez *fomentation*).

GAÏAC. — Le *bois de Gaïac* passe pour tonique, dépuratif; est usité dans les scrofules, les maladies de peau; la *résine de Gaïac* s'emploie dans le rhumatisme chronique, la goutte; à haute dose la résine est purgative. On en prescrit 1/2 à 1 gram. en pilules. Le bois fait partie de la tisane des *quatre-bois*.

GARGARISMES. — On fait des gargarismes *émollients* avec la décoction de fleurs de sureau dans du lait; *détersifs*, avec la décoction d'orge et de feuilles de ronces et un peu de miel rosat; *aromatiques* avec la décoction de sauge et de fleurs de roses; *toniques* avec la décoction de quina; *résolutifs* avec l'alun.

GENIÈVRE. — Stimulant dans l'atonie digestive, l'hydropisie passive, le catarrhe de la vessie. — Usité en fumigations dans le rhumatisme, le lombago. — L'*extrait* se prescrit de 1 à 8 ou 12 gram. comme tonique et stomachique. — Les *fumigations de genièvre* se font avec 100 à 200 gram. de genièvre concassé dans une bassinoire de charbons ardents qu'on passe dans le lit.

GENTIANE. — Excellent amer indigène, tonique, stomachique, usité dans la dyspepsie, la chlorose, les scrofules, la fièvre intermittente. — On prescrit la *poudre* à 1 ou 2 gram., le *vin* à 30 ou 40 gram., le *sirop* à 30 ou 50 grammes, l'*extrait* à 1/2 ou 1 gram.

GOUDRON. — Usité à l'intérieur dans les catarrhes, le scorbut, la chlorose; à l'extérieur, dans la gale, les dartres. Voyez *eau de goudron*.

GOMME AMMONIAQUE. — Usité comme anti-spasmodique dans l'asthme, les névroses, l'hystérie; comme expectorant dans le catarrhe. — 1/2 à 1 ou 2 gram. en pilules, en potions.

GOMME ARABIQUE. — Emollient, usité dans les inflammations digestives, pulmonaires et urinaires. S'emploie à la dose de 1 à 2 ou 4 gram. en tisanes, en émulsions, en potions.

GRENADIER. — L'*écorce* de racine de grenadier est un excellent vermifuge, surtout si elle est fraîche; elle réussit bien contre le tœnia. La *poudre* se prescrit à 45

ou 60 gram. en décoction dans 1 litre 1/2 d'eau; à prendre en 3 doses, puis on purge.

GUIMAUVE. — Voyez *mauve*.

HÉMOSTATIQUE. — Remède propre à arrêter le sang dans les hémorrhagies. Voyez *perchlorure*.

HOFFMANN. — Voyez *éther*.

HOUBLON. — Tonique amer, utile dans la dyspepsie, les scrofules, le rachitisme. — S'emploie en décoction, 15 à 20 gram. pour un demi-litre d'eau.

HOUX. — Tonique; passe pour fébrifuge, analogue à la salicine; topique astringent et stimulant. — La *poudre* se donne dans du vin blanc à la dose de 8 gram. comme fébrifuge.

HUILE ACOUSTIQUE. — En instillation dans la surdité nerveuse ancienne : Huile d'amandes douces 2, teinture d'assa-fœtida 1.

HUILE CAMPHRÉE. — Employée en frictions résolutives dans les engorgements et les douleurs. — *R*. Triturez camphre purifié 64, en ajoutant quelques gouttes d'alcool; dissolvez dans huile d'olive 440; puis filtrez.

HUILE DE FOIE DE MORUE. — Efficace dans le rachitisme, les tumeurs des os, la carie, les scrofules, la phthisie, le rhumatisme. 1 à 2 ou 3 cuillerées par jour.

HUILE DE RICIN. — Purgatif et vermifuge, à la dose de 30 à 60 gram. dans du bouillon d'herbes ou une infusion de thé. — Même dose en lavement laxatif.

HUILE DE TÉRÉBENTHINE. — C'est l'essence de térébenthine; efficace contre la sciatique, les névralgies, les vers et surtout le tœnia. — S'emploie en frictions, dans les douleurs. — A l'intérieur, à la dose de 4 à 8 gram. et plus, dans du miel ou un looch.

HYDROCHLORATE D'AMMONIAQUE. — Topique résolutif et sédatif, dans les engorgements et les tumeurs. —

S'emploie en poudre ou en solution (4 à 8 ou 10 gram. pour 150 eau).

Hyssope. — Pectoral stimulant, dans les catarrhes. — S'emploie en tisane comme le lierre terrestre, 1 gr. dans une tasse d'eau bouillante.

Infusions. — Liquides contenant en dissolution une certaine quantité de principes médicamenteux, qu'on prépare en mettant la plante infuser dans l'eau bouillante. Il y a des infusions *émollientes béchiques*, comme mauve et tilleul, sureau et coquelicot, pouliot et feuilles d'oranger ; *pectorales toniques*, comme lierre terrestre et sirop de tolu, hyssope et bouillon blanc, polygala et feuilles d'oranger ; *amères stomachiques*, comme camomille et menthe, thé vert et chardon bénit, mélisse et armoise, petite centaurée, etc.

Injections. — Décoction médicamenteuse qu'on injecte dans une partie du corps, avec une seringue, pour calmer, déterger ou cicatriser. — *Narcotiques*, comme têtes de pavot ; *détersives*, comme sauge, serpolet et feuilles de noyer; *toniques*, comme vin aromatique, quina ou roses.

Ipécacuanha. — Vomitif, expectorant, modificateur dans la diarrhée et la dyssenterie ; efficace dans l'embarras gastrique. *Poudre* 1/2 à 1 gram. et plus ; *sirop* 15 gram. pour les enfants, 30 à 50 pour les adultes.

Iris. — Sert à faire des pois à cautère, usité comme dentifrice, s'emploie contre la mauvaise haleine.

Jus d'herbes. — Dépuratif, tempérant, fondant pour les engorgements et les calculs biliaires. — Se prépare avec des plantes pilées dont on exprime le jus, comme laitue, cresson, fumeterre, dents de lion, chicorée amère, bettes, épinards, carottes.

Kermès. — Voyez *looch*.

LAUDANUM DE SYDENHAM. — C'est un vin d'opium; calmant, narcotique fort employé; à l'intérieur, à la dose de 8 à 12 et 15 gouttes; à l'extérieur, sur des cataplasmes : 15 à 16 gouttes représentent 5 centigr. d'opium. — *R*. Opium 64, safran 32, cannelle 4, girofle 4, vin de Malaga 500.

LAVEMENT. — *Émollient* avec mauve et graines de lin; *anti-diarrhéique* avec tête de pavot, amidon, et 10 à 12 gouttes de laudanum; *laxatif* avec la manne, le miel de mercuriale (20 à 30 gram.), ou l'huile de ricin (30 à 50 gram.); *anti-spasmodique* avec le tilleul, la valériane (15 gram.), ou l'assa-fœtida (1 à 2 gram.); *tonique* et *fébrifuge* avec quinquina 15 à 20 ou 30 gram.

LICHEN. — Pectoral, usité dans le catarrhe, la phthisie; s'emploie en tisane 15 à 30 gram. pour 1 litre d'eau; en sirop 20 à 40 gram.

LIERRE TERRESTRE. — Pectoral béchique, expectorant, dans le catarrhe, la phthisie : une pincée ou deux pour une tasse d'eau bouillante.

LIMONADE. — Boisson tempérante. — Se fait soit avec des tranches d'orange et de citron, soit avec quelques gouttes d'acide sulfurique dans de l'eau sucrée. — La *limonade cuite* se fait avec des tranches d'orange ou de citron dans l'eau bouillante qu'on sucre.

LIMONADE MAGNÉSIENNE. — Purgatif doux. — Se prépare avec 40 à 50 ou 60 gram. de citrate de magnésie dans de l'eau chaude (*limonade Rogé*); se boit par verrée à jeûn.

LINIMENT. — Topique employé en frictions ou onction. — *Liniment oléo-calcaire* : mêlez huile d'amande douce 60 avec eau de chaux 4 à 500; agitez. Usité dans les brûlures.

LINIMENT VOLATIL. — Usité dans les engorgements

et les douleurs. — Mêlez huile blanche 60 et ammoniaque 8; agitez dans un flacon bien bouché. — *Liniment volatil camphré* : on fait dissoudre d'abord camphre 4 dans l'huile; le reste se fait de même que ci-dessus; même usage.

Liqueur d'Hoffmann. — Voyez *éther*.

Liqueur de Labarraque. — Voyez *chlorure*.

Looch blanc. — Potion pectorale, utile dans le catarrhe, la grippe, la pneumonie, la phthisie. — *R*. Faites une émulsion avec amandes mondées 18, amandes amères 2, eau 125 et sucre 12; triturez gomme adragant 1 avec sucre 4; mêlez huile d'amandes douces 16 et ajoutez peu à peu l'émulsion faite, et eau de fleurs d'oranger 16, en ayant soin de triturer constamment. — *Dose* : 1 cuillerée par quart-d'heure. — Dans la pneumonie, le catarrhe, l'asthme humide; on donne de même, pour favoriser l'expectoration et la résolution des engorgements pulmonaires, soit le *looch kermétisé* où l'on a ajouté 5 à 10 et 15 centigr. de kermès progressivement, soit le *looch antimonié* où l'on a ajouté 1[2 à 1 ou 2 gram. d'oxyde blanc d'antimoine.

Lotion. — Sert à laver et bassiner une partie du corps avec des décoctions préparées comme pour les *injections*. — *Lotion de Dupuytren*. Voyez p. 260.

Magnésie. — Absorbant, anti-acide, utile dans les aigreurs. — Antidote dans les empoisonnements par les acides et même par l'arsénic. —S'associe à la rhubarbe dans les gastralgies. — Utile dans la diarrhée des enfants. — *Doses* : 30 à 50 centig. comme absorbant; 1 à 2 gram. comme anti-acide; 8 à 10 ou 15 gram. comme purgatif; 15 à 30 gram. comme contre-poison.

Manne.— Purgatif doux, utile chez les enfants, dans

les inflammations, à la fin des catarrhes. — *Doses :* 30 à 45 ou 60 gram. dans de l'eau ou du lait.

MAUVE ET GUIMAUVE. — Plantes émollientes, adoucissantes. — S'emploient en tisanes, lavements, cataplasmes. — Tiges, fleurs et racines.

MÉLISSE. — Tonique aromatique, passe pour antispasmodique. — S'emploie en lotions, fumigations et infusions, 1 ou 2 pincées pour une tasse d'eau bouillante. — 10 à 20 ou 25 gouttes de *teinture*.

MENTHE. — Tonique aromatique, usité comme stomachique dans la dyspepsie, les coliques venteuses, les vomissements nerveux. — Sert à masquer l'odeur ou la saveur de beaucoup de remèdes. — S'emploie comme la mélisse.

MERCURIALE. — Plante émolliente et laxative. — S'emploie en cataplasme et en lavement. — *Miel mercurial*, purgatif ; suc de mercuriale et miel parties égales ; *doses :* 30 à 60 gram. et plus en lavement.

MIEL. — Emollient et laxatif ; sert à sucrer les tisanes ; forme la base des *oxymels*. — *Doses :* Comme laxatif, 30 à 60 gram. dans de l'eau ou du lait. — *Miel rosat*, astringent tonique. *R.* roses rouges 1, eau bouillante 4, miel 6. S'emploie en lotions et gargarismes à la dose de 15 à 30 ou 40 gram.

MORELLE NOIRE. — Plante émolliente, sédative. — S'emploie en lotions et cataplasmes, dans les hernies, phlegmons et éruptions douloureuses.

MORPHINE. — Principe actif de l'opium ; narcotique calmant. — On prescrit le *sirop* à la dose de 15 à 30 gram. ; l'*acétate* de morphine et l'*hydrochlorate* à la dose de 1 à 2 centigr.

MOUSSE DE CORSE. — Vermifuge, voy. pag. 207.

MOUCHE DE MILAN. — Petit vésicatoire.

MOUCHE D'OPIUM. — Topique calmant, dans les douleurs, migraines et névralgies. — Se fait avec l'extrait d'opium qu'on étend sur du taffetas, en ajoutant $\frac{1}{5}$ extrait de belladone.

MOUTARDE NOIRE. — Topique rubéfiant. La *farine* sert à faire les *sinapismes* à la dose de 50 à 100 gram. qu'on délaie dans de l'eau tiède (et non de l'eau bouillante ni du vinaigre) pour faire une pâte molle qu'on applique entre deux linges, dans les cas de congestions, d'inflammation, de rhumatisme. — La *graine de moutarde blanche* a été vantée comme stomachique dans la dyspepsie; 1 à 2 cuillerées à café par jour.

MUSC. — Anti-spasmodique, usité dans les convulsions, l'hystérie et les spasmes nerveux. — *Doses* : 10 à 50 centigr. et plus en poudre; 10 à 20 ou 30 gouttes en *teinture*.

MUSCADE. *Noix muscade* ; stimulant, aromatique, stomachique, utile dans la gastralgie, les diarrhées passives. — *Doses* : 40 à 50 ou 80 centigr. en *poudre*.

MYRRHE. — Tonique, efficace dans l'asthénie digestive, la convalescence, la carie des os, les ulcères sordides. — *Doses* : 1[2 à 1 gram. en *poudre*; 15 à 30 gouttes en *teinture*.

NITRATE D'ARGENT ou *pierre infernale*. — Caustique léger, utile pour réprimer les chairs fongueuses, pour faire cicatriser les ulcères de la cornée, les plaies atoniques. S'emploie en *collyre*. A haute dose, c'est un poison.

NITRE ou *nitrate de potasse*, — Diurétique et tempérant à la dose de 1[2 à 1 gram.; passe pour contre-stimulant à la dose de 2 à 4 gram. A trop haute dose devient très-irritant. S'emploie dans les tisanes pour

l'ictère, le rhumatisme, l'inflammation des voies urinaires.

Noix de galle. — Astringent, tonique comme *l'écorce de chêne;* utile dans la leucorrhée, la diarrhée chronique; s'emploie en gargarismes dans la salivation mercurielle. — 2 à 4 ou 6 gram. en décoction. Antidote dans l'empoisonnement par l'antimoine.

Noix vomique. — Tonique stimulant, efficace dans les paralysies. — La *teinture* s'emploie en frictions. A haute dose, c'est un poison.

Oignons. — Cuits, forment un cataplasme maturatif. *Oignon de lis.*, abortif. — *Oseille ronde*, maturatif.

Onguent de la mère. — Mettez, dans un vase verníssé, saindoux, beurre frais, suif de mouton, cire jaune, 50 de chaque, huile d'olive 100, et poix noire purifiée 12; faites chauffer et ajoutez litharge en poudre 50, en agitant jusqu'à dissolution complète, et laissant cuire jusqu'à couleur brune. — S'emploie comme maturatif sur les abcès et glandes qu'on doit faire suppurer.

Onguent napolitain. — Mêlez axonge et mercure métallique, parties égales; triturez jusqu'à extinction complète du métal. — S'emploie en frictions fondantes et résolutives à la dose de 2 à 4 gram. sur les glandes et engorgements.

Onguent de styrax. — Stimulant, pour tonifier les ulcères indolents. *R.* Styrax liquide, résine élémi, cire jaune 250 de chaque, huile de noix 375, colophane 500; se prépare comme *onguent de la mère.*

Opiat. Voyez *conserve.*

Opium. — Narcotique par excellence, sédatif dans les douleurs, les névralgies, s'associe aux astringents dans la diarrhée, les coliques. — L'*extrait* se donne à

1 ou 2 centig. et plus ; le *sirop diacode* à 15 ou 30 gram. Voyez *laudanum* et *morphine*.

OR. — Tonique modificateur, utile dans les scrofules, le rachitisme, le cancer. S'emploie à dose altérante. — L'*hydrochlorate* d'or et de soude se donne en friction sur la langue à la dose de 1/3 ou 1/2 centig.

ORANGEADE. Voyez *limonade*.

ORGE. — Substance émolliente, usitée en tisane dans les affections inflammatoires, 15 à 30 gram. d'orge perlée pour un litre d'eau. On mêle la farine d'orge à la farine de lin pour les cataplasmes émollients.

ORGEAT. Voyez *émulsion*.

ORTIE. — On conseille le suc d'ortie et de cerfeuil incorporé dans du miel dans le cas d'hémoptysie.

OSEILLE RONDE. — Topique maturatif dans les abcès, furoncles, panaris.

OXYCRAT. — Boisson rafraîchissante, anti-putride, faite avec du vinaigre dans de l'eau jusqu'à acidité agréable. Topique astringent, résolutif qu'on emploie sur des compresses. *R*. Vinaigre 30 gram., eau froide 1 litre.

OXYMEL SIMPLE. — *R*. Faites cuire vinaigre blanc 10, miel blanc 200, jusqu'à consistance de sirop. On en met 60 gram. pour un litre de tisane. Boisson tempérante. — *Oxymel scillitique*, diurétique, facilite l'expectoration dans le catarrhe. *R*. Vinaigre scillitique 1, miel 2 ; on en donne 15 à 30 gram. dans une potion.

PARIÉTAIRE. — Plante diurétique, émolliente et rafraîchissante ; usitée dans l'inflammation des voies urinaires. Une poignée par litre d'eau en tisane.

PASTILLES FERRO-MANGANIQUES. Voyez *ferro-manganique*.

Pastilles d'ipécacuanha. — Dose : 4 comme expectorant dans le catarrhe, 5 à 10 comme vomitif dans la bronchite, l'embarras bilieux. *R.* Ipécacuanha 1, sucre 40, gomme adragant quantité suffisante, pour des pastilles de 50 centig. dont chacune contient 1 centig. ipécacuanha.

Pastilles de menthe. — Tonique stomachique dans la dyspepsie, les flatuosités. *R.* Essence de menthe 1, eau de menthe 32, sucre 86. — 4 à 6 ou 10 pastilles.

Pastilles de Vichy. — Digestif. 2 à 4 avant ou après le repas.

Patience (Racine de). — Tonique, dépuratif, utile dans les maladies de peau, les scrofules. — 15 à 30 gram. en décoction pour tisane.

Pavot. — Calmant, narcotique. 1 tête en décoction pour lotions, cataplasmes et tisanes.

Perchlorure ferro-manganique. — Excellent hémostatique, inventé par MM. Burin et Pétrequin, de Lyon, préférable à l'eau de Pagliari et à l'ergotine pour arrêter le sang dans les hémorrhagies ou le coaguler dans les anévrysmes; s'emploie en compresses, injections et tampon dans les hémorrhagies, mêlé à moitié ou à deux tiers d'eau. — Remède qui doit se trouver dans toute *pharmacie domestique.*

Petit-lait. — Emollient, tempérant; on distingue le petit-lait de fromage du petit-lait de beurre. On peut aussi le préparer avec lait de vache 1 litre qu'on fait bouillir et coaguler avec quelques gouttes de vinaigre ou d'acide tartrique; clarifiez avec un blanc d'œuf et filtrez. — *Petit-lait nitré.* Est additionné de 1/2 à 1 gram. et plus de nitre par litre; est tempérant et diurétique. — *Petit-lait tamariné.* 60 gram. de tamarin par litre; laxatif et tempérant.

Pierre infernale. Voyez *nitrate d'argent.*

Pilules d'assa-fœtida. — Anti-spasmodique. Voyez *assa-fœtida.*

Pilules de camphre. — Anti-spasmodique, sédatif, utile dans les spasmes de la vessie, l'hystérie, la fièvre urétrale. *R.* Camphre 30 centig., nitre 30, opium 5, sirop quantité suffisante, pour 5 pilules à prendre d'heure en heure. — *Pilules de cynoglosse*, calmant sédatif. *R.* Racines de cynoglosse, semences de jusquiame, extrait d'opium, 16 gram. de chaque, myrrhe 24, oliban 20, safran 6, castoréum 6, sirop d'opium quantité suffisante. — Elles contiennent 1/8 de leur poids d'opium ; 1 à 2 ou 3 pilules la nuit. — *Pilules de fer et de manganèse*, pour la chlorose, l'atonie, les scrofules. Voyez *ferro-manganiques.* — *Pilules de Lartigue* ; 1 à 2 par jour, dans la goutte, le rhumatisme. — *Pilule de Méglin* ; 1 à 2 ou 4 par jour, comme astringent, tonique anti-spasmodique dans les névroses, la chorée, l'hystérie. *R.* Oxyde de zinc, extrait de Valériane, de fumeterre et de jusquiame, 4 gram. de chaque, pour 36 pilules. — *Pilules de Plummer.* Utiles dans les écrouelles, l'ophthalmie. A haute dose c'est un purgatif. *R.* Calomel, soufre doré d'antimoine, 1 de chaque; gaïac 2, gomme quantité suffisante ; pour des pilules de 30 centig. dont on prend 1 à 2 par jour. — *Pilules de valériane.* Anti-spasmodique, utile dans les accidents nerveux. *R.* Extrait de valériane 4 gram., castoréum 2, camphre 1, thridace 2 ; pour 36 pilules dont on prend 1 à 4 par jour.

Plantain. — Léger astringent, émollient, s'emploie en décoction et en cataplasme.

Poix de Bourgogne. Voyez *emplâtre.*

Polygala. — Pectoral tonique, expectorant amer,

utile dans le catarrhe chronique ; 15 à 20 gram. en décoction dans un litre.

Poudre *de charbon, camphre et quina*, parties égales ; absorbant, anti-putride ; utile dans les plaies de mauvais caractère, la gangrène. — *Poudre de craie composée.* Utile dans les aigreurs, la dyspepsie, la diarrhée. *R.* Craie purifiée 60 gram., cannelle 20, muscade 1, opium 1/4. Dose : 1 à 2 gram. par jour. — *Poudre d'écailles d'huitres, d'yeux d'écrevisses.* Absorbant, anti-acide comme la craie. — *Poudre d'éponge calcinée* ; utile dans le goître, les glandes et scrofules. *R.* Poudre d'éponge légèrement torréfiée 80 gram., charbon 16, hydrochlorate d'ammoniaque 4 ; mêlez. — Doses : 1 à 3 gram. et plus par jour ; remplace la *poudre de Sency.* — *Poudre de tan*, astringent tonique ; cuite dans du vin, guérit en application les hernies chez les enfants.

Pommade *d'hydriodate de potasse.* — Résolutif et fondant, dans les glandes et engorgements indolents. *R.* Hydriodate de potasse 3, à triturer seul, puis mêlant peu à peu axonge 30. S'emploie en friction, 1 à 4 gram. par jour. — *Pommade de Janin.* Utile dans l'ophthalmie chronique, la chassie. *R.* Tuthie et bol d'Arménie 2 de chaque, précipité blanc 1, à triturer avec saindoux 4. — *Pommade de Lyon* dite *de Chérer.* Mêlez oxyde de mercure rouge 3 gram., onguent rosat 30. — On étend cette pommade sur le bord des paupières, dans l'ophthalmie chronique, la chassie et les taies.

Potion *anti-émétique de Rivière* ; utile dans les vomissements, les aigreurs. *R.* Dissolvez *d'une part* acide citrique 2 gram. dans eau 60, ajoutez sirop de sucre 12 ; et *d'autre part* bi-carbonate de soude 2 gram. dans eau 60 et sirop de sucre 12. Donnez successivement

1 cuillerée d'une solution et 1 de l'autre. — *Potion anti-spasmodique*, efficace dans les accidents nerveux. *R.* Sirop diacode, sirop de valériane 30 gram. de chaque, sirop d'éther 10 à 15, eau de fleurs d'oranger 8, infusion de tilleul 90. — 1 cuillerée par 1|2 heure. — *Potion cordiale*, utile dans la syncope, l'asthénie, l'asphyxie. *R.* Bon vin rouge 60 gram., infusion de mélisse 60, teinture de cannelle 4, thériaque 2, sirop de cannelle 30; à prendre par gorgée. — *Potion diacodée*; calmant, sédatif. *R.* Sirop diacode, sirop de lactucarium, 30 gram. de chaque, eau de fleurs d'oranger 8, eau de laitue 90; 3 cuillerées par heure.

Purgatifs. — Utiles dans l'embarras intestinal, sur le déclin des maladies, et après la saignée ou les sangsues. — *Purgatifs salins* : 1 bouteille d'eau de Sedlitz ou de limonade Rogé, ou de Pulna, à prendre à jeun par verrée. — *Laxatifs*, comme le tamarin et la crême de tartre, 15 gram. de chaque; la manne et la casse 15 à 20 gram. de chaque. — *Purgatifs huileux* : huile de ricin 20 à 40 ou 60 gram.; ou huile d'amandes douces 40 à 60. — *Purgatif stomachique* : rhubarbe et magnésie, 1|2 à 1 gram. de chaque. — Le calomel est un purgatif très utile chez les enfants, à la dose de 25 à 30 ou 40 centig.

Quassia-amara. — Tonique, stomachique, efficace dans la gastralgie, la diarrhée, les écoulements muqueux; 2 à 4 gram. en infusion.

Quinquina. — Tonique excitant, astringent, stomachique, fébrifuge par excellence; utile dans les fièvres, l'asthénie, la gangrène, les pâles couleurs, le scorbut. — *Poudre* : comme tonique 1|2 à 1 gram., comme fébrifuge 2 à 4 ou 8 gram. et plus. — *Extrait* 1|2 à 1 ou 2 gram. et plus. — *Sirop* 15 à 30 ou 60

gram. — *Vin* 15 à 30 ou 50 gram. — *Sulfate de quinine* : excellent fébrifuge, remplace le quinquina. Doses : 20 à 40 ou 60 centig. par jour. Voyez *fièvres*, page 146.

Raisins de Corinthe. — Fruits pectoraux, comme les *dattes*, *figues* et *jujubes*, forment une tisane émolliente et nutritive dans l'inflammation des organes respiratoires.

Ratanhia. — Astringent, tonique, utile dans la diarrhée chronique, l'hémorrhagie passive; 15 à 20 gram. en décoction. — L'*extrait* s'emploie à 1/2 ou 1 et 2 gram. en potion et pilules.

Réglisse. — Racine émolliente et sucrée, fort usitée dans la *médecine des pauvres* pour édulcorer les tisanes. — *Poudre*, 1/2 à 1 ou 2 gram. et plus; en *infusion* 2 à 4 ou 6 gram.

Rhubarbe. — A la fois purgatif et tonique, stomachique, astringent; utile dans l'inappétence, la constipation, la gastralgie, l'embarras intestinal, l'ictère. Comme tonique 20 à 40 ou 50 centig.; comme purgatif 1 à 2 gram. et plus. S'associe à la magnésie dans les aigreurs, 1/2 gram. de chaque.

Riz. — Fécule émolliente, nutritive, utile en tisane dans la diarrhée, les coliques, l'entérite; 8 à 16 gram. par litre d'eau. Sert à faire aussi des cataplasmes émollients. — Analogue au *gruau d'avoine* et *d'orge*.

Romarin. — Stimulant, tonique, aromatique, carminatif; utile dans la dyspepsie, la diarrhée, les vomissements. S'emploie en infusion, lotion et cataplasme.

Ronces. — Les feuilles de ronce sont un astringent tonique, usité en décoctions, gargarismes, cataplas-

mes et injections, dans l'angine, les flux muqueux et les engorgements chroniques.

Roses. — La *rose rouge de Provins* est un astringent tonique, utile dans les hémorrhagies, les flux muqueux. Les *roses pâles* sont un amer acidule, légèrement laxatif. Les *fleurs de roses mêlées* de toute espèce jouissent de propriétés toniques, astringentes et résolutives; servent en lotions, cataplasmes et injections.

Safran. — Stimulant des organes digestifs et de la matrice, stomachique et anti-spasmodique. 1/2 à 1 gram. en *poudre* et en *infusion*; 8 à 10 ou 20 gram. en *sirop*.

Salsepareille. — Dépuratif, diaphorétique, diurétique, usité dans les scrofules, le rhumatisme chronique, la syphilis. — 2 à 4 gram. en *poudre*; 15 à 30 gram. en *décoction*; 30 à 60 gram. en *sirop*. — Fait partie de la tisane des 4 bois.

Saponaire. — Tonique léger, dépuratif diaphorétique, utile dans la jaunisse, les scrofules, les engorgements du ventre, le rhumatisme. — 15 à 30 gram. en décoction.

Sauge. — Tonique stimulant, carminatif, provoque les règles; utile dans le catarrhe, la gastralgie. — 4 à 8 ou 10 gram. en décoction.

Saule. — L'écorce de saule est tonique, peu astringente, analogue au quinquina; s'emploie dans les flux muqueux, la dyspepsie. — 2 à 6 ou 10 gram. en décoction.

Savon médicinal ou *amygdalin*. — Fondant, diurétique, résolutif; usité dans les indurations, les engorgements abdominaux, l'ictère. Se fait avec l'huile d'amandes douces : 1/2 à 1 ou 2 gram. et plus, en pilules.

Scille. — Excitant, diurétique, utile dans l'hydropisie, le catarrhe chronique. — *Poudre*, 5 à 20 ou 40

centigr. en pilules; s'unit souvent à l'opium, à la digitale. C'est la base de l'*oxymel scillitique*.

Semen contra. — Vermifuge. Voy. p. 207.

Séné. — Purgatif très-usité. — Doses : 4 gram. pour les enfants, 8 pour les adultes, en infusion; s'associe souvent au tamarin, à la manne; et, dans le cas d'atonie digestive, s'unit aux stomachiques, comme la cannelle, la rhubarbe, la sauge.

Simarouba. — Tonique analogue au *quassia*. — Même usage, mêmes doses.

Sinapismes. — Voyez *moutarde*.

Sirops. — Médicaments liquides, de consistance visqueuse, formés de sucre pour les 2/3 de leur poids. — *Sirop simple* : Faites dissoudre à froid sucre blanc 1000, eau pure 500, ajoutez charbon animal 64; et, après 12 heures de contact, filtrez le sirop au papier. — *Sirop de cannelle* : Faites dissoudre à froid sucre 100 dans eau de cannelle 50; filtrez le sirop au papier. On prépare de même les sirops de *fleurs d'oranger*, de *lactucarium*, de *menthe*. — On prépare au bain-marie les sirops de *camomille*, *coquelicot*, *digitale*, *pivoine*. — *Sirop de pointes d'asperges* : Faites dissoudre à la chaleur du bain-marie sucre 100 dans suc de pointes d'asperges 50; passez. On prépare de même le sirop de *cresson*, de *bourrache*, de *limon*. — *Sirop de roses pâles* : Mêlez suc de roses pâles et sucre 100; faites cuire jusqu'en consistance de sirop. On prépare de même le sirop de *nerprun*, de *fumeterre*. — *Sirop de gentiane* : Faites macérer gentiane 35 dans eau 165 pendant 12 heures, passez avec expression; ajoutez à la liqueur sirop simple 1000, faites cuire en consistance de sirop, et passez. Préparez de même sirop de *quina*, de *valériane*, d'*ipécacuanha*, de *consoude*, de *pavot blanc*.

STERNUTATOIRES. — Médicaments destinés à provoquer l'éternuement et une secrétion plus abondante du mucus nasal. Mêlez feuilles de marjolaine, de bétoine, de cabaret et fleurs de muguet, 4 gram. de chaque ; pulvérisez.

SUC D'HERBES. — Voyez *jus d'herbes*.

SUPPOSITOIRE. — Topique de forme conique, fait avec du beurre de cacao, pour être introduit dans le fondement ; on le rend *calmant* avec 5 centigr. d'opium; *anti-spasmodique* avec 1 gram. de castoréum, ou bien 2 gram. d'extrait de valériane et 20 centigr. camphre.

TAMARIN. — Tempérant et rafraîchissant acidule à la dose de 10 à 20 gram. par litre d'eau; laxatif à la dose de 25 à 50 gram. et plus. — Boisson agréable et utile dans les maladies fébriles.

TANAISIE. — Tonique amer, vermifuge.

TANNIN. — Astringent énergique; principe actif de l'écorce de *chêne*, du *cachou*, de la *noix de galle*; réussit dans les hémorrhagies du poumon et de la matrice. Doses : 10 à 25 ou 50 centigr. en potion.

TARTRE STIBIÉ. — A l'extérieur, épispastique et rubéfiant. L'*emplâtre stibié* provoque une éruption pustuleuse. — A l'intérieur, comme vomitif, 5 à 10 ou 20 centigr. par litre. Réussit dans la pneumonie, la jaunisse, l'hépatite ; comme purgatif, 5 à 10 centigr. par litre d'infusion de séné.

TEINTURES. — Liqueurs préparées avec de l'alcool, où l'on fait dissoudre des matières végétales ou animales par une macération prolongée. — *Teinture d'arnica*, 8 à 15 gouttes 2 fois par jour dans une infusion, pour les chutes et les contusions. *R.* Faites macérer 8 jours fleurs d'arnica 32 gram., girofle, cannelle et gingembre 8 de chaque, anis 64, dans alcool 500 ; passez,

— *Teinture d'assa-fœtida*, anti-spasmodique. *R.* Faites macérer pendant 15 jours, assa-fœtida, 125 gram. dans alcool 500 ; agitez de temps en temps et filtrez. Préparez de même les teintures de *myrrhe* et de *benjoin*, de *tolu*, de *térébenthine*, de *cannelle*, de *digitale*, de *castoréum*, de *musc*, d'*ambre gris*, de *safran*, de *quinquina*, d'*ipécacuanha*, de *gentiane*, de *mélisse*, de *menthe*, de *quassia*, de *rhubarbe*, de *valériane*, de *scille*, de *colchique*, etc., qu'on passe avec expression, après macération prolongée, puis on filtre.

TÉRÉBENTHINE. — Excitant tonique de l'appareil génito-urinaire, expectorant dans le catarrhe, efficace dans les maladies chroniques de la vessie, le rhumatisme. 1/2 à 1 ou 2 gram. en pilules ou en émulsion. Forme la base de beaucoup d'emplâtres et onguents.

THÉ. — Tonique, digestif, diurétique, 2 à 4 gram. par litre d'infusion.

THÉRIAQUE. — Médicament polypharmaque composé de substances toniques, astringentes et calmantes ; réussit contre l'insomnie. Doses : 1 à 2 ou 4 gram. en pilules ou en potion.

THRIDACE. — Extrait obtenu par évaporation du suc des tiges de laitue ; calmant et sédatif sans narcotisme. Doses : 1/2 à 1 ou 2 gram. La thridace est 6 fois moins active que le *lactucarium* extrait aussi de la laitue, mais par une incision faite à la tige. Doses du lactucarium : 1/3 à 1/2 gram. en pilules ou en potion.

TILLEUL. — Calmant, anti-spasmodique, utile dans les affections nerveuses ; 1 pincée par tasse d'infusion.

TISANES. — Boissons contenant une certaine quantité de principes médicamenteux dissouts par décoction — 1° On prépare, en faisant bouillir pendant 2 à 3 h. dans un litre d'eau, 20 gram. de racines de *bardane*,

passez et décantez. Faites de même les tisanes d'*asperges*, de *chicorée*, de *fraisier*, de *quina*. — Faites bouillir 2 heures seulement, les tisanes de *patience*, de *guimauve*, de *bourgeons de sapin*, de *ratanhia*, de *simarouba*, *d'écorces de sureau*.— Faites bouillir pendant 1 heure seulement, les tisanes de *chiendent*, de *graines de lin*, de *grande consoude*, de *riz*, d'*orge perlée*, de *gruau* ou d'*avoine*. — 2° Préparez avec 12 gram. seulement, faisant bouillir 1 heure, les tisanes d'*armoise*, de *bourrache*, de *chardon bénit*, de *fumeterre*, de *pariétaire*, de *pensées*, de *scabieuse*. — 3° Préparez avec 8 gram. seulement, faisant bouillir pendant 2 heures, les tisanes d'*anis*, de *baies de genièvre*, d'*écorce d'orange*, de *phellandrie*, de *polygala*, de *quassia*, de *sassafras*. — 4° Enfin préparez avec 8 gram. (toujours pour 1 litre), en faisant bouillir pendant 1 heure, les tisanes de *bouillon blanc*, d'*hyssope*, de *houblon*, de *lierre terrestre*, de *mauve*, de *mélisse*, de *petite centaurée*, de *roses* et de *tussilage*. — 5° Préparez comme suit la tisane des *quatre bois sudorifiques*. *R*. Salsepareille 30, Squine, gaïac et sassafras, 15 de chaque, réglisse 10; coupez, incisez ou râpez chaque substance, et mêlez exactement; mettez 30 gram. pour 1 litre d'eau. — Parmi ces tisanes les unes sont *délayantes* (gramen, orge, chiendent), les autres *dépuratives* (saponaire, t. des quatre bois) ou *diurétiques* (pariétaire, asperges, reine des prés), *laxatives* (petit-lait au tamarin, à la casse), *mucilagineuses* (guimauve, graines de lin, semences de coings, grande consoude), *pectorales* (dattes, polygala, lierre terrestre) ou *tempérantes* (limonade, orangeade), etc.

TUTHIE. — Résolutif, formé d'oxyde de zinc; s'emploie en poudre contre les taches de la cornée, ou en collyre 10 à 20 centig. par 30 gram. d'eau de roses.

Valériane. — Anti-spasmodique et tonique, usité dans les accidents nerveux. Doses : *poudre*, 2 à 4 gram.; *infusion*, 4 à 8 ou 15 gram.; *extrait*, 1/2 à 1 gram.; *sirop*, 15 à 30 gram.

Ventouse scarifiée. — Sorte de cloche en verre qu'on applique sur la peau; on fait le vide dans l'intérieur soit en allumant du papier ou de l'étoupe, soit avec une pompe aspirante. La *ventouse scarifiée* s'applique sur une partie incisée ou scarifiée et détermine une saignée par les petites plaies.

Vésicatoire. — Agent de vésication, utile pour dériver les fluxions morbides. — *Vésicatoire économique* des campagnes; s'obtient en saupoudrant de cantharides du levain humecté de vinaigre. — *Vésicatoire ordinaire. R.* Poix résine, axonge, cire jaune et cantharide en poudre, 125 de chaque; mêlez avec soin et étendez sur de la peau cette masse qu'on saupoudre de cantharides. Laissez 20 à 30 heures, pansez avec diachylon.

Vin de Bordeaux. — Tonique, astringent, stomachique.

Vins médicinaux. — Médicaments qui résultent de l'action dissolvante du vin sur les substances médicamenteuses. — *Vin de gentiane*, tonique amer, réparateur. *R.* Arrosez racines de gentiane concassées 32 avec alcool 64; après 24 heures, ajoutez vin rouge 1,000, faites macérer 2 jours; passez, exprimez et filtrez. Préparez de même *vin d'absinthe*, *d'aunée*. — *Vin de quina*, Tonique amer, stomachique, fébrifuge, à la dose de 15 à 30 ou 60 gram. et plus. *R.* Concassez quinquina 125, angusture vraie 16, arrosez avec alcool 250; après 24 heures, ajoutez vin blanc de Bourgogne 1,000; faites macérer 1 mois, en agitant de temps en temps, puis tirez au clair.

VINAIGRE. — Les *vinaigres médicinaux* s'emploient comme dissolvants des principes actifs des médicaments et se préparent comme les vins médicinaux. On fait respirer du vinaigre dans la syncope, l'asphyxie; mêlé à l'eau jusqu'à acidité argéable il forme une boisson tempérante; s'emploie en gargarismes comme détersif.

VIOLETTE. — Fleur émolliente, béchique, s'emploie en infusion, 1 pincée par tasse.

VITRIOL BLANC ou *sulfate de zinc*. — Astringent, tonique, usité en injections, en collyres dans les ophthalmies. Doses : 5 à 10 ou 20 centigr. pour 30 gram. eau de roses.

YEUX D'ÉCREVISSES. — Voyez *poudres*.

Notions pharmaceutiques complémentaires.

Tous les remèdes que nous venons de décrire sont utiles à connaître, et il serait avantageux de les réunir tous dans une *pharmacie domestique*. Toutefois, quand on a en vue des usages spéciaux, il reste à faire un choix, comme lorsqu'il s'agit de composer soit une *pharmacie portative* ou de *campagne*, soit une *boîte de chirurgie* pour les pansements et secours d'urgence dans les cas d'accidents ou blessures.

Pharmacie portative ou de campagne.

Voici, d'après l'*officine* de M. Dorvault, quelle doit être la composition d'une *pharmacie portative* ou de *campagne* :

Alcool rectifié.

Laudanum de Sydenham.

Ether sulfurique.
Ammoniaque liquide.
Eau-de-vie camphrée.
Huile d'amandes douces.
Acétate de plomb liquide.
Alcool de mélisse.
Magnésie calcinée.
Pierre infernale.
Pierre à cautère.
Taffetas vésicant.
Vinaigre des 4 voleurs.
Eau de Rabel.
Acide nitrique.
Alcoolat vulnéraire.
Créosote odontalgique.
Bi-carbonate de soude.
Acide tartrique.
Sulfate de magnésie.
Séné mondé.
Beurre de cacao.
Camphre.
Tilleul.
Camomille.
Safran.
Guimauve.
Gomme arabique, en poudre.
Taffetas d'Angleterre.
Sparadrap, diachylon.
Quinquina en poudre.
Bandes, compresses, charpie.
Un petit trébuchet.
Une spatule.
Une paire de ciseaux.
Un mortier.
Cérat, ou substances pour le faire.
Kermès en prises de 5 centigr.
Emétique, en prises de 5 centigr.
Calomel, en prises de 5 et 10 centigr.
Opium, en pilules de 2 et 5 centigr.
Sulfate de quinine, en prises de 5 et 10 centigr.
Ipécacuanha, en prises de 25 centigr.
Rhubarbe, en prises de 25 et 50 centigr.

Nous remarquerons que cette liste doit être modifiée selon les besoins et les lieux. Nous croyons devoir signaler des omissions importantes que nous proposons de réparer ainsi :

Farine de lin.
Moutarde.
Chlorure de chaux sèche.
Poix blanche.

Cantharides, en poudre.
Teinture d'arnica.
Feuilles d'oranger.
Valériane.
Têtes de pavot.
Collodion.
Perchlorure ferro-manganique.
Clysso-pompe.
Thé.
Pièces de pansement pour cautères, vésicatoires.

Boîte de secours pour les blessés.

Voici l'état des objets et médicaments contenus dans la *boîte de chirurgie* qne le préfet de police a fait établir dans les principaux corps-de-garde de Paris :

1° Une paire de ciseaux, à pointes mousses.
2° Deux coussins à balle.
3° Trois attelles pour fractures de jambe.
4° Trois attelles pour fractures de bras.
5° Deux attelles pour fractures d'avant-bras.
6° Un vase en cuir bouilli.
7° Une éponge, et son enveloppe en taffetas gommé.
8° Un étui, épingles, aiguilles et fil.
9° Quatre grands flacons contenant :
Eau-de-vie camphrée.
Eau blanche.
Amidon ou dextrine.
Alcoolat vulnéraire.
10° Quatre petits flacons contenant :
Ether.
Ammoniaque liquide.
Vinaigre des 4 voleurs.
Alcoolat de mélisse.
11° Bandes, compresses, charpie.
12° Sparadrap, diachylon.
13° Un gobelet d'étain.
14° Une cuillère en fer étamé.
15° Palette pour la saignée,

Nous avons à signaler ici des omissions qu'il importe de réparer ainsi qu'il suit :

16° Des lancettes et leur étui.

17° Ligature pour la saignée.

18° Des ventouses.

19° Un flacon de collodion.

30° id. de perchlorure de fer et de manganèse.

21° Une seringue à injection.

22° Un scalpel, un bistouri, un rasoir.

23° Des sondes et des bougies.

Abréviations médecinales et pharmaceutiques.

M. ad... mode d'administration.

Pr....... prenez.

R........ prenez.

p. é...... parties égales.

aa....... de chaque.

q. s...... quantité suffis...

=....... égal.

f. s. a... faites selon l'art.

m........ mêlez.

n°........ nombre d'objets.

gram..... gramme.

centigr... centigramme.

°.......... degré.

ex........ exemple.

b. m...... bain-marie.

Poids et mesures.

L'ancienne *livre* métrique se composait de 16 *onces*, l'*once* de 8 *gros* ou *drachmes*, le *gros* de 3 *scrupules* ou *deniers*, le *scrupule* de 24 *grains*, le *grain* étant supposé égal au poids d'un grain d'orge.

En 1840, le système décimal fut rendu obligatoire,

Le *gramme* est l'unité des poids nouveaux : il équivaut à un centimètre cube d'eau distillée. Les *multiples* du gramme se nomment et s'écrivent : gramme = 1, *décagramme* = 10, *hectogramme* = 100, *kilo* = 1000 ; et les *fractions* ou *sous-multiples* : gramme = 1, *décigramme* = 0,10, *centigramme* = 0,01, *milligramme* = 0,001. Les *multiples* désignent des unités dix fois, cent fois et mille fois *plus grandes* que le gramme ; les *fractions* au contraire des unités dix fois, cent fois et mille fois *plus petites*. Remarquons qu'une seule substitution de lettre (*a* et *o* au lieu de *i*) et un simple changement dans la position de la virgule rendent les doses des remèdes dix fois et cent fois plus fortes, et peuvent entraîner des accidents graves ; il ne faut pas jouer ainsi la vie des malades ; pour éviter toute méprise, nous recommandons d'écrire les quantités en toutes lettres et de ne jamais se servir que des mots *gramme* et *centigramme*, comme pour la monnaie on emploie que les mots *franc* et *centime* ; cette comparaison peut même servir à représenter les rapports des poids anciens et nouveaux :

1 *gramme* vaut 20 *grains* comme 1 *franc* vaut 20 *sous*.
1 *grain*........ 5 *centigr*........ 1 sou....... 5 centim.
5 *grains*.......25 *centigr*........ 5 sous...... 25 centim.
10 *grains*......50 *centigr*....... 10 sous...... 50 centim.

Voici les rapports usuels et approximatifs des poids anciens et nouveaux, pour servir à l'intelligence des livres de médecine et de pharmacie :

1/5 *grain* équivaut à. . . . 1 centigramme.
1/2 grain . . . . 3 centigr.
1 grain . . . . 5 centigr.
12 grains. . . . . 60 centigr.

24 grains ou 1 scrupule.	1 gramme 20 centigr.
3 scrupules ou 1 gros . . .	4 grammes.
4 gros ou 1/2 once. . . .	16 grammes.
8 gros ou 1 once	31 grammes.
4 onces ou 1/4 livre . . .	125 grammes.
8 onces ou 1/2 livre . . .	250 grammes.
16 onces ou 1 livre. . . .	500 grammess
2 livres.	1 kilog.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

Manuel de Santé.

INTRODUCTION 5
DIVISION DE L'OUVRAGE 9

Livre premier.

NOTIONS DE MÉDECINE NÉCESSAIRES A TOUT LE MONDE . . . 10
Avis aux gens du monde sur la médecine 11
Eléments du diagnostic médical 14
Remèdes de précaution 19
Moyens de prévenir les inhumations précipitées. . . . 22
Dictionnaire des termes de médecine. 25

Livre deuxième.

MANUEL D'HYGIÈNE A L'USAGE DES FAMILLES. 34
SECTION I. — *Hygiène morale* 35
Des facultés humaines et de leurs attributs. . . . 36
Hygiène de l'éducation 40
Choix d'une profession 45
Hygiène des passions 48
Hygiène des penchants et aptitudes. 52
Influence du christianisme sur l'hygiène 60
SECTION II. — *Hygiène des organes de la vie de relation.* 64
§ I. Hygiène des sens. 64
— Du tact, du goût, de l'odorat, de l'ouïe. 65
— De la vue; danger des lunettes et du gaz d'éclairage. 68
§ II. Hygiène de l'appareil locomoteur 72
Exercices actifs (marche, course, saut, escrime, danse, natation). 72

Exercices passifs (navigation, promenade en voiture). 76
Exercices mixtes (équitation). 78
§ III. Hygiène du sommeil. 79
SECTION III. — *Hygiène des organes de la vie végétative.* 81
§ I. Hygiène de l'appareil digestif. — Des dents. . . 81
Hygiène des aliments. 83
Aliments fibrineux, gélatineux, albumineux, féculents, mucilagineux. . . . . 84 à 91
Hygiène des assaisonnements. 94
Hygiène des boissons. 98
Eau (de pluie, de source, de puits, de rivière) . . 99
Boissons fermentées 101
Vin, cidre, poiré, bière . . . . 101 à 103
Boissons alcooliques (eau-de-vie, rhum) 104
Boissons stimulantes non fermentées 105
Café, thé. 106
§ II. Hygiène de l'appareil respiratoire. 107
Air (pesanteur, fluidité, température.) 108
Viciations de l'air (fosses d'aisance, égoûts, hôpitaux). 111
Hygiène des habitations (pensionnats). 118
§ III. Hygiène des organes sécréteurs. 121
Hygiène de la peau (lumière, chaleur, électricité) . 122
Hygiène des bains. 126
Hygiène des cheveux, de la barbe; cosmétiques . . 129
Hygiène des vêtements 131
Hygiène des sécrétions pulmonaire, nasale, urinaire. 134

Livre troisième.

Médecine usuelle.

PREMIERS SECOURS A DONNER DANS LES MALADIES. 137
SECTION I. — *Maladies générales.* 139
Refroidissement, grippe, rhumatisme, goutte, fièvre intermittente, chlorose ou pâles couleurs, choléra. 138 à 149
SECTION II. — *Maladies locales.* 150
§ I. Maladies du cerveau, de la moelle et des nerfs. . 150
Coups de soleil, fièvre cérébrale, syncope, apoplexie, épilepsie, hystérie, migraine et céphalalgie, mélancolie, hypochondrie, nostalgie, paralysie, tétanos, chorée ou danse de St-Guy, tic douloureux de la face . . . . 150 à 160
§ II. Maladies des organes des sens 161

Maladies des yeux, maux de dents, coryza ou rhume de cerveau, ozène ou punaisie, catarrhe de l'oreille, surdité, douleur d'oreille, angine ou esquinancie, enrouement, haleine forte. . . . . . 161 à 167
§ III. Maladies des organes de la poitrine 168
Rhume ou catarrhe, pleurésie, pneumonie ou fluxion de poitrine, phthisie ou consomption, anévrysme du cœur, palpitations, crachement de sang, asthme . . . . 168 à 179
§ IV. Maladies des organes du ventre. 182
Embarras gastrique, aigreurs ou acidités, vomissements, gastrite, gastralgie ou maux d'estomac, inflammation du foie, des intestins; jaunisse, dévoiement, dyssenterie ou flux de sang, coliques venteuse, néphrétique et nerveuse, hydropisie du ventre, catarrhe de la vessie, rétention d'urine. 182 à 200
SECTION III. — *Médecine des enfants*. 202
Premiers soins à donner dans les maladies des enfants. 202
Asphyxie des nouveaux-nés, rétention du méconium, aigreurs, vomissements, diarrhée, dentition difficile, vers, convulsions, fièvre cérébrale; ophthalmie, coryza et jaunisse des nouveaux-nés; aphthes, muguet ou blanchet; croup, carreau, rougeole, petite vérole; vaccine, vaccin, vaccination. . . 202 à 218

Livre quatrième.

Chirurgie usuelle.

SECTION I. — *Chirurgie des accidents*. 219
Premiers secours à donner dans les cas d'accident. 219
CHAP. I. — Lésions traumatiques. 221
Des efforts; des chutes : 1° comme lésion spéciale; 2° comme effet ou symptôme (dans la syncope, l'apoplexie, l'épilepsie ou mal caduc, l'hystérie ou crises de nerfs); 3° comme cause ou complication. 221 à 226
Premiers soins à donner aux blessés, — aux plaies, — dans les hémorrhagies, — hémorrhagie nasale, hémorrhagie par les piqûres de sangsues . . 226 à 232
Contusions, entorses, luxations, fractures. . 233 à 237
CHAP. II. — Des tumeurs 238
Hernies, abcès, anévrysme, varices, cancer et squirrhe, goître, glandes ou écrouelles. . . . . 238 à 247

Chap. III. --- Lésions vitales, inflammatoires, etc. . . . 248
§ I. Erysipèle, furoncle, panaris, gangrène. . . . 248 à 253
§ II. Brûlure, gelure, engelures, ulcères. . . . 254 à 257
§ III. Rétention d'urine, incontinence d'urine . . 258 à 259
§ IV. Gale. 260
Chap. IV. — Secours d'urgence dans les cas d'empoisonnement. 261
1o Règles générales 261
Diagnostic du poison ; évacuation du poison ; choix d'un antidote ; qualités d'un bon antidote ; de l'albumine ou blanc d'œuf ; de la magnésie. . 261 à 263
2o Règles particulières. 264
§ I. Poisons minéraux 264
Empoisonnement : Par les acides ; par les alcalis ; par les préparations de mercure, d'arsénic, de cuivre, de plomb, d'antimoine, d'argent, d'étain, d'or, de zinc, de bismuth, de baryte, de phosphore, et par le verre et l'émail. Indication des contre-poisons. 264 à 269
§ II. Poisons végétaux. 269
Empoisonnement : Par les végétaux irritants ; par l'opium et les narcotiques ; par les narcotico-âcres ; par les champignons ; par les vins et les alcooliques. — Antidotes particuliers . . . . 269 à 272
§ III. Poisons animaux 272
Empoisonnement : Par les cantharides ; par les moules. — Antidotes . . . . 272 à 273
Chap. V. — Des plaies envenimées 273
Morsures de vipère, de chiens enragés ; piqûres de guêpes, d'abeilles, de cousins, etc. . . 273 à 276
Chap. VI. — Secours d'urgence dans les cas de mort subite. 276
De la mort subite et de la mort apparente. . . . 276
Des indigestions graves 280
Chap. VII. — Secours d'urgence dans les cas d'asphyxie. 282
Asphyxie : Par submersion, par strangulation, par le charbon, par les vins en fermentation, par les fours à chaux, par les gaz des fosses d'aisance et des égoûts, par le froid ; asphyxie des nouveaux-nés. 282 à 287
SECTION II. --- *Chirurgie des spécialités.* 287
Chap. I --- Art de l'oculiste 288
Corps étrangers dans l'œil ; ophthalmie, taies ou taches, chassie ; larmoiement, strabisme, goutte-sereine ; cataracte ; myopie et presbytie ; choix des lunettes . . . . 289 à 296
Chap. II. — Art du dentiste 297
Douleurs de dents, fluxions, fistules dentaires ; tar-

tre et nettoyage des dents; carie, limagé et plombage des dents, accidents de la dentition . 207 à 302
Chap. III. — Art du pédicure. 302
Cor, durillons, oignons, verrues, ongle rentré dans les chairs. . . . . 302 à 305

Livre cinquième.

Pharmacie domestique.

Préparations *officinales* et *magistrales*. 307
Dictionnaire alphabétique de la *pharmacie domestique*, avec l'indication des vertus des remèdes, et l'exposé des doses, du mode de préparation et des formules et recettes. . . . . 308 à 343
Notions pharmaceutiques complémentaires . . . 343
Pharmacie portative 343
Boîte de secours pour les blessés. 345
Abréviations médecinales et pharmaceutiques . . 346
Poids et mesures 346
Tables . . . . 339 à 360

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES.



Nota. — Dans le but d'éviter des répétitions inutiles, on n'a pas cru devoir, dans cette seconde table des matières, faire entrer la nomenclature des remèdes, attendu que, dans la *Pharmacie domestique*, on a pris soin de les disposer par ordre alphabétique pour en rendre la recherche facile. (Voyez *cinquième livre.*)

A

pages

Abcès 241
— chaud 241
Abeilles (piqûres d') . 275
Accidents 219
Acides (empoisonnem.). 264
Acidités 183 204
Adénite 247
Aigreurs 183 204
Air. 108
— fluidité 109
— pesanteur 108
— vapeur d'eau . . 111
Air vicié 111
— par les cimetières . 117
— l'éclairage 113
— les égoûts 116
— la fermentation. . 115
— les fosses d'aisance. 115
— les hôpitaux. . . . 118
— les marais 117
— les végétaux . . . 114
— non renouvelé. . . 112
Alcalis (empoison.) . . 265
Alcooliques 272
Aliments 82
— albumineux . . . 86
— caséeux 91
— farineux 88
— fibrineux. . . . 83
— gélatineux . . . 85
— gommeux. . . . 90
— oléo-féculents . . 89
Amaurose 294
Anévrysme 242
— faux 242
— du cœur 176
— actif 179
Angine gutturale. . . 165
— laryngée 167
— trachéale. . . . 212
Anthrax 258
Antidotes 262
— albumine. . . . 263
— magnésie 263
— spéciaux 264
Antimoine (empoison.) 267
Aphthes 211

Apoplexie. . . 153. 224
Apostume. 241
Apprêts 96
Argent (empoison.) . 268
Arsénic (empoison.) . 266
Ascarides 206
— lombricoïdes. . 206
— vermiculaires . 206
Ascite 199
Asphyxie. . . 224. 282
— des nouveaux-nés 285
— des noyés. . . 282
— des pendus . . 285
— par le charbon. 286
— les égoûts 287. 116
— les fosses d'aisan. 287
— le froid . . . 287
— le vin. . . . 286
Assaisonnements. . . 94
Asthme 179
— sec. 180
— humide . . . 180
Atmosphère 108
Avis sur la médecine . 11

B

Bain 126
— de vapeur . . . 127
Barbe 130
Baryte (empoison.) . . 268
Beurre. 92
Bière 103
Bismuth (empoison.) . 268
Blanchet 211
Blessés (soins aux) . . 226
Boissons 98
— alcooliques . . 104
— fermentées . . 101
— stimulantes . . 105
Bronchite. 168
Bronchocèle 246
Brûlure 254

C

Café 104
Cancer. 245
Cantharides (empoison.) 272
Carie dentaire . . . 300
Carreau 214
Cataracte 295
Catarrhe 168
— de l'oreille . . 163
— des poumons. . 168
— de la vessie . . 200
Cérébrale (fièvre) . . 152
Céphalalgie 155
Chairs (ongle rentré) . 305
Chaleur animale. . . 124
Champignons . . 96. 271
Chassie 293
Cheveux 126
Chiens enragés . . . 274
Chirurgie usuelle. . . 219
— des accidents. 219
— des spécialités 288
Christianisme. . . . 60
Chlorose 147
Choléra-morbus . . . 149
Chorée. 159
Chutes. 222
Cidre 103
Cimetières 117
Clou 250
Coliques bilieuse. . . 195
— d'estomac. . . 195
— hépatique . . 195
— métallique . . 193
— néphrétique . . 197
— nerveuse . . . 193
— venteuse . . . 196
— vermineuse . . 195
Condiments 95
Consomption 174
Contusions 233
Convulsions 209

Cors aux pieds 302
Coryza. 161
Cosmétiques 130
Cou gros 246
Couleurs (pâles). . . 147
Coups de soleil 150
Crachement de sang. . 178
Crême 92
Crises de nerfs . . . 225
Croup 212
Cuivre (empoisonn.) . 266
Cystite. 200

D

Danse de St-Guy. . . 159
Déboîtement 236
Dentifrices 82
Dentiste (art du) . . 297
Dentition difficile . . 205
Dents 81 297
— arrachement. . 301
— carie 301
— limage. 301
— nettoyage. . . 300
— plombage. . . 300
— redressement . 301
Dépôt 241
Descente 238
Dévoiement 192
Diagnostic médical . . 14
Diarrhée 192
Diathèse cancéreuse. . 245
Dictionnaire médical . 25
Digestion 81
Dislocation 236
Douleurs de dents . . 297
— d'oreilles . . 165
Durillon 304
Dyssenterie 193

E

Eau 93
— de javelle . . . 235
Eau de pluie. 99
— de rivière 99
— de source . . . 99
Eau-de-vie 105
Eclairage 113
Ecrouelles. 247
Education. 40
Efforts. 220
Egoûts. 116
Email 269
Embarras gastrique. . 182
— intestinal. . 182
Empoisonnement . . 261
— par les acides . 264
— par les alcalis . 265
— p. les alcooliques 272
— par l'antimoine . 267
— par l'argent. . 268
— par l'arsénic. . 266
— par la baryte . 268
— par le bismuth . 268
— p. les cantharides 272
— p. l. champignons 271
— par le cuivre. . 266
— par l'étain . . 268
— par le mercure . 265
— par les moules . 273
— p les narcotiques. 270
— par l'opium . . 270
— par l'or . . . 268
— par le phosphore 268
— par le plomb. . 267
— p. l. végétaux âcres 269
— par le verre pilé. 269
— par le zinc . . 268
Empoisonnement. . . 261
— traitement génér. 261
— id. spécial. 261
Engelures. 256
Enrouement 167
Entorse 234
Epiderme 130
Epilepsie 153 225
Epistaxis 232
Erysipèle 244

— phlegmoneux . 249
Esprit de vin. . . . 101
Esquinancie 165
Etain 268
Etat saburral. . . . 182
Exercices actifs . . . 72
— mixtes. . . 77
— passifs . . . 76
Expectoration . . . 16
Extinction de voix . . 167

F

Face (tic de la) . . . 160
Facultés humaines . . 36
Fer chaud. 183
Fermentation. . . . 115
Feu St-Antoine. . . 248
Fièvre. 15
— cérébrale. 152. 210
— intermittente . 146
Fistule. 247
— dentaire . . . 299
— lacrymale. . . 293
Flux de sang. . . . 193
— de ventre. . . 192
Fluxions dentaires . . 269
— de poitrine. . 172
Fosses d'aisance . . . 115
Foulures 234
Fractures 237
Furoncle 250

G

Gale 260
Gangrène 252
Gastralgie. 188
Gastrite 186
Gastrodynie 188
Gelure. 255
Glande. 247
Globe hystérique. . . 225
Goitre 246
Goût 65
Goutte. 144
— atonique . . . 145
— sereine . . . 294
Gratelle 260
Grippe. 140
Grosseur 238
Guêpe (piqûre de) . . 275

H

Haleine courte . . . 179
— forte. . . . 167
Hémoptysie 168
Hémorrhagie 230
— nasale. . . . 232
— piq. de sangsues 232
— secours d'urgence 230
Hépatite 189
Hernie. 238
— étranglée. . . 239
— irréductible . . 239
— réductible . . 239
Humeurs froides. . . 247
Hydrocéphale. . . . 210
Hydrophobie 274
Hydropisie du cerveau.. 199
— du ventre . . 199
Hygiène 34
— des aliments. . 82
— des bains. . . 126
— de la barbe . . 130
— des cheveux. . 129
— et christianisme. 60
— des dents. . . 81
— de la digestion . 81
— de l'éducation . 40
— de l'épiderme . 129
— des exercices. . 72
— des facultés hum. 36
— des familles . . 34
— du goût . . . 65
— des habitations. 118
— de la locomotion. 71
— morale . . . 35
— de l'odorat . . 65

Hygiène d. org. de relat. 64
— de l'ouïe . . . 66
— des passions. . 48
— de la peau . . 122
— d. pench. et apt. 52
— des pensionnats. 119
— des professions . 45
— des sécrétions . 121
— des sens . . . 64
— du sommeil . . 78
— du tact et toucher 64
— des vêtements . 131
— de la vue. . . 67
Hypochondrie . . . 158
Hystérie . . . 151 225

I

Ictère des nouveaux-nés. 190
Incontinence d'urine . 259
Inflammation du cerveau 210
— de l'estomac. . 186
— du foie . . . 189
— de l'intestin. . 191
— de l'œil . . . 290
— du poumon . . 172
— de la vessie . . 200
Inhumations précipitées 22
— cimetières . . 117
Intestinal (embarras) . 182

J

Jaunisse 190

K

Kirsch. 103

L

Lait 91
Larmoiement 293
Limage des dents. . . 301
Locomotion 71
Lombric 206
Lotions 128
Loucherie 249
Lunettes . . . 67. 296
Luxations. 236

M

Maisons d'éducation. . 119
Mal caduc. 225
— d'aventure . . . 251
Maladies du cerveau. . 150
— des dents. . . 297
— des enfants . . 202
— de langueur. . 174
— de la moelle. . 150
— des ne.fs. . . 150
— de poitrine . . 168
— des sens . . . 161
— du ventre. . . 182
— vermineuses . . 206
— des yeux. . . 288
Manuel de santé . . . 9
Marais. 117
Maux de dents . . . 297
— d'estomac. . . 188
— d'oreilles . . . 163
— de tête . . . 153
— d'yeux . . . 288
Médecine des enfants . 202
— usuelle . . 137
Mélancolie 155
Membre cassé. . . . 237
— démis . . . 236
Méningite. . . 152. 210
Meurtrissure 233
Migraine 153
Millet 211
Molette. 287
Mort apparente . . . 276
— réelle. 23
— subite 276
Moules. 273
Muguet 211
Myopie. 296

N

Nartico-âcres 270
Narcotiques 270
Névralgie 160
Névrose 30
Nez. 135
Nostalgie 155
Notions de médecine. . 10

O

Oculiste (art de l') . . 288
Odontalgie 297
Odorat. 65
Œil 288
— corps étrangers . 289
Oignons 304
Ongle incarné . . . 305
Ophthalmie 290
Opium (empoisonn.). . 270
Or (empoisonnement) . 268
Oreille (catarrhe de l'). 163
Otalgie. 165
Otite 163
Ouïe 66
— dure. 164
Oxycrat 207
Ozène 162

P

Pâles couleurs. . . . 147
Palpitations 176
Panaris 251
Paralysie 156
Passions 48
Peau 122
Pédicure (art du). . . 302
Penchants et aptitudes. 52
Pharmacie domestique . 307
Phlegmon 241
Phosphore (empoisonn.). 269
Phthisie 174
Plaies (soins des). . . 229
— chiens enragés . 274
— envénimées . . 273
— vipère. . . . 273
Pleurésie 170
Pleuro-pneumonie . . 172
Plomb. . . . 267. 287
Plombage des dents. . 301
Pneumonie 172
Poiré 103
Poisons 261
— animaux . . . 272
— minéraux. . . 264
— végétaux . . . 269
Précaution (remèdes de) 19
Presbytie 296
Profession (choix d'une) 45
Pulmonie 174
Punaisie 162
Pyrosis. 183

R

Refroidissement . . . 138
Remèdes de précaution . 19
Respiration 107
Rétention du méconium 203
— d'urine . . 258
Rhum 105
Rhumatisme 142
Rhume. 168
— de cerveau . . 161
Rougeole 214
Rupture 238

S

Saburral (état) . . . 182
St-Guy (danse de) . . 159
Salive 135
Sang (crachement de) . 178
— maladies . . . 147
Scrofules 247
Sécrétion 121
Sens 64

Soins des malades . . 137
Sommeil 78
Sphacèle 253
Squirrhe 245
Stomacal (embarras). . 182
Strabisme 294
Surdité 164
Syncope . . . 153 224

T

Tache (œil) 292
Tact et toucher . . . 64
Taie 292
Tartre dentaire . . . 300
Termes de médecine. . 25
Tétanos 157
Thé. 107
Tic douloureux . . . 160
Tœnia. 207
Tourniole. 251
Toux croupale . . . 213
— de vers . . . 207
Tumeurs 258
— blanches . . . 143
— lacrymale. . . 293

U

Ulcère 257
Urine 135
— incontinence. . 201
— rétention . . . 201

V

Vaccin. 217
Vaccination 217
Vaccine 217
Varices. 144
Variole. 215
Végétaux âcres . . . 269
Veines cassées . . . 244
Vermifuges 208
Vérole (petite) . . . 215
Verre pilé. 269
Verrue. 304
Vers 206
Ver solitaire 207
Vêtements. 131
— forme 133
— matière . . . 131
Vicissitudes atmosphériq. 125
Vie végétative. . . . 80
Vin. 102
Vinaigre 97
Vipère. 273
Voix (extinction de). . 167
Vomissement. . . . 184
Vue 67

Y

Yeux (maux d') . . . 288

Z

Zinc (empoisonnement). 368

FIN DE LA TABLE ALPHABÉTIQUE.



